Mémoire d' études / septembre 2026

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

Penser une bibliothèque vraiment populaire.

Paroles de celleux qui ne vont pas en bibliothèque.

Léon FERNANDES

Sous la direction d'Alexandre Massipe.
Directeur de bibliothèque – Tiers-Lieu social et culturel L'Atelier Léonard de Vinci et des bibliothèques de quartier de Vaulx-en-Velin

Remerciements

Je voudrais commencer par remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé leur temps, leur confiance, leurs histoires et leurs réflexions. Les échanges que nous avons eus ont profondément nourri ce travail, et j'ai beaucoup appris de chacune et chacun d'entre vous : Antoine, Marina, Céline, Pablo, Nono, Maria-Pia, Mira, Marielle, Joaquim, Rosalina, Renda, Ethan, Céline Benoit, Thibaud, Fabienne, Julien Prost, Laura, Philippe, Fred Blanc, Camille Dubost, Fatiha Barama, Marion Morel, Emma Raibault, Christophe Evans et Dominique Lahary. Je vous en suis profondément reconnaissant.

A la promotion SIB 2026, camarades de galère, de réflexions et d'engagements, qui m'ont accompagné pendant ces deux années. Merci pour les questions soulevées, les discussions, les désaccords parfois, et pour tous vos engagements politiques aussi pertinents qu'essentiels. Ces deux années n'auraient pas eu la même saveur sans vous.

A Lydia, pour la justesse de nos échanges et pour les réflexions qu'ils ont fait naître au début de ce travail. Certaines discussions accompagnent un projet plus longtemps qu'on ne l'aurait imaginé.

A mes collègues de l'ENTPE qui m'ont soutenu, apporté de précieuses interrogations sur le sujet, toujours de bons conseils.

À Sarah Al Matary, qui m'a initié aux cultures argotiques en troisième année de licence — et sans qui le chemin de ce mémoire aurait peut-être été différent. Si j'ai depuis déplacé ma focale, ce premier intérêt demeure en filigrane, comme une réflexion jamais tout à fait abandonnée. Devenue depuis une amie, elle a toujours été de bon conseil et m'a offert un soutien précieux, tant dans mes réflexions que dans mon parcours. Je garde à l'esprit l'idée d'un futur travail académique consacré à ce champ, comme une manière de poursuivre ce dialogue entamé il y a plusieurs années.

À Alexandre Massipe, mon directeur de mémoire, pour ses retours avisés et pertinents, toujours bienveillants et d'une redoutable efficacité. Merci de m'avoir questionné et d'avoir parfois poussé mes opinion un peu trop tranchées dans leurs retranchements. Cette nécessaire mise à l'épreuve aura été une forme de tempérance particulièrement précieuse.

À ma mère, pour sa relecture assidue, attentive et impliquée de ce travail, et pour avoir accompagné ce mémoire jusque dans ses dernières lignes. A Rita qui m'a aidé à couper et recouper ce travail initialement beaucoup trop long, merci pour tes précieuses relectures.

A mon petit moi, qui a toujours rêvé d'écrire des remerciements de début d'œuvre. Celle-ci (si l'on peut toutefois la qualifier d'œuvre) combine beaucoup de choses très symboliques : une réflexion scientifique et politique aux valeurs qui me portent, la fin des études, le début de la vie professionnelle et surtout l'aboutissement d'un écrit dont je suis très fier.

A mes grands-parents qui auront éclairé ce sujet de mémoire. À elleux qui ont initié, bien avant que je ne le comprenne, une réflexion qui trouve aujourd'hui sa forme dans ces pages.

(cc) BY-NC-ND

Résumé :

Les bibliothèques de lecture publique ont pour vocation de s'adresser à l'ensemble de la population, mais certaines catégories sociales restent peu représentées parmi leurs usager·ères. Ce mémoire s'intéresse aux relations entre les classes populaires et les bibliothèques, en donnant la parole aux personnes qui ne les fréquentent pas. En s'appuyant sur des entretiens menés auprès de personnes de classes populaires, de professionnel·les des bibliothèques et de la culture, ainsi que de chercheur·euses, ce travail examine leurs rapports à la lecture, à la culture et aux institutions. Il explore d'une part les parcours et les représentations des personnes de classes populaires vis-à-vis des bibliothèques, d'autre part les obstacles liés à l'image, au fonctionnement et à l'institutionnalisation de ces établissements. Il interroge enfin les possibilités d'évolution des bibliothèques, notamment à travers les collections, les services, les pratiques professionnelles et les relations avec les territoires.

Descripteurs :

Bibliothèques publique -- Publics
Bibliothèque et société
Classes populaires
Démocratisation de la culture
Inégalité sociale

(cc) BY-NC-ND

Abstract :

Public libraries are intended to serve the population as a whole, yet some social groups remain underrepresented among their users. This thesis examines the relationship between working-class people and libraries, giving a voice to those who do not use them. Drawing on interviews with working-class people, library and cultural professionals, and researchers, the study explores their relationships with reading, culture, and institutions. It examines, on the one hand, the experiences and perceptions of working-class people regarding libraries and, on the other, the barriers related to the image, functioning, and institutionalization of these establishments. Finally, it considers possible ways for libraries to evolve, particularly through their collections, services, professional practices, and relationships with local communities.

Keywords :

Library use studies

Libraries and society

Working class

Democratization of culture

Equality -- Social aspects

(cc) BY-NC-ND

Droits d'auteur·ices



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.frou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS 9

NOTES A PROPOS DE L'ECRITURE INCLUSIVE 11

INTRODUCTION 13

Etat de l'art 18

Problématisation 24

Méthodologie 25

Pertinence et justification du sujet 27

LE POINT DE VUE DES CONCERNE·ES : LES CLASSES POPULAIRES A L'EPREUVE DE LA VOLONTE D'ALLER EN BIBLIOTHEQUE 29

Des facteurs non favorables dans les classes populaires 29

Matériellement déterminé pour les CSP- 29

Les impensés sociaux 31

Pas de sentiment de représentation de leurs cultures en bibliothèque .. 34

« Non c'est non », laissons-les tranquilles ou l'autodétermination des peuples 37

L'autodétermination du peuple 37

La fierté populaire contre la bibliothèque 37

Les institutions liées 38

D'autres modalités de consommation de la culture 41

La catégorisation en tant que non-public 42

Définition de la notion de non-public 42

Manque de culture 44

Exclusion automatique 45

La limite floue : des publics potentiels 46

Les classes populaires qui côtoient la bibliothèque (ça existe !) 48

Les ancien·nes réticent·es qui se sont laissé·es convaincre et y ont trouvé leur compte 48

Une question de parcours individuel et collectif 50

Des lieux dédiés, détournés, recréés par les classes populaires 53

LA BIBLIOTHEQUE EST-ELLE CONDAMNEE A NE S'ADRESSER QU'A UNE PARTIE DE LA POPULATION ? 57

Les barrières érigées par la bibliothèque 57

L'image des bibliothèques 57

Des bibliothèques « neutres », socialement déterminées 59

Les contraintes des bibliothèques 61

La démocratie en mal ou l'invisibilisation de la majorité silenciée 62

(cc) BY-NC-ND

L'échec de la démocratisation culturelle *62*
Les disparités territoriales en matière de politique culturelle *66*
En progrès, mais peut mieux faire **68**
Les points positifs *68*
Les axes d'amélioration *71*
Les questionnements *74*
LE POINT DE VUE DE L'INSTITUTION : DE LA NECESSITE DE LA REFORMER DE L'INTERIEUR **75**
Les services publics : offrir à toustes les citoyen·nes les mêmes services publics **75**
L'institutionnalisation de la bibliothèque en service public *75*
L'offre sur les territoires en difficultés sociales *76*
Devoir, droits, besoins ou envies culturelles ? *79*
Le devoir à la culture, ou la volonté des bibliothécaires de vouloir absolument faire venir tout le monde en bibliothèque **86**
Ce qu'il en reste aujourd'hui : le besoin de reconnaissance des bibliothécaires *86*
Sociologie des bibliothécaires *90*
Repenser les collections *94*
La violence institutionnelle se remet-elle en question ? **98**
Décentrer le point de vue de l'institution *98*
Est-il souhaitable de remédier à l'institutionnalisation des bibliothèques ? *103*
Quelles alternatives ? *105*
CONCLUSION **111**
BIBLIOGRAPHIE **115**
ANNEXES **129**

(cc) BY-NC-ND

Sigles et abréviations

ABF : Association des bibliothécaires de France

ABD : Association des bibliothécaires départementaux

ADBS : Association des professionnels de l'information et de la documentation

ADBU : Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation

BBF : Bulletin des bibliothèques de France

BML : Bibliothèques municipales de Lyon

BnF : Bibliothèque nationale de France

BPI : Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou à Paris

CSP : Catégorie socio-professionnelle

CSP- : Catégorie socio-professionnelle moins, néologisme inventé dans le cadre de ce mémoire, à l'inverse de CSP+, plus couramment utilisé.

DCB : Diplôme de conservateur des bibliothèques

DGMIC : Direction générale des médias et des industries culturelles

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

Enssib : Ecola nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

FLE : Français langue étrangère

IFLA : International federation of library associations and institutions

IFRA : Institut de formation Rhône-Alpes

INJEP : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

MJC : Maison des jeunes et de la culture

RATP – TCL : Régie autonome des transports parisiens – Transport en communs lyonnais

REP et REP+ : Réseau d'éducation prioritaire, le + signifie un état aggravé de la situation par rapport aux REP.

RGPD : Règlement général sur la protection des données

RH : Ressources humaines

SDF : Sans domicile fixe

TNP : Théâtre national populaire

(cc) BY-NC-ND

UNESCO : United nations educational, scientific and cultural organization, en français : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

(cc) BY-NC-ND

Notes à propos de l'écriture inclusive

Ce mémoire est rédigé en écriture inclusive. Voici une présentation du modèle suivi, avec des exemples pour les pronoms ainsi que pour les accords :

Ecriture d'origine	Ecriture inclusive
Celle et celui	Cellui
Celles et ceux	Celleux
Il et elle	Iel
Ils et elles	Iels
Elle et lui	Ellui
Elles et eux	Elleux
Toutes et tous	Toustes
Le non-usager et la non-usagère	Les non-usager·es
La directrice et le directeur	Les directeur·ices
Le médiateur et la médiatrice	Les médiateur·ices
Heureux et heureuses	Heureux·ses
Gentil et gentille	Gentil·les

Durant votre lecture, vous pourrez prononcer par exemple la phrase suivante : « Les non-usager·es demandent à celleux qui dirigent les espaces que les bibliothécaires soient plus chaleureux·ses » de la manière suivante (le symbole | désignant une courte pause dans la prononciation) : « Les **/nɔ̃.y.za.ʒe|ʁ/** demandent à **/sɛ.lø/** qui dirigent les espaces que les bibliothécaires soient plus **/ʃa.lø.ʁø|z/** ».

J'ai également appliqué la règle de proximité, selon laquelle l'adjectif ou le participe passé s'accorde avec le nom le plus proche, par exemple : « Le livre et la domination symbolique sont intimement mêlées ».

Les citations ne seront pas rédigées en écriture inclusive pour éviter trop de changements en leur sein.

Pour plus d'informations sur les règles de l'écriture inclusives, je vous invite à consulter la ressource ci-contre.[1]

1 CMN. Qu'est-ce que l'écriture inclusive ? - CMN [en ligne]. [Consulté le 1er mars 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.cite-langue-francaise.fr/decouvrir/l-aventure-du-francais/qu-est-ce-que-l-ecriture-inclusive.

(cc) BY-NC-ND

INTRODUCTION

« Le verbe lire ne supporte pas l'impératif. Aversion qu'il partage avec quelques autres ; le verbe "aimer"... le verbe "rêver"...
On peut toujours essayer, bien sûr. Allez-y : "Aime-moi ! " "Rêve !" "Lis !" "Lis ! Mais lis donc, bon sang, je t'ordonne de lire !"
– Monte dans ta chambre et lis !
Résultat ?
Néant. »

Daniel Pennac, *Les dix droits du lecteur*[2]

[2] PENNAC, Daniel. *Comme un roman*. Paris, France : Gallimard jeunesse, 2012, p. 13. ISBN 978-2-07-064914-3.

(cc) BY-NC-ND

DEFINITION ET CONTEXTUALISATION

> « Qu'est-ce qu'il veut le public populaire, objet de toutes les convoitises et de tous les espoirs ? (...) Et quels sont ceux qui ont réussi à le toucher et à la mobiliser, provoquant par l'action culturelle des changements dans les comportements individuels, dans les situations collectives ? (...) Rien n'est plus très clair aujourd'hui »[3].

Si le public populaire est aujourd'hui au centre de certaines préoccupations, la manière dont est abordée sa présence dans les bibliothèques n'est pas toujours simple ni univoque au sein du métier. Du non-public au public désiré, le passage de l'un à l'autre ne garantit pas sa venue.

Francis Jeanson définit la notion dans le cadre des bibliothèques :

> « Il y a d'un côté le public, notre public et peu importe qu'il soit selon les cas actuel ou potentiel (c'est-à- dire susceptible d'être actualisé au prix de quelques efforts supplémentaires sur le prix des places ou sur le volume du budget publicitaire) ; et il y a de l'autre un non-public : une immensité humaine composée de tous ceux qui n'ont encore aucun accès ni aucune chance d'accéder prochainement au phénomène culturel. »[4].

Notons qu'il oppose donc un public *potentiel* pouvant être réactivé[5] à un public qui serait intouchable. Parmi ces intouchables, on trouve un des non-publics que j'aimerais traiter de manière plus spécifique et cadrée : celui des classes populaires, qui n'est pas aisé à circonscrire. Selon les différentes analyses qualitatives et quantitatives, on observe dans les travaux de recherche autour des non-publics une certaine récurrence : « Tendanciellement, les non-usagers sont plutôt âgés, peu diplômés, habitent plutôt dans des zones rurales ou des petites villes, **appartiennent à des classes populaires**. »[6].

En effet, ce terme porte des significations teintées de nuances. Elle désigne celleux qui sont en bas, la classe dominée relevant des subalternes, de celleux que l'on oublie souvent : preuve en est leur absence (relative ou non, c'est ce dont nous discuterons au cours de ce travail) dans les bibliothèques. Cette acception qui voit le peuple ouvrier comme classe unie avec une culture de classe, quoiqu'encore présente dans les milieux militants, ne désigne plus le peuple en tant que classe

---

[3] ISSARTEL, Pascale. *Du discours dominant aux discours éclatés* [en ligne]. Mémoire. Grenoble : Institut d'études politique, 1989 1988. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62212-discours-dominant-aux-discours-eclates-evolution-des-discours-professionnels-des-bibliothecaires-des-annees-70-aux-annees-80-du.pdf.

[4] JEANSON, Francis. *L'action culturelle dans la cité*. Paris, France : Éditions du Seuil, 1973. ISBN 978-2-02-002190-6.

[5] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

[6] BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, et al. Chapitre II. Les non-usagers. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 45-54. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.250.

(cc) BY-NC-ND

travailleuse de l'époque comme il existe réellement dans les sociétés contemporaines. Au temps de Marx et Hegel, on ne prenait notamment pas en compte la multiculturalité, existante de fait dans notre pays actuellement : l'immigration de masse, la fragmentation des classes sociales, l'apparition des classes moyennes ont participé à ce fractionnement et diversification des cultures et rend aujourd'hui complexe la définition unie d'une seule classe populaire. La classe populaire se retrouve donc éclatée dans des « sous-classes », de sorte qu'il existe aujourd'hui une hiérarchie en son sein par les dimensions sociales et raciales notamment, qui était beaucoup moins sensible à l'époque.

Christophe Evans définit les classes populaires de manière plus contemporaine selon trois critères : « la petitesse du statut professionnel ou social, l'étroitesse des ressources économiques et – ce qui est particulièrement important ici – l'éloignement par rapport au capital culturel et par rapport aux institutions de la culture »[7]. Cela expose donc les membres de la classe sociale populaire à des fragilités, qui, pour certaines, si ce n'est toutes, dressent une barrière face à la lecture, l'accès à la culture, et donc aux bibliothèques. Denis Merklen dans *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques*[8] définit la classe populaire d'abord comme rapport aux dominations symbolique, culturelle, économique et politique que ces populations subissent. Elle est représentée par des catégories socio-professionnelles basses, des faibles dotations de capitaux et d'un héritage ouvrier lointain. Celui-ci se retrouve dans les catégories socio-professionnelles de manière fragmentée ce qui permet de les dépolitiser totalement. En réalité, il s'agit d'un univers très hétérogène et multidimensionnel impossible à catégoriser en une seule étiquette, et un monde relationnel et social en perpétuelle évolution. C'est un monde traversé par de multiples fractures sociétales, qui se structurent autour de luttes communautaires (décoloniales, ouvrières, de genre, environnementales, religieuses …) souvent peu perméables les unes aux autres. La recevabilité de ces luttes pour l'institution repose en grande partie sur les normes préexistantes, donnant d'emblée peu de chance d'être entendu·es à celleux qui pèsent peu dans la société. Ces fractures sociales se reflètent dans la polarisation grandissante de la société, comme en témoignent les données électorales et d'autres indicateurs statistiques[9]. De fait, s'il est possible d'observer cette polarisation qui compose cette classe, il est des liens qui permettent tout de même de la nommer et de la catégoriser en une seule classe. Ceux-ci sont plus ou moins perceptibles mais tâcher de les étudier et de les nommer tous serait l'objet d'un tout autre travail sociologique, à l'image des travaux du collectif Focale[10], de Nicolas Duvoux et de Cédric Lomba[11] ainsi que ceux d'Olivier Schwarz[12] et de

[7] EVANS, Christophe. Les publics populaires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2014, nº 1, p. 106.

[8] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[9] SCIENCESPO CEVIPOF. Fractures françaises : une nouvelle matrice sociopolitique. Dans : *Cevipof* [en ligne]. 5 novembre 2025. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.sciencespo.fr/cevipof/fr/actualites/fractures-francaises-une-nouvelle-matrice-sociopolitique/.

[10] COLLECTIF FOCALE. *Votes populaires !: les bases sociales de la polarisation électorale dans la présidentielle de 2017*. Vulaines-sur-Seine, France : éditions du croquant, 2022. ISBN 978-2-36512-290-0.

[11] DUVOUX, Nicolas et LOMBA, Cédric. *Où va la France populaire ?* Paris : PUF - Presses universitaires de France, 2019. ISBN 978-2-13-080062-0.

[12] SCHWARTZ, Olivier. Peut-on parler des classes populaires ? *La Vie des idées* [en ligne]. La Vie des idées, Septembre 2011. [Consulté le 20 novembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.

(cc) BY-NC-ND

Michelle Zancharini-Fournel[13]. Je m'attellerai toutefois à catégoriser un périmètre large de ce non-public populaire que je souhaite étudier.

Ce développement analysera ce problème d'accès, puisque les bibliothèques se veulent être des dispositifs publics où la lecture et la culture sont offertes à toustes sans différenciation ni discrimination si cela est toutefois possible au vu des fractures sociétales susmentionnées. Dans cette recherche, le mot *bibliothèque* renverra aux médiathèques et bibliothèques publiques municipales. Le principe de l'accès des bibliothèques publiques ouvertes à toustes est fondé sur l'accueil inconditionnel, qu'importe l'âge, le genre, la classe sociale, l'origine, … Pour essayer de réduire cet écart qui a été constaté grâce notamment aux nombreuses enquêtes sur les *Pratiques culturelles des Français*[14], a émergé le concept de démocratisation culturelle, créé par Jack Lang, ministre de la Culture de 1992 à 1993. Ces cultures, dans ce nouveau contexte d'ouverture aux cultures populaires moins normatives, sont passées de la marge au statut de culture reconnue. Ainsi, on observe une volonté de rendre la culture accessible pour tous en matière économique, intellectuel, d'intérêts, de genre et d'offre culturelle, afin que chacun·e puisse s'y reconnaître.

Le constat est donc le suivant : les classes sociales les plus dominées ont accès moins facilement à la culture que celles qui sont issues de classes moyennes ou supérieures. Pour essayer de comprendre ce phénomène, ce mémoire se fondera sur les analyses de Pierre Bourdieu qui démontrent que l'accès à la culture et aux études selon nos origines socio-économiques est très inégal. Dans *Les héritiers : les étudiants et la culture*[15], il met en évident le fait que l'amour de l'art n'est pas inné. On ne nait pas avec une propension à aimer l'art plus tard, mais que c'est bel et bien l'environnement autour de nous qui nous détermine dans une grande partie à l'apprécier ou non. Plus on le côtoie, plus on y est familiarisé, et plus on aura de probabilité de le côtoyer plus tard en tant qu'adulte. A l'inverse, l'absence de familiarité avec l'art fait décroitre la proportion de chance de s'y intéresser plus tard, sans l'annuler complètement et définitivement. En découle donc une séparation marquée entre les classes moyennes et supérieures qui côtoient les bibliothèques, avec les classes populaires que l'on retrouve beaucoup moins. Le sociologue définit d'ailleurs l'art de la manière suivante :

> une « forme de conflits de définition, au sens propre du terme : chacun vise à imposer les limites du champ les plus favorables à ses intérêts ou, ce qui revient au même, la définition des conditions d'appartenance véritable au champ [de l'art]. »[16].

[13] ZANCARINI-FOURNEL, Michelle. *« Les luttes et les rêves »: une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*. Paris, France : Zones, 2016. ISBN 978-2-35522-088-3.

[14] DONNAT, Olivier et COGNEAU, Denis. *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*. Paris, France : la Découverte : la Documentation française, 1990. ISBN 978-2-7071-1914-8.

[15] BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude. *Les héritiers: les étudiants et la culture*. Paris, France : Les Éditions de minuit, 1964. ISBN 978-2-7073-0081-2. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/La-culture-des-individus--9782707149282?lang=fr.

[16] BOURDIEU, Pierre. *Les règles de l'art: genèse et structure du champ littéraire*. Paris, France : Éditions du Seuil, 1998. ISBN 978-2-02-034975-8.

(cc) BY-NC-ND

Ainsi y retrouve-t-on cette exclusion, les bibliothèques pouvant être perçues comme des lieux socialement exclusifs en raison de leur image historique de « temples du savoir », longtemps réservés aux élites instruites (*cf. Annexe 4.1*). Cette représentation perdure aujourd'hui et peut donner l'impression que la bibliothèque s'adresse surtout aux personnes cultivées, diplômées ou ayant déjà un intérêt prononcé pour la lecture. Cette image constitue une forme de violence symbolique, au sens de Bourdieu[17], car elle peut décourager les personnes issues des classes populaires de fréquenter ces lieux. De plus, les collections des bibliothèques étant souvent perçues comme représentatives de la culture dominante, les personnes dont les pratiques, références et habitudes culturelles relèvent davantage de la culture populaire peuvent ne pas s'y reconnaître. Elles peuvent alors considérer la bibliothèque comme un espace qui ne leur est pas destiné, renforçant ainsi leur éloignement de ces lieux : « Toutes les cultures (désignée comme sous cultures) [se définissent] par leur distance à la culture dominante »[18]. Ce sentiment peut également être créé par des facteurs comme l'accueil physique, la signalétique, le mobilier... C'est la violence légitime, théorisée par Max Weber dans *Le savant et le politique*[19] : c'est une violence qui est imposée aux citoyennes sans qu'iels aient les moyens de s'en défendre puisqu'elle est légitimée par le pouvoir, qui participe à cette violence des classes dominantes dont il fait partie. Il valide les valeurs subjectives portées par ces classes contre celles des classes populaires et dominées qu'il aura plus tendance à stigmatiser. À l'opposé se trouvent les violences illégitimes, celles que l'on considère être comme un défi de l'autorité et des institutions, surtout lorsque ces violences sont dirigées contre elles.

Denis Merklen parle alors de la « politicité » des classes populaires[20], c'est-à-dire leur manière d'exprimer leurs revendications et leurs conflits avec les institutions. Les incendies peuvent devenir une forme d'action collective et de contestation face au sentiment d'abandon de l'État. La bibliothèque, comme la police ou les services sociaux, peut alors être perçue comme un symbole de l'État et de son intervention dans des quartiers dans lesquels les besoins essentiels restent insuffisamment pris en charge. Ces violences s'inscrivent ainsi dans un contexte de domination, d'exclusion et de conflits sociaux, qui freine la construction d'une véritable citoyenneté et alimente le sentiment de rejet des institutions.

Ces classes sociales populaires ne sont cependant pas dépourvues de toute culture. On entend par culture populaire :

> « La langue anglaise permet en effet de distinguer entre la culture qui se réclame explicitement du peuple (*folk culture*) et celle qui est, plus simplement, massifiée, répandue et accessible (*popular culture*). En français, en revanche, le mot « populaire », polysémique, semble toujours renvoyer simultanément à ces deux dimensions.

[17] BOURDIEU, Pierre Auteur, ACCARDO, Alain, BALAZS, Gabrielle, et al. *La misère du monde*. Paris, France : Éditions Points, 2015. ISBN 978-2-7578-5152-4.

[18] BOURDIEU, Pierre et THOMPSON, John Brookshire Préfacier. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, France : Points, 2014. ISBN 978-2-7578-4203-4.

[19] WEBER, Max, FREUND, Julien et ARON, Raymond Préfacier. *Le savant et le politique*. Paris, France : Union générale d'éditions, 1963. ISBN 978-2-264-00209-9.

[20] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

(cc) BY-NC-ND

> Par conséquent, ce terme est utilisé différemment au sein de disciplines diverses. »[21].

On entendra donc par « non-culture populaire », non pas une absence de culture, mais plutôt ce qui ne correspond pas aux normes culturelles, notamment les cultures dominantes, majoritairement représentées dans les bibliothèques. « L'expression de “culture populaire” est une de ces formules qui entretient plus de confusion qu'elle n'éclaire l'objet qu'elle prétend désigner. Tous les mots font difficulté, celui de culture évidemment, mais surtout celui de peuple, de populaire »[22].

Pour contrer ces dynamiques, dont l'Etat est conscient (étant donné les enquêtes sur les *Pratiques culturelles des Français* qu'il dirige), il a institutionnalisé les bibliothèques, c'est-à-dire qu'il les reconnait en tant qu'entité, qu'il les finance et qu'il les dirige. Cela permet donc de les pérenniser, puisque *a priori*, les budgets ne peuvent pas être entièrement coupés d'une année à l'autre sans procédure. En démocratie, ils sont débattus et défendus par certains lorsque d'autres veulent les réduire. Les bibliothèques existent sans logique de rentabilité, mais pour l'intérêt général. En conséquence, ces institutions sont dépendantes des financements étatiques qu'elles reçoivent et doivent en respecter les règles, qui peuvent être empreintes des normes dominantes.

ETAT DE L'ART

Je présenterai d'abord la distance culturelle que les bibliothèques peuvent exercer et la violence symbolique que cela produit. J'étudierai ensuite l'une des sources de ce premier problème : l'institutionnalisation et la normalisation qu'induit le système de lecture publique. Enfin, je m'appliquerai à décrire les conditions sociales, médiations et stratégies territoriales qui sont mises en place et qui pourraient l'être pour améliorer la situation.

Je pars du postulat déterministe qui indique que chaque individu hérite de caractéristiques liées à son apprentissage qui est influencé par ce qu'il se trouve autour d'ellui. Pierre Bourdieu décrit notamment ce phénomène dans *La distinction : critique sociale du jugement*[23] en analysant la distribution de capital culturel et social par la famille qui contribue à la reproduction des hiérarchies sociales. C'est par cette hiérarchie qu'on se distingue ou qu'on se conforme aux normes qui sous-tendent les différentes classes. Il reprend également cette théorie avec Jean Clause Passeron dans *Les héritiers : les étudiants et la culture*[24] pour illustrer le rapport des différentes classes sociales à la culture et les reproductions des inégalités du système social au détriment des classes inférieures. La culture des élèves de classes sociales

[21] DJAVADZADEH, Keivan et RABOUD, Pierre. Introduction - Le populaire est-il soluble dans les industries culturelles ?:Courants dominants et contraires des cultures populaires. *Raisons politiques* [en ligne]. Presses de Sciences Po, Juin 2016, Vol. 62, nº 2, p. 5-20. DOI 10.3917/rai.062.0005.

[22] OGILVIE, Bertrand. De l'intérêt d'évoquer le peuple pour parler de culture. *Vacarme* [en ligne]. Association Vacarme, 2001, Vol. 17, nº 4, p. 59-60. DOI 10.3917/vaca.017.0059.

[23] BOURDIEU, Pierre. *La distinction: critique sociale du jugement*. Paris, France : Les Éditions de minuit, 1979. ISBN 978-2-7073-0275-5.

[24] BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude. *Les héritiers: les étudiants et la culture*. Paris, France : Les Éditions de minuit, 1964. ISBN 978-2-7073-0081-2. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/La-culture-des-individus--9782707149282?lang=fr.

(cc) BY-NC-ND

élevées est plus favorisée que celle des élèves de classes sociales plus basses. Cela favorise l'entre-soi de classes et perpétue des dynamiques qui poussent les mieux loti·es (en matière de culture légitime) vers le haut, et à l'inverse, les moins bien loti·es vers le bas. S'iels veulent dès lors s'en sortir, « l'acquisition de la culture scolaire nécessite une véritable acculturation »[25] à cette culture reconnue et valorisée. Pour Bernard Lahire cependant, dans *La culture des individus : Dissonances culturelles et distinction de soi*[26], la culture provient de plusieurs socialisations issues des différents cercles dans lesquels on évolue (famille, amis, travail, médias …) et que l'on met en avant les différentes préférences culturelles en fonction du contexte dans lequel on est. C'est-à-dire que l'on peut voir une culture légitime qui côtoie, chez la même personne, une culture populaire. Se pose alors la question de savoir quelles cultures sont les plus représentées en bibliothèque.

Ainsi, constatant cet écart entre les classes populaires et les bibliothèques, plusieurs auteur·ices ont étudié les « non-publics » en bibliothèques. Cristina Ion dans son article *La bibliothèque publique peut-elle mourir*[27] explique que les bibliothèques municipales touchent principalement les classes moyennes et les publics déjà proches de la culture écrite. Cela limite la portée de la démocratisation culturelle et des tentatives de la bibliothèque de se rendre accessible à d'autres catégories sociales moins proches d'elle. C'est ce que souligne également Cécile Barth-Rabot dans *La démocratisation culturelle par les bibliothèques*[28] en questionnant ce qu'elle nomme le « mythe de la démocratisation culturelle ». Elle expose la réalité des inégalités des pratiques qui persistent, l'accès matériel insuffisant, la légitimité culturelle différenciée … Les inégalités de rapports à la culture restent trop vastes eu égard aux moyens dont disposent les bibliothèques pour essayer de les résorber. Rime Touil insiste, dans son mémoire *Les bibliothèques, des vecteurs d'inégalités ?* [29], sur le caractère circulaire qui entraine un certain entre-soi de classes moyennes au sein des bibliothèques. En effet, la sociologie des personnes qui travaillent en bibliothèque est une sociologie de classe moyenne supérieure, et qui n'aide pas à la venue d'autres classes sociales, notamment celles qui sont plus basses. A l'inverse, Christophe Evans relativise cette idée de non-présence des classes populaires dans les bibliothèques dans son ouvrage *Les publics populaires*[30]. D'après son expérience à la Bibliothèque Publique d'Information et les nombreuses études sur le sujet qui y ont été menées, il montre qu'il convient de dépasser la vision déficitaire du rapport des classes populaires aux bibliothèques. Les publics populaires ont des pratiques culturelles, qui ne correspondent pas aux normes dominantes, mais qui utilisent la bibliothèque de bien d'autres manières. Selon lui, les politiques culturelles surestiment les demandes empêchées.

---

[25] Ibid, p. 22.

[26] LAHIRE, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. [S. l.] : La Découverte, 2006. [Consulté le 5 mars 2026]. ISBN 978-2-7071-4928-2. DOI 10.3917/dec.lahir.2006.02.

[27] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

[28] RABOT, Cécile. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? Dans : *Politiques de la culture* [en ligne]. 2 juin 2014. [Consulté le 31 mars 2025]. DOI 10.58079/mr9o.

[29] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[30] EVANS, Christophe. Les publics populaires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2014, nº 1, p. 106.

(cc) BY-NC-ND

Cette distance peut cependant être perçue ou vécue comme une violence symbolique. Dans la lignée de Bourdieu, René Barbier dans son ouvrage *Violence symbolique et pédagogie institutionnelle*[31] illustre la norme culturelle dominante qui s'exerce au travers des institutions. Elles pèsent parfois inconsciemment sur l'esprit des non-usager·es des bibliothèques. On parle alors d'exclusion symbolique. Les normes qui y sont induites relèvent d'une intériorisation qui n'est pas dans les codes des classes qui n'ont pas l'habitude de les pratiquer. Cécile Barth-Rabot dans son article *Se dire non-lecteur*[32] présente les normes culturelles vécues comme un jugement social par rapport à la lecture, sujet très lié à la perception des bibliothèques. L'exclusion provient alors parfois d'une peur, de la projection du jugement des autres, et de la peur des normes qui pèsent dans de tels endroits symboliques. Elles peuvent mener à une auto-exclusion de la part des classes populaires. Ces pratiques s'inscrivent également dans des trajectoires biographiques qui façonnent le rapport aux bibliothèques, en favorisant ou non leur fréquentation et son inscription dans les habitudes comme nous renseigne Michel Peroni dans *Histoire de lire : lecture et parcours biographique*[33].

Cette origine de classe sociale entre alors par moment en conflit avec l'institution même qui dirige les bibliothèques, par des tensions accumulées entre le pouvoir politique et les citoyen·nes. La normalisation qui découle de la figure publique étatique, renvoyant une image de droiture et de ce qu'il y a de bon offert par le service public, peut faire violence.

Les bibliothèques produisent des visions normatives de ce qu'est un bon public, et donc sans le dire, par effet de contraste, désigne également le mauvais public. Cela peut être mis en parallèle du « non-public » construit en opposition avec le public selon Joëlle le Marec[34] dans l'ouvrage *Le non-public : les arts en réception. Tome 1*. Les institutions culturelles ont construit cette figure comme un problème public en y englobant le public potentiel et les autres en tant que problème public. Fut un temps où l'on ne considérait ni les bandes dessinées ni les mangas comme de la lecture acceptable par exemple, et ils n'avaient pas leur place en bibliothèque publique. Anne-Marie Bertrand dans le chapitre « Le peuple, le non-public et le bon public »[35], analyse les rapports de production de domination et de violence symbolique dans les bibliothèques. Elle étudie la catégorisation du « bon public », des lecteur·ices cultivé·es et autonomes contre le « non-public », qui est bien souvent un public populaire perçu comme déficitaire, en manque de « bonne » culture présente dans les bibliothèques.

L'absence des publics populaires s'explique en partie par une construction de cette symbolique forte : ils sont pensés comme « manquants » ou inadéquats à la

---

[31] BARBIER, René. *Violence symbolique et pédagogie institutionnelle* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1974. [Consulté le 13 mai 2025]. DOI 10.3406/homso.1974.1868.

[32] BARTH-RABOT, Cécile. Chapitre 5. Se dire non-lecteur/non-lectrice. *Collection U*. Armand Colin, Décembre 2023, p. 113-134.

[33] PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732.

[34] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

[35] BERTRAND, Anne-Marie. 7. Le peuple, le non-public et le bon public : Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. Dans : DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul, *Le(s) public(s) de la culture*. Vol. 1 et 2 [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 139-153. [Consulté le 16 février 2025]. ISBN 9782724609212. DOI 10.3917/scpo.donna.2003.01.0139.

(cc) BY-NC-ND

norme culturelle dominante qu'on trouve dans ces établissements. Cela peut s'expliquer par l'histoire des bibliothèques, qui, comme le montre Hind Bouchareb dans l'ouvrage d'Agnès Sandras *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*[36]. L'ouvrage retrace le passage des bibliothèques populaires du XIX^{e} siècle à la lecture publique institutionnelle d'aujourd'hui. Les bibliothèques populaires étaient ancrées dans les milieux ouvriers lorsqu'elles étaient gérées par l'Eglise et des associations militant pour la lecture publique. L'institutionnalisation a ensuite professionnalisé et légitimé l'offre auprès d'une grande partie de la population, mais cela a eu pour effet d'éloigner certains publics populaires. La modernisation, l'affirmation et la légitimation des bibliothèques dans le paysage français a paradoxalement produit une distance sociale. L'absence des publics populaires s'inscrit donc dans une logique institutionnelle qui privilégie un modèle culturel légitime. Cela s'opère au détriment d'autres cultures qui ne veulent pas ou ne parviennent pas à s'inscrire dans ce champ comme le démontre Claudine Belayche dans le bulletin de la BBF *L'institutionnalisation de la lecture publique*[37]. Selon Daniel Mandon, dans ses ouvrages *Culture et changement social : approche anthropologique*[38] et *Les barbelés de la culture : Saint-Étienne, une ville ouvrière*[39], les milieux ouvriers peuvent percevoir de manière très étrangère à leur monde de références les institutions culturelles, créant une distance durable avec elles pour s'en préserver. Cela s'ajoute à un impensé bien présent vis-à-vis des catégories sociales populaires : celui qui voudrait qu'elles se tiennent mal en bibliothèque, que l'on peut mettre en parallèle avec la problématique des adolescents que les bibliothécaires disent vouloir attirer, mais les réprimandent lors d'attitudes jugées inadaptées. C'est une situation que Denis Merklen analyse dans *Pourquoi brûle-t-on les bibliothèques*[40], opposant la volonté de la venue des jeunes de banlieue au rejet de leur comportement que l'on juge inadéquat.

Ainsi observe-t-on une fragilisation de la bibliothèque due aux mutations culturelles et sociales, par une fragmentation des cultures et des intérêts de chacun·e. La bibliothèque ne parvient pas à toucher toutes les populations du fait de son modèle culturel hérité de la culture de la lecture légitime notamment comme le souligne Cristina Ion dans son article *La bibliothèque publique peut-elle mourir*[41]. Selon elle, la bibliothèque ne parvient plus à s'adapter aux pratiques culturelles contemporaines. Elle risque alors la marginalisation si elle n'arrive pas à tisser de nouveau un lien avec la population, notamment avec celle éloignée de l'institution. L'inadéquation entre l'offre institutionnelle et la transformation des pratiques culturelles explique l'éloignement des classes populaires des bibliothèques. La mission initiale de démocratisation culturelle se voit affaiblie, quand certain·es en

[36] BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488.

[37] BELAYCHE, Claudine. L'institutionnalisation de la lecture publique. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2005, n° 2, p. 59.

[38] MANDON, Daniel. *Culture et changement social: approche anthropologique*. Lyon, France : Chronique sociale, 1990. ISBN 978-2-85008-133-0.

[39] MANDON, Daniel. *Les barbelés de la culture: Saint-Étienne, une ville ouvrière*. 2 éd. revue et Augmentée. Lyon, France : Fédérop, 1976.

[40] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[41] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

(cc) BY-NC-ND

viennent à constater son échec politique, comme dans les travaux de Jean Caune et David Lescot dans leur publication *La démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle ?*[42]. Les institutions culturelles publiques peuvent alors progressivement se détourner des classes populaires malgré leur mission initiale de démocratisation.

On observe un éclectisme croissant dans les pratiques culturelles, relevées dans les diverses analyses d'Olivier Donnat, particulièrement dans l'évolution de ses ouvrages de 1997 à 2008 *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Éléments de synthèse 1997-2008*[43]. Cela renforce les inégalités sociales d'accès à la culture, cependant sans empêcher certains publics précaires de se rendre à la bibliothèque et d'y trouver un endroit de repos, un lieu où passer la journée gratuitement. C'est ce que soulignent les chercheur·euses Camille Giorgetti et Serge Paugam dans leur ouvrage *Des pauvres à la bibliothèque*[44]. Les observations qu'iels ont faites à la BPI nuance l'absence des catégories sociales populaires dans les bibliothèques, puisqu'un grand nombre de personnes SDF fréquentent l'institution. La bibliothèque constitue donc un espace ambivalent entre un espace d'inclusion et de normalisation.

Cela permet d'interroger les conditions sociales de médiation et les stratégies territoriales mises en place pour tenter de pallier ces questions d'inégalités d'accès, depuis les débuts de la démocratisation culturelle jusqu'à aujourd'hui. Qu'est-ce qui a été mis en place jusque-là ? Quelles ont été les évolutions ? Et que pouvons-nous imaginer pour la suite ?

Les conditions sociales qui sont établies au sein même de la bibliothèque jouent beaucoup dans le fait d'y rester. Mais pour Michel de Certeau dans *La Culture au pluriel*[45], les individus ne se réapproprient pas ces espaces par les pratiques qu'on y distille, mais bien par les pratiques inventives que les individus façonnent par elleux-mêmes. Ces dernières échappent aux institutions culturelles et c'est selon cette seule condition que les étrangers à cette institutionnalisation peuvent y trouver leur compte. C'est une autre forme de relation à la culture qui y est développée par leur présence en ces lieux culturels. Les « non-publics » analysés par Pessin et Ancel[46] ne sont pas tout le temps absents des institutions culturelles et certaines de leurs pratiques ne sont pas toujours reconnues par l'institution en son sein-même.

Les conditions sociales de chacun·es conduisent en bibliothèque ou en éloignent. Comme le dit Michel Peroni dans *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*[47] les événements et les conditions d'existence amènent un jour

---

[42] CAUNE, Jean et LESCOT, David. *La démocratisation culturelle: une médiation à bout de souffle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2006. ISBN 978-2-7061-1340-6.

[43] DONNAT, Olivier. Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Éléments de synthèse 1997-2008. Dans : *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Éléments de synthèse 1997-2008* [en ligne]. Paris : Département des études, de la prospective et des statistiques, 2009. [Consulté le 7 mars 2026]. ISBN 978-2-11-139892-4. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/deps/269.

[44] PAUGAM, Serge et GIORGETTI, Camila. *Des pauvres à la bibliothèque : Enquête au Centre Pompidou*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2013. [Consulté le 9 mars 2026]. ISBN 978-2-84246-174-4. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/966.

[45] CERTEAU, Michel de. *La Culture au pluriel*. Paris, France : Union générale d'éditions, 1974.

[46] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

[47] PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732.

(cc) BY-NC-ND

éventuellement les personnes qui ne lisaient pas à lire ; il en va de même avec la bibliothèque. Selon Marina Roselli dans le bulletin *La bibliothèque dans les quartiers défavorisés* [48], les usager·es populaires utilisent parfois la bibliothèque pour des raisons, qui n'étaient pas forcément celle d'avoir accès à la culture. S'établit tout de même un processus d'acculturation par le fait que les gens côtoient la bibliothèque en quartier populaire, même si les usages en sont détournés. Les médiations qui y sont mises en place ont alors un rôle très fort à jouer dans l'habitude que prennent ces populations à fréquenter la bibliothèque comme le soulignent Caune et Lescot[49] : la démocratisation culturelle fondée sur la culture légitime n'est plus viable, vient ensuite le temps de la médiation fondée sur les intérêts des usager·es. Et lorsque la bibliothèque est trop éloignée de la population, à la fois géographiquement et symboliquement, c'est à elle, si elle veut que les gens viennent, de faire l'effort de se rapprocher d'elleux. Dominique Layat dans *Le livre contre l'exclusion : lecture et bibliothèque de rue à Besançon*[50] explique que l'enjeu se situe avec le fait de rompre avec le cadre institutionnel en sortant de la bibliothèque en allant vers les publics exclus. Cela permet de recréer du lien autour du livre et de la culture en général en dehors des murs de la bibliothèque, qui font parfois office de frontière comme le signale Denis Merklen dans *Pourquoi brûle-t-on les bibliothèques ?*[51]. L'éloignement se réduit et permet le contact, dans l'espoir d'acculturer la population aux différentes cultures représentées dans les bibliothèques, mais encore faut-il qu'iels puissent s'y sentir représenté·es.

Ainsi la bibliothèque de demain doit-elle devenir un lieu ouvert et multifonctionnel, un lieu de représentativité et de démocratie pour s'adapter à la diversité des publics et de leurs usages ? La bibliothèque aujourd'hui est porteuse d'une culture valorisante, vue comme un tout cohérent et hiérarchisé, tandis que la culture populaire est perçue comme un système de valeur qui leur est propre en restant dominé. Si la bibliothèque s'adresse directement à cette culture en la reconnaissant, en la représentant de la meilleure façon qui soit, il est probable que davantage de gens de classes populaires s'y rendent. Ainsi explique Claude Poissenot dans « Penser le public sans la lecture » : « Dissocier fréquentation de la bibliothèque et rapport à la lecture, explorer les modes de fréquentation détachés de la lecture, c'est se donner les moyens de penser plus largement le public, mais également le non-public des bibliothèques. »[52]. Cela permettrait alors d'envisager la bibliothèque comme un lieu de mémoire française, du fait de leur rôle de conservation et valorisation du patrimoine, qui pourrait cependant être moins élitiste et moins marqué par une conception monoculturelle de la mémoire. Le rôle social que portent les bibliothèques est primordial. Elles peuvent agir contre les inégalités, l'absence n'est pas une fatalité, mais une question de stratégie sociale qu'il convient de traiter au mieux pour réduire les inégalités. Pour cela explique Fabrice Chambon dans *Le rôle social des bibliothèques. Quels terrains d'action et stratégies*

[48] ROSELLI, Mariangela. La bibliothèque dans les quartiers défavorisés. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. Janvier 2003, nº 3, p. 72.

[49] CAUNE, Jean et LESCOT, David. *La démocratisation culturelle: une médiation à bout de souffle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2006. ISBN 978-2-7061-1340-6.

[50] LAYAT, Dominique. *Le livre contre l'exclusion: lecture et bibliothèque de rue à Besançon*. Villeurbanne, France : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1995. ISBN 978-2-910227-06-7.

[51] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[52] POISSENOT, Claude. Penser le public des bibliothèques sans la lecture? *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Nancy, 2001, Vol. 47, nº 1. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/36300-penser-le-public-des-bibliotheques-sans-la-lecture.pdf.

(cc) BY-NC-ND

d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?[53] Il s'agit de développer des partenariats et d'adopter des stratégies territoriales adaptées aux publics. Cependant, Noë Richter dans ses analyses sur les bibliothèques populaires d'époque (au sens historique du terme) a démontré la volonté étatique d'amener l'instruction au peuple, de le convertir également à la « bonne lecture ». En effet, il écrit dans son ouvrage *Les médiateurs du livre*[54] : « Le non-lecteur et le mauvais lecteur seront nécessairement convertis en bon lecteur lorsque l'Etat aura créé des médiathèques publiques en nombre suffisant. », dans une vision assez paternaliste de l'instruction et de la lecture publique, ce qui pose certaines questions éthiques.

L'ensemble de ces travaux montre ainsi que l'absence relative des publics populaires dans les bibliothèques municipales ne s'explique pas uniquement par le désintérêt pour la lecture et la culture en général, mais s'illustre par une combinaison de facteurs entre inégalités de capital culturel et normes culturelles institutionnelles. Cela influe sur la présence des gens au capital culturel déjà assez élevé en bibliothèque et donc par la distance symbolique entre institutions et milieux populaires. Cela se révèle aussi par les transformations des pratiques culturelles et les médiations insuffisantes qui n'ont pas réussi à suivre la cadence.

PROBLEMATISATION

Demandons-nous pourquoi les classes populaires ne veulent / ne peuvent pas venir en bibliothèque : est-ce un désintérêt total pour la culture qui y est proposée ? Ce désintérêt est-il motivé par l'ignorance de ce qu'iels pourraient y trouver et de ce que la bibliothèque pourrait leur apporter, ou bien par une réelle indifférence ? Dans ce dernier cas, quel intérêt de vouloir les faire venir à tout prix en bibliothèque comme s'échinent à le faire les bibliothécaires dans leur grande croisade pour faire venir tout le monde à la bibliothèque ? N'est-ce pas là une perte de temps pour les professionnel·les, voire un certain paternalisme envers ces classes en leur dictant ce qui est bon pour elles ? Admettons d'une part qu'à la question peut-on parler à tout le monde en bibliothèque, la réponse soit non, et ensuite que ces non-publics n'aillent pas en bibliothèque par volonté et s'en portent bien : doit-on intervenir pour les faire changer d'avis ? Si tel est le cas, quel dispositif leur reste-t-il pour trouver leur « bonheur » culturel ? Doit-il être institutionnel avec tous les problèmes que cela peut soulever ? Doit-il être créé par d'autres, et si oui, par qui ? Qu'en est-il du droit culturel, comment s'assurer qu'il est fonctionnel lorsque les gens ne veulent pas en bénéficier ? Ces questions se posent notamment selon le prisme éthique et intellectuel et non économique, champ qui interrogerait la logique de marché pour les exclu·es de la culture.

La bibliothèque publique institutionnalisée représente des biais de domination incarnés par l'Etat et par la culture légitime, qui empêchent les classes populaires d'entrer dans les bibliothèques, alors même qu'elles se veulent accessibles à tous. On trouve l'un des paradoxes de l'institutionnalisation : elle permet d'assurer la

[53] CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 1 janvier 2010. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf.

[54] RICHTER, Noë. *Les médiateurs du livre:* Bernay (Eure), France : Société d'histoire de la lecture, 2002. ISBN 978-2-85452-251-8.

(cc) BY-NC-ND

pérennité de l'accès à la culture pour le plus grand nombre, sans réussir à toucher tout le monde. Celleux qu'elle n'arrive pas à toucher sont alors celleux qui sont bien souvent exclu·es des bibliothèques. Cela correspond également aux plus marginalisées de la société : les banlieues, les primo-arrivant·es, les SDF, … Cela soulève la question suivante : Comment peut-on la changer de l'intérieur lorsque l'on fait partie d'un système fort qui la justifie et que rejettent ces classes ? La démocratisation culturelle apparue au siècle précédent et la bibliothèque pour toustes, dont les bibliothèques populaires pourraient bien être les ancêtres, n'auraient donc en réalité jamais réussi à être impulsées puisque le plus grand non-public demeure le même : les classes populaires.

Ainsi, que vaudrait-il mieux : ne pas se soucier des classes populaires qui ne viennent pas, ou du moins des gens qui disent être indifférent·es à l'offre culturelle publique des bibliothèques ou bien vouloir changer l'institution de l'intérieur et essayer de la réformer pour que ce service public ne soit plus uniquement l'apanage de certaines catégories sociales, mais que les bibliothèques réussissent réellement à toucher toustes les citoyen·nes ? Cette dernière idée entraînerait certainement des conséquences positives sur cet enjeu de fracture sociale.

Dans quelle mesure les bibliothèques publiques parviennent-elles à répondre aux attentes des classes populaires et quels facteurs expliquent leur fréquentation ou leur éloignement ? Pour répondre à cette interrogation qui découle des paragraphes précédents, j'organiserai ma réflexion de la manière suivante. J'aborderai tout d'abord le point de vue des personnes concernées, l'avis des classes populaires à l'épreuve de la volonté d'aller en bibliothèque. Je me poserai ensuite la question suivante : la bibliothèque telle qu'elle existe est-elle condamnée à ne s'adresser qu'à une partie de la population ? Je traiterai ensuite le point de vue de l'institution et la nécessité de la réformer cette dernière de l'intérieur.

METHODOLOGIE

Le sujet que j'ai voulu aborder se distingue par son approche sociologique. J'ai ainsi donné la parole à des membres de classes populaires qui ne sont jamais allé·es en bibliothèque afin de recueillir leurs témoignages, leurs *a priori* sur ce lieu. Je leur ai demandé s'iels désirent disposer d'un endroit comme la bibliothèque pour avoir accès à la culture. L'idée étaient qu'iels me dépeignent la bibliothèque idéale à leurs yeux pour qu'iels puissent s'y sentir à l'aise. J'ai fondé mes critères pour déterminer la classe sociale sur une autodétermination de leur part : iels sont plus aptes elleux-mêmes à déterminer à quelle classe iels appartiennent. Ensuite, par une seconde analyse de ma part, selon leurs origines socio-économiques ainsi que leur situation actuelle. J'ai demandé également à des membres de classes populaires qui étaient réticent·es à aller en bibliothèque, mais qui se sont finalement laissé·es convaincre ou entrainer pour une quelconque raison, afin d'avoir leur avis sur la question : qu'est-ce qui leur faisait peur, pourquoi n'y étaient-iels jamais allé·es, et pourquoi ont-iels changé d'avis sur la question, s'iels l'envisagent autrement depuis qu'iels y viennent ? Cela a permis d'avoir le point de vue d'anciennes personnes réticentes et de voir si, selon elleux, leurs craintes étaient fondées. Une part des entretiens a également été menée avec des transclasses, qui ont comparé l'évolution de leur rapport aux bibliothèques entre leurs différentes étapes de vie.

Enfin, j'ai recueilli les propos des professionnels des bibliothèques : ont-iels le sentiment de toucher davantage certaines populations que d'autres, notamment

(cc) BY-NC-ND

celles issues des quartiers défavorisés peuplés en majorité par des gens de classes populaires. J'ai interrogé des institutionnels cadres des bibliothèques municipales, chercheur·euses en bibliothéconomie et également des militant·es de la lecture publique pour étudier les liens qui peuvent être établis entre l'institution et les non-publics. J'aurais aimé interroger également des élu·es, mais je n'en ai pas eu le temps.

J'ai confronté les trois points de vue et les ai mis en perspective. Cela m'a aidé à comprendre et à mieux appréhender la venue ou la non-venue des personnes de classes populaires depuis l'intérieur de l'institution. J'ai mené une vingtaine d'entretiens, dont un tiers avec des figures institutionnelles et décisionnaires, mais aussi médiatrices. Cela m'a permis de laisser une plus grande place à la parole des personnes directement concernées par la question (c'est-à-dire des personnes de classes populaires qui ne vont *a priori* pas en bibliothèque), dans le but de leur laisser un espace où s'exprimer. Leur parole a davantage été mise en avant puisqu'elle ne l'est que trop peu dans d'autres espaces, notamment celui des bibliothèques.

Les entretiens ont été rédigés et menés dans l'ordre suivant : d'abord ceux avec les personnes appartenant aux classes populaires, puis ceux avec les figures institutionnelles et médiatrices. J'ai voulu que mon regard ne soit pas biaisé par les discours institutionnels. Le fait d'interroger des institutionnels au préalable aurait pu influencer la recherche et mon regard sur la parole des personnes concernées. Le fait que ce mémoire se fasse dans le cadre de mon cursus à l'Enssib n'est pas neutre non plus ; j'en suis conscient. J'ai souhaité que les personnes populaires de cette enquête aient plus d'espace que les personnes à haute responsabilité, puisqu'il me semble d'utilité publique de construire des espaces qui conviennent aux gens qui les utilisent en premier lieu. Cependant, j'ai gardé en tête l'analyse de Claude Grignon et de Jean-Claude Passeron dans *Le Savant et le Populaire : Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*[55] : éviter les deux biais fréquents lors de l'analyse des classes populaires – le misérabilisme qui voit les classes populaires uniquement comme dominées, pauvres et privées de culture et le populisme qui à l'inverse présente sa culture comme pure et supérieure à celle des élites, idéalisant sa place. Cela aurait empêché d'observer les réelles inégalités qui sous-tendent l'accès aux bibliothèques et qui pèsent sur les pratiques culturelles populaires en lien avec celles-ci. J'ai étudié leur autonomie relative tout en analysant la domination sociale et la créativité populaire.

Nous soulignons que ces propos se veulent surtout et avant tout représentatifs de différentes postures, que nous utilisons à des fins de comparaison et à titre d'exemple. Cette étude s'appuie également sur de nombreuses lectures (une centaine) de natures diverses (recherche, table ronde, revue, billet de blog, enquêtes, podcasts …) et se veut essentiellement un apport théorique sur la question. Cela explique que nous ne nous soyons pas intéressés à un cas particulier mais ayons privilégié la multiplicité des exemples, en nous fondant sur des services et actions déjà proposés et menés en bibliothèque de lecture publique en France ainsi que sur les conclusions de nos entretiens. Nous ne nous sommes pas intéressés au cas des bibliothèques universitaires, confrontées, elles aussi, à ces mêmes problématiques

[55] GRIGNON, Claude et PASSERON, Jean-Claude. *Le savant et le populaire: misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. [Paris] Gallimard : EHESS Seuil, 1989. ISBN 978-2-02-011391-5.

(cc) BY-NC-ND

mais dont les réponses et les démarches adoptées nous paraissent nécessiter un mémoire à elles seules.

Ainsi, selon les analyses qui s'inscrivent dans la lignée marxiste matérialiste, comme les analyses wébériennes et bourdieusiennes, les dynamiques de domination s'appliquent à toutes situations de la vie quotidienne, aux interactions sociales que l'on mène constamment. Il n'est pas à négliger qu'un entretien peut avoir une dimension impressionnante et peut déséquilibrer la relation parasociale que l'on a avec la personne interrogée. Cela est d'autant plus flagrant dans le cadre d'un exercice aussi théorique et institutionnel que le mémoire de master 2. Cela pourra modifier la manière de répondre des gens avec qui je m'entretiendrai, voire modifier leurs réponses en elles-mêmes. En matière de culture, il s'agit surtout d'un sujet très prestigieux socialement, ainsi que celui de la lecture et des bibliothèques. Il est également important de noter qu'il est probable que certain·es personnes de classes populaires aient eu une réticence voire une défiance vis-à-vis de mon travail comme iels peuvent en avoir vis-à-vis des bibliothèques du fait que celles-ci soient des institutions. Le fait de s'adresser à un étudiant faisant partie d'une institution qui est celle de l'enseignement supérieur peut de la même façon rebuter. La position d'enquêteur que je tiens ici entre en confrontation avec le sujet même que j'entreprends de traiter, ainsi les résultats en seront peut-être biaisés.

PERTINENCE ET JUSTIFICATION DU SUJET

Les questions sociales des classes populaires m'interrogent et m'intéressent parce que je pense qu'en travaillant sur ce genre de sujet, nous pouvons essayer, en donnant la parole aux personnes concernées en premières lignes, de les visibiliser dans des travaux académiques comme le mémoire. Cela a pour but de rendre le monde un peu plus juste, un peu plus supportable pour celleux pour qui il n'est pas aisé tous les jours.

Tout cela s'adjoint à une culture familiale qui ne se réclame pas de classe populaire, mais qui en est foncièrement issue. Un événement m'a marqué et me conduit aujourd'hui à traiter ce sujet : j'ai eu l'occasion de jouer dans la salle Roger Planchon du Théâtre National Populaire de Villeurbanne trois soirs, suite une adaptation sur scène de la poésie de Pessoa. J'ai offert à mes grands-parents portugais·es des places gratuites, puisque c'était une occasion rêvée : leur petit-fils jouait sur scène une pièce issue de leur culture maternelle. Malgré la gratuité des tickets, la présence d'un membre de leur famille sur scène, ainsi que, ô grand dam, le nom de la grande institution du Théâtre National ***Populaire***, iels ne sont pas venu·es. Cela m'a grandement attristé, d'une part car l'amour qu'iels me portent n'a pas su vaincre la domination symbolique que représente le théâtre, d'autre part car je me suis dit que cela était triste de ne pas avoir accès à cet art qui me tient à cœur. De plus, héritier d'une lignée populaire, s'est progressivement éloigné d'elle et ne s'adresse plus qu'à un petit nombre. Marjorie Glas dans son livre *Quand l'art chasse le populaire* souligne la participation de l'institutionnalisation dans ce processus[56].

J'ai donc eu envie de me pencher sur ce sujet au travers du prisme des bibliothèques, puisque c'est le cursus que je suis actuellement et dont ce travail constitue l'aboutissement. Cela m'a permis de rassembler les diverses données et

[56] GLAS, Marjorie. *Quand l'art chasse le populaire: socio-histoire du théâtre public en France depuis 1945*. Marseille, France : Agone, 2023. ISBN 978-2-7489-0466-6.

(cc) BY-NC-ND

témoignages énumérées ci-dessus qui m'ont interrogées ces dernières années. Sur le sujet dramatique, on pourra se référer aux ouvrages de Marjorie Glas[57] ou encore de Geoffroy de Lagasnerie[58] qui plaident pour une réappropriation populaire de cet art spolié.

J'en viens finalement à mon point principal : mon but n'est pas de sauver les classes populaires. Si je le peux, et je l'espère, cette étude servira d'outil pour aider à cerner cette problématique de l'accessibilité. Se rendre en bibliothèque en étant issu de classe populaire, créer un lieu propre et partagé avec des livres, ou ne pas y aller du tout et se satisfaire d'une culture qui leur appartient et qui leur convient parfaitement. Elle sera également utile aux institutionnel·les, permettra de réfléchir aux actions mises en place et à celles à venir à établir pour accueillir mieux, et plus, tant que les gens le voudront bien.

[57] Ibid.

[58] LAGASNERIE, Geoffroy de. *L'art impossible*. Paris, France : Presses universitaires de France, 2020. ISBN 978-2-13-082546-3.

(cc) BY-NC-ND

LE POINT DE VUE DES CONCERNE·ES : LES CLASSES POPULAIRES A L'EPREUVE DE LA VOLONTE D'ALLER EN BIBLIOTHEQUE

Il me semble pertinent, pour étudier le rapport des personnes de classes populaires aux bibliothèques, d'aller en parler directement avec elles. Certain·es en sont issu·es et y sont demeuré·es, d'autres en sont issu·es et en sont des transfuges et enfin, d'autres n'en sont pas issu·es mais le sont devenu·es. Cela peut notamment correspondre à des sociologies de personnes transclasses[59] ascendantes ou descendantes. Celles-ci ont accédé à des sphères économico-sociales plus ou moins élevées par rapport au milieu où iels ont grandi, et qui côtoient les lieux relatifs à cette nouvelle place dans la société. Je tâcherai d'analyser les évolutions de leur rapport aux bibliothèques selon ces différentes positions de classes sociales ? J'essayerai de percevoir dans ces absences ou non de changement de classes sociales, les différentes manières d'appréhender la bibliothèque, ainsi que la manière dont on appréhende leur (non-)présence au sein de la bibliothèque.

DES FACTEURS NON FAVORABLES DANS LES CLASSES POPULAIRES

Matériellement déterminé pour les CSP-

Les conditions d'accès à la culture et aux bibliothèques plus précisément sont conditionnées à certains aspects matériellement déterminés des environnements dans lesquels cette classe se trouve. La première chose que l'on peut mentionner est d'abord les incohérences entre les horaires de travail et les horaires d'accès à la bibliothèque, auxquelles s'ajoute la fatigue d'un travail qui peut être physiquement dur. Ainsi, plutôt que de se tourner vers une activité qui nécessite de ressortir, certain·es préfèrent l'offre en *streaming* accessible depuis chez elleux. C'est ce que me confie Ethan, ouvrier dans une usine, qui ne ressort pas de chez lui après le travail. Il préfère directement jouer aux jeux vidéo. La lecture est considérée comme une activité annexe, lorsque l'on aura plus le temps de s'y consacrer, à la retraite ou en prison par exemple[60]. Le temps passé à la bibliothèque est certes gratuit, mais il est coûteux en matière de fatigue, de priorités de choses à faire dans sa vie selon l'énergie dont on dispose le soir en rentrant chez soi[61]. Cela nécessite des conditions matérielles et physiques : avoir du temps, pouvoir s'arrêter puis reprendre, revenir en arrière, lire avec lenteur et profondeur, comprendre, …[62] et celles-ci sont parfois difficilement réunissables. Maria-Pia me confie qu'elle a pu se rendre en

[59] Selon l'acception de JAQUET, Chantal. *Les transclasses ou la non-reproduction*. Paris, France : Presses universitaires de France, 2014. ISBN 978-2-13-063182-8.

[60] PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732.

[61] PASSERON, Jean-Claude. *Images en bibliothèque, images de bibliothèques* [en ligne]. 1 janvier 1982. [Consulté le 20 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-02-0069-001.

[62] EVANS, Christophe. Lecture et usages des médiathèques en France : un état des lieux sociologique. Dans : *Les bibliothèques dans la chaîne du livre* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 27-41. [Consulté le 7 octobre 2025]. DOI 10.3917/elec.paye.2004.01.0027.

(cc) BY-NC-ND

bibliothèque et lire des livres d'abord lorsqu'elle est allée à l'école, puis plus du tout lorsqu'elle travaillait, et de nouveau lorsqu'elle a été en arrêt maladie, car elle n'avait plus d'activité journalière.

Tout cela est lié, chez Bourdieu, à la notion d'habitus, qui renvoie à des dispositions acquises au fil de la socialisation et qui conduisent à adopter spontanément certains comportements face à des situations répétées. Ces dispositions sont notamment façonnées par notre environnement social, et en particulier par le cercle familial. Il reflète ainsi les traditions, la culture d'où l'on vient, les habitudes que l'on a prises au cours de nos vies, et influe donc sur nos décisions et nos choix. Une étude a démontré que les chances de prendre une carte de bibliothèque augmentait si un enfant avait été inscrit avant ses six ans, et que les chances diminuaient lorsque l'on s'inscrivait plus âgé[63]. Mais la relation avec la bibliothèque ne suffit pas à fréquenter les lieux par la suite. Encore faut-il réussir à faire le pont entre ses besoins et l'offre que représente la bibliothèque, entre la culture que l'on adopte à la maison et celle que propose la bibliothèque. Il suffit que la présence ait été captive, forcée par l'école par exemple, pour que le souvenir soit mauvais et ne donne pas envie d'y remettre les pieds. L'appréciation de ce genre d'activité doit alors venir d'une décorrélation de ce pourquoi la bibliothèque a été initialement conçue : un lieu de travail sérieux et lettré en lieu de divertissement aux médias pluriels, accueillant pour tous·tes[64] dans la tête des personnes concernées. Marielle, enseignante en élémentaire en quartier REP+, me raconte que la priorité des familles est d'abord de manger, et que la venue en bibliothèque est en réalité très loin de leur quotidien, la lecture et les loisirs sont superflus. Et à l'inverse, l'abandon peut également se profiler par l'absence d'envie des enfants de s'y rendre. Cela empêche les parents d'avoir un lien régulier avec le lieu puisqu'iels n'ont plus de raison de s'y rendre quotidiennement[65].

L'impression de domination culturelle joue alors son rôle dans l'absence d'envie de se rendre à la bibliothèque. Si cette dernière est perçue comme un endroit intellectuel uniquement, toutes les personnes qui pensent la lecture comme une contrainte, depuis l'obligation de lire, comme appris à l'école[66], il est peu probable qu'elles viennent en bibliothèque. On comprend ainsi l'inadaptation projetée à l'endroit de la bibliothèque, comme non pas une exclusion physique puisque l'entrée y est gratuite, mais bien comme un rejet symbolique. Cette mise à l'écart peut aussi provenir de la pression du groupe endogène, lorsque la caractéristique principale est de ne pas aimer lire. Ainsi s'impose le rejet de la lecture autant que le rejet de la bibliothèque comme refus de l'institution par sa non-utilisation[67]. Cellui qui se distingue par sa rupture avec cette doxa prend le risque de la moquerie à cause du décalage avec sa classe comme me le confie Renda lors d'un entretien. Elle travaillait à la bibliothèque du Bachut et des gens de son quartier se sont moqué

[63] BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, et al. Chapitre II. Les non-usagers. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 45-54. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.250.

[64] ROSELLI, Mariangela. La bibliothèque dans les quartiers défavorisés. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. Janvier 2003, n° 3, p. 72.

[65] POISSENOT, Claude. *Les raisons de l'absence* [en ligne]. 1 janvier 1993. [Consulté le 30 décembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-06-0015-002.

[66] Evans, *Lecture et usages des médiathèques en France*.

[67] BARTH-RABOT, Cécile. Chapitre 5. Se dire non-lecteur/non-lectrice. *Collection U*. Armand Colin, Décembre 2023, p. 113-134.

(cc) BY-NC-ND

d'elle en lui disant : « Mais qui fait encore ses devoirs à la bibliothèque ? ». Cela illustre bien le fait que sa présence n'était pas admise et qu'elle devait se justifier de cette utilisation studieuse de la bibliothèque, en tant qu'« intellectuelle ». La sensation de snobisme des moqueur·euses peut venir du fait que le capital culturel mis en avant n'est pas le capital dans lequel se reconnaissent les gens qui habitent dans les quartiers, alors que d'autres formes culturelles qui sont reconnues en leur sein sont moins valorisés dans la société[68]. C'est ce que m'a dit également Laura qui a grandi dans une famille dont le père était agriculteur et qui disait que les livres abrutissaient dans un rejet total de la lecture et de la bibliothèque. Cela va donc jusqu'à la méfiance vis-à-vis de ces lieux, et sert d'alibi pour éviter de fréquenter la bibliothèque et mettre la pression sur les gens qui sont autour de nous pour éviter qu'iels s'y rendent[69]. Elle est vue comme un endroit qui endort les consciences et la colère comme le montrent les entretiens dans l'ouvrage de Denis Merklen[70]. Marielle quant à elle se disait que ce n'était pas fait pour elle et qu'elle ne savait de toute façon pas où se trouvait la bibliothèque roannaise. Elle analyse cela par le fait qu'elle n'avait pas encore assez confiance en elle pour explorer des lieux inconnus et non validés par le milieu agricole et populaire au sein duquel elle a grandi.

Les impensés sociaux

Les impensés sociaux, ceux que l'on met derrière le livre, derrière la notion de lecture, derrière les bibliothèques et même ceux que l'on met derrière l'appellation « classe populaire » jouent un grand rôle dans les croyances limitantes qui empêchent la venue en bibliothèque.

Les classes populaires, qui regroupent des catégories sociales aux situations diverses, sont confrontées à des obstacles multiples dans leur accès aux bibliothèques. Or, lorsque ces différents facteurs de difficulté se cumulent, ils peuvent contribuer à une forme de marginalisation culturelle.[71]. Les immigrés qui ne lisent pas le français n'auront pas les mêmes difficultés qu'un SDF qui n'a pas accès à une douche. C'est encore une situation différente d'une personne qui a un handicap physique ou qui est enfermée en prison. L'éloignement est un facteur qui peut donc plus ou moins se calculer en fonction des différentes caractéristiques du public éloigné des bibliothèques.

L'une des hypothèses de l'éloignement habituel des bibliothèques est l'éloignement institutionnel. Certain·es sont surtout éloigné·es de l'institution publique que représente la bibliothèque[72]. Celle-ci est bien souvent liée au contexte

[68] Ibid.

[69] BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, et al. Chapitre II. Les non-usagers. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 45-54. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.250.

[70] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[71] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[72] BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, et al. Chapitre II. Les non-usagers. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 45-54. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.250.

(cc) BY-NC-ND

scolaire, à l'usage contraint du livre comme expliqué ci-dessus, et non pas à la lecture d'ouvrages, qui divertissent. Un mot d'ordre institutionnel : « il faut lire » au lieu de traîner dans la rue, plutôt que de jouer aux jeux vidéo, plutôt que de ne rien faire, lire pour s'instruire, développer son vocabulaire et son imaginaire, apprendre. Cela rentre en lien direct avec l'école et la lecture scolaire, rappelant les heures subies à lire sans en avoir envie, et les difficultés qui peuvent y être liées, dues aux différences d'égalité des chances dans l'enseignement.

Et cette lecture se résume bien souvent à la lecture du livre imprimé. L'image de l'exigence intellectuelle à laquelle l'activité d'aller à la bibliothèque renvoie, fait également partie des freins qui démotivent un certain nombre de s'y rendre. La bibliothèque reflète l'image du livre, de la lecture qui nécessite une attention intense et permanente. Nono, qui travaille en tant qu'agent de sécurité incendie de nuit au dépôt de la RATP, n'arrive pas à lire à cause de sa concentration (ou plutôt de son absence de), et préfère regarder des séries depuis son portable pendant son travail. Cela illustre non pas le fait que les personnes de classe populaires sont moins capables de se concentrer que les autres, mais que la concentration dépend en effet des conditions sociales, de la fatigue, du manque de temps, de l'absence d'un espace calme. Elle dépend aussi de la faible familiarité avec les livres que le sentiment d'illégitimité culturelle ne favorise pas[73]. Simone Weil le décrit dans son ouvrage *La Condition ouvrière*, raconant combien le travail aliénant lui ôte toute capacité à conserver de l'attention pour des loisirs hors de l'usine[74]. C'est bien le cas du travail de Nono. Antoine quant à lui, me dit qu'il lit beaucoup de choses qui l'intéressent mais uniquement sur ordinateur en format numérique. Il ne voit donc pas l'utilité de se rendre en bibliothèque puisqu'il a un blocage avec la lecture papier. L'impossibilité de lire de manière longue mène directement à l'idée qu'iels ne pourront pas trouver de quoi les intéresser en bibliothèque. Cela prouve l'association immédiate entre les longs livres papiers et la bibliothèque, et dénigrant toutes les autres formes de livres qui peuvent exister[75], ou toute autre forme de lecture beaucoup plus fragmentaire qui est majoritaire aujourd'hui avec l'essor du numérique.

Les classes populaires auront alors plus tendance à lire des journaux, des choses utiles et applicable au quotidien, à propos de leur travail, du jardinage, du numérique[76], comme témoignent Joaquim et Rosalina lorsque je m'entretiens avec elleux. Éboueur et gardienne d'immeuble, immigré·es portugais·es, iels lisent tous les jours, mais restreignent considérablement leur acception de la lecture. Rosalina se souvient en fin d'entretien qu'elle lit beaucoup de livres sur le jardin pour entretenir le jardin ouvrier qu'iels vont cultiver tous les jours. Joaquim lit les quotidiens, et beaucoup de livres d'histoire du Portugal. Mais iels lisent assez peu de fiction, ce qui leur fait dire que leur pratique de la lecture reste occasionnelle alors qu'elle est en réalité soutenue. Et c'est cette dernière qui est davantage mise en avant dans les bibliothèques municipales.

[73] PETIT, Michèle. *Éloge de la lecture: la construction de soi*. Paris, France : Belin, 2002. ISBN 978-2-7011-3242-6.

[74] WEIL, Simone et THÉVENON, Albertine Préfacier. *La condition ouvrière*. Paris, France : Gallimard, 1951.

[75] Evans, *Lecture et usages des médiathèques en France*.

[76] PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732.

(cc) BY-NC-ND

Cette idée très ancrée de lecture fictionnelle comme lecture considérée comme telle vient beaucoup de la construction de la lecture légitime de l'école par la littérature française et les classiques. Les élèves qui s'y adaptent et qui l'adoptent sont alors considéré·es comme bons élèves et bon lecteur·ices, tandis que celleux qui s'y opposent sont percu·es comme les mauvais lecteur·ices, celleux qui ne finiront jamais un classique, et qui n'iront probablement pas à la bibliothèque plus tard. La prescription scolaire construit une résistance face à ces modalités de lecture, ce qui ne veut pas dire que les personnes qui s'en écartent ne lisent pas pour autant. Antoine me raconte d'ailleurs que les seules fois où il s'est rendu à la bibliothèque enfant étaient les fois où ils empruntaient des livres qu'il devait lire pour l'école. La seule bibliothèque qu'il y avait dans le village portugais de Joaquim et Rosalina était un petit placard dans la classe de leur école. Les seules fois où Mira est allée à la bibliothèque de Morlaix, c'était avec sa classe. On peut également prendre pour exemple Nono, qui à la question de sa propre définition des institutions, cite les écoles.

Autant de facteurs impensés que :

> « l'architecture, souvent de beaux bâtiments où les vastes espaces et les "gestes architecturaux" en imposent ; l'aménagement et la décoration volontiers sobres (béton ciré, meubles minimalistes, affiches de films d'art et d'essais) qui les rapprochent de l'univers des musées ; le règlement intérieur qui impose le calme et le silence ; les amendes en cas de retard de retour des documents ; le jargon de la "médiathèque" ; le personnel majoritairement féminin, qui invite à des modes de comportements plus discrets et intériorisés que s'il était paritaire »[77]

peuvent mener à des situations d'auto-exclusion, alimentant le sentiment d'illégitimité pour franchir le pas des bibliothèques. Ethan a par exemple rencontré un certain nombre d'écueils avant d'oser rentrer dans le bâtiment lorsque je l'ai accompagné pour un entretien mouvant que j'ai réalisé avec lui : il n'osait pas aller en bibliothèque à cause du stress que le kiosque d'entrée lui procurait, la grandeur du bâtiment, l'impression de devoir payer, présenter sa carte d'identité, passer l'agent de sécurité, ….

La sous-représentation des milieux populaires n'aide pas à la venue. Les données quantitatives qui représentent leur venue ne sont pas nécessairement les plus fidèles comme l'analyse Christophe Evans, puisqu'en réalité, iels sont plus nombreux·ses que ce qui est enregistré en tant qu'inscrit à la bibliothèque. Certain·es l'utilisent en tant que séjourneur·euses[78], qui passent à la bibliothèque sans se signaler d'une quelconque manière. Cette absence de chiffre mène à une absence de valorisation de leur présence, puisqu'iels sont peu représenté·es dans les chiffres, donc dans les collections et dans la communication des bibliothèques. Cette analyse démontre également le fait qu'iels demandent moins aux bibliothécaires pour se

[77] GOULET, Vincent. «Les bibliothécaires sont-ils vecteurs d'inégalité ?». Dans : *Mediapart* [en ligne]. 23 juin 2017. [Consulté le 6 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://blogs.mediapart.fr/vincent-goulet/blog/230617/les-bibliothecaires-sont-ils-vecteurs-d-inegalite.

[78] EVANS, Christophe. Les publics populaires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2014, nº 1, p. 106.

(cc) BY-NC-ND

repérer dans les collections, qu'iels sont moins autonomes[79]. La logique, ne serait-ce que du classement, demande une certaine adhésion et connaissance de la construction du savoir qui est relative à la culture dans laquelle on se trouve. « S'approprier les classifications et classements de la bibliothèque publique, ranger des livres dans son espace domestique, c'est classer son propre capital culturel sur l'échelle hiérarchique des légitimités culturelles. »[80] analyse Nicole Robine, soutenue par Jean-Claude Passeron : « En matière de culture, la manière d'offrir est indissociable de l'objet offert. »[81]. Cela mène donc parfois au sentiment de ne pas se sentir à sa place, comme Nono qui me confie que le silence le mettait mal à l'aise, et qu'il finissait par s'endormir sur la table de la bibliothèque. Il se sentait illégitime vis-à-vis des autres usager·es qui étudiaient, se disait que ce n'était pas un endroit pour lui, mais pour les gens qui empruntent des livres et qui étudient sérieusement.

Pas de sentiment de représentation de leurs cultures en bibliothèque

Bien que le mot populaire regroupe aujourd'hui un ensemble très éclaté d'existences et de modes de vie divers, on retrouve certaines spécificités communes. On associe certains arts et médias au populaire, plus que d'autres comme les séries et la télé-réalité, ainsi que la radiophonie et la télévision[82]. Plus tard, ces médias dits populaires en sont venus à se qualifier comme culture de masse démocratisée, qui va au-delà de sa qualification populaire première. Cependant, cet éloignement symbolique du livre a été et est toujours présent dans les classes populaires. Le livre demeure au centre des bibliothèques avec les heures du conte, les rencontres littéraires …[83] Il reste des barrières symboliques, ethnocentriques et lettrées où demeurent des impensés vis-à-vis des publics et de leurs difficultés, notamment celle de l'appropriation matérielle et symbolique du livre. Cela a un effet d'exclusion : les bibliothèques ne peuvent pas toucher les faibles et non-lecteur·ices parce que le livre est en général ce que les gens ont en tête lorsque l'on parle *a fortiori* des bibliothèques et non de médiathèque. De nombreuses personnes lors de mes entretiens m'ont répondu de manière assez automatique à la question « qu'avez-vous trouvé dans votre médiathèque ? » « Des livres », et cela même sans être des lecteur·ices assidu·es. La difficulté relève alors pour elleux de choisir, d'avoir rapport planifié à la lecture, ce qui n'est pas inné, de combattre le désir de possession du livre, …[84]

---

[79] BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, et al. Chapitre II. Les non-usagers. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 45-54. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.250.

[80] ROBINE, Nicole. III. Le temps des médias et de la culture de tous:1974-1998. *Bibliothèques*. Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 65-88. ISBN 9782765407829.

[81] PASSERON, Jean-Claude. *Actes du* colloque *Lecture et bibliothèques publiques*. Lille : Office régional du Nord-Pas-de Calais, 1982.

[82] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[83] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[84] BARTH-RABOT, Cécile. Chapitre 5. Se dire non-lecteur/non-lectrice. *Collection U*. Armand Colin, Décembre 2023, p. 113-134.

(cc) BY-NC-ND

Le fait de confondre les notions de bibliothèques et médiathèques démontre que l'image de l'ancienne bibliothèque poussiéreuse n'est pas encore évacuée, et qu'elle empiète sur l'image que les gens ont de l'offre en médiathèque. Et cela freine nécessairement les personnes qui aiment le moins lire, puisqu'elles peuvent se dire qu'elles ne trouveront rien pour elles au sein de la bibliothèque. La connaissance de l'offre de la bibliothèque est encore trop peu répandue, ce qui induit une erreur de construction d'image, et qui empêche la venue dans la bibliothèque. C'est le cas de Nono qui n'a appris que très tard que l'on pouvait emprunter des DVD, des CD, des lecteurs multimédias pour pouvoir consulter cela depuis chez soi à la bibliothèque. Antoine me dit qu'il ne lit pas du tout, mais qu'il consomme surtout des films, sans jamais aller en emprunter à la bibliothèque. Ce lien au livre efface une partie de l'offre qui pourrait parler davantage aux gens qui ne se sentent pas à l'aise avec le livre en tant qu'objet de culture. La non-venue dans les bibliothèques peut ainsi provenir des « différences de styles culturels de vie plutôt qu'à des motifs de rejet tenant aux bibliothèques elles-mêmes »[85], du fait de la méconnaissance de l'offre dans un premier temps. Dans l'enquête quantitative *Les non-usagers des bibliothèques*, on retrouve les chiffres suivants : 65 % des gens interrogés de classes populaires ne connaissent pas le contenu des bibliothèques contre 26 % qui en ont connaissance partielle, dans un désintérêt des bénéfices qu'elle peut leur apporter[86].

Cette construction de la bibliothèque autour du livre et de sa mise en valeur plus que les autres médias culturels induit également certaines attentes que les (non-)usager·es peuvent présumer que l'on attend d'elleux. L'institution, les bibliothécaires et mêmes les usager·es construisent pour elleux-mêmes un idéal de lecteur·ices vers lequel tendre. La consommation de biens culturels est liée aux conditions d'existence socio-culturelle et aux conditions de diffusions de la culture[87]. La bibliothèque n'en propose pas nécessairement un accès aisé, et quelquefois en décalage avec les pratiques réelles des habitants du territoire : écouter du rap plutôt que de lire Hugo par exemple. La lecture possède une place qui reste majoritaire, qui favorise des rôles de lecteur·ice modèle[88] en tant qu'usager·eres régulier·es. Ce sont celleux qui prennent du plaisir à lire, à partager ce qu'iels ont lu avec les bibliothécaires, qui laissent des avis sur le site en ligne, … Cela interroge la manière dont on conçoit à la fois la lecture et la médiathèque, et les usages qu'en font les gens. Mesurer la présence des classes populaires en bibliothèque revient ainsi à mesurer en partie le niveau d'adhésion à ce qu'elle représente dans l'esprit des gens, soit le livre[89], le rapport à cet objet en tant qu'objet d'emprunt avec le cadre contraignant qui y est associé[90]. Les attentes qui en

---

[85] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[86] DGMIC, Ministère de la Culture. *Les non-usagers des bibliothèques. Enquête quantitative* [en ligne]. novembre 2018. [Consulté le 12 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68823-les-non-usagers-des-bibliotheques-enquete-quantitative.pdf.

[87] PASSERON, Jean-Claude. *Images en bibliothèque, images de bibliothèques* [en ligne]. 1 janvier 1982. [Consulté le 20 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-02-0069-001.

[88] EVANS, Christophe. Lecture et usages des médiathèques en France : un état des lieux sociologique. Dans : *Les bibliothèques dans la chaîne du livre* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 27-41. [Consulté le 7 octobre 2025]. DOI 10.3917/elec.paye.2004.01.0027.

[89] PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732.

[90] BARTH-RABOT, Cécile. Chapitre 5. Se dire non-lecteur/non-lectrice. *Collection U.* Armand Colin, Décembre 2023, p. 113-134.

(cc) BY-NC-ND

ressortent correspondent bien souvent aux classes sociales qui les côtoient le plus, c'est-à-dire la « bibliothèque comme empire du milieu »[91] selon l'expression de Christophe Evans. Elle s'adresse aux classes moyennes supérieures, celleux qui n'ont ni trop, ni pas assez de culture et qui arrivent à se retrouver à la fois dans l'offre et les attentes de la bibliothèque. Les gens qui ont initialement déjà accès à la culture bénéficient en majorité de l'ouverture plus grande des bibliothèques par la force du déterminisme, la démocratie culturelle profite aux fréquentant·es. Elles ont déjà été familiarisées à l'utilisation des ressources culturelles par leurs familles, leurs études et se sentent légitimes de cette utilisation. L'ouverture plus vaste de l'offre culturelle ne signifie pas que toutes les catégories sociales s'en saisiront de la même manière. Ceux qui ont déjà le plus de ressources culturelles sont aussi ceux qui sont les mieux préparés à profiter des nouvelles possibilités offertes par les bibliothèques. Cette volonté de former le public, parfois à l'image des présupposés des bibliothécaires explique que les usager·es soient des gens globalement issus de la classe moyenne supérieure[92]. Mira me confie d'ailleurs le dédain de la culture populaire qu'elle a déjà ressenti vis-à-vis des mangas, de l'horreur, de la culture Internet en opposition au « bon livre ».

Cet éloignement dans la manière dont les bibliothèques s'adressent aux classes populaires peut alors contribuer à expliquer le manque de reconnaissance que celles-ci leur accordent. Dans l'une de ses chansons, Georgio rappe :

> « Plus littéraire que mathématique
> C'est pas à l'école que j'ai appris à vivre
> Je me suis identifié mais pas dans les livres »[93],

ce qui illustre le lien entre l'école et la lecture. L'ambivalence entre l'institution scolaire qui est censée apprendre des choses aux élèves, ceux-ci n'arrivant pas à se reconnaitre dans l'apprentissage qu'on leur propose, notamment à cause de cette approche des livres. A cause de la distance sociale et culturelle qu'il peut y avoir entre les deux, l'écart n'arrive pas à se réduire, donc l'éloignement à l'institution du livre par excellence non plus. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer, mais en l'occurrence, Georgio exprime sa proximité avec le rap, qui est une culture qui se revendique souvent anti-institutionnelle, plutôt qu'avec les institutions. Selon Merklen[94], une médiathèque doit réussir à gérer les inégalités et la distance sociale qui peut se creuser en son sein, même lorsqu'elle est installée en tant qu'équipement de proximité aux plus proches des populations. Cela peut alors mener à la gentrification d'un quartier, ce qui explique d'autant plus l'absence d'utilisation de ces lieux : c'est une des manières dont peut naître la conflictualité sociale.

---

[91] EVANS, Christophe. Les publics populaires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2014, nº 1, p. 106.

[92] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

[93] GEORGIO. *Spirituel* [en ligne]. 10 décembre 2021. [Consulté le 17 juin 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=2dk9kRN4YMU.

[94] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

(cc) BY-NC-ND

« NON C'EST NON », LAISSONS-LES TRANQUILLES OU L'AUTODETERMINATION DES PEUPLES

L'autodétermination du peuple

Dans la perspective de l'autodétermination des peuples – et nous pourrions même dire : du peuple – on peut avancer l'idée qu'iels savent elleux même ce qui est bon pour elleux, ce qui leur fait plaisir, ce qu'iels aiment comme genres, lieux et contenus culturels. La dimension prescriptrice qui a longtemps été de mise dans les bibliothèques prend dès lors une position paternaliste de savoir supérieur du bibliothécaire sur une culture qu'iel ne connait pas spécialement, sur des goûts et des individualités éclectiques et diverses. Il faudrait alors lui inculquer le « bon livre », la bonne culture estimée et mise en valeur par l'institution. Quelle part de prescription est dès lors acceptable ? Quelle part de celle-ci fera nécessairement violence par l'imposition qu'elle suppose auprès des classes populaires[95] ?

L'institution de la bibliothèque publique, légitimée par la présence de l'Etat en son sein, prescrit en définissant ce qui est ou non la bonne culture et met à distance les cultures populaires. Or, elles peuvent parler de manière plus juste que la culture légitimée aux classes populaires, comme les BD, les mangas, …Face à celle-ci, nous envisageons donc une approche dynamique et non-déterministe de la motivation des gens issus de classe populaire et de leurs rapports à la culture.

La fierté populaire contre la bibliothèque

La diversité sociale censée être reflétée dans les bibliothèques peut paraître aux yeux des moins visibles, des moins valorisé·es, comme de l'indifférenciation sociale :

> « En tout état de cause, la bibliothèque n'est pas un lieu neutre et elle véhicule inévitablement une représentation de la culture qui correspond plus ou moins aux habitus de ses usagers. Les groupes sociaux baignent ainsi dans des univers sociaux qui sont en adéquation plus ou moins grande avec les univers culturels qui leur sont proposés. »[96].

L'univers des bibliothèques n'est pas le plus adapté à la culture populaire, aux références considérées comme moindres. Quoique la dialectique entre cultures populaires et cultures bourgeoises ne soient plus des plus pertinentes pour analyser les rapports de dominations entre les cultures depuis l'émergence des classes moyennes qui font le pont entre les deux, il demeure des différences d'appréciation de cultures, de dévalorisation de certaines et d'élitisation d'autres. La culture de classe n'englobe plus tous les aspects de la vie, du type d'habitation à la consommation culturelle, mais elle est toujours présente pour distinguer les classes

[95] CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 1 janvier 2010. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf.

[96] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

(cc) BY-NC-ND

selon leurs habitudes de consommation. Elle reproduit une différenciation nivelée qui reproduit les écarts sociaux, malgré la démocratisation culturelle[97]. Ce brouillage peut créer un flou autour de l'offre de la bibliothèque, ne favorisant pas la représentation de ce que l'on peut y trouver en matière de contenu culturel.

Le refus d'aller en bibliothèque peut ainsi être qualifié de différentes manières : peur d'y aller, méconnaissance et projection de l'offre, ou encore positionnement affirmé face à l'institution. Emma me confie lors de l'entretien qu'elle a songé à parler de mon appel à entretien à son frère qui travaille en tant que menuisier depuis ses dix-huit ans. Elle me raconte une certaine fierté d'être une personne qui travaille de ses mains, et un mépris des intellectuels qui fait qu'il n'aurait jamais voulu m'accorder son temps (précieux par ailleurs, puisqu'il en a peu de libre) pour répondre à mes questions. Il n'a pas le temps pour la culture, il travaille, rentre chez lui, dort et repart le lendemain pour le travail. L'univers des bibliothèques rompt trop avec l'univers de son métier et de sa vie, calqué en priorité sur ses besoins primaires. Elle pense que mes interrogations lui auraient parues déconnectées de sa réalité, et qu'il penserait sûrement que je n'aurais pas pu la comprendre. Elle n'a donc pas osé lui transmettre ma demande d'entretien.

Les institutions liées

Cette prescription n'est pas également sans rappeler les prescriptions de l'institution scolaire, qui à bien des égards a tendance à reproduire les mêmes violences ainsi que les mêmes hiérarchisations culturelles que celles que produit la bibliothèque[98]. Il ne faut cependant pas confondre savoir lire, ne pas aimer lire et ne pas aimer lire ce qu'on devait lire à l'école. Les modalités entre ces trois pôles sont très différentes et les manières de s'y intéresser pour résoudre les différents problèmes que cela pose. La culture populaire a été baignée de lecture de la presse, de fascicules puis les romans et la littérature sont arrivés après dans le déroulement des évolutions des lectures ouvrières notamment[99]. Joaquim est un grand consommateur de quotidiens, il va l'acheter et le consulte tous les jours, c'est d'ailleurs de cette manière qu'il a appris à parler français. Mais lorsque la lecture est associée à l'obligation de lire comme elle est inculquée au sein de l'école française, cela n'est pas sans conséquence.

> « "La difficulté des bibliothèques à étendre leurs publics s'explique par la fragilité de la lecture dans la société d'aujourd'hui" ; "les non-usagers sont éloignés de la lecture". On assisterait alors à une situation comparable à celle repérée à propos de l'école. La notion de "handicap

[97] BOURDIEU, Pierre. *La distinction: critique sociale du jugement*. Paris, France : Les Éditions de minuit, 1979. ISBN 978-2-7073-0275-5.

[98] BARTH-RABOT, Cécile. Chapitre 5. Se dire non-lecteur/non-lectrice. *Collection U*. Armand Colin, Décembre 2023, p. 113-134.

[99] PONSARD, Nathalie. Histoire de lecteurs ouvriers stéphanais des années 1930 à nos jours : un autre « voyage en culture ouvrière » ? *Le Mouvement Social* [en ligne]. La Découverte, 2003, Vol. 205, nº 4, p. 61-86. DOI 10.3917/lms.205.0061.

(cc) BY-NC-ND

> socioculturel" est utilisée par une partie du corps enseignant pour justifier l'"échec scolaire". »[100]

Daniel Pennac, à la suite de qui je m'inscris dans cette tentative de désacraliser et désélitiser les bibliothèques comme en témoigne l'épigraphe du début de ce mémoire, écrit :

> « une scolarité littéraire bien menée relève autant de la stratégie que de la bonne intelligence du texte. Et un "mauvais élève" est, plus souvent qu'on ne croit, un gamin tragiquement dépourvu d'aptitudes tactiques. Seulement, dans sa panique à ne pas fournir ce que nous attendons de lui, il se met bientôt à confondre scolarité et culture. Laissé pour compte de l'école, il se croit très vite un paria de la lecture. Il s'imagine que "lire" est en soi un acte élitaire, et se prive de livres sa vie durant pour n'avoir pas su en parler quand on le lui demandait. La mauvaise position des élèves de familles populaires dans le classement scolaire s'expliquerait par le fait qu'ils grandiraient dans un univers caractérisé par le manque de ressources culturelles, financières ou intellectuelles »[101].

Il complète cela par la quatrième de couverture qui déroule les « dix droits imprescriptibles du lecteur », qui permet d'aborder la lecture sous l'axe du plaisir, de la volonté propre de lire, et non depuis celle de l'obligation. En effet, cette étude forcée des textes a rebuté plus d'un adulte qui a en mémoire les longues heures assommantes passées à s'endormir devant les classiques imposés au baccalauréat comme me le confie Marielle. Un mot d'ordre semble s'imposer : il faut lire.

L'école étant une institution du service public, il découle de cette catégorisation une proximité établie entre l'institution scolaire et celle des bibliothèques. Cela a d'ailleurs été longtemps le but des premières bibliothèques populaires : moraliser le peuple par de petites armoires disposées dans les écoles et remplies de « bons » livres, destinés à leur instruction[102]. La légitimité culturelle se construit selon les normes institutionnelles puisqu'elles ont un aspect normalisant et validant depuis une position d'autorité étatique. Les inégalités scolaires promeuvent donc les élèves qui réussissent socialement selon des modèles de lecture et écriture rédactionnelle, tandis que et celleux qui n'atteignent pas la norme sont rejetés et considérés en échec[103]. Ces capacités à réussir sont fortement influencées par les conditions matérielles de la famille, et également ses références culturelles. C'est

---

[100] POISSENOT, Claude. Penser le public des bibliothèques sans la lecture? *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Nancy, 2001, Vol. 47, nº 1. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/36300-penser-le-public-des-bibliotheques-sans-la-lecture.pdf.

[101] PENNAC, Daniel. *Comme un roman*. Paris, France : Gallimard jeunesse, 2012. ISBN 978-2-07-064914-3.

[102] BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488.

[103] ROBINE, Nicole. III. Le temps des médias et de la culture de tous:1974-1998. *Bibliothèques*. Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 65-88. ISBN 9782765407829.

(cc) BY-NC-ND

sans compter l'abondance règlementaire similaire qui régit ces deux établissements[104]. Les relations entretenues avec l'école peuvent donc se répercuter sur les relations de la même personne avec les bibliothèques[105]. Cela permet de tenir l'école à distance et d'un mode de lecture, sans pour autant chercher à en trouver un autre, puisqu'iels ont vécu jusque-là de cette manière sans que cela ne leur fasse trop défaut. C'est le cas d'Ethan qui me dit : « J'ai toujours eu l'impression que le service public m'a toujours plus vendu du rêve qu'il ne m'a aidé. », en lien avec sa scolarité et son long parcours avec la MDPH.

La rupture avec les institutions est donc catégorisée par « les tensions évidentes entre une pensée claire de ce qu'est la culture et à quoi elle donne accès et l'incapacité à se faire violence pour s'extraire du mimétisme facile et des habitudes ambiantes. »[106], parfois par le fait de traîner aux abords de la bibliothèque sans jamais y entrer comme me le décrit Camille qui travaille au service culturel de la ville de Givors : « ils ne viennent plus passé la sixième et restent en groupe aux abords ». La rupture avec les institutions s'illustre par le fait de s'en détourner, de ne pas l'utiliser, parfois même de manière militante : la « non-lecture militante »[107]. Le lien d'appartenance et le coût social sont trop élevés en comparaison du lien des bienfaits que cela pourrait apporter. Les conflits qui animent les territoires ne sont pas toujours propices à l'apparition de politiques culturelles et de bibliothèques dans les quartiers. Cela ne fait pas partie de leurs besoins premiers, et que la dépendance aux ressources qu'offre l'Etat est trop grande pour profiter d'une bibliothèque, symbole fort et sacré du livre, à la place d'un centre social ou d'un hôpital par exemple[108]. Cela révèle ainsi une réelle prise de position de la part de ces populations face aux changements de quartier, une volonté d'écoute et de prise de position dans la vie démocratique, qui est trop peu écoutée. Le moyen trouvé par ces populations pour se faire entendre a donc été d'incendier les bibliothèques, qualifiés de violences par les bibliothécaires, mais de « politicité des quartiers » par Denis Merklen[109]. C'est une manière de se faire entendre, de faire parler d'elleux, puisque cela est rarement le cas lorsqu'iels utilisent d'autres manières pour signifier la chose suivante :

> « Tout ce que les classes favorisées valorisent dans une bibliothèque ou une librairie : l'éclectisme, la variété des choix dans un même genre, le mode de classement des ouvrages, représente pour [les jeunes travailleurs] des facteurs d'éloignement de ces institutions, dont

[104] BERTRAND, Anne-Marie. Chapitre III. Pouvoirs et bibliothèques. Dans : *Bibliothèque publique et Public Library : Essai d'une généalogie comparée* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010, p. 94-131. [Consulté le 10 juin 2026]. ISBN 978-2-37546-043-6. DOI 10.4000/books.pressesenssib.904.

[105] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[106] ROSELLI, Mariangela. La bibliothèque dans les quartiers défavorisés. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. Janvier 2003, n° 3, p. 72.

[107] ROBINE, Nicole, CADILLON, Marie-Claude, DUCASSE, Roland, et al. *Les jeunes travailleurs et la lecture*. Paris : la Documentation française, 1984. ISBN 978-2-11-001230-2. 35.

[108] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[109] Ibid.

(cc) BY-NC-ND

l'agencement est conçu par des lettrés, pour des lettrés en fonction de critères qui ne sont pas les leurs. »[110]

D'autres modalités de consommation de la culture

C'est un milieu qui est davantage étranger au livre que les CSP+, avec une habitude plus prononcée pour la rue, l'extérieur, le bruit, tandis que la bibliothèque représente un milieu d'intérieur, calme, protégé[111]. Iels vont chercher et trouver la culture ailleurs, dans une pensée postmoderne qui rejette la hiérarchie culturelle dominante du livre. Pascale Issartel cite l'une des bibliothécaires avec qui elle s'est entretenue : « Je ne crois pas qu'on pourra leur créer d'autres besoins que ceux qu'ils ont »[112]. Il ne faut pas chercher à empiéter et à forcer les populations qui ne se retrouvent pas dans la bibliothèque, au risque de leur faire violence. Il faut savoir accompagner les différents points de vue et horizons culturels qui se présentent à la bibliothèque pour éviter la prise d'otage par le pouvoir qu'elle possède. La libre circulation des idées par l'ouverture et l'élargissement de l'accès est non suffisant pour une démocratie culturelle accessible à toustes.

Ainsi, le fait de ne pas avoir l'habitude d'aller en bibliothèque ne veut pas dire que les gens ne consomment pas de culture. Iels le font sûrement par d'autres biais : l'achat de livres pour pouvoir valoriser le fait d'être lecteur chez soi ou pour posséder le livre[113] comme en témoigne Mira, plateforme de streaming qui demandent moins d'effort (déplacement, rendre les documents à temps, …), lecture numérique de blog pour Thibaud, Antoine et Mira. Cette dernière précise tout de même qu'elle reste vigilante sur la qualité de ce qu'elle y lit. Cela se traduit aussi par des abonnements de cinéma pour Antoine et Pablo, par piratage également comme me le confient discrètement certain·es … Iels utilisent d'autres circuits comme celui du prêt, voire du don interpersonnel. Christophe Evans dit lors de notre entretien : « [iels] ont toutes les bonnes raisons du monde de ne pas mettre les pieds dans une bibliothèque ». Si les lieux ne les intéressent pas, s'ils les insupportent, il existe autant d'autres manières de consommer la culture que d'individus et de sociabilités. Les bibliothèques ne sont pas et n'ont jamais été source d'approvisionnement unique, d'autant plus à l'ère des réseaux et de l'accès en ligne aux ressources (légales ou non). Ce n'est pas un drame pour autant selon Dominique Lahary, puisqu'il estime que c'est complémentaire, me dit-il lors de notre entretien. C'est aussi une question de priorisation, de donner du temps à ce qu'on doit faire d'abord, puis à ce qu'on a envie de faire ensuite. Céline le souligne car une amie adore lire mais préfère s'investir dans l'apprentissage du piano plutôt que d'aller à la bibliothèque.

---

[110] POISSENOT, Claude. Penser le public des bibliothèques sans la lecture? *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Nancy, 2001, Vol. 47, nº 1. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/36300-penser-le-public-des-bibliotheques-sans-la-lecture.pdf.

[111] LAYAT, Dominique. *Le livre contre l'exclusion: lecture et bibliothèque de rue à Besançon*. Villeurbanne, France : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1995. ISBN 978-2-910227-06-7.

[112] ISSARTEL, Pascale. *Du discours dominant aux discours éclatés* [en ligne]. Mémoire. Grenoble : Institut d'études politique, 1989 1988. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62212-discours-dominant-aux-discours-eclates-evolution-des-discours-professionnels-des-bibliothecaires-des-annees-70-aux-annees-80-du.pdf.

[113] PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732.

(cc) BY-NC-ND

La bibliothèque a la chance de pouvoir regrouper de nombreuses ressources, mais ne parle pas à tout le monde. Il faut donc pouvoir laisser les gens décider s'iels veulent y venir, tout en mettant en place des moyens de faire savoir ce qu'iels peuvent y trouver afin que leur choix de ne pas venir soit conscient et éclairé. Les gens que je vous cite plus haut dans ce paragraphe ne trouvent simplement pas de valeur ajoutée au fait de se rendre dans une bibliothèque.

LA CATEGORISATION EN TANT QUE NON-PUBLIC

Définition de la notion de non-public

Le terme « public » peut désigner plusieurs notions : « Accessible, ouvert à tous ; qui est à l'usage de tous, et dont la gestion, l'entretien revient à l'État ou plus particulièrement aux collectivités locales ou régionales » selon le CNRTL[114], qui décrit parfaitement la caractéristique des bibliothèques de lecture publique. Les deux dérivent du latin *publicus*, adjectif du terme *populus* qui signifie le peuple, les gens, la masse, l'ensemble des personnes qui habitent sur un territoire[115]. « Est publique toute bibliothèque instituée pour desservir, sans discrimination, les membres d'une collectivité »[116]. Ainsi, le public est-il censé être différent du populaire, s'il doit s'adresser à lui ? En théorie, non, mais dans les faits, la réalité est quelque peu différente.

La notion de public n'existe pas en elle-même puisque le public est toujours rattaché à un objet. Ce lien est déterminé socialement par l'habitus culturel, il s'inscrit dans une sociabilité dans son essence même[117], on est public de quelque chose, la locution verbale est uniquement transitive. Le terme est construit de manière dichotomique et absolutiste, c'est-à-dire qu'il présente d'un côté le public des bibliothèques, et de l'autre celui qui ne vient pas, sans nuance d'entre deux. Ce qui définit ainsi le non-public exclusivement par sa négative, pas son absence de culture et d'habitude des bibliothèques.

> « Il y a d'un côté le public, notre public et peu importe qu'il soit selon les cas actuel ou potentiel (c'est-à- dire susceptible d'être actualisé au prix de quelques efforts supplémentaires sur le prix des places ou sur le volume du budget publicitaire) ; et il y a de l'autre un non-public : une immensité humaine composée de tous ceux qui n'ont encore aucun accès ni aucune chance d'accéder prochainement au phénomène culturel »[118]

---

[114] *PUBLIC : Définition de PUBLIC* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 18 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.cnrtl.fr/definition/public.

[115] LECOLLE, Michelle. Public (lexique). *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Novembre 2016, p. [En ligne].

[116] RICHTER, Noë et PLEIN CHANT. *Introduction à l'histoire de la lecture publique & à la bibliothéconomie populaire*. Bernay (13 rue de l'Union, 27300), France : À l'enseigne de la queue du chat, 1995. ISBN 978-2-9509727-0-5.

[117] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[118] JEANSON, Francis. *L'action culturelle dans la cité*. Paris, France : Éditions du Seuil, 1973. ISBN 978-2-02-002190-6.

(cc) BY-NC-ND

Ici nous parlons donc du public des bibliothèques, de l'institution de la lecture publique, que l'on peut difficilement circonscrire[119]. Sa seule définition est l'inverse de celleux qui viennent en bibliothèque, ce qui laisse un trop large champ de définition. Ce terme est employé par les personnes qui travaillent en bibliothèque pour qualifier celleux qu'iels aimeraient voir dans leurs locaux, dans une quête perpétuelle de les faire venir et adhérer à l'idée, les faire s'inscrire et pouvoir leur offrir le service public. C'est cependant un regard extérieur, extériorisant, voir aliénant pour celleux qui sont qualifié·es de la sorte.

> « "Non-usage, non-fréquentation, non-intérêt" avec quoi le sociologue et le politique disent ce qu'ils voient faire à ceux qui ne font pas "comme tout le monde" sont des mots qui disent surtout les abdications de leur langage de description du monde social. »[120]

C'est une systématisation de l'usage du terme ainsi que la création de la notion qui problématise le tout : le non-public est un collectif imaginé et imaginaire qui agit comme effet de vérité[121] sur une réalité qui ne l'est pas, car tout est culture.

Il est né lors des actions culturelles menées par le Front Populaire puis avec la révolution de mai 68. La question a été posée autour du peuple qui est advenu en tant que non-public par réduction sociologique, en somme en catégorie plus fine pour mieux cibler et améliorer la relation entre le peuple et la culture. Cela a créé au fil des années une dialectique public/non-public, qui a fini par donner une opposition peuple/culture institutionnelle. Elle est aujourd'hui questionnée par certain·es professionnel·les des bibliothèques, car elle implique une vision péjorative des gens qui ne viennent pas en bibliothèque. Cela donne lieu à des catégories d'actions incertaines et à une définition peu claire des différents types de publics. C'est par ce prisme que nous parlerons dans cette sous partie, le pouvoir aliénant des paroles extérieures aux vies des personnes concernées. Dès lors, comment décompter les absents d'une institution qui est censée s'adresser à tous·tes ?

« Nommer et narrer, c'est déjà catégoriser, faire advenir à l'existence et rendre digne de préoccupation »[122] comme l'écrit Daniel Cefaï, reprenant la citation de Paul Ricoeur lorsqu'il explique la notion d'identité narrative en littérature. Pour Cefaï, c'est le début de la résolution du problème, mais il ne soulève pas les écueils que cela pose. Cela étant dit, Dominique Lahary mentionne bon nombre d'études nationales et locales lors de notre entretien, en soulignant le fait que les questions qui y sont posées, notamment « pourquoi ne venez-vous pas en bibliothèque ? » ne sont pas pertinentes. Le fait de ne pas venir est plus subtil qu'une réponse toute faite à cocher sur un questionnaire, et que les réponses données ont peu de chance d'être honnêtes quant à leur manque de légitimité, quant à leur honte, des sentiments peu

[119] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

[120] PASSERON, Jean-Claude. *Images en bibliothèque, images de bibliothèques* [en ligne]. 1 janvier 1982. [Consulté le 20 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-02-0069-001.

[121] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

[122] CEFAÏ, Daniel. *La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1996. [Consulté le 26 juin 2026]. DOI 10.3406/reso.1996.3684.

(cc) BY-NC-ND

reluisants. Il s'agit du biais de désirabilité sociale, qui consiste en le fait de donner des réponses jugées socialement acceptables plutôt que de confier leur comportement réel. Dans le cas des bibliothèques, une personne interrogée peut déclarer qu'elle fréquente la bibliothèque ou qu'elle lit régulièrement, alors que ce n'est pas le cas. Elle peut aussi avoir honte d'avouer qu'elle ne lit pas ou qu'elle ne fréquente jamais une bibliothèque, car la lecture est généralement perçue comme une pratique culturellement valorisée. Ce biais conduit à surestimer les pratiques culturelles dans les enquêtes.

Manque de culture

Nommer celleux qui ne vont pas en bibliothèque par la notion de non-publics, dans cette appellation généralisante, instaure d'emblée la notion du manque de culture. Les personnes qui ne viennent pas en bibliothèques sont publics d'autres cultures, d'autres institutions ou instances culturelles. Elles sont définies comme public dans d'autres lieux, qui ne rentrent peut-être pas comme acception de la culture reconnue par l'institution, mais qui existe bien en tant que telle. C'est en réalité un pouvoir politique que de nommer, avec la réalisation de ce que les mots énoncent : le nominalisme cultive l'illusion du changement. Le public non-cultivé est souvent considéré comme non-public absolu, sans éducation et loin de ces questions. On estime qu'il ne s'intéresse pas aux lieux de culture, dans une acception de non-citoyenneté[123], car il ne remplit pas les conditions d'accès.

Cela permet de rejeter hors de la culture institutionnelle, définie par l'Etat, tout en dévaluant le droit à la culture. C'est une zone de non-droit, un rejet par la substantialisation des différences culturelles, la naturalisation des non cultivés comme sauvages par cette dénomination. Cela établit dès lors une discrimination idéologique par valeur d'étiquette dans les mots et dans les usages politiques de la notion, qui permet de qualifier la réalité[124]. C'est une utilisation détournée de la différence culturelle et sociale au sein des institutions, encouragée non-volontairement par les décideur·euses à leur tête. C'est ce que proclame le comité permanent des directeurs de théâtres populaires et des maisons de la culture dans la *Déclaration de Villeurbanne* : « En fait, la coupure ne cessait de s'aggraver entre les uns et les autres, entre ces exclus et nous tous qui, bon gré mal gré, devenions de jour en jour davantage complices de leur exclusion. »[125]. L'usage du lieu est jugé conforme ou non par l'institution en elle-même, qui légitime certains usages de la bibliothèque, tandis que d'autres non[126]. Maria-Pia témoigne de sa « honte » de ne pas avoir les moyens de connaitre autre chose que la vie rurale de sa famille, et de n'avoir eu aucun accès à la culture plus jeune.

Ainsi s'opère une analyse des cultures populaires uniquement sous le prisme du manque, dans une prise de position misérabiliste. En analysant l'ouvrage *La*

[123] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

[124] *Ibid*.

[125] LES DIRECTEURS DES THÉÂTRES POPULAIRE ET DES MAISONS DE LA CULTURE RÉUNIS EN COMITÉ PERMANENT. La Déclaration de Villeurbanne. *Le Monde* [en ligne]. Villeurbanne, 28 mai 1968. [Consulté le 9 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.artcena.fr/sites/default/files/medias/D%C3%A9claration_de_Villeurbanne_1968.pdf.

[126] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome II*. Paris, France, Italie, Hongrie : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6083-2.

(cc) BY-NC-ND

culture du pauvre d'Hoggart[127], Passeron et Grignon établissent deux notions primordiales dans l'analyse des études vis-à-vis des classes populaires : le populisme ou le misérabilisme[128]. « D'autres, n'envisageant la culture des classes populaires que sous les traits du manque, peinent à s'extraire de leur propre légitimisme et cèdent au misérabilisme. » C'est cette propension que peuvent avoir les bibliothécaires, sans réussir à sortir de l'idée du paradigme du sauveur par la culture. En reprenant le parallèle établit avec l'institution scolaire un petit peu plus haut : la différence de position dans l'espace scolaire des élèves selon leur origine sociale n'est pas pensée. Elle dépend de leurs origines sociales, n'est pas vue « comme une relation, mais comme un manque qui caractérise le plus faible »[129]. La norme est placée selon le point de vue dominant, qui normalise selon son habitus en établissant ainsi un jugement essentialisant et aliénant sur plus faible que lui.

Exclusion automatique

En découle une exclusion implicite qui n'invite ni n'encourage les classes populaires à venir en bibliothèque. La culture idéale, unique et universelle, puisque censée correspondre à tous·tes, mais le non-public n'a aucune chance d'y accéder malgré l'idéal de démocratisation culturelle. Cela établit une frontière entre les personnes cultivées qui peuvent se retrouver dans les collections présentées par la bibliothèque, et les autres, les non-publics qui n'y vont pas, car iels ne s'y reconnaissent pas. C'est la fabrication de l'« extériorité radicale »[130] qui est un processus de marginalisation et d'exclusion d'une classe par la normalisation de la culture par une autre dominante. Ainsi, dans cette dénomination, la mise au ban du public populaire est actée, il existe en tant que tiers exclu et risque d'être emprisonné sans réussir à sortir de cette essentialisation. L'effet de la double négation est sans appel : en plus de l'interdiction d'appartenir aux publics, la rhétorique d'appropriation de la notion de public par les élites culturelles établit une distinction par un discours de l'identité[131].

Par ce rejet d'une partie de la population selon un arbitraire de partage relatif aux ressources socio-culturelles de tout·e un·e chacun·e, on observe une situation d'homogénéisation de situations hétérogènes en réalité par la stigmatisation. Selon Ancel et Pessin, c'est une « dislocation du public » au sens étymologique, du terme latin *locus*, une assignation de lieu forcée qui sépare les populations par un culturalisme à la logique identitaire rigide[132]. L'Autre est étranger, différencié par sa nature absolutisée. Le pauvre est pauvre de culture, souvent faible de revenus, ce qui entraine la marginalisation et la disqualification selon les critères fondés sur la norme. L'espace des exclus est alors regroupé à la marge et essentialisé, le discours identitaire repose sur la négation de l'identité de l'autre par l'identification négative que produit l'appellation « non-public ». Maria-Pia me confie un sentiment de retrait

[127] HOGGART, Richard, GARCIAS, Jean-Claude, GARCIAS, Francoise, et al. *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1970. ISBN 978-2-7073-0117-8. 30.

[128] GRIGNON, Claude et PASSERON, Jean-Claude. *Le savant et le populaire: misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. [Paris] Gallimard : EHESS Seuil, 1989. ISBN 978-2-02-011391-5.

[129] CHARLOT, Bernard. *Du rapport au savoir: éléments pour une théorie*. Paris, France : Anthropos, 1997. ISBN 978-2-7178-3322-5.

[130] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

[131] *Ibid*.

[132] Ibid.

(cc) BY-NC-ND

qu'elle a eu avant d'oser aller à la bibliothèque : celui d'être à l'écart d'une institution de la société qui est censé aussi lui parler mais qui d'emblée l'a exclue.

L'identité aura donc du mal à se reconstruire, puisqu'elle ne se définit pas de manière autonome en elle-même. Elle est définie dans son rapport à l'autre qui affirme sa supériorité pour maintenir son statut dominant avec un rapport de force inégal. Les non-publics manquent alors de cohésion en tant que de la population dominée, ce qui est accentué par sa catégorisation très vaste. En réalité, il n'y a pas réellement de changement dans cette appellation, elle n'appelle pas à l'action. La coupure n'existe pas, mais la croyance de la coupure si : cela permet l'identification qui finit par exclure sans mise en place de politique fonctionnelle pour y remédier. Il y a un réel besoin de travailler sur cette immense catégorie, notamment lorsqu'elle s'énonce au pluriel, cela permettrait d'éviter l'hétérogénéisation et de conserver la diversité des individus qui forment des publics divers.

La création des non-publics par sa verbalisation est indéniable, mais elle se recoupe avec une autre catégorie de public. C'est le public potentiel, qui s'est perdu dans l'effet d'ostracisation du public mais qui peut être réactivé.

La limite floue : des publics potentiels

Le fait que cette notion soit mal circonscrite et bancale dans son approche illustre certaines failles dans le processus de définition, ce qui lui concède une acception assez floue dans son approche. Pour Christophe Evans, dans notre entretien :

> « Parce que pour un sociologue, on n'a pas intérêt à définir une catégorie de personnes ou d'usagers par le manque, par la défaillance, par la faute, parce que non public. C'est violent d'une certaine façon, (…) c'est d'une violence institutionnelle que je trouve incroyable. »

Reste donc à définir à partir de quel moment l'on considère que quelqu'un·e vient à la bibliothèque : une fois par semaine, par mois, par an, une fois dans sa vie ? Quelle utilisation la personne fait-elle de la bibliothèque pour être considérée en tant que telle : est-elle inscrite, emprunte-t-elle, lit-elle, se repose-t-elle ? osons-même nous demander – dans une hypothèse quelque peu provocatrice – si une personne qui y dort fait partie de cette catégorie de non-public. Dominique Lahary parle d'un « enchevêtrement des publics, des usages et des missions » des bibliothèques, au-delà de la simple qualification socio-culturelle, puisque la pratique d'un individu peut échapper au simple déterminisme en créant parfois des pratiques incohérentes et pourtant coexistantes, faisant exception sociologique[133].

Le non-public absolu n'existe donc pas réellement, et cela même dans les bibliothèques. Chacun·e est invité en tant que public, même si tout le monde ne s'y rend pas. On peut par exemple assister à des séances en extérieur, ou encore les prisonniers comme témoigne Fred, bibliothécaire départemental et militant pour la lecture publique désormais à la retraite. Il me raconte la venue du bibliobus dans la promenade en prison :

[133] LAHARY, Dominique. Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique. *Bulletins d'information de l'ABF* [en ligne]. 2000, nº 189. [Consulté le 9 mars 2026]. Disponible à l'adresse : http://www.lahary.fr/pro/2000/ABF189-bibliotheque-polyvalente.htm. France.

(cc) BY-NC-ND

> « C'était hyper intéressant parce que tu voyais tout de suite qu'il y avait des attentes que tu n'imaginais pas, des gens qui s'étaient mis à la philo pendant leur détention. Il y avait beaucoup de détenus qui demandaient des recettes de cuisine faciles parce que ceux qui peuvent cantiner, ils font à bouffer pour ne pas manger la bouffe officielle de la prison. »

Si ces publics ne proviennent pas que de la classe populaire, c'est le cas pour une grande majorité d'entre eux[134]. Iels seraient demandeur·euses de plus, d'avoir plus accès aux livres, aux animations socioculturelles, mais leur statut « empêché » les prive de cet accès, et les rend d'office non-public.

La nomination « public » entretient un rapport de légitimation vis-à-vis de l'Etat qui découle du fait que les bibliothèques sont des institutions publiques[135]. L'inscription fonctionne dès lors comme critères majeurs d'évaluation qui permet aux décideur·euses de juger si la bibliothèque est assez rentable, si tant est que l'on puisse considérer la culture comme quelque chose de rentable[136]. Dans une bibliothèque publique, le non-public est ainsi en réalité perçu comme un public potentiel à transformer en public réel en supprimant des obstacles qui les empêchent de côtoyer les médiathèques. L'évaluation est principalement fondée sur les inscrit·es des bibliothèques, tandis que les non-inscrit·es, faute d'y être visibles en matière de données, sont souvent confondus avec les termes non-fréquentant·es. Ainsi la séparation entre public et non-public est dichotomique, « trop simpliste » pour Christophe Evans. Le « non-public » se rencontre hors des lieux institutionnels, en dehors des sentiers battus. C'est un public déstabilisant parce qu'iels ne possèdent pas nécessairement les codes implicites des bibliothèques. Les statuts vis-à-vis de cette notion sont poreux selon le parcours de chacun·e, on passe du public au non public, puis de nouveau du non-public au public pour des raisons personnelles, des étapes et des événements de la vie avec des ruptures de phase. Le déterminisme social demeure le premier facteur d'orientation vers les lieux culturels, mais cela n'empêche pas à titre individuel de vivre des éléments déclencheurs qui permettent de se familiariser avec les bibliothèques. Nous pouvons reprendre une citation d'Ancel et Pessin, qui analysent sous le prisme de la lecture et de la non-lecture les rapports fluctuants, qui me semble pertinents à appliquer aux bibliothèques et à leur « non-publics » :

> « Autrement dit, si on ne nait pas lecteur, parfois on ne le devient pas – ou alors on prend le temps de le devenir – ou on ne le reste pas – ou parfois encore on ne reste pas tout à fait le même. »[137].

---

[134] ROSTAING, Corinne. *Une institution dégradante, la prison*. Paris, France : Gallimard, 2021. ISBN 978-2-07-014540-9.

[135] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome II*. Paris, France, Italie, Hongrie : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6083-2.

[136] Pour plus de précisions sur ce sujet-là, vous pouvez consulter la source suivante : Département du Val d'Oise. La bibliothèque vaut-elle le coût ? *Conseil départemental du Val d'Oise*. 2017, p. 56.

[137] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

(cc) BY-NC-ND

Le rapport au culturel n'est donc jamais définitivement installé, circule entre tous les états et toutes les proximités lointaines de la culture, dont les extrêmes simplifiés et nommés par les bibliothèques sont le public et le non-public. Pour reprendre les mots de Christophe Evans lors de notre entretien : « il n'y a pas de fatalité et il n'y a pas d'évidence à fréquenter une bibliothèque, on a le droit de ne pas fréquenter une bibliothèque. »

Enfin, la désignation du non-public dans un espace public fait-elle réellement sens ? En réalité, cela semble davantage correspondre à une confusion entre public non-légitime et non-public : la non-conformité et les modes d'appropriation et d'utilisation différents n'annule pas le statut de public. Cela est favorisé par la définition que les bibliothèques produisent d'elles-mêmes en tant qu'institution publique : elles définissent les usages conformes, et ceux qui ne le sont pas. Par exemple, les lecteur·ices emprunteur·euses sont légitimé·es parce qu'iels permettent de justifier le travail des bibliothécaires, tandis que les non-lecteur·ices, non-emprunteur·euses, séjourneur·euses chargent inutilement le personnel[138]. De plus, les marginaux sociaux tels que décrit par Paugam et Gioretti, constituent également un public même s'iels n'en font pas usage selon les modalités habituellement normées.

LES CLASSES POPULAIRES QUI COTOIENT LA BIBLIOTHEQUE (ÇA EXISTE !)

Les ancien·nes réticent·es qui se sont laissé·es convaincre et y ont trouvé leur compte

Certaines personnes ont tout de même accès à la bibliothèque pour diverses raisons, puisqu'iels auront pu y trouver leur bonheur. Selon Christophe Evans, le public populaire reste un public minoritaire, mais il est loin d'être absent des bibliothèques. Il est beaucoup plus présent en matière de temporalité dans la bibliothèque que les CSP+. Le·a séjourneur·euse reste ainsi plus longtemps dans la bibliothèque que la personne qui vient simplement emprunter un livre avant de repartir. C'est également le cas des adolescent·es dans les annexes de quartiers, des migrant·es dans les formations, des SDF qui viennent chercher des endroits où s'asseoir[139], … C'est un lieu où l'on peut avoir ses habitudes, quelconques soient-elles, comme le signale le podcast *Les bibliothèques comme refuge*[140] de Cité anthropocène de Lyon. Il dépeint les SDF qui viennent trouver refuge dans la BML de Part Dieu comme de vrai·es habitué·es connu·es et estimé·es des bibliothécaires, accepté·es de manière inconditionnelle et gratuite. Iels n'en sont donc pas exclu·es, puisque bon nombre d'entre elle·eux fréquentent l'endroit de manière régulière. Fabienne, artiste plasticienne et médiatrice dans les bibliothèques, témoigne de l'utilisation très « maline, dans le bon sens du terme » que les enfants de quartier populaire faisaient de la bibliothèque. Iels organisaient leur après-midi en fonction des activités proposés, du temps d'ordinateur alloué, et le reste à lire des BD dans les coins lecture. Renda me dit quant à elle, que sans y avoir été inscrite, elle y faisait

[138] Ibid.

[139] EVANS, Christophe. Les publics populaires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2014, nº 1, p. 106.

[140] FOMPÉRIE, Florian. Les bibliothèques comme refuge. Dans : *Cité Anthropocène* [en ligne]. Lyon, 9 janvier 2026. [Consulté le 13 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://cite-anthropocene.fr/les-bibliotheques-comme-refuge/.

(cc) BY-NC-ND

ses devoirs pour s'isoler du bruit qu'il y avait chez elle puisque sa mère était assistante maternelle et devaient s'occuper d'enfants en bas-âge. Laura et Nono utilisaient également la bibliothèque pour avoir des espaces calmes. Ses camarades venaient utiliser les ordinateurs en libre disposition car iels n'en avaient pas chez elleux. C'est ce que Paugam nomme la maximisation des ressources disponibles[141].

Parmi le public, on peut également en trouver des captifs, que cela soit dû à des visites scolaires en bibliothèques ou les séances informatiques au CDI par exemple, où lorsque la bibliothèque s'invite hors-les-murs pendant les fêtes de quartier comme cela se pratique à Vaulx-en-Velin, sous la direction de Fatiha Barama. Sans s'imposer, un stand de la bibliothèque peut être mis à disposition lors de ses fêtes pour toucher les publics potentiels directement sur les territoires en étant force de proposition et de contact avec la population. Cela leur permet aussi d'avoir plus de visibilité pour éventuellement les faire venir plus tard dans les bâtiments des bibliothèques s'iels le veulent. Ces situations captives se font également grâce aux enfants qui retiennent les parents dans les bibliothèques. C'est le cas de Marielle qui a commencé à côtoyer les bibliothèques avec et pour ses enfants. Elle s'est petit à petit intéressée à la collection adulte et a commencé à emprunter pour elle-même de la lecture plaisir en plus des documents pour ses enfants. Selon Marion, directrice du service culturel de la ville de Givors, l'entrée par les enfants est très importante et pertinente dans les quartiers populaires, notamment à la médiathèque Léonard de Vinci à Vaulx-en-Velin avec sa salle de spectacle qui a habitué un certain nombre d'enfants à aller en voir gratuitement avec leur famille, et à côtoyer la bibliothèque dans le même bâtiment à la fin de la représentation. C'est également le cas de Céline qui attendait sa mère à la bibliothèque lorsque celle-ci travaillait à l'usine. Elle s'est mise à emprunter les ressources qu'elle commençait pour pouvoir les finir chez elle puisqu'elle habitait dans la campagne toulousaine loin de la bibliothèque.

Les publics plus précaires fréquentent également la bibliothèque, dans l'espoir d'avoir accès à la culture, aux différentes mœurs sociales et à l'apprentissage de la citoyenneté. C'est ce que promettent les missions des bibliothèques, afin de conjurer leur propre disqualification sociale. La satisfaction des services est en général importante, puisque les plus précaires perçoivent un réel rattachement à la société dans des espaces de sociabilité, le droit de circuler dans l'espace, une réelle reconnaissance de leurs droits de citoyen·nes. L'absence de hiérarchies dans la disponibilité des bibliothécaires y joue un grand rôle, les usager·es peuvent avoir des réponses lorsqu'iels les sollicitent. Iels ne sont plus juste pauvres, ce statut leur permet de se libérer provisoirement de l'indifférence qu'ils peuvent recevoir dans la rue en appartenant à une communauté dans une enceinte protégée[142]. L'ouverture à tous les publics permet cette indifférence quant au statut pour accueillir tout le monde qui ose franchir le pas avec le même enthousiasme. C'est un endroit qui permet ainsi des usages très divers dans un cadre collectif afin de se construire ou se reconstruire selon divers usages plus ou moins acceptés[143]. Ce qui a marqué Marion, c'est combien les petits efforts comme le café ou le thé gratuit permet de

[141] PAUGAM, Serge et GIORGETTI, Camila. *Des pauvres à la bibliothèque : Enquête au Centre Pompidou*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2013. [Consulté le 9 mars 2026]. ISBN 978-2-84246-174-4. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/966.

[142] GIORGETTI, Camila et PAUGAM, Serge. *La bibliothèque pour tous* [en ligne]. 1 janvier 2017. [Consulté le 25 novembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-11-0122-013.

[143] EVANS, Christophe. Lecture et usages des médiathèques en France : un état des lieux sociologique. Dans : *Les bibliothèques dans la chaîne du livre* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 27-41. [Consulté le 7 octobre 2025]. DOI 10.3917/elec.paye.2004.01.0027.

(cc) BY-NC-ND

faire venir certaines personnes qui lisent la presse et s'en vont, mais qui ne seraient jamais venues sans ça. Cela cible un public assez particulier, plutôt âgé et masculin pour qui il est agréable d'avoir un lieu de repos comme celui-ci.

Selon Paugam, les pauvres viennent justement à la bibliothèque car cela leur permet d'effacer la distance qu'iels peuvent ressentir avec les autres classes sociales. Iels comptent sur le bénéfice et la symbolique du lieu pour masquer leur position sociale inférieure, dans une logique de distinction selon l'acception bourdieusienne, avec les usager·es visiblement pauvres comme les SDF par exemple[144]. Dans cette bonne volonté culturelle, iels imitent la conformité et côtoient les lieux qui représentent symboliquement une autre classe sociale par l'image de capital culturel qu'elle renvoie. C'est dans cette logique que se construisent les rapports de forces en bibliothèque et la légitimation de ses usages.

Par ailleurs, certains usages leur ont été initialement destinés lors de la création des bibliothèques, comme le fait de pouvoir emprunter (plus ou moins) gratuitement, du moins pour une somme dérisoire, de multiples ouvrages. Laura me dit que sans cela, elle n'aurait jamais pu acheter la saga *Harry Potter* quand elle était enfant parce que sa famille n'avait pas assez d'argent. C'est un libraire qui l'avait renvoyé vers la bibliothèque où elle a pu tous les emprunter. C'est également dans ces lieux que Joaquim, Rosalina et Maria-Pia ont pu se procurer de nombreux livres pour apprendre à lire et à parler français, puisque l'un des buts de la bibliothèque répond également à la formation des populations enfant ou adulte du territoire. C'est en effet ce dont témoigne Marion : les méthodes de FLE sortent beaucoup parce que la demande d'apprentissage du français et de l'intégration est grande, notamment dans les villes de Vaulx-en-Velin (53.000 habitant·es) et de Givors (21.000 habitant·es)[145]. Fatiha Barama me raconte qu'elle accompagnait une association de primo-arrivant·es qui empruntait ce genre d'ouvrages. Maria-Pia qui plus tard sera une usagère quotidienne des bibliothèques, y a trouvé un endroit où partager son expérience particulière avec d'autres usagers et à travers les livres. Elle me parle du livre *La Honte* d'Annie Ernaux, dans lequel elle s'est particulièrement reconnue en arrivant à la bibliothèque et en ne se sentant pas légitime, mais qui l'a aidée à dépasser cet *a priori*.

Une question de parcours individuel et collectif

La manière dont les gens avec qui je me suis entretenu se racontent est très révélatrice de parcours individuels au sein des espaces collectifs. Chacun·e a une expérience personnelle avec les bibliothèques : des personnes qui n'y allaient pas enfants et qui ont découvert adultes, des enfants qui y allaient et qui n'y sont plus allé·es adulte, des militants de la culture qui y croient, d'autres qui n'y croient plus et qui boycottent l'institution. Les parcours ne font pas l'unanimité et il est difficile de tirer des conclusions. Les gens de classes populaires côtoient parfois, ou bien ont côtoyé ou côtoieront à l'avenir les bibliothèques en fonction de diverses raisons, qui sont bien souvent expliquées par les aléas de leurs parcours, tandis que d'autres n'y sont jamais allés et n'iront probablement jamais.

[144] PAUGAM, Serge et GIORGETTI, Camila. *Des pauvres à la bibliothèque : Enquête au Centre Pompidou*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2013. [Consulté le 9 mars 2026]. ISBN 978-2-84246-174-4. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/966.

[145] INSEE -. *Institut national de la statistique et des études économiques* [en ligne]. 2023. [Consulté le 26 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.insee.fr/fr/accueil.

(cc) BY-NC-ND

Michel Peroni théorise cette notion de parcours biographique de lecture qui détermine l'envie de lire en s'interrogeant sur les raisons et les motivations de personnes dont la catégorie socio-professionnelle n'est *a priori* pas, du moins, moins propice, à ce genre d'activité. Il définit la pratique de lecture comme un rapport personnel au livre où chacun·e y trouve ce qu'iel veut pour ellui-même, qui peut changer au cours de sa vie, et qu'il appelle le « parcours lectoral ». Il prend l'exemple des prisonniers en situation carcérale et des retraités ancien·nes ouvrier·es d'usine en analysant l'évolution de leurs rapports à la lecture selon les différentes situations socio-économiques dans lesquelles iels se trouvaient[146]. Il insiste sur la destinée individuelle d'une personne au sein du déterminisme pour se détacher de son milieu d'origine. Maria-Pia, qui a grandi en Italie dans les années 50 me raconte que son grand frère, qui est allé plus longtemps qu'elle à l'école, lisait beaucoup plus qu'elle lorsqu'iels étaient plus jeunes. Elle s'est mise à lire à quarante ans, lors de son arrêt de travail pour se faire opérer, soit trente ans après son grand frère. C'est la conjoncture et le contexte qui a pu faire qu'elle avait le temps de s'y consacrer, alors que dès son plus jeune âge elle a dû travailler pour vivre sa vie. Joaquim et Rosalina quant à eux ont commencé à côtoyer la bibliothèque quand leur fils a commencé à y travailler et à leur conseiller des livres, et Mathieu n'allait à la bibliothèque qu'en présence de sa mère qui travaillait en CDI, et il n'y est plus retourné lorsqu'il a quitté le domicile de ses parents.

Le statut de lecteur n'est ainsi pas nécessairement stable, tout comme le statut de public, il n'existe pas réellement de catégorie fixe, surtout dans la classe populaire. Les parcours de lecture se dessinent selon le parcours de vie[147] de manière fluctuante. On peut parler de trajectoire de vie discontinue, avec des pics et des baisses de fréquentation dans une vie en étant enfant et adolescent·e, puis y aller moins fréquemment jusqu'à avoir des enfants que l'on accompagnera à la bibliothèque[148]. Quelque chose qui ressort fréquemment lors de mes entretiens chez les gens de classe populaire, c'est l'élément déclencheur qui a donné envie aux personnes de lire. Si certain·es ont pu être dégouté de la lecture par la manière dont elle est enseignée à l'école, d'autres comme Laura en primaire, Marina au collège grâce à sa professeure de français, Céline et Marielle avec leur professeure documentaliste au lycée (alors même que cette dernière avait été écœurée de la lecture des classiques en cours de français), y ont trouvé des enseignant·es qui leur ont donné le goût de lire. Ethan quant à lui, y allait avec sa mère qui était également professeur documentaliste et Mira est allée la bibliothèque plus souvent lorsqu'elle y allait avec une de ses amie qui travaillait dans le manga. Ces parcours illustrent la nécessité de la médiation, d'avoir quelqu'un de confiance avec soi pour nous guider dans ces espaces impressionnants que peuvent être les bibliothèques. Ce sont des gens qui peuvent inciter à mettre le pied une première fois dans ces lieux, pour ensuite peut-être y retourner seul. C'est dans cette perspective que l'on peut également renforcer l'évaluation dans les bibliothèques, découvrir comment se construisent les pratiques de lecture individuelle ou de groupe, afin de déterminer

[146] PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732.

[147] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

[148] DGMIC, Ministère de la Culture. *Les non-usagers des bibliothèques. Enquête quantitative* [en ligne]. novembre 2018. [Consulté le 12 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68823-les-non-usagers-des-bibliotheques-enquete-quantitative.pdf.

(cc) BY-NC-ND

des méthodes, notamment pour lutter contre l'illettrisme[149]. En se fondant sur les pratiques des non-inscrit·es ainsi que sur l'évaluation de leur demande, la bibliothèque gagnerait en l'analyse de ces publics qu'elle a du mal à circonscrire pour mieux s'adresser à eux. Par exemple, la Bpi réalise des enquêtes régulières depuis cinquante ans, par sondage entre autres, par des focus groupe sur la fréquentation des personnes présentes, pour adapter son offre aux publics particuliers « notamment les publics fragiles, oublié du scope » dit Christophe Evans lors de notre entretien.

Il en va de même des autodidactes ouvrier·es qui ont su aller dans les bibliothèques pour approfondir seul·es leurs connaissances et se rapprochant des univers socioculturels qui ne leur étaient initialement pas destinés, et devenant des transclasses. C'est la structure individuelle et la manière dont tout·e un·e chacun·e traite son héritage, son inscription dans sa continuité ou dans sa rupture, de manière volontaire ou non. Le monde de la culture et la manière libérale dont il se présente aujourd'hui favorise cette approche individualisante et responsabilisante de la volonté de venir en bibliothèque. La culture est représentée en « self-service » où chacun·e peut accéder aux ressources dont iel a besoin[150]. Cette possibilité d'extraction de sa condition n'est pas tout le temps possible, et dépend beaucoup des aléas de la vie. En effet, la bibliothèque par certains aspects possède un aspect individualiste par l'expérience individuelle de la lecture notamment et sa perspective autonomisante. L'institution guidée par un programme empêche toute force collective de s'y atteler. Cela fait reposer son devenir individuel et sa performance sociale sur la responsabilité individuelle de s'investir pour son avenir en allant par soi-même s'instruire à la bibliothèque par exemple, en brandissant la liberté individuelle comme étendard libéraliste. Elle conduit à des perspectives paradoxales, menant à croire que la liberté s'acquiert par son seul libre-arbitre quand elle dépend des conditions sociales dans lesquelles on peut exercer cette dite liberté et s'émanciper de sa condition[151]. Cela permet une grande liberté pour celleux qui possèdent un capital culturel parce qu'iels ont des possibilités de mobilités accrues. *A contrario*, cela entraine de plus grande difficulté pour les autres, puisqu'iels ont moins la possibilité de prendre cette chance sans risquer l'errance sociale et la précarité. La situation sociale influence donc la vie individuelle face au changement de statut, élargit ou rétrécit l'autonomie de manière déterminante. En réalité, les pratiques culturelles sont plurielles et diverses, se recoupent et se mélangent dans une forme de multiculturalisme homogène selon Bernard Lahire[152]. Les personnes qui possèdent la culture légitime peuvent consommer des types de culture non-légitimée et *vice-versa*, chacun·e avec des pratiques dissonantes, voire incohérentes. Elles relèvent de cercles de socialisation qui peuvent être différents et parfois même complètement opposés, entre la famille, l'école, le travail, les médias consultés, … Ainsi, leurs pratiques dépendent du contexte dans lequel iels se trouvent.

---

[149] ROBINE, Nicole. III. Le temps des médias et de la culture de tous:1974-1998. *Bibliothèques*. Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 65-88. ISBN 9782765407829.

[150] DARTIGUENAVE, Bruno. 3. Concevoir la bibliothèque comme un lieu d'expression culturelle. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 95-110. [Consulté le 14 mai 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-95.

[151] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[152] LAHIRE, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. [S. l.] : La Découverte, 2006. [Consulté le 5 mars 2026]. ISBN 978-2-7071-4928-2. DOI 10.3917/dec.lahir.2006.02.

(cc) BY-NC-ND

La relation à la culture est dépendante des conditions de vie, en fonction de la manière dont elles peuvent favoriser ou non la fréquentation des lieux de culture et la pratique culturelle de chacun·e. Certaines pratiques seront dès lors plus ou moins assidue ou aléatoire et sporadique[153]. Les désirs de revanche sont à souligner : lire alors que sa famille n'a pas pu, combler ses lacunes, se connaitre[154], ou alors offrir à ses enfants, à ses élèves, ce que nous n'avons pas pu connaitre en étant plus jeune. C'est le cas de Céline qui est auxiliaire en petite enfance et qui emmène les enfants « parce que c'est ce qui [lui] a manqué petite », de Marielle qui emmène ses élèves dans les bibliothèques et les artothèques parce qu'elle aurait aimé y aller et la découvrir de la même manière, et pour leur montrer qu'iels peuvent et ont le droit d'y aller. Marielle et Marina ont également conduit leurs enfants dès leur plus jeune âge à la bibliothèque, la première répondant à ma question : « Est-ce que tu regrettes de pas y avoir eu accès avant ? » par « Ouais, c'est pour ça que j'ai réparé ça avec mes gamins ». « Au cours de leurs visites répétées, ces jeunes usagers incorporent des systèmes de normes et de valeurs que les établissements diffusent plus ou moins explicitement et plus ou moins consciemment. »[155] comme l'énonce Christophe Evans, ce qui peut leur permettre de mieux s'y intégrer, ou au contraire d'y résister parce que perçu comme une acculturation forcée à des normes qui ne correspondent pas aux leurs, mais de manière consciente en sachant ce que la bibliothèque aurait à leur offrir.

Des lieux dédiés, détournés, recréés par les classes populaires

Le lieu de la bibliothèque pouvant être imposant et impressionnant symboliquement pour les personnes qui n'ont pas l'habitude de le fréquenter. Les usages qui en sont fait sont donc parfois modifiés par rapport aux attentes principales pour lesquelles ont été construits les lieux. « Les usages sociaux (la manière dont on utilise la bibliothèque) tendent toujours en effet à contourner, voire à subvertir en partie un objet culturel socialement déterminé (une bibliothèque est socialement déterminée comme un lieu de lecture) »[156]. Les manières de s'approprier un lieu sont relatives à l'individu qui y pénètre, qui lui-même se réfère à des lieux qu'il connait et à l'habitude de fréquenter. Dans l'ouvrage de Nathalie Ponsard, en 1930 les ouvriers qui côtoient les bibliothèques refusent la prescription des bibliothécaires, qui est l'une de leurs missions majeures, et lui résistent. C'est à cette époque-là que se forment de nombreux militant·es syndicalistes de manière autodidacte dans les bibliothèques, en s'appropriant les gestes d'autres milieux socioculturels. Par la suite, la bibliothèque s'adaptera de plus en plus à leurs goûts et à leurs demandes dans un accès plus direct qui facilitera leur entrée[157].

---

[153] ROSELLI, Mariangela. La bibliothèque dans les quartiers défavorisés. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. Janvier 2003, nº 3, p. 72.

[154] PONSARD, Nathalie. Histoire de lecteurs ouvriers stéphanais des années 1930 à nos jours : un autre « voyage en culture ouvrière » ? *Le Mouvement Social* [en ligne]. La Découverte, 2003, Vol. 205, nº 4, p. 61-86. DOI 10.3917/lms.205.0061.

[155] EVANS, Christophe. Les publics populaires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2014, nº 1, p. 106.

[156] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[157] PONSARD, Nathalie. Histoire de lecteurs ouvriers stéphanais des années 1930 à nos jours : un autre « voyage en culture ouvrière » ? *Le Mouvement Social* [en ligne]. La Découverte, 2003, Vol. 205, nº 4, p. 61-86. DOI 10.3917/lms.205.0061.

(cc) BY-NC-ND

La fréquentation du public est en hausse dans les bibliothèques, sans pour autant que les inscriptions aient augmenté[158]. On peut y voir une dérivation du troisième lieu, au sens sociologique du terme, un lieu qui n'est ni le domicile, ni le travail, un lieu qui peut être entre les deux, où trouver un moment pour soi[159]. Les activités peuvent être diverses : échanger, flâner, se reposer, discuter, recharger son téléphone, aller aux toilettes, … autant d'activités du quotidien qui sont également praticables en bibliothèque. Le projet de la bibliothèque de fonder un lieu d'hospitalité et de refuge pour les sans-abris questionne les fonctions-mêmes de la bibliothèque. Les usages qu'ils en font sont très variés pour diverses raisons qui leur appartiennent, dans une utilisation du service public qui s'apparente à de la « tactique institutionnelle »[160]. L'absence de familiarité peut également se signifier avec les livres uniquement, mais en possédant une aisance avec le personnel et le lieu en lui-même. Fabienne et Thibaud ont travaillé ensemble dans les bibliothèques de Rouen. Fabienne y travaille toujours et elle a encore des retours d'adultes qui ont participé en tant qu'enfants aux activités de l'époque qu'organisait Thibaud et qui en ont gardé un souvenir vif et joyeux lorsqu'iels lui en parlent.

Ces usages non-conformes, s'ils sont acceptés dans les bibliothèques dans une acception raisonnée, souple et intelligente de l'application du règlement, ne sont cependant pas tolérés de partout. C'est pourquoi ces comportements peuvent parfois être source de conflit puisqu'ils empêchent l'utilisation « légitime » du lieu[161]. Les pratiques d'utilisation des lieux sont éclectiques. C'est souvent le cas des adolescent·es, collégien·nes et lycéen·nes qui utilisent cet endroit comme lieu de sociabilité pour parler à voix haute, rire, s'étendre dans l'espace. Iels refusent donc le dressage des corps que voudraient parfois les règlements mis en place dans les bibliothèques. Leur bruit est considéré comme un manque de respect par les bibliothécaires, tout comme les réprimandes des bibliothécaires sont considérées comme un manque de respect par ces jeunes[162]. Le concept de l'interdit, théorisé par Foucault, sert au pouvoir à « fabriquer des corps à la fois dociles et utiles »[163] par l'application du règlement sous l'œil attentif des bibliothécaires. C'est également le cas des SDF : lors de la visite de la bibliothèque du 2ème arrondissement de Lyon avec Suzan Kovacs dans le cadre de l'UE de *l'Enssib, Politique des services,* je me souviens avoir lu dans les toilettes « douche interdite à ce robinet, sous peine d'être sorti de la bibliothèque », qui m'a semblé être un écritreau plein de violence par son rejet d'usages non-tolérés dans l'enceinte des bibliothèques (quoique la gestion de cet usage soit en effet discutable). Selon les mots de Maurice Halbwacsh :

> « lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il
> la transforme à son image, mais en même temps il se plie et

[158] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[159] Ibid.

[160] Ibid.

[161] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome II*. Paris, France, Italie, Hongrie : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6083-2.

[162] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[163] FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1976.

(cc) BY-NC-ND

> s'adapte à des choses matérielles qui lui résistent. Il s'enferme dans le cadre qu'il a construit. »[164].

Ces règles menacent l'accès des usager·es catégorisé·es comme déviant·es, s'iels n'ont pas assez de force pour le faire accepter. Cependant, s'iels sont plusieurs à agir en déviant ces normes, celles-ci ont plus de chance d'être tolérées, voire intégrées au fonctionnement de la bibliothèque. Elles créent des rites et des conventions qui établissent des frontières entre les initié·es et les non-initié·es[165].

> « En revanche, l'énoncé tautologique d'une règle, où le lieu justifie la règle qui est expliquée par le lieu, recueille des réactions d'incompréhension. Le rappel de la règle se fonde sur la supposition d'une représentation commune et partagée du lieu qui se suffit à lui-même comme explication, alors que la perception s'avère dissidente. Par exemple, tandis que certains personnels et usagers estiment que l'activité de lecture justifie le silence, des jeunes qui ont l'habitude de travailler et de lire dans le bruit considéreront cela comme injustifié. »[166]

C'est notamment ce qui fait parfois naître des frictions avec les publics adolescents sur leur utilisation de la bibliothèque. La sociabilisation adolescente et ne correspond pas toujours aux volontés des bibliothécaires dans leurs lieux[167], en résistance hostile aux différents modes d'appropriation collective[168].

De cette manière naissent parfois de violentes protestations contre les bibliothèques, comme les nombreuses qui ont été incendiées notamment pendant les émeutes en 2005. Denis Merklen l'analyse comme la contestation de la légitimité de l'implantation de ces bibliothèques normées aux possibles sur ces territoires qui sont extérieurs à ces normes : « Le pouvoir politique prétend agir sur la vie des classes populaires en même temps que les bibliothécaires veulent que cette vie n'entre pas dans la bibliothèque. »[169]. Cela provoque ainsi le rejet du lieu sans la possibilité de modifier sa construction. Le mode d'action comme les incendies par les émeutiers qui se regroupent non pas dans la bibliothèque comme les politiques l'avaient prévu, mais bien contre elles par ces actions, leur permettent de porter leur parole. Le jeu

---

[164] HALBWACHS, Maurice, NAMER, Gérard et JAISSON, Marie. *La mémoire collective*. Paris, France : Albin Michel, 1997. ISBN 978-2-226-09320-2.

[165] BARTH-RABOT, Cécile. Chapitre 5. Se dire non-lecteur/non-lectrice. *Collection U*. Armand Colin, Décembre 2023, p. 113-134.

[166] PEREZ, Patrick, SOLDINI, Fabienne et VITALE, Philippe. *Usages conflictuels en bibliothèque* [en ligne]. 1 janvier 2002. [Consulté le 10 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-01-0004-001.

[167] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome II*. Paris, France, Italie, Hongrie : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6083-2.

[168] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[169] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

(cc) BY-NC-ND

de surenchère entre les habitant·es des cités et les bibliothécaires dans la provocation peut s'envenimer et mener à ces situations de conflits qui éclatent.

C'est pour répondre à ce genre de problématique que la bibliothèque d'Anzin, dirigée par Anne Verneuil a décidé de s'interroger sur la règlementation pour remettre à jour la charte d'accueil en la gardant adaptable[170]. L'idée est d'interdire moins, pour accueillir mieux et davantage, avec des espaces qui cohabitent : un coin bisous pour les adolescent·es (pour leur permettre d'avoir de l'intimité hors de chez elleux), un coin pour manger, pour dormir, pour travailler,... Cela permet de répondre à certains besoins qui n'apparaissent pas dans les missions des bibliothèques, mais qui sont possibles de mettre en place assez facilement grâce aux espaces de la bibliothèque pour donner envie aux gens de venir et de s'y sentir confortable. La bibliothèque ne se fonde plus sur les traditions datées, mais sur les usages actuels constamment renouvelés par les personnes qui l'utilisent. L'idée est d'en faire un lieu d'appropriation et d'utilisation comme un lieu public de vie[171], qui crée une qualité nouvelle en matière de rapports humains et de service public sans enfermer.

> « En ce qui concerne la médiathèque, sa fonction sociale s'impose par son implantation. Il lui faut inventer pour diversifier son public, pour survivre et sortir du ghetto, travailler hors les murs pour aller chercher le public, se faire connaître, être là où on ne l'attend pas. »[172]

C'est en réalité, un lieu de vie avant tout, de réalité que vivent les gens qui habitent sur le territoire, et auxquels les services publics doivent s'adapter selon le principe de mutabilité :

> « Parce qu'elle concerne les savoirs, le soin que nous en avons et l'ordre – ou les ordres – que nous y instituons, elle est destinée à éclairer "la Bibliothèque", pour reprendre la graphie de Robert Damien, qui est lieu, ni seulement d'instruction, ni seulement de recueillement, mais d'usage, c'est-à-dire lieu de création et de recréation des espaces intellectuels et politiques de la "vie". »[173].

[170] ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Congrès ABF 2015 - Quand le bibliothécaire persécute l'usager : interdits et usages illégitimes* [en ligne]. 10 juillet 2015. [Consulté le 13 mai 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=mzSYO_86WJM.

[171] ROBINE, Nicole. III. Le temps des médias et de la culture de tous:1974-1998. *Bibliothèques*. Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 65-88. ISBN 9782765407829.

[172] VERNEUIL, Anne. Bibliothèques et inclusion. *BIBLIOTHÈQUE(S)* [en ligne]. Octobre 2015, nº 80. [Consulté le 16 février 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=67095&type_numero=PDF.

[173] CRISTINA, Ion, MOUGENOT, Éric et BOCCON-GIBOD, Thomas (dir.). *Robert Damien, du lecteur à l'électeur : Bibliothèque, démocratie et autorité*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017. [Consulté le 10 juin 2026]. ISBN 978-2-37546-079-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/pressesenssib/6991.

(cc) BY-NC-ND

LA BIBLIOTHEQUE EST-ELLE CONDAMNEE A NE S'ADRESSER QU'A UNE PARTIE DE LA POPULATION ?

Il a longtemps existé en France une idéologie très répandue qui est celle de l'universalisation à partir de cas particuliers, notamment ceux de la culture française, dans une sorte d'ethnocentrisme qui hiérarchise les différentes cultures[174]. Les tentatives d'intégration culturelle que j'analyserai dans mon développement en tant qu'échecs, comme la démocratisation culturelle sont symptomatiques des difficultés du système français à s'emparer de manière concrète de ces questions sociétales. La volonté de neutralité chère au système français me semble utopique et ne pas participer à cet effort de répartition de la culture. Or toute action s'inscrit dans un champ politique, dans un but précis qui est nourri d'idéologie[175]. Les bibliothèques et les bibliothécaires parlent donc depuis un point de vue positionné, qu'il est nécessaire de prendre en compte pour essayer d'aller au-delà de cette adresse spécifique qui les caractérise. Nous aborderons lors de cette partie les différentes barrières qui empêchent les bibliothèques de s'adresser à toute la population en tant que service public, puis les difficultés rencontrées lors de la mise en place des différentes actions pour la démocratisation culturelle et enfin, nous soulignerons, malgré tous, les efforts et les avancées.

LES BARRIERES ERIGEES PAR LA BIBLIOTHEQUE

L'image des bibliothèques

L'image de la bibliothèque est fortement marquée par son histoire : elle est traditionnellement associée au savoir, à la culture légitime et à un lieu presque « sacré ». Cette représentation peut donner l'impression d'un espace fermé, rigide de bibliothèque « grillagée et poussiéreuse »[176], et réservé à certaines personnes à travers les règles précises, le silence et les comportements attendus. Ces normes peuvent créer une distance entre les classes sociales et renforcer le sentiment d'illégitimité des personnes issues des quartiers populaires, notamment lorsqu'elles perçoivent des attitudes condescendantes, classistes ou racistes de la part des professionnels[177]. Cependant, l'arrivée d'Internet a remis en question le rôle traditionnel des bibliothèques, qui ne sont plus les seuls lieux d'accès au savoir[178]. Elles doivent donc évoluer et s'ouvrir davantage afin de dépasser cette image

[174] SALANOUVE, Florence. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives.* Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2011.

[175] GAUDIBERT PIERRE. *Action culturelle: intégration et/ou subversion*. Tournai : Casterman, 1972.

[176] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[177] MERKLEN, Denis. Quand nos bibliothèques brûlent. *Vacarme* [en ligne]. Association Vacarme, Juin 2015, Vol. 72, nº 3, p. 72-87. DOI 10.3917/vaca.072.0072.

[178] MELOT, Michel, POULAIN, Martine, BLANC-MONTMAYEUR, Martine, et al. Table ronde : bibliothèque et démocratisation culturelle. Dans : AROT, Dominique, BATT, Chris, DAMIEN, Robert, et al., *Les 25 ans de la Bpi : Encyclopédisme, actualité, libre accès* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2003, p. 161-181. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-206-2. DOI 10.4000/books.bibpompidou.891.

(cc) BY-NC-ND

vieillissante et permettre à chacun·e de s'y sentir légitime, comme Nono qui me disait se sentir illégitime par rapport à des usages sérieux des bibliothèques.

Les critiques à l'encontre de la bibliothèque recoupent l'idéal énoncé par les personnes avec qui je me suis entretenue dans le cadre de ce mémoire : de plus larges horaires d'ouverture, corroborées par les dires de Fatiha Barama, des collections mieux adaptées au public, correspondant au public utilisateur de la bibliothèque : « Si quiconque entrant dans une bibliothèque n'y décèle rien qui lui soit déjà familier, alors il lui est signifié, j'ose dire avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui. »[179]. Exclure des livres c'est exclure des gens, la bibliothèque se doit d'être polyvalente dans son offre. La volonté d'une présence plus grande et plus attentionnée des bibliothécaires est également soulignée. L'atténuation des contraintes qui empêchent les classes populaires d'y pénétrer est relevée : par la proximité géographique et des transports, ainsi que la familiarité et de reconnaissance dans ce qu'offre la bibliothèque pour pallier la gêne de chacun·e avec les lieux. Pour Céline, c'est une question d'habitude d'y aller ou non.

> « Au sens de Michel Foucault, il s'agit d'un « dispositif », à la fois discours, lieu et technique de pouvoir visant à une certaine « gouvernementalité », dont les traits structuraux peuvent décourager l'entrée des personnes peu habituées aux lieux de culture, favorisant ainsi leur auto-exclusion »[180]

Cela provoque un désintérêt des opportunités et des bénéfices que peut apporter la bibliothèque, car une méconnaissance générale de son offre, de ses lieux, de ses possibilités, comme témoigne Marielle. Avant d'y aller avec ses enfants, elle pensait qu'elle ne pouvait y trouver que ses traumatismes scolaires du baccalauréat en matière d'offre. L'image négative dresse donc une barrière entre la bibliothèque et les classes populaires.

> « L'accessibilité n'est pas uniquement physique, comme le supposaient les politiques culturelles de l'époque de Malraux, et comme semblent encore le sous-entendre les discours actuels qui se concentrent sur les horaires d'ouverture et sur l'accessibilité des collections aux publics dits empêchés. Il ne suffit pas qu'une offre soit présente à proximité, gratuite et physiquement accessible pour qu'elle soit connue, reconnue et utilisée. »[181]

La médiation pèche également, surtout auprès des adultes selon Marion Morel, conséquence de ce manque d'accessibilité. Tous ces facteurs ne sont jamais acquis, et

[179] LAHARY, Dominique. Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique. *Bulletins d'information de l'ABF* [en ligne]. 2000, nº 189. [Consulté le 9 mars 2026]. Disponible à l'adresse : http://www.lahary.fr/pro/2000/ABF189-bibliotheque-polyvalente.htm. France.

[180] GOULET, Vincent. «Les bibliothécaires sont-ils vecteurs d'inégalité ?». Dans : *Mediapart* [en ligne]. 23 juin 2017. [Consulté le 6 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://blogs.mediapart.fr/vincent-goulet/blog/230617/les-bibliothecaires-sont-ils-vecteurs-d-inegalite.

[181] RABOT, Cécile. Les médiathèques pour tous ? *Informations sociales* [en ligne]. Caisse nationale d'allocations familiales, 2015, Vol. 190, nº 4, p. 106-114. DOI 10.3917/inso.190.0106.

(cc) BY-NC-ND

l'une des missions des bibliothécaires est d'y rester vigilant·es afin que l'accueil et l'ouverture restent maximales.

Des bibliothèques « neutres », socialement déterminées

La frontière que dressent les portes de la bibliothèque instaure une loi, qui, au-delà de son seuil, s'applique en son cœur et à ses mœurs, et celle-ci n'est pas sans conséquence.

> « En tout état de cause, la bibliothèque n'est pas un lieu neutre et elle véhicule inévitablement une représentation de la culture qui correspond plus ou moins aux habitus de ses usagers. Les groupes sociaux baignent ainsi dans des univers sociaux qui sont en adéquation plus ou moins grande avec les univers culturels qui leur sont proposés. »[182]

Ainsi peut-on adhérer ou non à l'univers qui est proposé en bibliothèque et à ses fonctions institutionnelles. Les objets qui y sont stockés et représentés bénéficient d'une légitimisation du fait de cette valeur institutionnelle de la bibliothèque, une certaine reconnaissance leur est octroyée du fait même de leur présence en ces lieux. *A contrario*, la contre-culture - définie par Theodore Roszack en tant que culture s'opposant à la culture normative[183] - se heurte à la barrière infranchissable de l'absence de reconnaissance par les pouvoirs publics. Malheureusement, c'est souvent dans ces cultures telles que la BD, la presse *people*, le polar, que les catégories populaires se reconnaissent le plus, mais qui sont le moins valorisées, voire absente des collections des bibliothèques[184]. Cela hiérarchise donc implicitement, visibilisant et renforçant un système de valeur déjà bien ancré, et rappelant aux populations que leurs normes sont moins importantes que celles instaurées par les lois de la République qui régissent les bibliothèques. C'est ce qui conduit Marielle à interpréter les croyances du milieu dans lequel elle a grandi selon le fait que « la bibliothèque, c'est un truc pour nourrir l'intellectuel des riches, des privilégiés, alors que nous, on galère avec nos affaires et on n'aura peut-être jamais de réponse à nos problèmes du quotidien. ». Ces exigences institutionnelles sont incarnées par les bibliothécaires qui imposent les règles en représentant l'Etat[185]. Les déséquilibres demeurent parce que la marque sociale et légitime du lieu exclut et établit une contrainte pour aller à sa rencontre en avantageant les classes moyennes : « [l]e rappel de la règle se fonde sur la supposition d'une

[182] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[183] ROSZAK, Theodore et ELSEN, Claude. *Vers une contre-culture: réflexions sur la société technocratique et l'opposition de la jeunesse*. Paris, France : Stock, 1980. ISBN 978-2-234-01282-0.

[184] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[185] Ibid.

(cc) BY-NC-ND

représentation commune et partagée du lieu qui se suffit à lui-même comme explication, alors que la perception s'avère dissidente »[186].

Cela renforce l'idée selon laquelle la bibliothèque permet l'émancipation individuelle à travers l'apprentissage solitaire pour passer outre le déterminisme social. Les habitant·es sont responsables de leur sort et du fait de s'en sortir en investissant leur avenir. Les bibliothèques valorisent la prise de risque individuelle face aux aléas de la vie au détriment de l'existence et du soutien du groupe de pairs. C'est en ce sens que Mira veut pouvoir donner ses collections à la bibliothèque, pour essayer de pallier cette vision individualiste de cet aspect de la bibliothèque et de la lecture. En réalité, tout le monde ne part pas du même point de départ quant au fait de réussir socialement sa vie. Si la bibliothèque est l'image de cette intégration sociale, elle a également le pouvoir de différencier et d'exclure par l'image qu'elle renvoie. Les classes sociales populaires maitrisent des univers qui sont parfois extérieurs aux codes des bibliothèques, et la frontière sociale distingue l'une de l'autre, représentée par le seuil de la bibliothèque. La maitrise de l'écrit et de la bonne lecture représentée par la bibliothèque sont considérées comme voie d'intégration sociale, mais tous ne pourront pas y parvenir. L'ambiguïté qui règne entre les missions sociales et culturelles n'aident pas à établir des rapports pacifiés entre les quartiers populaires et les bibliothèques[187].

> « Contrairement à cet "illusionnisme social" qui croit que chacun bénéficie de façon identique de l'existence d'institutions culturelles, contrairement à cet illusionnisme qui penserait qu'il suffit de créer partout des bibliothèques pour qu'elles s'ouvrent à tous, l'état de fait veut que l'on ait envie d'entrer là où l'on a repéré un univers proche, familier de ses intérêts, de ses préoccupations. »[188]

Cela crée des relations de tensions entre les bibliothèques et les quartiers dans lesquels elles sont implantées, car l'espace public ouvre une réalité fermée aux habitant·es qui y vivent. Parfois sans concertation avec les populations, des bibliothèques sont construites sur les territoires alors même que certains services publics primordiaux ne sont pas assurés (centres sociaux, assurance maladie, …)[189] dans des zones considérées marginales par les pouvoirs publics. La bibliothèque représente l'autorité et l'Etat en tant que puissance politique. L'espace public représenté sur un territoire social divise puisqu'il est en partie incompatible avec les valeurs et les besoins intrinsèques aux milieux populaires. Les nombreux dysfonctionnements au sein de ces quartiers créent les conflits entre les différent·es acteur·ices : les habitants·es, les agent·es du service public, les forces de l'ordre qui interviennent … C'est dans ce cadre qu'interviennent les incendies des bibliothèques

[186] PEREZ, Patrick, SOLDINI, Fabienne et VITALE, Philippe. *Tout ça pour ça !* [en ligne]. 1 janvier 2002. [Consulté le 26 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0103-012.

[187] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[188] POULAIN, Martine. *Pour une sociologie de la lecture: lectures et lecteurs dans la France contemporaine*. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 1988. ISBN 978-2-7654-0403-3.

[189] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

(cc) BY-NC-ND

dans les quartiers, en tant que revendication d'une politisation des classes populaires qui se signifient[190].

> « Cette tendance à placer l'institution culturelle républicaine sur un piédestal, comme l'écrit Martine Poulain, demande un changement d'image des bibliothèques pour qu'elles puissent devenir des lieux de proximité où l'échange, pour que la convivialité et le partage soient faciles. »[191]

Ainsi est-il nécessaire de commencer à concevoir la culture de manière différente, non plus comme un héritage humaniste et bourgeois, mais bien comme des cultures vivantes et mouvantes qui s'inscrivent dans un contexte social et politique donné.

Les contraintes des bibliothèques

Il faut aux bibliothécaires trouver le juste milieu sans se perdre : construire une communauté territoriale qui représente justement celleux qui y viennent ou qui aimeraient y venir en restant un service public qui parle à toustes. Il faut réussir à cibler les individus dans leurs champs sociaux, ce qui était initialement le but principal des bibliothèques populaires avant de s'uniformiser en bibliothèques municipales[192]. L'institution de proximité doit correspondre aux gens sur le territoire tout en représentant l'Etat, ce qui n'est pas aisé lorsque certains aspects cités ci-dessus sont aussi antithétiques. En partant de ce postulat, il n'est pas simple de réussir à gagner la confiance des publics dubitatifs tout en évitant la prise d'otage par la diffusion d'un seul message normé et normatif[193]. La juste mesure est de mise : trouver la balance entre la prescription et le loisir, selon une subjectivité consciente de la part des bibliothécaires et une ouverture au-delà de leurs propres schémas de pensée[194].

Elle doit également trouver comment exister dans une société où les budgets sont réduits. La vision administrative de la présence de la bibliothèque relève en réalité de la seule volonté de la municipalité d'offrir une bibliothèque à ses habitant·es. Fred témoigne alors des freins de diverses municipalités qui ne voulaient pas mettre les moyens dans la culture et préféraient investir l'argent dans les associations de chasse. Selon lui, il faut prendre le temps de les convaincre de l'importance de mettre une salle à disposition des bibliothèques associatives dans les zones rurales et permettre aux bibliothèques départementales de prendre le relai

---

[190] Ibid.

[191] MAUROY, Alice. *Bilan du modèle des bibliothèques troisième lieux en France : modèle dépassé ou à ajuster ?* Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2022.

[192] BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488.

[193] MELOT, Michel, POULAIN, Martine, BLANC-MONTMAYEUR, Martine, et al. Table ronde : bibliothèque et démocratisation culturelle. Dans : AROT, Dominique, BATT, Chris, DAMIEN, Robert, et al., *Les 25 ans de la Bpi : Encyclopédisme, actualité, libre accès* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2003, p. 161-181. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-206-2. DOI 10.4000/books.bibpompidou.891.

[194] LAHARY, Dominique. Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique. *Bulletins d'information de l'ABF* [en ligne]. 2000, nº 189. [Consulté le 9 mars 2026]. Disponible à l'adresse : http://www.lahary.fr/pro/2000/ABF189-bibliotheque-polyvalente.htm. France.

(cc) BY-NC-ND

par la suite. Fatiha Barama quant à elle insiste sur les budgets et la gestion RH en matière de moyens humains, si l'on veut ouvrir plus, il faut plus de moyens pour pouvoir embaucher plus de gens. Marion Morel constate, elle, les difficultés liées à la suppression des bibliobus puisque la médiathèque est au centre de la ville et que Givors est très étendue et mal desservie. Fred également, puisque le bibliobus en ruralité est le seul moyen d'amener les livres aux villages éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres, ce qui rend difficile l'application de la démocratie culturelle.

LA DEMOCRATIE EN MAL OU L'INVISIBILISATION DE LA MAJORITE SILENCIEE

L'échec de la démocratisation culturelle

Dans le contexte de crise culturelle (*cf. Annexe 4.3*) et donc de changement culturel rapide, les institutions n'arrivent pas à suivre ces évolutions. Cela empêche ainsi les bibliothèques d'évoluer pour coller aux réalités auxquelles elles sont confrontées dans le but de répondre aux besoins de leurs publics. Cela peut expliquer en partie l'échec de la démocratisation culturelle démarrée dans les années 50 avec Malraux, jusqu'à la reprise par Jack Lang en 1980, qui s'essouffle à partir du milieu des années 80 et s'érode depuis les années 90 (*cf. Annexe 4.2*). Au niveau des bibliothèques, cela se qualifie surtout par l'échec d'« une référence politique à la démocratie et l'égalité, des programmes publics dûment quantifiés »[195], c'est-à-dire la remise en question de croyances et du modèle entre les acteurs culturels et les publics attendus dont le résultat ne fut pas satisfaisant.

Le libre accès et la déconcentration permettent dès lors de construire des politiques de lecture locale d'abord par la construction de nombreux bâtiments, grâce à Jack Lang qui a doublé les budgets. La décentralisation prend cependant un petit peu plus de temps à se mettre en place. Les villes s'affirment sans que l'Etat ait à se mettre en retrait, il agit en tant que partenaire : cela permet de favoriser la coopération entre les différents acteurs territoriaux[196]. Cela permet d'obtenir une administration rajeunie, plus dynamique par la modernisation. L'émergence du renouveau du service public se fait ainsi grâce à davantage de prises de décisions indépendantes dans les lieux décentralisés de délibération sans que la responsabilité de la puissance publique de l'Etat ne soit remise en cause[197].

De nombreux publics que l'on ne voyait pas jusque-là arrivent dans les bibliothèques, les documents proposés se diversifient, mais les classes sociales les plus absentes continuent de l'être. Les politiques n'arrivent pas à cibler les classes populaires, les bibliothèques de proximité sont désaffectées et les structures dans les quartiers sensibles se dégradent. Les élu·es portent des orientations en contradiction avec ces états des lieux ; la bibliothèque demeure un lieu de mémoire, scientifique

[195] DUBOIS, Vincent. *Le « modèle français » et sa « crise » : ambitions, ambiguïtés et défis d'une politique culturelle* [en ligne]. [S. l.] : Presses universitaires de Laval, Québec, 2010, p. 17. [Consulté le 7 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://shs.hal.science/halshs-00498015.

[196] POIRRIER, Philippe. L'État culturel en débat (1981-1995). Dans : *Politiques de la culture* [en ligne]. 30 novembre 2015. [Consulté le 9 juillet 2026]. DOI 10.58079/mrc5. DOI: 10.58079/mrc5.

[197] GIRARD, Augustin. Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang : ruptures et continuités, histoire d'une modernisation. *Hermès, La Revue* [en ligne]. CNRS Éditions, 1996, Vol. 20, nº 2, p. 27-41. DOI 10.4267/2042/14901.

(cc) BY-NC-ND

et de recherche, avec un peu d'aide aux devoirs, de portage domicile, le tout pour la paix sociale[198].

> « On touche du doigt ici la difficulté majeure de toute politique de démocratisation de la culture : la redistribution des expériences et des biens culturels ne fonctionne pas aussi mécaniquement que la redistribution des revenus. Il ne suffit pas d'offrir davantage en direction des moins bien lotis pour que ceux-ci reçoivent ce surplus dans les mêmes proportions. »[199].

Or, la mission des bibliothèques est d'abord de servir les populations de son territoire, et non pas de servir la culture pour servir une politique qui facilite la gouvernance des élu·es. Il faut pouvoir offrir à la population le moyen de s'approprier l'usage des bibliothèques. Cela peut passer par leur participation, qui a cruellement manqué aux différentes politiques culturelles menées entre les années 50 et 80, malgré toute la bonne volonté des politiques avec certaines déclaration comme celle du ministre de la culture Jacques Duhame : « La culture ne se décrète pas par prescriptions administratives ». Ce n'est pas d'en haut que l'on décide de ce qu'il se passe en bas, mais la réalité du terrain et des usages et des volontés propres des citoyen·nes qui permette d'instaurer une réelle démocratie culturelle. Cependant, le concept de démocratisation culturelle d'abord (et dans une moindre mesure, celui de démocratie culturelle) viennent des institutions, Bérénice Waty dénonce dès lors un « idéal trop important, [et une] expression fourre-tout » à laquelle les professionnel·les en bibliothèques ont beaucoup de mal à se référer[200].

L'enquête sur les pratiques culturelles des Français de 1990[201] permettra alors de souligner les barrières matérielles et symboliques qui empêchent encore l'accès à la culture malgré les politiques audacieuses qui ont été menées durant les trente années précédentes. Cela révèle toujours un manque au niveau des classes populaires qui ne côtoient pas réellement plus les bibliothèques selon leurs analyses[202]. Certaines critiques ont été adressées à l'Etat français, notamment celle d'avoir trop investi dans la rénovation de bâtiments, par exemple celle de la BnF pour 7,8 milliards de francs[203] et la construction de nombreux équipements qui aujourd'hui

---

[198] CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 1 janvier 2010. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf.

[199] PASSERON, Jean-Claude. *Images en bibliothèque, images de bibliothèques* [en ligne]. 1 janvier 1982. [Consulté le 20 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-02-0069-001.

[200] WATI, Bérénice. *Quand le monde des bibliothèques se livre. Ethnographie du quotidien de bibliothécaires* [en ligne]. Pour une ethnologie des métiers du patrimoine. Paris : Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC – IIAC –UMR 8177), 2011. [Consulté le 15 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.berose.fr/IMG/pdf/549_-_quand_le_monde_des_bibliotheques_se_livre__ethnographie_du_quotidien_de_bibliothecaires.pdf.

[201] DONNAT, Olivier et COGNEAU, Denis. *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*. Paris, France : la Découverte : la Documentation française, 1990. ISBN 978-2-7071-1914-8.

[202] DUBOIS, Vincent. *Le « modèle français » et sa « crise » : ambitions, ambiguïtés et défis d'une politique culturelle* [en ligne]. [S. l.] : Presses universitaires de Laval, Québec, 2010, p. 17. [Consulté le 7 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://shs.hal.science/halshs-00498015.

[203] POIRRIER, Philippe. L'État culturel en débat (1981-1995). Dans : *Politiques de la culture* [en ligne]. 30 novembre 2015. [Consulté le 9 juillet 2026]. DOI 10.58079/mrc5. DOI: 10.58079/mrc5.

(cc) BY-NC-ND

absorbent une grande partie des subventions de fonctionnement. Cela se fait au détriment d'actions culturelles qui seraient moins institutionnelles par exemple[204]. La culture se resserre donc sur les établissements institutionnels, particulièrement sur les bibliothèques dont l'accès reste difficile comme nous avons pu l'étudier, et très centré sur Paris.

> « Plus encore, les importants efforts consentis pour le développement des réseaux de bibliothèques publiques n'ont pas enrayé le déclin de la pratique culturelle par excellence qu'est la lecture, mesuré à la diminution du nombre de livres déclaré lus par an. Dans le même temps, la consommation de télévision et l'écoute de la musique sur différents supports ont considérablement augmenté. Autant de pratiques qui, d'une part, échappent à l'action publique, et d'autre part renvoient à l'univers de la culture dite "commerciale". »[205]

Les marges de manœuvre sont dès lors restreintes et on analyse comme la « crise culturelle » ces baisses de moyens qui relèvent d'une gestion complexe de l'existant en essayant d'innover par ailleurs avec des moyens réduits, créant de nombreuses frustrations. Le soutien de l'Etat n'en est que plus demandé malgré son retrait de plus en plus massif des institutions culturelles locales[206]. La démocratie culturelle renvoie désormais à un terme vieillot dont on parlait pendant les études de Marion, mais dont elle ne parle plus du tout aujourd'hui (dans son quotidien de directrice des affaires culturelles) pour évoquer plutôt désormais les droits culturels que nous aborderons plus tard.

Cela soulève la question suivante : dans quelle direction doit-on désormais axer la démocratie culturelle ? La pertinence de la démocratie culturelle, et de la démocratisation culturelle avant elle ayant été discutée, il est à présent nécessaire de préciser les buts politiques de la suite de cette démocratie culturelle. « Une politique culturelle doit, pour être refondée, s'appuyer sur l'héritage de l'histoire non par nostalgie du passé, mais pour en identifier les contradictions. »[207]. De l'extension des usager·es et des équipements à l'utilisation et aux pratiques effectives dans les bibliothèques[208], il y a un monde, que le libre-accès simple ne permet pas : « Le "libre-accès" a, comme toute liberté formelle, le contenu que lui désignent les pesanteurs sociologiques »[209]. On ne peut pas proposer un libre accès équitable tant que tout le monde ne possède pas les mêmes chances d'aller en bibliothèque. Cela creuserait nécessairement l'écart des droits culturels, tant que les

---

[204] DUBOIS, Vincent. *Le « modèle français » et sa « crise » : ambitions, ambiguïtés et défis d'une politique culturelle* [en ligne]. [S. l.] : Presses universitaires de Laval, Québec, 2010, p. 17. [Consulté le 7 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://shs.hal.science/halshs-00498015.

[205] Ibid.

[206] Ibid.

[207] Ibid.

[208] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

[209] PASSERON, Jean-Claude. *Images en bibliothèque, images de bibliothèques* [en ligne]. 1 janvier 1982. [Consulté le 20 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-02-0069-001.

(cc) BY-NC-ND

déséquilibres subsistent dans un lieu si marqué socialement. Selon Dominique Lahary, c'est une « idée généreuse mais sociologiquement naïve » me dit-il lors de notre entretien. Pour lui, cela signifie qu'il faut se donner plus de mal pour faire venir certaines populations que pour en faire venir d'autres, cela demande de cibler les publics et d'avoir des politiques précises pour y parvenir. Fatiha Barama soulève cette question pendant notre entretien. Elle me parle de la bibliothèque de Saint-Genis-Laval qui « a passé le cap [des bibliothèques ouvertes 24h sur 24], mais ça ne veut pas dire qu'ils vont voir leur fréquentation [augmenter] et qu'ils toucheront davantage [de gens] », puisque les moyens humains ne sont pas augmentés en conséquence.

Ainsi, la remise en cause de la démocratie culturelle : contestation des hiérarchies culturelles, légitimation, focalisation sur le livre, concentration de publics CSP+, échec des équipements culturels, minimisation du sentiment d'exclusion de la part de l'institution, clivage de l'accès aux collections … prouve que les efforts fournis ne sont pas suffisants. Il faut trouver une nouvelle manière de construire le rapport au public pour que tout·e un·e chacun·e puisse avoir la possibilité d'y venir, sans difficulté d'accéder à un domaine du service public à cause de l'exclusion sociale[210]. Pour Christophe Evans, il existe plusieurs manières de penser cette démocratie : il faudrait d'abord que toutes les catégories sociales aient les mêmes capacités d'accès aux institutions culturelles. Augmenter les publics, c'est une chose, mais il s'agit également d'agir sur les inégalités d'accès, les injustices sociales d'accès, comme nous l'avons déjà soulevé. L'enjeu se situe pour lui au niveau sociétal, sur lequel on ne peut que peu agir. Cependant, au niveau des bibliothécaires on peut avoir des leviers certes moindres, mais qui ont le mérite d'exister. Il s'agit de phénomènes minoritaires de transformation individuelle et par des déclics, et les efforts toujours renouvelés des professionnels. Il est nécessaire de déterminer un positionnement de politique culturelle pour analyser les moyens et s'adapter aux contraintes locales pour agir sur les inégalités des différentes bibliothèques. Pour Fred, le chantier de la démocratisation culturelle est toujours présent, même s'il n'est pas certain qu'il arrivera un jour à son terme. Il ne veut cependant pas se décourager, puisque c'est certainement un chantier perpétuel qu'il faut s'efforcer de mener tout le temps dans le métier.

> « Par là, toute politique de "démocratisation de la culture" rencontre deux exigences, dont l'harmonisation réciproque n'est jamais donnée mais toujours à rechercher : la didactisation de l'offre, mais aussi son information par l'autonomie et l'hétérogénéité des demandes. Offrir des moyens de culture n'est pas offrir l'enrichissement culturel tant qu'on n'offre pas à tous les moyens symboliques et sociaux d'utiliser ces moyens. Mais cette deuxième offre est d'une autre sorte que la première qui tend toujours à enfermer le donateur dans l'aveuglement et la surdité de sa propre générosité : il lui faut accepter d'écouter ce que le donataire peut lui dire de sa propre culture, même et surtout quand il semble parler d'autre chose, bref de voir de la

[210] SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2010.

(cc) BY-NC-ND

culture là où il est si commode et plus satisfaisant de ne voir que de la privation. ».[211]

Les disparités territoriales en matière de politique culturelle

L'Etat a mis en place certaines politiques favorables, notamment la décentralisation qui donne aux collectivités une certaine autonomie dans la gestion de leur budget. Les élu·es ont le libre choix de l'implantation d'une bibliothèque dans leurs communes. Cela évite l'imposition de politiques culturelles par le haut, trop déconnectées de la réalité des territoires, mais cela laisse également la possibilité de choisir où va le budget alloué, et peut laisser de larges failles dans le maillage culturel.

La concentration des équipements culturels dans les grandes villes, particulièrement à Paris, s'explique par la centralisation politique, économique et culturelle du pays. Les investissements sont privilégiés dans la capitale, car ils sont considérés comme plus rentables et bénéficient d'une forte fréquentation ainsi que d'un rayonnement international. Cette logique contribue cependant aux inégalités territoriales, puisque les établissements culturels et bibliothèques situés en province ou dans les quartiers populaires peuvent être moins bien financés et souffrir de vétusté. Ainsi, le prestige culturel de Paris se construit en partie au détriment d'un accès plus équitable à la culture sur l'ensemble du territoire[212]. Christophe Evans considère cependant que le maillage français des bibliothèques sur le territoire est déjà important, que l'offre est même « parfois assez étonnante, et même au sein de quartiers prioritaires, avec une [réelle] qualité de service et d'espace parfois ». Selon lui, le problème vient surtout des horaires d'ouverture trop peu larges, contrairement à celle de la Bpi. Cette question des horaires est centrale pour penser l'accès aux bibliothèques, même si elle n'est pas simple à mettre en place concrètement.

55 % des communes n'ont pas de bibliothèque ou n'ont pas renouvelé les contrats des agent·es à la fermeture de l'établissement de la commune[213]. Les bâtiments sont souvent partagés avec d'autres services et souvent non adaptés aux activités des bibliothèques pour épargner le budget comme témoigne Céline : la bibliothèque de sa ville a pris de l'ampleur lorsqu'elle a pu déménager dans l'ancien collège, parce qu'avant elle ne bénéficiait que d'une « toute petite salle ». Marielle décrit les locaux de la bibliothèque de sa jeunesse dans le sous-sol de l'école (qui est par ailleurs déjà un rassemblement d'école), ouvert deux jours par semaine pour les adultes. Dans de nombreuses communes, elle n'est pas ouverte plus de douze heures par semaine, et donc en inadéquation avec les horaires de temps libre des habitant·es. La moyenne française est d'une bibliothèque pour 4000 habitant·es[214]. Elles sont ouvertes en moyenne 45 heures par semaine dans les grandes

[211] PASSERON, Jean-Claude. *Images en bibliothèque, images de bibliothèques* [en ligne]. 1 janvier 1982. [Consulté le 20 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-02-0069-001.

[212] Ibid.

[213] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[214] OURY, Antoine. Les bibliothèques françaises, vraiment proches de la population ? *ActuaLitté* [en ligne]. 29 février 2024. [Consulté le 7 novembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://actualitte.com/article/115976/bibliotheque/les-bibliotheques-francaises-vraiment-proches-de-la-population.

(cc) BY-NC-ND

agglomérations, pour moins de 7 heures par semaine en ruralité[215]. Dans les pays nordiques européens, on compte plutôt une bibliothèque pour 1000 habitant·es[216].

Cela creuse l'écart avec les autres métropoles françaises, mais encore davantage avec les communes rurales. Neuf villes sur dix possèdent un lieu de lecture publique, mais cela passe à une commune sur trois en ruralité. Il faut en moyenne dix kilomètres pour la rejoindre en voiture, et si les bibliothèques sont ouvertes en moyenne vingt heures par semaine en ville, c'est plus de deux fois moins en ruralité : neuf heures par semaine[217]. C'est dans ces communes notamment que le sort des bibliothèques peut être peu important aux yeux des élu·es locales·aux qui décident ou non de renouveler les crédits pour les acquisitions en bibliothèque, pour d'autres priorités politiques. Lorsque la bibliothèque n'existe pas encore, il peut être difficile de trouver un lieu permettant son implantation et son fonctionnement. Cela ne tient même pas à l'emploi de fonctionnaires puisque ce sont souvent des bénévoles de bibliothèques associatives qui tiennent les permanences. C'est ce que me raconte Fred, ancien bibliothécaire en bibliothèque départementale en Charente-Maritime. Avec le manque de moyens, il me dit que la bibliothèque a peu à peu dû réduire toutes les interventions qu'elle faisait dans les écoles, les tiers-lieux, pour se concentrer sur les bibliothèques associatives, réduisant radicalement les distributions de livres dans divers endroits. Il insiste beaucoup sur les volontés municipales pour soutenir les bibliothèques associatives et les bénévoles lors de notre entretien :

> « Si t'as pas de volonté municipale, il y a des communes où il y a des bénévoles qui se défoncent comme c'est pas possible. Et l'élu ne se rend même pas compte qu'ils remplissent une mission de service public et qu'ils lui évitent d'avoir un salarié. »

Il cite l'exemple du maire de Bords en 2012, commune de 1200 habitant·es qui a bâti une vraie bibliothèque avec une architecture très moderne qui accueillait en coopération l'école et la bibliothèque. Un article a été rédigé dans le journal *Livre Hebdo*[218], Fred se rappelle l'expression « Guggenheim de Bords » qui avait été employé pour qualifier le projet. Le maire avait pris la décision de vendre des bâtiments municipaux pour créer le fonds de départ. C'est selon lui quelque chose qui relevait de l'exceptionnel pour une commune si petite en ruralité. Il me rapporte ses échanges avec le maire, qui lui avait dit : « Moi, j'ai une équipe qui a un projet, je me suis mis au service de l'équipe, du projet et de la population. ». Ou à l'inverse et de manière plus fréquente, des élu·es dont les priorités étaient autres comme certains maires avec d'autres priorités politiques : un maire pro-chasse qui convertissaient le prix des livres en prix de perdrix : « Tu comprenais tout

---

[215] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[216] TAJINE, Synda. Bibliothèques publiques dans le monde : un indicateur clé de l'accès à la culture. Dans : *Business News* [en ligne]. 28 octobre 2025. [Consulté le 29 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://businessnews.com.tn/2025/10/28/bibliotheques-publiques-dans-le-monde-un-indicateur-cle-de-lacces-a-la-culture/1370161/.

[217] OURY, Antoine. Les bibliothèques françaises, vraiment proches de la population ? *ActuaLitté* [en ligne]. 29 février 2024. [Consulté le 7 novembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://actualitte.com/article/115976/bibliotheque/les-bibliotheques-francaises-vraiment-proches-de-la-population.

[218] Je n'ai pas réussi à retrouver l'article en ligne.

(cc) BY-NC-ND

de suite quelle était l'association de la commune qui avait le plus de subventions ». Dans ces cas-là, Fred ne perdait pas son temps à essayer de le convaincre de travailler en partenariat avec la bibliothèque départementale, même si cela serait pertinent d'insister dans ces cas-là en argumentant.

Les accès ruraux aux bibliothèques sont primordiaux, bien souvent ce sont les seuls liens culturels de proximité que les gens peuvent avoir, comme en témoigne Mira : « Morlaix pendant longtemps, c'était compliqué [par rapport à l'offre culturelle]. Si tu veux aller voir un truc, c'est la Fnac et la Fnac, elle est pas au centre-ville. La Fnac, elle est à 40 minutes. ». Fred me dit que certaines personnes sont conscientes que sans la bibliothèque, iels n'auraient aucun rapport culturel :

> « Il n'y a pas de cinéma, il n'y a pas de librairie. Alors un théâtre, je t'en parle pas. Mais du coup, [les habitant·es] se rendent compte que c'est le seul lien. Et après, ce lien, si le bibliothécaire s'en sert bien, il peut devenir hyper important. ».

Ainsi, la décentralisation est difficile au vu de la situation géopolitique française, notamment avec la surprésence de lieux culturels parisiens. Cependant, l'une des solutions est d'investir le plus possible dans des établissements de proximités, décentrés et décentralisés, dont la lecture de rue serait l'aboutissement le plus poussé, le plus proche et le plus adapté aux diverses populations.

EN PROGRES, MAIS PEUT MIEUX FAIRE

Les points positifs

S'il faut démontrer l'utilité de la bibliothèque, puisque c'est en partie en cela qu'elle est légitimée aux yeux de l'Etat et des subventions reçues aujourd'hui. Elle reste cependant une institution avec une marge de manœuvre assez grande, on peut alors avancer le fait que les mesures des services de proximité ont un retour sur investissement plus que positifs dans de nombreux pays. Les bibliothèques apportent des ressources solides à la société ainsi qu'à l'économie sociale, puisque pour 1€ dépensé, le retour est estimé à 2,80€ selon l'analyse du département de l'Oise[219], soit presque trois fois plus. Elles agissent sur le champs social grâce à l'intégration, la lutte contre le chômage, la qualité de vie, sur l'éducation dans la réussite scolaire et la continuité de la formation, dans la culture pour son ouverture et le lien qu'elles tissent avec les autres activités culturelles, ainsi que dans l'économie pour l'emploi. Julien Prost, l'un des deux membres du podcast *Deux connards dans un bibliobus*, se demande d'ailleurs comment on peut mesurer les différents impacts de la bibliothèque sur la société dans notre entretien :

> « Comment est-ce qu'on mesure l'impact, mais pas seulement l'impact économique (…) mais aussi l'impact sur la vie des gens, comment est-ce qu'on mesure, la joie de vivre qu'on peut générer ou que les gens génèrent à l'intérieur [de la bibliothèque] ».

[219] Département du Val d'Oise. La bibliothèque vaut-elle le coût ? *Conseil départemental du Val d'Oise*. 2017, p. 56.

(cc) BY-NC-ND

De manière générale, elle a pour but d'entretenir la démocratie et son exercice en entrainant l'esprit critique à se confronter à une multitude de points de vue, à travers les documents ainsi que les rencontres d'autres usager·es des bibliothèques. Jacques Rancière

> « ne pense pas que l'on facilite l'accès de tous à la culture en remplaçant une culture savante élitiste par une culture populaire. S'émanciper c'est avoir accès à toute la culture. La culture d'élite ne garantit pas plus la liberté que la culture populaire la promotion de l'égalité. Se cultiver, c'est sortir de sa culture propre. Le problème n'est pas de donner accès à la culture générale, mais de susciter la capacité de n'importe qui de s'intéresser à n'importe quoi. »[220]

Ainsi les choix diversifiés que l'on peut y trouver favorise l'émergence de la démocratie (en même temps que lieu alternatif qui évite la consommation capitaliste : elle propose un lieu gratuit de partage des ressources) au sein du peuple, au plus proche de lui, en croisant les différentes cultures, de celle dans laquelle il se reconnait jusqu'à la plus éloignée de ses habitudes[221]. La culture populaire fait aujourd'hui, dans de nombreuses bibliothèques, partie du patrimoine culturel, elle est présente et valorisée en tant que culture existante[222]. Dans cette logique, elle encourage également l'expression culturelle dans la cité, vers un idéal démocratique de plus en plus tourné vers l'éducation populaire et la participation en son sein[223]. Cela contribue donc au lien entre les institutions et le peuple, ainsi qu'entre les différents membres de la population[224] : « cela nous rapproche aussi davantage d'une démocratie en acte, non pas figée, mais toujours en expérimentation, où les citoyens en gagnant de la visibilité gagnent du pouvoir d'agir »[225].

L'évaluation des politiques de lecture, des territoires est aujourd'hui très étudiée, par les sociologues entre autres, et les bibliothèques adhèrent mieux à leur localité en fonction de leur implantation. Cela permet de mieux connaître ses usager·es ainsi que ses usager·es potentiel·les en s'appuyant sur des documents comme la charte documentaire après analyse sociologique de l'espace. Cela facilite la réflexion sur les fonds et une meilleure valorisation selon un public et un contexte

---

[220] RANCIÈRE, Jacques. Ce n'est pas le savoir qui émancipe. *Le Monde de l'éducation*. Paris, France, 2006, nº 349, p. 12-15.

[221] CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 1 janvier 2010. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf.

[222] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[223] DARTIGUENAVE, Bruno. 3. Concevoir la bibliothèque comme un lieu d'expression culturelle. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 95-110. [Consulté le 14 mai 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-95.

[224] VERNEUIL, Anne. Bibliothèques et inclusion. *BIBLIOTHÈQUE(S)* [en ligne]. Octobre 2015, nº 80. [Consulté le 16 février 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=67095&type_numero=PDF.

[225] Ibid.

(cc) BY-NC-ND

donné. En l'interrogeant de manière régulière, les bibliothèques peuvent alors mener une démarche réflexive[226], prenant en compte les avis des gens qui la côtoient afin d'offrir des documents adaptés qui intéresseront les populations. Julien Prost considère qu'il est important de s'interroger sur ses pratiques et de les remettre fréquemment en question, comme dans le projet d'établissement de la bibliothèque du vingtième arrondissement de Paris. Il parle d'une veille constante pour garantir la venue des gens qui osent le moins. L'accueil peut ainsi être divers et adapté à toustes selon les besoins et les diverses utilisations de chacun·e en redéfinissant la bibliothèque par le prisme des inégalités sociales et facilitant les usages des plus grands besoins[227]. Fabienne insiste sur l'importance de la gentillesse des professionnels. C'est d'ailleurs un mot qui revient plusieurs fois lors de mes entretiens (Julien Prost, Marion Morel, Emma Raibault, Joaquim et Rosalina), ce besoin d'une approche empathique et bienveillante, qui prend en compte l'humain et de prendre soin de celleux qui y viennent. C'est une exigence d'éthique et capacité d'attention, d'écoute et d'ouverture démocratique au service la transformation sociale au sein de la bibliothèque[228]. Cela permet de renforcer le sentiment positif de socialisation et de profit symbolique d'appartenance à quelque chose que l'on participe à construire. Il est primordial de mettre en place un contact facilité avec les bibliothécaires si l'on veut amener les usager·es à revenir en bibliothèque. Cela permet qu'iels s'approprient la bibliothèque et s'y sentent à l'aise, notamment grâce à une interaction humaine facilitée[229]. Les bibliothécaires le mettent de plus en plus en place, ce qui est facilité par le temps qui est libéré par l'autonomisation par les machines. Antoine me confie qu'il se sent plus à l'aise lorsqu'il est accompagné de quelqu'un·e de confiance pour aller en bibliothèque, comme lorsqu'une fois un ami le lui a proposé. Marielle, quant à elle, aime beaucoup le fait que les bibliothèques soient développées comme un lieu de confort. Elle se souvient du moment où elle a commencé à les fréquenter il y a vingt ans avec uniquement des bureaux et des chaises pour travailler dans une acception très individuelle de la bibliothèque. Ces enquêtes permettent également aux bibliothèques et aux bibliothécaires d'être lucides quant à leurs lacunes et impensés, travail quotidien que bon nombre s'efforcent de mettre en place.

Tout le monde a généralement une image très positive des bibliothèques, même les personnes qui ne la fréquentent pas. Toutes perçoivent son utilité, ses forces, ses symboliques puissantes et nécessaire pour la société et la démocratie. Si on ne l'utilise pas pour soi-même, on comprend facilement qu'elle a toute sa place et son importance dans le paysage à la fois culturel, social et donc éminemment politique français en l'occurrence. Selon l'enquête *Les non-usagers en bibliothèque*, les non-fréquentant·es envisagent même la possibilité de s'y rendre, et y voient un grand intérêt pour les générations futures en tant que legs culturels. Les raisons de la non-

[226] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[227] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[228] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[229] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

(cc) BY-NC-ND

fréquentation qui sont le plus souvent mentionnées sont des raisons externes aux conditions d'offres de la bibliothèque, mais plus relatives aux non-usagers elleux-mêmes comme le manque de temps par exemple[230]. Antoine me dit que s'il n'en voit pas l'intérêt pour lui-même, quoique cela puisse être utile à beaucoup d'autre gens et qu'il le défendrait pour que ces personnes puissent y avoir accès. Les mots « vitale », « essentielle », « indispensable » ressortent lors de plusieurs de mes entretiens, notamment avec les deux Céline, Maria-Pia, Renda, et même Thibaud – qui n'est pas en très bon termes avec les bibliothèques. Ce dernier reconnait son utilité sociale et culturelle, qu'il oppose au conservatoire national de danse qu'il qualifie d'endroit pour « la culture professionnelle » sans aucune mixité. Joaquim me dit même : « tu sais, un pays sans bibliothèque, c'est un pays mort, parce qu'il faut exposer la beauté de son pays, [se souvenir et garder des traces de ce qu'il s'y est passé]. » Il lit d'ailleurs beaucoup de livres historiques sur le Portugal.

Cela étant dit, ce capital sympathie trouve tout de même quelques écueils en ce que ces mêmes personnes qui l'encensent et qui, pour certaines, aimeraient y aller, n'y vont pas.

Les axes d'amélioration

La prise en compte des cultures populaires au sein des collections de la bibliothèque signifie certes leur mise en valeur, mais il faut être vigilant à ne pas les « ghettoïser »[231] comme le signale Bruno Dartiguenave. Il ne s'agit pas de représenter ces cultures en bibliothèques en les dénigrant, en les considérant comme « sous-culture » qu'il faut avoir pour la représentation, mais dont on ne fait peu cas. Utiliser cette culture comme piège pour acculturer les gens qui s'y reconnaissent à une culture légitime revient à prendre le risque « de provoquer leur incompréhension face à un univers culturel qui leur est étranger et de constater, *in fine*, leur absence dans les bibliothèques »[232]. Il ne faut pas essentialiser le contenu culturel, mais simplement connaître et reconnaître ce qui pourrait plaire aux différentes populations. La diffusion doit donc s'atteler à ne créer aucune hiérarchie discriminante dans la proposition et dans la présentation de l'offre à travers sa gestion et l'analyse de la pertinence de sa mise en contact avec le public. Cette hiérarchisation de l'offre entraînerait immédiatement une hiérarchisation des publics selon des critères subjectifs et dominants[233]. Les impensés en France sur l'immigration, le racisme, les différentes discriminations au profit d'un universalisme républicain empêchent parfois cette absence de hiérarchisation pour l'imposer de manière inconsciente et donc d'autant plus difficile à repérer et à corriger[234]. L'idéal de transmission culturelle porte ainsi en elle des impensés qui peuvent parfois porter un caractère démopédique, c'est-à-dire d'éducation du

[230] DGMIC, Ministère de la Culture. *Les non-usagers des bibliothèques. Enquête quantitative* [en ligne]. novembre 2018. [Consulté le 12 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68823-les-non-usagers-des-bibliotheques-enquete-quantitative.pdf.

[231] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[232] Ibid.

[233] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[234] SALANOUVE, Florence. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives.* Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2011.

(cc) BY-NC-ND

peuple, que nous aborderons plus tard dans le développement de la troisième partie. De ce fait découle un coût social d'entrée : même si le fait d'y aller et la gratuité, les implicites des règles, l'autonomie nécessaire, l'architecture des « bibliothèques-cathédrale dont la Médiathèque de Villeurbanne est un exemple récent »[235] et la symbolique rendent l'approche difficile puisqu'il empêche le sentiment de familiarité. Le mot médiathèque a d'ailleurs été inventé dans le but de rénover l'image des bibliothèques me raconte Dominique Lahary, à travers la multiplication des supports et une moins grande sacralité :

> « On a rêvé que les gens qui arrivaient pour la musique, ils allaient lire des livres. Ça ne se passe pas comme ça. On peut être usager d'une portion de ce qu'offre une bibliothèque sans s'intéresser au reste. Voilà, faut pas avoir de naïveté comme ça. »

La conception parfois trop administrative de la bibliothèque, qui découle des différents discours de professionnalisation du métier dessert parfois la relation individualisée que les bibliothécaires peuvent avoir avec leurs publics. L'obligation de présenter sa carte de bibliothèque pour emprunter par exemple alors que cela peut fonctionner uniquement avec son nom de famille[236] et les inscriptions qui demandent beaucoup de papiers freinent l'usage et l'emprunt auprès des populations sans papiers ou des enfants qui viennent sans parents par exemple[237]. Selon Dominique Lahary, on ne devrait pas avoir à justifier de sa situation professionnelle ou de son identité pour bénéficier d'un service public comme les bibliothèques. Alexandre Massipe me parle du prix Grand Prix Livre Hebdo 2020 obtenu par la médiathèque du Perreux-sur-Marne, dans laquelle le règlement intérieur stipule que seule la pièce d'identité est nécessaire pour s'inscrire. S'ajoute à cela un affichage précisant que l'entrée est libre et gratuite.

Ces procédure administratives favorisent moins les échanges détendus et informels comme ils peuvent exister dans une relation de réciprocité, et non pas descendante du professionnel sur le·a fréquentant·e[238]. L'expansion du management dans les bibliothèques apporte également en filigrane l'idée de la rentabilisation de la bibliothèque, faire plus avec moins de budget[239]. Camille me rapporte aussi le fait que les usager·es ne comprennent pas très bien le lien que la bibliothèque entretient avec les institutions comme la DRAC, la métropole, qui finance quoi et dans quel

---

[235] ISSARTEL, Pascale. *Du discours dominant aux discours éclatés* [en ligne]. Mémoire. Grenoble : Institut d'études politique, 1989 1988. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62212-discours-dominant-aux-discours-eclates-evolution-des-discours-professionnels-des-bibliothecaires-des-annees-70-aux-annees-80-du.pdf.

[236] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[237] ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Congrès ABF 2015 - Quand le bibliothécaire persécute l'usager : interdits et usages illégitimes* [en ligne]. 10 juillet 2015. [Consulté le 13 mai 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=mzSYO_86WJM.

[238] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[239] DARTIGUENAVE, Bruno. 3. Concevoir la bibliothèque comme un lieu d'expression culturelle. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 95-110. [Consulté le 14 mai 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-95.

(cc) BY-NC-ND

but. Iels ne comprennent pas ce que ça apporte au territoire de passer du temps à discuter avec elles. Cette dernière approche se veut en cours de déconstruction, grâce au dialogue entre les bibliothécaires et le monde autour d'eux, dans l'idée de communiquer, d'échanger et de faire participer les gens pour mieux accueillir. Cependant, cela reste un « vœu pieu »[240] des professionnels, fonctionnant à micro échelle, mais peinant à nouer du lien de manière plus large et étendue, preuve en est des grandes difficultés que me témoigne Marion dans le fait de réussir à accrocher les populations adultes de Vaulx-en-Velin et de Givors. Cela reste des perspectives d'exploration à l'heure actuelle.

En effet, les acteur·ices de la vie locale qui permettent de dynamiser la bibliothèque par leur participation ne sont pas très visibles lorsque leur présence n'est pas institutionnalisée. Par exemple, celles des bénévoles dans les bibliothèques associatives, ou les demandes citoyennes qui s'adressent directement aux bibliothèques[241]. Ce champ d'action mériterait d'être plus investi et valorisé pour permettre sa reconnaissance, justement d'autant plus qu'il offre une porte d'entrée non-institutionnelle vers des populations qui peuvent rejeter ce lien avec celle-ci. Les terrains hostiles aux professionnel·les du livre le seront peut-être moins au contact d'association comme ATD Quart Monde. L'association organisait des distributions de livres au pied et directement dans les immeubles au porte-à-porte[242], pour aller où personne ne va. Mais ce rôle de bibliothécaire bénévole n'est pas très valorisé, et les conditions dans lesquelles iels exercent parfois ne sont pas les plus bénéfiques au développement d'un réseau plus dense de bibliothèques associatives. Fred me raconte que dans certains villages en Charente-Maritime, la commune refusait de défrayer les trajets des bénévoles pour les activités de la bibliothèque alors que c'est une obligation légale. Le développement des politiques culturelles s'est en effet accompagné de l'invention et de l'essor de positions professionnelles dans la gestion culturelle. Leurs détenteur·rices y voient une garantie de qualité culturelle et de compétence organisationnelle, remisant au passé la bonne volonté et le manque de compétences des bénévoles et autres militants culturels.

Les usager·es peuvent alors demander conseil, mais le sentiment d'infériorité qui peut relever d'une interaction avec un·e professionnel·el de la lecture publique peut être déstabilisant. Le terme lui-même instaure une certaine distance de position plus élevée, due notamment au fait que les exerçant·es de ce métier de la fonction publique représentent l'Etat, donc possèdent une légitimation. Il est donc important de pouvoir promouvoir la diversité des offres à travers une communication claire, à la fois dans et hors de la bibliothèque. Nono me dit par exemple que s'il avait su avant que l'on pouvait emprunter autre chose que des livres à la bibliothèque et qu'en plus c'était bien souvent gratuit, il y serait allé. Mais même une fois dans la bibliothèque, le fait de demander par exemple ce que l'on qualifierait de « lecture de gare » peut provoquer l'appréhension du jugement des professionnels sur la culture que l'on apprécie[243]. Le jugement des bibliothécaires peut alors se faire

[240] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[241] Ibid.

[242] LAYAT, Dominique. *Le livre contre l'exclusion: lecture et bibliothèque de rue à Besançon*. Villeurbanne, France : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1995. ISBN 978-2-910227-06-7.

[243] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

(cc) BY-NC-ND

ressentir à travers leur posture. Qui parle, depuis où, à partir de quoi ? ; telles sont les questions qu'il est nécessaire de se poser pour interroger les rapports de forces et de légitimité qui peuvent s'instaurer dans ce type d'échanges.

Les questionnements

Ces différentes composantes de la bibliothèque en matière de qualité (selon l'acception la plus large du terme) se recoupent et offrent ainsi des visions idéologiques et politiques de ce qu'est ou de ce que devrait être la bibliothèque. Chaque individualité en a sa propre perception, des professionnel·les qui y travaillent en passant par les élu·es, les usager·es et également les non-usager·es comme nous avons pu l'aborder précédemment. Cela ouvre donc des questionnements souvent au sein même des instances de discussion des bibliothèques comme l'ABF, l'ADB, ADBS et ADBU pour les plus connues en France, et l'IFLA à l'international. Ces débats permettent de faire vivre et évoluer le métier avec son temps et avec celleux qui composent ses rangs. Pourquoi ne pas inviter les autres personnes qui ont des regards tout à fait différents sur les bibliothèques afin de confronter leur acception à celle des professionnels ? Mais d'abord attelons-nous à étudier le regard que l'institution porte sur elle-même, voir ce qui peut être corrigé depuis l'intérieur – ou non – pour essayer de trouver des solutions pérennes à ces inégalités d'accès.

(cc) BY-NC-ND

LE POINT DE VUE DE L'INSTITUTION : DE LA NECESSITE DE LA REFORMER DE L'INTERIEUR

LES SERVICES PUBLICS : OFFRIR A TOUSTES LES CITOYEN·NES LES MEMES SERVICES PUBLICS

Le service public se définit comme une activité d'intérêt général portée par l'Etat dans le but de garantir les « activités indispensables à la réalisation et au développement de l'interdépendance sociale »[244] dans un pays. Elle est assurée par une personne publique ou déléguée de manière privée. En démocratie, elle est censée assurer un accès égal aux ressources et aux protections de l'Etat selon le principe républicain d'égalité (*cf. Annexe 4.4*). Or, cet accès, comme nous l'avons vu, est parfois biaisé, voire impossible pour certaines personnes et populations qui ne peuvent profiter de l'offre des services publics comme elles le devraient.

L'institutionnalisation de la bibliothèque en service public

L'offre de la culture fonctionne comme un « supermarché socioculturel »[245] dans une société inégalitaire, dans laquelle la consommation de la culture (dont je m'évertue à esquiver le terme depuis le début de ce travail) n'est pas la même en fonction du capital culturel que chacun·e possède. Cela crée une dynamique de *self-service* dans laquelle les bibliothèques participent à l'inégalité qui existe dans la consommation culturelle[246]. Le clientélisme ne semble pas fonctionner avec la bibliothèque. On peut prendre pour exemple la politique d'animation qui a longtemps été menée en bibliothèque, mais qui n'a pas fonctionné et qui a couté cher au détriment d'autres services principaux de la bibliothèque[247]. La logique de marché inhérente à cette manière de fonctionner est quelque part antithétique avec la logique de service public :

> « Le refus de client se justifie car même si les gens peuvent mettre en concurrence diverses sources d'approvisionnement parmi lesquelles les bibliothèques (point de vue de la demande), celles-ci ne sont pas dans une logique de marché mais de service public (point de vue de l'offre). (…) L'usager est utilitaire et laid. Le terme collectif public, au singulier ou au pluriel, suppose a priori un usage et génère son négatif, l'horrible non-public. Le mot population serait à privilégier dans une logique de politique publique : la bibliothèque est faite pour les fidèles et les

[244] BROUSSOLLE, Yves. Fiche 41. Le service public. *Fiches*. Ellipses, 2019, p. 252-260. ISBN 9782340032842.

[245] ISSARTEL, Pascale. *Du discours dominant aux discours éclatés* [en ligne]. Mémoire. Grenoble : Institut d'études politique, 1989 1988. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62212-discours-dominant-aux-discours-eclates-evolution-des-discours-professionnels-des-bibliothecaires-des-annees-70-aux-annees-80-du.pdf.

[246] Ibid.

[247] Ibid.

(cc) BY-NC-ND

> infidèles, les visiteurs occasionnels comme les personnes allant jusqu'à s'impliquer dans ses activités. »[248]

La mise à disposition du personnel des bibliothèque répond également à ce principe de marché, où tout peut être satisfait à tout moment. Les bibliothécaires se doivent d'y répondre pour la satisfaction des besoins des libertés individuelles de chacun·e. Le service public part du principe que l'on met à disposition le savoir du personnel mais l'accélération du consumérisme pousse à la consommation effrénée. Cela éloigne du principe de diffusion la culture pour affirmer un principe de rentabilité, auxquels les bibliothécaires répondent désormais avec des arguments marketing pour « vendre le service public ».

Cela pose la question de la conception des usagers face au service public : le fait que parfois les bibliothèques soient payantes entérine la qualification de clientélisme, et la bibliothèque devient prestataire de service dont la gratuité est remise en question. Le débat est donc ouvert entre la réponse à la demande en l'individualisant sans hiérarchie culturelle ou la politique d'offre prédestinée et transmise par l'institution[249]. Sandoz souligne cependant que l'équilibre est difficile à atteindre, puisque la politique de la demande possède la liberté d'influer sur une partie des services. Il faut réussir à équilibrer entre l'exigence de progrès de société, la représentation de la diversité culturelle, une offre de qualité et non pas que facilité commerciale. Tout cela sans exclure certains usagers par une offre élitiste, il faut donc prendre en compte la demande des publics qui résulte en général du *marketing* de l'industrie culturelle. La bibliothèque doit donc en satisfaire une partie[250].

Le service public par ailleurs ne peut pas correspondre exactement à la composition sociale d'un territoire donné. Dans l'idéal, il doit tendre vers cela même si ce n'est pas visible au travers des chiffres, puisque l'usage occasionnel de séjourneur·euses reste un usage légitime de la bibliothèque. Selon Dominique Lahary, on offre le progrès et l'intérêt général avec le service public, contrairement au commerce. Il dit détester l'appellation d'abonné·e, puisque selon lui, « on n'est pas abonné·e à un service public, on [y] a le droit », notion soulignée dans l'ouvrage *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ?* : « L'abonné et l'adhérent, hélas si souvent mentionnés, sont hors-sujet : on ne s'abonne pas à un service public pas plus qu'on y adhère ou pas, **on y a droit**. »[251].

L'offre sur les territoires en difficultés sociales

Comme explicité ci-dessus, les territoires des quartiers populaires sont des territoires disputés, disputes auxquelles les bibliothèques prennent part par leur simple présence sur le territoire. Ces tensions naissent des inégalités fréquentes qui y sont vécues, la haine du quartier et des discriminations que l'on peut y vivre, les

[248] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[249] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

[250] SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2010.

[251] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

(cc) BY-NC-ND

différentes projections que les différent·es acteur·ices envisagent pour ces lieux[252]. La réaction de rejet peut s'expliquer par la sensation d'invasion d'un endroit où ces populations ont été reléguées et qui n'offre que très peu de possibilités, qui souffre d'un abandon marqué. La marque du pouvoir que cette implantation signifie, peut-être perçue comme un affront et se traduit par une faible utilisation des bibliothèques, les institutions culturelles gratuites ne sont que très peu utilisées[253].

Les écueils de l'institutionnalisation peuvent porter préjudices dans les missions des bibliothèques de se rendre accessibles à toustes. Les relations entre l'Etat et les différentes catégories sociales sont porteuses d'histoire, ainsi que de valeurs et de symboles qui ne sont pas neutres et qui ont parfois été violents. L'Etat peut représenter la marginalisation sociale et raciale dans les quartiers populaires, dont il est jugé responsable par ses habitant·es. Ainsi, son symbole au sein même des quartiers interroge et peut venir nourrir des violences envers lui, notamment envers l'établissement implanté dans le quartier comme la bibliothèque. Dans ces territoires, l'Etat est également incarné par la présence de la police, qui est également considérée comme une institution qui propose un service public. D'ailleurs, c'est ce que Nono mentionne en premier quand je lui demande à quoi correspond une institution et un service public[254]. Le cadre de vie agit donc nécessairement sur la représentation que l'on se fait de la culture institutionnalisée.

Elle s'intègre dans le vécu d'un cadre social, qui, lorsqu'il bouge, entraîne des modifications culturelles. La culture relie les différentes valeurs et les symboles dont elle est à la fois la cause et la conséquence. Un changement de culture mène à un changement de mode de vie, et un changement de mode de vie occasionne un changement de culture, dans une relation de réciprocité : « Il nous faut donc envisager la culture comme un système faisant communiquer – dialectisant – une expérience existentielle et un savoir constitué »[255]. L'autorité incarnée par les institutions nécessite donc la reconnaissance de la population afin d'entrer en communication, ou du moins de trouver un consensus qui assure la démocratie[256]. La bibliothèque s'inscrit elle-même dans ces dynamiques de territoire : elle protège des conflits autant qu'elle en est actrice, le conflit avec les quartiers populaires vient des deux sens et n'est pas unilatéral, ce qui explique en partie les nombreux incendies qui ont été perpétrés contre elles. La bibliothèque propose un échange inégal, et les classes populaires les poussent à sortir de cette neutralité du service public du fait de leur emplacement en quartier populaire. Le quartier en tant qu'espace commun et public demande la présence des institutions afin de ne plus être marginalisé, mais il est difficile d'en accepter l'intrusion lorsque cette institutionnalisation impose ses normes sur le territoire[257].

---

[252] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[253] EVANS, Christophe. Les publics populaires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2014, nº 1, p. 106.

[254] ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Webinaire : Bibliothèques et mouvements sociaux des quartiers populaires* [en ligne]. 11 juillet 2023. [Consulté le 20 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=CpDa1t1b5Js.

[255] MORIN, Edgar. *De la culturanalyse à la politique culturelle* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1969. [Consulté le 20 juillet 2026]. DOI 10.3406/comm.1969.1192.

[256] MANDON, Daniel. *Culture et changement social: approche anthropologique*. Lyon, France : Chronique sociale, 1990. ISBN 978-2-85008-133-0.

[257] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

(cc) BY-NC-ND

> « Dès lors, l'obsession réglementaire ne naît-elle pas de la perte d'une autorité que les bibliothèques n'exercent plus naturellement auprès des jeunes générations et des "nouveaux" publics ? Elles se retrouvent dans la même contradiction que les autres lieux culturels de pouvoir – l'école, l'université, les médias – et, comme eux, suscitent le retrait (se passer des bibliothèques) ou la violence (brûler les médiathèques ou les écoles maternelles). »[258]

Les tensions peuvent alors se faire sentir lorsque les problèmes d'usage privé prennent le dessus sur le service et l'usage public. Dans le cadre de l'usage de la bibliothèque par divers publics, il faut réussir à articuler les deux[259], sans que les catégories qui s'y sentent moins à l'aise soient envahies d'usages qui les gênent. Si la bibliothèque s'efforce d'axer ses pratiques sur les publics plutôt que sur les savoirs pour former les citoyens, cela trouve l'écueil de l'héritage humaniste des lumières avec un idéal de neutralité et d'individualisme démocratique qui possède des limites[260]. C'est un savant mélange entre pouvoir correspondre aux aspirations privées de tout·e un· chacun·e et parler à la société entière en même temps. Or si c'était bien l'un des buts des bibliothèques populaires en constituant une culture de classe, c'est quelque chose que les bibliothèques publiques ne peuvent pas se permettre de mettre en place. Elles doivent servir la collectivité en partant des individus. Il est dès lors complexe de réussir à constituer une vision collective à partir de cet état des lieux[261]. L'action culturelle peut être perçue comme l'intervention forcée des pouvoirs publics à des fins d'inculcation idéologique du système capitaliste bourgeois. C'est ce que Gaudibert nomme l'« anxiété culturelle » qui se traduit par la conflictualité née des tensions dans le champ culturel, polarisé autour de la question idéologique de la culture[262].

Emma témoigne de son expérience dans une bibliothèque associative en Grèce, où le lieu était la seule alternative au service public grec dysfonctionnel et absent. Elle me confie qu'il y avait également les Eglises méthodistes et évangélistes avec beaucoup d'argent qui accueillaient également les jeunes gratuitement mais en dissimulant leur volonté de faire adhérer la jeunesse à des mouvements religieux en échange d'un lieu d'accueil. Cette concurrence avec les groupes religieux est aussi soulevée par Denis Merklen car la religion arrive à avoir une approche beaucoup plus personnelle et individuelle des populations[263] et prend la place du service public lorsque celui-ci est absent. Les bibliothèques aux Etats-Unis sont par exemple les

---

[258] RIVES, Caroline. *Les imaginaires de la bibliothèque* [en ligne]. 1 janvier 2010. [Consulté le 10 juin 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0089-008.

[259] BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, et al. Chapitre II. Les non-usagers. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 45-54. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.250.

[260] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

[261] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[262] GAUDIBERT PIERRE. *Action culturelle: intégration et/ou subversion*. Tournai : Casterman, 1972.

[263] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

(cc) BY-NC-ND

derniers remparts du service public dans les quartiers précaires et arrivent à toucher beaucoup de gens grâce à leur service de première nécessité mis à disposition gratuitement. Elles jouent le rôle d'un lien organique perdu avec les acteurs du territoire grâce à des espaces hybrides et qui permet la rencontre improbable avec la bibliothèque[264]. Dans certains quartiers populaires à Rouen, la bibliothèque est le seul service public culturel disponible, et le seul service culturel tout court selon Fabienne. Elle remarque vraiment des avancées très positives par rapport auparavant, même si ce n'est pas encore parfait. La bibliothèque est un équipement de proximité culturelle non négligeable, notamment grâce au fait qu'elle soit institutionnalisée et gratuite.

La bibliothèque peut ainsi faire office de lieu d'appartenance communautaire d'un territoire[265]. Elle rassemble les populations autour d'un but et de projets communs, de diverses activités qui permettent de créer une affiliation dans la population à travers l'usage de la bibliothèque. Ce lieu peut rassembler des casiers, des boissons chaudes gratuites, une accessibilité au numérique, beaucoup de ressources qui sont différentes de l'acception première que l'on a d'une bibliothèque[266]. Il peut permettre de réfléchir, entre autres, aux problèmes sociaux qui animent le quartier pour permettre aux habitant·es de prendre part à la gouvernance, en favorisant la prise de parole par les personnes concernées. Cependant, selon Gaudibert, cela peut aussi mener à une conception de la « culture cultivée »[267] comme antidotes des aliénations humaines. Cela fait office d'outil de libération nationale, ce qui conduit à un angélisme culturel qui règlerait tous les problèmes sociaux, alors que le gouvernement a une marge d'action bien plus grande pour ce faire[268].

La participation possède des limites, puisqu'elle définit une partie de l'orientation d'une bibliothèque. Il faudrait donc réussir à dépasser la dichotomie offre/demande pour pouvoir offrir une politique documentaire collaborative entre les professionnel·les et les usager·es pour maintenir une offre qualitative et exigeante pour la population. Cependant, cela ne peut pas renverser les limites structurelles inhérentes aux bibliothèques et à leur institutionnalisation[269], même si cela permet déjà de grandes avancées.

Devoir, droits, besoins ou envies culturelles ?

Ces quatre notions qui s'opposent entre elles selon des paradigmes antithétiques proposent des visions et approches différentes de la culture et la

[264] ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Webinaire : Bibliothèques et mouvements sociaux des quartiers populaires* [en ligne]. 11 juillet 2023. [Consulté le 20 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=CpDa1t1b5Js.

[265] RABOT, Cécile. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? Dans : *Politiques de la culture* [en ligne]. 2 juin 2014. [Consulté le 31 mars 2025]. DOI 10.58079/mr9o.

[266] JACQUET, Amandine. *Bibliothèques troisième lieu*. 2e édition revue et Augmentée. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. ISBN 978-2-900177-47-1.

[267] MORIN, Edgar. *De la culturanalyse à la politique culturelle* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1969. [Consulté le 20 juillet 2026]. DOI 10.3406/comm.1969.1192.

[268] GAUDIBERT PIERRE. *Action culturelle: intégration et/ou subversion*. Tournai : Casterman, 1972.

[269] SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2010.

(cc) BY-NC-ND

manière dont l'Etat se doit ou non d'intervenir pour proposer des politiques interventionniste ou libérale. Le devoir s'oppose au droit, et les besoins aux envies.

Le devoir culturel relève d'une responsabilité de l'Etat de proposer des politiques culturelles qui puissent correspondre à toute la population dans sa diversité. David Bobée du collectif « Décoloniser les arts » le formule de cette manière :

> « Le problème des droits culturels c'est que c'est un outil trop ouvert. Tout le monde se précipite dessus depuis quelque temps, mais il n'y a pas de définition facile de ce terme. La dimension pratique de cet outil reste un impensé. On a le meilleur comme le pire dans les droits culturels. (…) S'il y a des droits culturels, qui a des devoirs culturels ? » [270].

Cela rejoint l'idée de la démocratie culturelle : il faut que chacun·e puisse accéder à la culture, dans laquelle on puisse se reconnaître avec son propre bagage culturel, aussi diversifié soit-il. Dominique Lahary me parle du « devoir de pluralisme » lors de notre entretien. Cela relève d'une nécessité que l'Etat se doit de mettre en place comme un devoir d'humanité en faisant de l'institution un service de proximité[271]. Selon Lang, l'Etat en est responsable :

> « L'art est d'abord art de vivre et doit comme tel recevoir plein droit de cité dans chacun de nos pays. Le droit à la beauté est un droit du peuple et par conséquent, c'est un devoir pour les gouvernants et pour les gouvernements que d'en assurer l'exercice effectif. »[272]

Il n'est pas primordial de rendre l'opéra accessible dans le rejet de la hiérarchie lorsque l'on peut regarder des *clips* sur Internet, selon la légitimation des contre-pouvoirs selon la pensée post-moderne[273]. La pratique de la lecture dans la consommation de la culture est d'ailleurs en recul par rapport aux autres genres culturels. L'important n'est pas de rendre l'opéra accessible quand on peut regarder des clips vidéo sur YouTube, ça ne les intéresse pas de s'y rendre. Laura me raconte que son lycée emmenait sa classe à l'opéra une fois par an. Elle ne se sentait pas à l'aise, qu'elle n'arrivait pas à profiter du spectacle à cause du décalage et de l'impression de ne pas être à sa place. L'idée est que ces deux types de cultures soient accessibles en médiathèque. C'est l'intervention étatique qui doit être questionnée derrière cette notion de devoir culturel : l'Etat a le devoir de mettre cela en place, mais doit-il obliger les populations à les côtoyer ? Cela relèverait d'une

---

[270] DAGORN, Johanna et ALESSANDRIN, Arnaud. Des droits aux devoirs culturels:Entretien avec David Bobée du collectif Décoloniser les arts. *Cahiers de la LCD* [en ligne]. L'Harmattan, Mars 2018, Vol. 1, nº HS1, p. 80-93. DOI 10.3917/clcd.hs01.0080.

[271] BATIFOULIER, Francis. Refaire de l'institution. *Empan* [en ligne]. érès, Mars 2012, Vol. 85, nº 1, p. 138-143. DOI 10.3917/empa.085.0138.

[272] LANG, Jack. *Le discours de Jack Lang* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1982. [Consulté le 21 juillet 2026]. DOI 10.3406/raipr.1982.2265.

[273] SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2010.

(cc) BY-NC-ND

ruse malhonnête, surtout si elle est dissimulé derrière la hiérarchisation symbolique des cultures par la légitimation de l'institution[274]. Le risque est que l'institutionnalisation normalise l'offre que l'Etat propose, au détriment de certaines cultures qui pourraient en pas être représentées et qui manqueraient donc à certaines populations. Cela est renforcé par les éventuelles signalétiques autoritaires et les règlements dans les bibliothèques, qui renvoient souvent plus au devoir qu'au pouvoir des usager·es[275]. On en revient à l'idée que la bibliothèque peut être un espace normatif parfois en désaccord avec les normes d'autres cultures[276]. La légitimité d'une personne à posséder ses références culturelles est pensée en matière de logiques individuelles selon l'autodétermination, qui découle des déterminismes sociaux[277]. C'est en cela que la notion de droit culturel rend hommage à la possibilité des populations d'avoir le droit de côtoyer ces institutions de manière égale pour toustes, sans obligation aucune.

Les droits culturels désignent l'accès à la culture, à l'information et à la connaissance de manière égale et diverse. La déclaration de Fribourg les définit comme : « Le droit pour chacun de choisir et d'exprimer son appartenance culturelle, d'accéder aux ressources culturelles et d'y participer »[278]. Ces droits ont été reconnus à toustes les individus et intégrés aux droits de l'Homme[279]. Chaque personne est censée être actrice légitime et porteuse de savoir sur la culture du pays dans lequel elle habite. Cela agit donc comme un espace de reconnaissance, de partage et de participation citoyenne pour une culture française réellement représentative de la population avec un axe de coconstruction du service public assez marqué[280]. Ces droits s'inscrivent dans une conception de la culture fondée sur les individus qui composent la population française. Selon Lionel Dujol, ils correspondent aux « droits d'une personne, seule ou en commun, de choisir et d'exprimer son identité. Cela suppose la possibilité d'accéder aux ressources culturelles qui sont nécessaires à son processus d'identification tout au long de sa vie. »[281]. L'Etat est garant du respect des droits culturels individuels de chacun.

---

[274] RITAINE, Évelyne. *Les Stratèges de la culture*. Paris, France : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983. ISBN 978-2-7246-0482-5.

[275] ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Congrès ABF 2015 - Quand le bibliothécaire persécute l'usager : interdits et usages illégitimes* [en ligne]. 10 juillet 2015. [Consulté le 13 mai 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=mzSYO_86WJM.

[276] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[277] PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732.

[278] GROUPE DE FRIBOURG. *Déclaration de Fribourg sur les droits culturels* [en ligne]. Fribourg : Observatoire de la diversité et des droits culturels, 2007. [Consulté le 21 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.unifr.ch/ethique/fr/recherche/publications/d%C3%A9claration-de-fribourg-sur-les-droits-culturels.html?utm_source=chatgpt.com.

[279] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[280] MASSIPE, Alexandre. *Les droits culturels en bibliothèque. Droits, enjeux et application*. 20 novembre 2025.

[281] DUJOL, Lionel. *Les droits culturels et bibliothèque* [en ligne]. 20 février 2024. [Consulté le 22 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.canal-u.tv/sites/default/files/medias/fichiers/2024/03/Droits%20culturels%20%26%20biblioth%C3%A8ques%20Lionel%20Dujol%20CFCB%20Conf%C3%A9rence%2020%2002%2024.pdf.

(cc) BY-NC-ND

Cependant, portés par la bibliothèque entre autres, cela remet en question une acception ascendante comme celle de la démocratisation culturelle où il s'agissait de définir les œuvres élitistes qui étaient dignes d'être connues par le public. Les cultures se retrouvent en principe à égale dignité parce que la communauté y participe de manière ascendante et non descendante, mais encore faut-il qu'elle puisse y participer. Les droits culturels permettent également de déhiérarchiser la culture en mettant les savoirs populaires portés par ceux qui les ont sur le devant de la scène. Elle agit donc comme une reconnaissance du multiculturalisme qui a longtemps peiné à émerger dans la culture française, tandis qu'elle est déjà bien ancrée dans la culture des bibliothèques américaines et canadiennes[282]. Cela révèle le droit à la dignité par l'art, le droit d'exprimer ses propres intérêts culturels. David Bobée signale d'ailleurs : « Ici, ce n'est pas un brassage des cultures dont il est question, cela a toujours existé, évidemment, et d'ailleurs l'histoire de l'art ne dit que ça, l'ouverture, les échanges commerciaux, la diversité… Nous sommes dans des brassages multiples. »[283], qu'il convient de visibiliser en tant que tel, et non pas sous l'appellation d'une seule culture.

> « Les expressions culturelles impliquent la contestation du sens donné à certaines choses et le réexamen des idées et des notions héritées culturellement. La fonction, essentielle, de la mise en œuvre des normes universelles relatives aux droits de l'Homme est d'empêcher que certains points de vue ne l'emportent arbitrairement en raison de leur autorité traditionnelle, de leur pouvoir institutionnel ou économique, ou d'une supériorité démographique au sein de la société. Sans communautés libres et diverses, il ne peut y avoir d'expériences culturelles communes. »[284]

Les droits culturels ont été créés car ils relèvent avant tout de besoins culturels, tous aussi différents soient-ils les uns des autres sans hiérarchisation. À l'heure où la bibliothèque est un terrain précaire dont les budgets sont rétrécis, on constate une dépréciation de plus en plus criante, telle la déclaration présidentielle de la culture « non-essentielle » durant l'épidémie du COVID-19. L'UNESCO souligne même sa nécessité primordiale notamment dans ces périodes de crise[285].

Se focaliser sur les besoins culturels permet de se fonder sur les études des besoins qui ont été menées pour éviter de forcer la démocratisation culturelle venant du haut. Elle permet de compléter la notion de droits culturels, pour allier le travail des professionnels de la documentation à la participation des populations pour que

---

[282] DAGORN, Johanna et ALESSANDRIN, Arnaud. Des droits aux devoirs culturels:Entretien avec David Bobée du collectif Décoloniser les arts. *Cahiers de la LCD* [en ligne]. L'Harmattan, Mars 2018, Vol. 1, nº HS1, p. 80-93. DOI 10.3917/clcd.hs01.0080.

[283] DAGORN, Johanna et ALESSANDRIN, Arnaud. Des droits aux devoirs culturels:Entretien avec David Bobée du collectif Décoloniser les arts. *Cahiers de la LCD* [en ligne]. L'Harmattan, Mars 2018, Vol. 1, nº HS1, p. 80-93. DOI 10.3917/clcd.hs01.0080.

[284] SHAHEED, Farida. *Le droit à la liberté d'expression artistique et de création* [en ligne]. Rapport de résolution 19/6/ du Conseil des droits de l'homme nºGE.13-11845. [S. l.] : Organisation des Nations Unies, 14 mars 2013. Disponible à l'adresse : https://www.fia-actors.com/uploads/Shaheed-Report_FR.pdf.

[285] UNESCO. La culture, un besoin vital en temps de crise. Dans : *UNESCO Centre du patrimoine mondial* [en ligne]. 2 avril 2020. [Consulté le 21 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://whc.unesco.org/fr/actualites/2096/.

(cc) BY-NC-ND

l'offre leur corresponde. Cela nécessite ainsi d'évaluer le territoire dans lequel l'on s'inscrit pour offrir au mieux et au plus proches des populations qui côtoient la bibliothèque, comme la bibliothèque du quartier du Queens aux Etats-Unis. La bibliothèque possède des analyses très précises de la population, qui lui a permis de relever cent-soixante langues parlées sur deux millions trois cent mille habitants. Elle possède les données démographiques, sur l'ethnicité, le niveau de pauvreté, d'éducation, … Cela pose des questions au niveau RGPD français, mais leur permet de mieux cibler les besoins et les envies des habitant·es pour représenter les différentes cultures, langues et pays tout en travaillant sur la citoyenneté commune[286]. Cela évite également l'écueil d'avoir du mal à représenter les publics qui ne viennent pas, ou les séjourneur·euses non inscrit·es par exemple.

Denis Merklen se demande comment rendre la bibliothèque indispensable en posant la question de la place que prennent les services dans la vie des habitant·es[287]. Cette perspective soulève toutefois le risque de rapprocher la bibliothèque d'une logique de commercialisation et de consommation culturelle. Cela permet à l'Etat d'avoir bonne conscience démocratique puisque la bibliothèque peut se reposer sur le conditionnement des besoins annoncés en suscitant lui-même le besoin de manière biaisée[288]. C'est pourquoi Roger Planchon, ancien directeur du TNP écrit dans sa revue : « Je ne crois pas aux besoins culturels. Le vrai problème est : comment faire, puisqu'il n'y a pas de besoin culturel pour le susciter. »[289]. La démagogie consiste à anticiper les besoins pour y répondre repose sur l'idée que le public serait libre de tout conditionnement. Or, nous réfutons cette hypothèse afin de défendre la nécessité d'actions véritablement démocratiques. La production de besoins est relative aux besoins du système et marque sa reproduction, la liberté de consommation est illusoire. Il faut donc réussir à déterminer les conditions objectives de la formation des besoins sociaux et de leur satisfaction[290].

L'éducation populaire vient répondre à cette notion de besoins : former des citoyen·nes plutôt que des consommateur·ices. L'idéologie derrière le droit à la culture présuppose que le droit est appliqué de la même manière pour tout le monde. Or, elle est en réalité très inégale, car dépendante des conditions matérielles d'existence de tout·e un·e chacun·e. Cela donne l'illusion que l'Etat peut compenser les déséquilibres comme s'il pouvait transformer l'égalité formelle en égalité réelle, alors qu'elle s'inscrit dans des rapports de classe auxquels l'Etat participe[291]. Jeanson s'inscrit donc dans une démarche réflexive pour tenter de démêler le but de l'action du moyen de la mettre en œuvre :

> « Pourquoi une action culturelle ? (…) Demandons-nous plutôt : par quoi ? vers quoi ? Et d'abord avec qui ? Car il s'agit désormais pour nous tous (…) d'inventer une socialité nouvelle, et non de réagir mécaniquement à des

[286] VERNEUIL, Anne. Bibliothèques et inclusion. *BIBLIOTHÈQUE(S)* [en ligne]. Octobre 2015, nº 80. [Consulté le 16 février 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=67095&type_numero=PDF.

[287] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[288] GAUDIBERT PIERRE. *Action culturelle: intégration et/ou subversion*. Tournai : Casterman, 1972.

[289] PLANCHON, Roger et BATAILLON, Michel. « Les Maisons de la culture, musée, école ou laboratoire de recherches ? ». *Cité Panorama*. Villeurbanne, 1965, nº 7.

[290] GAUDIBERT PIERRE. *Action culturelle: intégration et/ou subversion*. Tournai : Casterman, 1972.

[291] GAUDIBERT PIERRE. *Action culturelle: intégration et/ou subversion*. Tournai : Casterman, 1972.

(cc) BY-NC-ND

> situations connues. Autrement dit, il s'agit de passer de la défensive à l'offensive pour redonner leurs chances aux pouvoirs humains contre l'inertie d'un système castrateur : de sorte qu'il faut bien qu'on en vienne à parier. Et non plus, seulement, "sur" une certaine masse d'individus prétendument concernés mais avec des personnes de plus en plus conscientes »[292].

Il peut être, dès lors, pertinent de partir des envies de chacun·e afin de parvenir à une offre qui corresponde à la conscientisation propre aux individualités. L'INJEP souligne la nécessité de créer des résonances et des passerelles entre les envies des jeunes adolescent·es de classes populaires et les institutions pour leur donner l'envie et les moyens de s'y rendre[293]. On ne peut contraindre personne à venir dans une bibliothèque, cela n'aurait pas de sens, il faut donc donner envie selon Ernest Coyecque[294]. Il faut pouvoir rendre ce qui est inavouable, désirable afin que cela devienne plus important que de se conformer à la norme, comme ne pas aimer lire par exemple[295]. Cela passe également par l'écoute de celleux qui ne parlent pas à la bibliothèque[296], ou du moins qui lui parlent autrement, comme au travers des incendies analysés par Denis Merklen. L'envie de lire doit être rattachée au parcours biographique des individus, afin de réussir à parer à leurs envies propres[297]. Henry Poulaille (1896-1980), écrivain de la littérature prolétarienne imaginait déjà bien avant l'heure un réseau de bibliothèques qui :

> « ne seraient pas des salles silencieuses, on y parlerait. Des lectures y seraient faites. Des exposés, des résumés engageraient à la lecture. Il faudrait que ce soit des ruches vivantes et non des nécropoles. On aurait vite créé un noyau actif dans chaque quartier et, peu à peu, tous les indifférents reprendraient goût à la vie collective, cristallisation première du sens de classe que les mots d'ordre de lutte de classes ne sauraient remplacer »[298].

L'idée serait que malgré les rejets ou les appropriations du lieu, l'inflexion de la bibliothèque soit possible. Cela nécessite une remise en question de l'autorité et des normes qu'incarne la bibliothèque, notamment quand des conflits naissent. L'envie d'aider les classes populaires doit s'accompagner de cette réflexion, sans quoi la notion de domination reste trop importante et la frontière sociale, dressée.

---

[292] JEANSON, Francis. *L'action culturelle dans la cité*. Paris, France : Éditions du Seuil, 1973. ISBN 978-2-02-002190-6.

[293] DAHAN, Chantal. Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales. *INJEP*. 2013, nº 38, p. 80.

[294] Cité par BERTRAND, Anne-Marie. *Les Bibliotheques Municipales. Enjeux Culturels, Sociaux, Politiques*. Paris : Editions du Cercle de La Librairie, 18 mars 2002. ISBN 978-2-7654-0837-6.

[295] BARTH-RABOT, Cécile. Chapitre 5. Se dire non-lecteur/non-lectrice. *Collection U*. Armand Colin, Décembre 2023, p. 113-134.

[296] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[297] PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732.

[298] POULAILLE, Henry. Les bibliothèques ouvrières. *Homme réel*. Paris, Mai 1934, nº 5.

(cc) BY-NC-ND

Les bibliothécaires sont donc plus perçu·es comme ennemi·es plutôt que comme allié·es[299].

L'envie de fréquenter la bibliothèque chez les non-usager·es est relevée dans l'ouvrage *Les bibliothèques municipales et leurs publics*[300] : 21,5 % des non-usager·es aimeraient fréquenter la bibliothèque. Dans cette analyse, les auteur·ices représentent une séparation très genrée des attentes de la bibliothèque : les femmes ont envie d'accueil, d'aide et d'accompagnement tandis que les hommes de modernité technologique, d'ordinateurs et de films. Si l'envie est bien présente, il manque le besoin et/ou l'habitude de s'y rendre. La familiarité est donc nécessaire pour l'entrée des non-usager·es dans la bibliothèque, et pour cela, il faut réussir à articuler l'usage d'un espace public de manière privée et individuelle, ce qui n'est pas aisé. Il faut que ce lieu soit appropriable par les différentes populations, et que les individus s'y sentent légitimes.

Il reste dès lors dans l'analyse, 12,5 % de non-usagers qui n'ont pas envie d'aller en bibliothèque. Iels sont nommé·es les « non-usagers absolus », aucune condition ne leur donne envie d'aller en bibliothèque. Si leur absence de présence jusque-là a été constatée, cela ne veut pas nécessairement dire qu'elle le sera à tout jamais. Figer un·e individu dans cette catégorie, c'est le condamner à se conformer à une attitude collective de la société vis-à-vis d'ellui. L'homogénéisation d'une situation qui peut être très hétérogène entre les différents individus conduit à la stigmatisation et à l'exclusion presque définitive. L'individu peut alors considérer comme acquis le fait que la société le rejette hors des bibliothèques au travers de cette appellation[301]. Il faudrait plutôt laisser la possibilité d'aller en bibliothèque ouverte pour permettre la venue du plus grand nombre. Se pose alors la question suivante : est-ce que tout le monde doit aller en bibliothèque ? Christophe Evans affirme lors de notre entretien :

> « C'est même très sain de ne pas fréquenter une bibliothèque, et notamment pour les gens qui font d'autres choses, qui font autrement, qui utilisent d'autres circuits. (…) Les gens qui [ne] viennent pas à la BPI, ils vont parfois dans d'autres bibliothèques ou (…) dans des librairies. Ils ont toutes les bonnes raisons du monde de pas mettre les pieds dans une bibliothèque. [Ce sont] des lieux qui les insupportent, (…) qui [ne] les intéressent pas. »

La réponse la plus évidente semblerait donc être non, mais certain·es professionnel·les semblent avoir du mal à l'envisager.

---

[299] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[300] BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, et al. Chapitre II. Les non-usagers. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 45-54. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.250.

[301] ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. ISBN 978-2-7475-6082-5.

(cc) BY-NC-ND

LE DEVOIR A LA CULTURE, OU LA VOLONTE DES BIBLIOTHECAIRES DE VOULOIR ABSOLUMENT FAIRE VENIR TOUT LE MONDE EN BIBLIOTHEQUE

Historiquement, les bibliothèques ont joué un rôle dans la restriction et le contrôle de l'accès au savoir, dans le but d'éduquer et de moraliser les classes populaires (*cf. Annexe 4.1*).

Ce qu'il en reste aujourd'hui : le besoin de reconnaissance des bibliothécaires

L'idée qui repose sur un lectorat potentiel illimité qu'il faudrait convertir aux bienfaits de la bibliothèque, en transcendant les classes et les déterminismes sociaux me semble présente en filigrane dans le métier de bibliothécaire. Demeure le dilemme de l'offre ou de la demande, qui recoupe cette question de prescription. Selon Dominique Lahary, la prescription passe aussi par les recommandations des proches, le bouche-à-oreille lorsque les gens sont content·es du service rendu. Ce geste est signifiant pour lui, car cela signifie que la bibliothèque se construit également par les gens elleux-mêmes en tant qu'ambassadeur·ices.

Parfois, le pouvoir d'exclusion de la bibliothèque peut être perçu comme un pouvoir contrôlant, semblable à celui de la police. Les rapports sont loin d'être apaisés entre les quartiers populaires et les forces de l'ordre. La dimension raciste qui peut accompagner ces exclusions n'en est qu'un aspect parallèle de plus. Le fait que l'institution pénètre de cette manière dans les couches populaires divise la population depuis la domination et le contrôle social. La décision des usages légitimes de la bibliothèque par les professionnelles en fait partie, tendant vers des objectifs qui peuvent reproduire des violences et qui en conditionne l'usage[302]. Or, parfois, les bibliothécaires considèrent leur présence hors du champ institutionnel et ne comprennent donc pas les violences auxquels iels sont exposés[303]. On demande aux individus de fournir des efforts pour se sortir de leurs conditions. Or la situation ne dépend pas d'elleux, mais relève d'un contexte social, économique, politique. La bibliothèque visibilise cette demande d'efforts, puisqu'elle est un lieu où l'on peut devenir « plus grand »[304]. La perspective de libération par le livre peut alors être dépassée par une approche plus humaine et relationnelle de la culture, comme le fait l'association ATD Quart Monde avec les bibliothèques de rue et les liens de confiance qu'elle tisse avec les familles[305].

Le métier de bibliothécaire demeure un métier propice au syndrome du sauveur, dans une sorte de messianisme pastoraliste et misérabiliste qui veut aider les usager·es et même les non-usager·es à trouver la voie culturelle. On ne peut pas connaître une altérité parce qu'on la perçoit en nous, il s'agit en effet d'une relation

[302] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[303] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[304] Ibid.

[305] LAYAT, Dominique. *Le livre contre l'exclusion: lecture et bibliothèque de rue à Besançon*. Villeurbanne, France : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1995. ISBN 978-2-910227-06-7.

(cc) BY-NC-ND

de pouvoir parce qu'on s'approprie l'autre sans prendre en compte ses vulnérabilités qui découlent de sa condition[306]. Pour Christophe Evans, elle est de moins en moins présente, quoique les impensés demeurent dans ce domaine.

> « Une forme de misérabilisme tend à faire considérer celui qui ne lit pas sous l'angle du manque (il serait privé de quelque chose de précieux et même de nécessaire), et amène à passer sous silence les raisons pour lesquelles il ne lit pas, ou trouve à d'autres pratiques plus d'intérêt qu'à la lecture. La non-pratique ou le statut de "non-public" des institutions culturelles sont alors construits comme un problème dans une perspective qui stigmatise les individus concernés en même temps, qu'elle dénonce l'impuissance des institutions. »[307].

Cela n'est pourtant pas signe de barbarie culturelle, mais bien d'identités culturelles diverses, dans laquelle la non-lecture trouve une valeur positive, différente de celle de l'acception des bibliothèques. Cela se reflète aussi dans des lectures non considérées comme telles : manga, lecture parcellaire et fragmentée, *presse people*, …

> « Ce souci, toujours caché, d'aller vers les « démunis », « les milieux défavorisés », « les lecteurs les plus fragiles », « les laissés pour compte », s'accompagne d'une mauvaise conscience permanente : car ça ne marche pas, ça résiste. Les bibliothèques municipales sont toujours très majoritairement fréquentées par des usagers diplômés, issus des classes moyennes, culturellement favorisés. Les bibliothécaires le savent, les politiques le dénoncent et les sociologues de la lecture le rappellent régulièrement. »[308].

La recherche de professionnalisation ne masque pas son but premier :

> « Nous concoctons de longues ordonnances : des listes de « coups de cœur », des bibliographies distillées en présentation et posologie diverses... (…) En filigrane, l'espoir que ces prescriptions soient des remèdes puissants et des baguettes magiques aptes à réveiller ou à ranimer le lecteur au bois dormant... »[309],

---

[306] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[307] BARTH-RABOT, Cécile. Chapitre 5. Se dire non-lecteur/non-lectrice. *Collection U*. Armand Colin, Décembre 2023, p. 113-134.

[308] BERTRAND, Anne-Marie. 7. Le peuple, le non-public et le bon public : Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. Dans : DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul, *Le(s) public(s) de la culture*. Vol. 1 et 2 [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 139-153. [Consulté le 16 février 2025]. ISBN 9782724609212. DOI 10.3917/scpo.donna.2003.01.0139.

[309] VUILLERMOZ, Anne. Lire sur ordonnance : la prescription en bibliothèque. *Lire au lycée professionnel*. 2005, nº 47.

(cc) BY-NC-ND

qui s'est toutefois transformé en un besoin de validation par ses publics :

> « Le paradoxe est ainsi, (…) que cette profession (les bibliothécaires) cherche depuis un siècle à se professionnaliser. Et que tout un pan du groupe professionnel, aujourd'hui, ne trouve plus comme légitimation que l'amour du livre et l'amour des lecteurs. Singulière déperdition de sens : le registre messianique de l'éducation populaire, le registre politique de la démocratisation se sont aujourd'hui atrophiés en un discours coupable et aimant. »[310].

Dans cette manière de considérer le public, on peut percevoir la différence entre le public rêvé, qui toucherait toute la population et le public constaté, qui fait naitre de la frustration chez les bibliothécaires[311]. Iels aimeraient notamment y voir plus les classes populaires, et leur absence relative est vécue comme un échec, voire parfois même un rejet et une dégradation de la manière dont on les perçoit. « Les usagers présents dans les bibliothèques ("érudits locaux", "corps enseignant", "quelques retraités") ne sont pas ceux qu'on voudrait y voir venir (les lecteurs populaires) »[312]. Pour Julien Prost, la prescription s'est transformée en médiation aujourd'hui, légitimée entre autres par l'obtention du concours, dans une envie de se sentir utile auprès de ces populations. Mais lorsque l'accès résiste visiblement aux plus démuni·es et qu'iels n'arrivent pas à changer cela, iels culpabilisent et ont mauvaise conscience [313]. Il s'agit de bons sentiments, dont les résultats sont peu efficaces[314]. Le public est donc en partie instrumentalisé, parfois inconsciemment, au profit de la justification de leur travail.

Cela redéfinit des usages et des usager·es plus ou moins légitimes de la bibliothèque. Celle-ci parfois oublie donc de se concentrer sur ses propres usager·es comme le souligne Anne-Marie Bertrand au détriment de cette réflexion sur les non-usager·es. Elle suggère *a minima* de se concentrer sur les usager·es qui sont venu·es une fois et qu'il s'agirait de réussir à fidéliser[315].

---

[310] BERTRAND, Anne-Marie. 7. Le peuple, le non-public et le bon public : Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. Dans : DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul, *Le(s) public(s) de la culture*. Vol. 1 et 2 [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 139-153. [Consulté le 16 février 2025]. ISBN 9782724609212. DOI 10.3917/scpo.donna.2003.01.0139.

[311] THIVRIER, Jérémy. *Enquêtes de public en bibliothèque : représentations à l'œuvre*. Juillet 2020, p. 124.

[312] BERTRAND, Anne-Marie. *Accueillir les absents* [en ligne]. Villeurbanne : Bibliothèque numérique de l'enssib, [s. d.]. [Consulté le 5 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1507-accueillir-les-absents.pdf.

[313] BERTRAND, Anne-Marie. 7. Le peuple, le non-public et le bon public : Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. Dans : DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul, *Le(s) public(s) de la culture*. Vol. 1 et 2 [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 139-153. [Consulté le 16 février 2025]. ISBN 9782724609212. DOI 10.3917/scpo.donna.2003.01.0139.

[314] CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 1 janvier 2010. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf.

[315] BERTRAND, Anne-Marie. *Accueillir les absents* [en ligne]. Villeurbanne : Bibliothèque numérique de l'enssib, [s. d.]. [Consulté le 5 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1507-accueillir-les-absents.pdf.

(cc) BY-NC-ND

La vision du public devient positive mais sa représentation manque d'analyse sociopolitique, la diversité ne reflète pas assez les pratiques :

> « Dès lors, au lieu d'offrir une sélection littéraire à un « homme moyen idéal », il semble plus judicieux de penser la bibliothèque en termes de genres et de collections et non comme une sélection exclusivement fondée sur la qualité intrinsèque des œuvres. ».[316]

En découlent différentes conceptions de la bibliothèque en matière de public, de collection, de rôles des bibliothécaires. La bibliothèque s'ouvre à la distraction et non plus uniquement à l'instruction à partir des années 1950[317]. Il s'agit désormais de réussir à avoir un regard d'ensemble sur la population que la bibliothèque dessert pour s'adresser à leurs potentielles envies. Le public donne sens au travail effectué, mais il ne s'agit pas de faire du droit à la culture un devoir à la culture : c'est une position anti-assimilationniste qui permet de relativiser les diverses cultures qui composent la population, en acceptant que certaines ne veuille pas venir en bibliothèque. Les injonctions au plaisir de lire, ou d'avoir accès à la culture ne doivent pas s'imposer à celleux qui n'en ont pas envie. Camille souligne cet aspect-là, en insistant tout de même sur le fait que ce n'est pas une raison pour ne plus essayer de proposer des actions culturelles qui peuvent intéresser les classes populaires. A la bibliothèque de Givors, elle dit que les bibliothécaires expérimentent autour du jeu vidéo, des expositions, pour attirer un public plus diversifié. Pour Fatiha Barama, la bibliothèque devient un lieu de passage, notamment avec l'essor du numérique et l'accès distanciel de la culture. Elle me dit : « vient qui veut », en étant force de proposition et multipliant les axes de recherche pour plaire au public, sans trop avoir à faire du chiffre.

Mais comme le souligne Touil dans son mémoire :

> « Nous ne saurions faire le procès d'une profession soumise à des pressions et obstacles exogènes et endogènes forts dont nous avons pleinement conscience et dont nous avons brossé le portrait plus haut. Ce serait faire preuve de prétention et surtout tomber dans le piège d'une essentialisation du métier bien trop schématique et réductrice. Ce serait également sous-entendre que rien n'est actuellement fait en bibliothèque pour éviter ces inégalités et passer sous silence toutes les actions menées dans ce sens, qui sont pourtant nombreuses ; c'est pourquoi nous

[316] DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61.

[317] ANTONUTTI, Isabelle. Les collections des bibliothèques municipales de lecture publique ont-elles prolongé celles des bibliothèques populaires ? Dans : SANDRAS, Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 450-473. [Consulté le 23 juillet 2026]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12518.

(cc) BY-NC-ND

> tenterons ici de donner un aperçu des initiatives menées en réponse au constat de ces inégalités en bibliothèque. »[318]

Sociologie des bibliothécaires

L'identité des bibliothécaires est construite selon une lignée de déterminismes sociaux qui les mènent à faire ce métier. Il est nécessaire d'en être conscient, car

> « Du fait de leur appartenance sociale homogène et uniforme, leur culture (dans le sens de culture générale, sociale et non de l'entreprise) est réduite à celle de cette même catégorie socioprofessionnelle. Il y a donc un risque à ne pas connaître ou ne pas se rendre compte des différents aspects sociaux d'une ville ou d'un quartier. »[319]

L'entre-soi favorisé par les concours de recrutement de la fonction publique entretiennent des rapports de domination suivant les connaissances acquises durant sa vie, et le temps que l'on a pu passer à réviser. Cela ne favorise pas une meilleure représentation de la population au sein des bibliothécaires. Julien souligne avec pertinence que la note de synthèse ne prouve en aucun cas que la personne sera un·e bon·ne bibliothécaire. Les épreuves de concours trient selon des critères normatifs qui sont plus favorables au CSP+. De plus, il fournit en sentiment de sur-légitimité qui est parfois déplacé : il mentionne également une expérience qu'ils ont assez mal vécue avec Quentin Le Guevel, son ami avec qui il tient le podcast *Deux connards dans un bibliobus*. Ils ont animé une formation à l'Enssib pour des élèves conservateurs, et ont subi une violence de classe très forte de la part de cette promotion, qui a refusé de se faire former par des catégories B. Iels s'estimaient supérieur·es et n'avoir rien à apprendre de la part de catégorie en dessous d'elleux. Il m'explique que les personnes venant de classe populaire dans cette promotion ont été les plus critiques de leur cours, en légitimant leur critique par le travail qu'iels avaient fourni en vue de l'obtenir, dans une stratégie de distinction[320]. La question de la légitimité ne se pose pas, puisqu'elle a été accordée par un concours très valorisant. Philippe, qui est entré dans la fonction publique sans concours à ses débuts, me raconte un fort sentiment d'illégitimité et un syndrome de l'imposteur face à ses collègues qui possédaient le concours.

« D'une part, les bibliothèques sont faites par les classes moyennes pour les classes moyennes ; d'autre part, c'est le côté patrimonial, savant, qui rebute les

[318] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[319] MORIZE, Edwina. *L'identité sociale des bibliothécaires :* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2013. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64026-l-identite-sociale-des-bibliothecaires-enquete-sur-les-professionnels-des-bibliotheques-d-etat-et-territoriales-en-france.pdf.

[320] LAHIRE, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. [S. l.] : La Découverte, 2006. [Consulté le 5 mars 2026]. ISBN 978-2-7071-4928-2. DOI 10.3917/dec.lahir.2006.02.

(cc) BY-NC-ND

classes populaires. »[321], cette citation explique donc d'autant plus le rejet des classes populaires, qui peuvent ne pas se sentir représenté par les agent·es de la fonction publique, qui sont censé·es représenter toute la population. Camille souligne lors de son entretien que la relation de confiance entre les bibliothécaires et les habitant·es est en grande partie due au fait qu'elles sont givordines et présentes à la bibliothèque depuis les années 2000. Elle mentionne l'agacement des habitant·es de la ville face aux fonctionnaires territoriaux qui n'habitent pas dans la ville même :

> « Moi j'incarne ça aussi. (…) J'habite à Saint-Étienne, je suis pas Givordine (…). C'est assez légitime le fait qu'on est de plus en plus de personnes qui n'habitent pas Givors et qui travaillent à la mairie. (…) Ils ont l'impression que c'est des étrangers qui travaillent dans leur administration. »

Selon Alexandre Massipe, directeur du réseau de lecture publique de Vaulx-en-Velin et ancien directeur de celui de Vénissieux, c'est un phénomène également très fort dans ces deux villes également.

Selon l'effet Pygmalion, qui veut que les bibliothécaires transforment les usager·es à leur image et favorisent celleux qui leur ressemblent, cela influe sur l'accueil des usager·es et construisant un idéal à leur image, instaurant une légitimité biaisée.

> « Plutôt que de prendre en compte la population telle qu'elle est dans sa diversité sociologique, on l'imagine aussi intelligente et subtile que ceux qui l'ont conçue. L'intention est généreuse mais produit un résultat bien différent : fréquentent la bibliothèque alors ceux qui se retrouvent dans le projet ou ceux qui ont suffisamment d'aisance pour surmonter les obstacles à son accès et entreprennent de détourner le lieu. »[322]

La conception neutralisante que prône les valeurs de la République est alors bien utopique, car il est en réalité très difficile de se défaire de ses déterminismes : « Derrière toute décision d'acquisition se cache (…) l'idée que se fait l'acquéreur de la bibliothèque »[323]. Pour ce faire, il s'agit d'abord de les avoir bien en tête pour y être vigilant·es à tout moment, Dominique Lahary me dit : « si on n'a pas de politique pour faire autrement et pour lutter contre les bibliothèques, les bibliothécaires attirent le public qui leur ressemble ». Pablo le ressent bien lorsqu'il rentre dans une bibliothèque, cette représentation assez monosociale des bibliothécaires, et il n'est pas très à l'aise face à cela. Pour Thibaud, il faut qu'il y ait des représentations de bibliothécaires qui ne rentrent pas dans la norme, qui s'éloigne de la représentation de CSP+ que l'on s'attend à voir

[321] BERTRAND, Anne-Marie. Chapitre II. Deux histoires, deux héritages. Dans : *Bibliothèque publique et Public Library : Essai d'une généalogie comparée* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010, p. 54-91. [Consulté le 17 mai 2025]. ISBN 978-2-37546-043-6. DOI 10.4000/books.pressesenssib.903.

[322] POISSENOT, Claude. Bibliothèques et architecture : les chemins sinueux de la rencontre avec les publics…. Dans : *Livres Hebdo* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.livreshebdo.fr/article/bibliotheques-et-architecture-les-chemins-sinueux-de-la-rencontre-avec-les-publics.

[323] BELAYCHE, Claudine. Acquisitions et politique culturelle. *Bulletins d'information de l'ABF*. [s. d.], nº 175.

(cc) BY-NC-ND

comme fonctionnaire : c'est cela qui l'a dégouté du métier, parce que les perspectives de ses collègues étaient trop normalisées. Il mentionne que les deux seules personnes racisées étaient des personnels d'entretien, et « Salah, un gars un peu comme moi qui a fait tous les contrats aidés et c'était le seul arabe de l'équipe, (…) qui venait d'un quartier beaucoup plus dur que le mien ».

C'est pourquoi le rôle du métier de bibliothécaire est largement débattu. Le rôle éducatif notamment à travers l'aspect social que peut revêtir le métier et ce dans quelle mesure : « avoir un rôle éducatif ne signifie pas vouloir instruire à tout prix, vouloir moraliser coute que coute. Bien au contraire, c'est donner à l'enfant la possibilité de grandir personnellement, de construire sa personnalité de façon aussi unique que possible. »[324], c'est-à-dire de prôner le conseil au public en s'adaptant à chaque individualité. L'institution représente tous les publics et adapte ses interventions en fonction des personnes qu'elle a en face d'elle, en fonction des demandes exprimées. Les bibliothécaires qui incarnent cette représentation de l'institution en tant que fonctionnaire doivent donc s'adresser aux citoyen·nes d'égal·e à égal·e[325], sans chercher à convaincre ou à changer. Emma me partage son expérience, en disant que les usager·es étaient investi·es de manière très naturelle dans la gestion de la bibliothèque, puisqu'iels voyaient qu'elle ne pouvait pas tout gérer toute seule. Le fait qu'iels aient pu le faire de manière aussi facile selon elle est dû au fait qu'elle se soit montrée vulnérable en tant qu'humaine, avant d'être une professionnelle. Il faut que chacun·e puisse apporter des choses à l'autre, dans une relation de réciprocité, souligné par Fabienne également : ce n'est pas parce que les bibliothécaires sont des professionnel·les qu'iels ne peuvent pas apprendre des usager·es.

C'est donc un métier de conviction du partage du savoir et de la culture, mais qui est menacé par les biais de tout·e un·e chacun·e. Les bibliothécaires d'hier, et celleux d'aujourd'hui se rassemblent généralement autour de cette notion de répartition de la culture, mais selon des acceptions différentes. Les plus ancien·nes se fondent sur des représentations et des théories abstraites, notamment celle de la démocratie culturelle, tandis que les nouvelles·aux envisagent cela depuis la réalité du terrain. Cette conviction peut s'exprimer dans la volonté de transmettre absolument le plaisir culturel à travers la médiation. Cela pose cependant question lorsque le bibliothécaire devient plus médiateur·ice d'émotions que l'œuvre en elle-même, légitimant un point de vue unique sur la question :

> « En 1968, Jean Dubuffet nous a utilement mis en garde contre une approche trop institutionnelle de la médiation, qui aurait pour conséquence de figer la culture en une insupportable « Église moderne » avec ses dieux (les

[324] PATTE, Geneviève. La bibliotheque a-t-elle un rôle educatif ? *Médiathèques publiques*. 1980, nº 53.

[325] ISSARTEL, Pascale. *Du discours dominant aux discours éclatés* [en ligne]. Mémoire. Grenoble : Institut d'études politique, 1989 1988. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62212-discours-dominant-aux-discours-eclates-evolution-des-discours-professionnels-des-bibliothecaires-des-annees-70-aux-annees-80-du.pdf.

(cc) BY-NC-ND

> œuvres), ses prêtres (les fonctionnaires culturels), ses fidèles (les pratiquants) et ses païens à convertir » [326].

Ainsi le·a médiateur·ice est-iel passeur·euse ou gardien·ne de la culture ? Permet-iel l'approche de différentes collections ou régule-t-iel l'accès à la culture ?[327] Selon Noë Richter, leur rôle est uniquement normalisateur, du fait de la légitimation de leur rôle confié par l'Etat : « Le non-lecteur et le mauvais lecteur seront nécessairement convertis en bon lecteur lorsque l'Etat aura créé des médiathèques publiques en nombre suffisant »[328]. Cela relève de la violence institutionnelle, en tant qu'action pédagogique encadrée par l'institution comme projet politique[329].

La recherche du métier dont nous parlions ci-dessus relève d'une crise d'identité du métier. Iels parlent au nom de la culture dans la société française, en essayant de trouver leur place dans une société culturelle en crise. Les débats sont ouverts et il est complexe de trancher, entre service public gratuit et réponse à la demande clientéliste[330].

La crise du métier de bibliothécaire est une crise qui relève surtout de son usage par la population et des changements qui ont été opérés et qui ne cessent de perdurer : il est difficile de trouver une orientation qui permette aux bibliothèques de rester attractives. Depuis leur modernisation dans les années 60, les bibliothèques s'ouvrent aux classes populaires avec une ambition de faire lire bien les publics dans une idée paternaliste. Puis par la suite, on veut s'assurer qu'elles perdurent, le peuple se transforme alors en public[331] et le but est de toucher le plus de monde possible. L'élargissement du public est vu comme un impératif permettant de justifier le métier par son usage et donc sa rentabilité en matière d'impératif d'élargissement des publics[332]. Il faut prouver la plus-value des bibliothèques contre la concurrence du marché. Mais la croissance en volume est un but illusoire, il s'agirait plutôt de mettre l'accent sur les inégalités structurelles avant de vouloir mesurer l'élargissement du public. Il faut répondre aux attentes du public, qu'importe le prix pour les bibliothécaires, qui en viennent à responsabiliser les non-usager·es faute de leur venue. L'autodétermination individuelle prime avant l'égalité ce qui impulse une acception individualiste de la bibliothèque en instrumentalisant la culture, et remet en question de rôle des bibliothécaires dans l'espace démocratique qu'iels

---

[326] CHOURROT, Olivier. *Le bibliothécaire est-il un médiateur ?* [en ligne]. 1 janvier 2007. [Consulté le 23 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0067-001.

[327] MAUROY, Alice. *Bilan du modèle des bibliothèques troisième lieux en France : modèle dépassé ou à ajuster ?* Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2022.

[328] RICHTER, Noë. *Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions*. Bernay, France : Société d'histoire de la lecture, 1997.

[329] BARBIER, René. *Violence symbolique et pédagogie institutionnelle* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1974. [Consulté le 13 mai 2025]. DOI 10.3406/homso.1974.1868.

[330] ISSARTEL, Pascale. *Du discours dominant aux discours éclatés* [en ligne]. Mémoire. Grenoble : Institut d'études politique, 1989 1988. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62212-discours-dominant-aux-discours-eclates-evolution-des-discours-professionnels-des-bibliothecaires-des-annees-70-aux-annees-80-du.pdf.

[331] RITAINE, Évelyne. *Les Stratèges de la culture*. Paris, France : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983. ISBN 978-2-7246-0482-5.

[332] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

(cc) BY-NC-ND

organisaient[333]. Elle met fin au militantisme de la politique de l'offre, de la transmission culturelle et de la lecture savante. La non-fréquentation est vue comme une crise de valeur plutôt que comme un problème à résoudre. Cela bloque l'action pour le résoudre dans un sentiment de vanité[334], renforcé par le rejet comme peuvent en témoigner les nombreux incendies analysés par Denis Merklen.

Le fait de se demander comment rendre les bibliothèques « indispensables » constitue une question piège, puisqu'elle sous-entend le fait de ne pas pouvoir s'en passer. Pourtant, la thèse qui est développée par la suite dans le livre *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ?* est intéressante ; il s'agit de mettre les livres et la culture sur le chemin des gens, sans les forcer, de tisser du lien pour donner des perspectives tangibles à la culture[335]. Pour Céline, il s'agit de proposer aux enfants les mêmes chances en allant en bibliothèque et les laisser décider de s'iels veulent continuer d'y aller ou non. Elle y a amené de la même manière ses propres enfants dont l'un est assidu et l'autre pas. Ce n'est pas un but en soi que les gens viennent à la bibliothèque, elle ne fonctionne pas comme un commerce avec des clients, mais à un intérêt public politique selon Dominique Lahary.

« En effet, le travail en bibliothèque ne peut être orienté exclusivement vers les non-usager·es et leurs attentes, ceux-là mêmes qui expriment une vision parcellaire des bibliothèques ou s'en font une image sans les connaître vraiment. Mais ici comme ailleurs, le décentrement du regard peut être bienvenu. L'évolution des bibliothèques aura beaucoup à gagner à être pensée dans l'intervalle entre ce qu'elles sont effectivement et l'image peut être déformée qu'elles projettent sur l'ensemble de la société. C'est en ce sens qu'un plaidoyer efficace ne peut faire l'économie d'une connaissance affinée des points de vue multiples qui participent à la construction de son image et à son évolution. »[336]. L'éloignement creusé au fil des années entre les banlieues et l'Etat représenté par les institutions ne facilite pas la proximité émotionnelle des habitants aux bibliothèques, nous aborderons cette thématique plus précisément plus tard.

Repenser les collections

A l'époque où les bibliothèques étaient surtout destinées à l'étude, le roman était dénigré et c'était lui qui était considéré comme « appât susceptible d'attirer les lecteur·ices que l'on souhaite diriger vers des lectures plus légitimes ». Cela voulait conduire des lecteur·ices de classes populaires subtilement vers des livres plus légitimes et instructifs. Les bibliothécaires insistaient d'ailleurs pour que les

[333] MELOT, Michel, POULAIN, Martine, BLANC-MONTMAYEUR, Martine, et al. Table ronde : bibliothèque et démocratisation culturelle. Dans : AROT, Dominique, BATT, Chris, DAMIEN, Robert, et al., *Les 25 ans de la Bpi : Encyclopédisme, actualité, libre accès* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2003, p. 161-181. [Consulté le 4 novembre 2025]. ISBN 978-2-84246-206-2. DOI 10.4000/books.bibpompidou.891.

[334] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

[335] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[336] DGMIC, Ministère de la Culture. *Les non-usagers des bibliothèques. Enquête quantitative* [en ligne]. novembre 2018. [Consulté le 12 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68823-les-non-usagers-des-bibliotheques-enquete-quantitative.pdf.

(cc) BY-NC-ND

lecteur·ices empruntent deux documentaires pour un roman emprunté[337]. Preuve en est que la légitimité des différents genres d'œuvre est mouvante et donc non universelle, car aujourd'hui c'est le roman qui a toute sa place et sa légitimité dans les collections des bibliothèques. Depuis, si le loisir est absolument admis en bibliothèque, tous les documents ne sont pas légitimés de la même manière.

Ce que l'on nomme la « paralittérature » ainsi que les mauvais genres sont fondés sur le fait que les bibliothèques doivent proposer une offre de qualité, dans laquelle ne s'inscrivent pas ces genres-là : le roman sentimental, la presse *people*, le manga, le jeu vidéo, collections *Disney* en jeunesse,... Ethan me demandera d'ailleurs pendant notre entretien si je considère ces deux derniers respectivement comme des livres et comme de l'art. Ce sont des offres « jugées indigentes, inconvenantes, infantilisantes, elles ne relèvent pas de la "grande culture", de la culture savante, légitime, sérieuse, et sont perçues comme populaires, sinon populacières »[338]. C'est une forme de censure qui est couramment pratiquée en bibliothèque, et qui est vicieuse, puisque : « derrière ce concept de qualité, vous pouvez mettre tout ce que vous voulez (…) puisque votre mission, c'est d'élever le goût du public »[339]. Cela empêche donc certaines personnes d'y trouver des choses familières, qu'iels aiment lire et sans lesquelles iels seraient perdu·es au sein d'une masse de livres qui ne leur parlent pas.

> « Si, en procédant ainsi, je ne me coupe pas délibérément de tout un public que je souhaiterais attirer dans mon établissement et qui a tout lieu de s'y trouver dépaysé quand il lui arrive d'y pénétrer par hasard, n'y retrouvant plus ce qu'il a l'habitude de trouver dans les maisons de la presse »[340]

Philippe mentionne un épisode qui l'a marqué lorsqu'il travaillait en tant que bibliotechnicien. Il se rappelle les commentaires sur « sa culture de banlieusard », le fait qu'il soit passé pour « l'ado de service » en demandant d'acheter la série de BD Titeuf et des mangas. Il a eu beaucoup de mal à les faire acquérir, mais qui n'ont pas tardé à apparaitre dans les collections après que Télérama en a fait des critiques positives. Jusque-là, cette sous-littérature était tolérée dans l'optique d'attirer les publics vers la culture cultivée légitime, comme à l'époque, elle l'était pour inculquer les bonnes mœurs aux classes populaires. Si cela a pu paraître pertinent pour faire venir des personnes qui ne venaient pas à la bibliothèque jusque-là, cette conception interroge quelque peu. Mais cela participe amplement à la hiérarchisation des cultures et des genres culturels,

---

[337] KUHLMANN, Marie, KUNTZMANN, Nelly et BELLOUR, Hélène. *Censure et bibliothèques au XXe siècle*. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 1989. [Consulté le 24 juillet 2026]. ISBN 978-2-7654-0418-7. DOI 10.3917/elec.kuhl.1989.01. DOI: 10.3917/elec.kuhl.1989.01.

[338] MORDILLAT, Gérard. Manière de voir : « Culture, mauvais genres ». Dans : *Le Monde diplomatique* [en ligne]. 1 juin 2010. [Consulté le 24 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.monde-diplomatique.fr/2010/06/MORDILLAT/19198.

[339] KUHLMANN, Marie, KUNTZMANN, Nelly et BELLOUR, Hélène. *Censure et bibliothèques au XXe siècle*. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 1989. [Consulté le 24 juillet 2026]. ISBN 978-2-7654-0418-7. DOI 10.3917/elec.kuhl.1989.01. DOI: 10.3917/elec.kuhl.1989.01.

[340] BOUVY, Michel. Bibliothèques publiques et censure. *Lectures et bibliothèques*. 1976, nº 37.

(cc) BY-NC-ND

induisant les usager·es de la bibliothèque dans une sorte de tromperie pour tenter de les élever.

Discerner ces actes de censure permet alors de réfléchir au développement des pratiques de lecture dans les milieux populaires et la manière dont les bibliothèques peuvent s'y inscrire. La familiarité, qui rejoint l'habitude joue beaucoup dans le fait de réussir à appréhender la bibliothèque dans son univers personnel, et de pouvoir y revenir par la suite. Ainsi, la surreprésentation de la littérature, le manque de science dans les collections, et de bibliothécaires de formation scientifique dans le personnel n'aident pas à convaincre toute une partie de la population. Cette dernière pourrait pourtant se retrouver dans des collections plus scientifique, mais elle a déjà une vision biaisée des collections des bibliothèques, à raison.

Il ne s'agit alors pas d'être dans un élitisme trop studieux, de tomber dans la démagogie où l'on fournirait tout sans aucun accompagnement : « (…) il fallait rompre avec la démarche "aller au peuple", (…) faire entrer tous les courants de pensée sans retrait systématique des livres de "sous-littérature", stopper la démagogie sans pratiquer l'élitisme. Trouver et faire connaître les romans "passerelles" qui permettent de passer de la sous-lecture romanesque à la lecture. »[341]. C'est une juste balance à trouver entre les deux, et surtout en s'adaptant à son public. Pour Fatiha Barama, il s'agit d'accepter les différences, d'adapter l'offre, même parfois au sein d'une même ville dans les quartiers différents. Cela peut se faire en nourrissant les gens et genres culturels, de la manière la plus large possible.

Il existe dès lors une nuance entre dire que toute la littérature de masse (à ne pas confondre avec la littérature populaire cependant, qui relève d'une culture populaire à part entière et qui n'est pas systématiquement de masse !) est bonne et la censurer complètement. Toute littérature de masse ne se vaut pas, tout comme toute la littérature des dits « classiques » ne se vaut pas. Mais la mépriser ou l'exclure au nom d'une conception élitiste de la « bonne » culture peut produire l'effet inverse de celui recherché : éloigner les classes populaires de la lecture et renforcer les inégalités culturelles :

> « La littérature de masse lue par les lettrés, qu'elle soit pétrie de guimauves ou de violences, fonctionne autrement que lorsqu'elle est lue par des catégories populaires. Refuser de le comprendre, c'est composer des bibliothèques publiques inadéquates, c'est renforcer l'illettrisme, c'est creuser davantage le fossé culturel entre l'élite cultivée et les classes populaires »[342].

Siron prend l'exemple de la presse people, les bibliothécaires interrogés dans l'enquête *La presse people dans les bibliothèques* ne semble pas rejeter automatiquement leur présence, mais cela leur est difficile de l'avouer et de la visibiliser. Cette presse est lue en effet par des classes populaires, mais également

[341] SPIRE, Antoine, VIALA, Jean-Pierre et HERMIER, Guy Préfacier. *La bataille du livre*. Paris, France : Éditions sociales, 1976. ISBN 978-2-209-05181-6.

[342] MOTHE, Jacques La. *Actes du Colloque « Les Mauvais genres »: organisé au Centre Culturel Canadien de Paris les 23, 24 et 25 novembre 1989*. [S. l.] : Editions du C.L.P.C.F., 1992. ISBN 978-2-87130-027-4. Google-Books-ID: 0qZ40QEACAAJ.

(cc) BY-NC-ND

par des CSP+[343], qui profitent de cette offre puisqu'elle est accessible. Elle n'est donc pas réservée à une seule partie (populaire) des utilisateur·ices, mais profite de manière plus large à tout un pan de personnes de classes sociales diverses. Ce n'est pas nécessairement le cas des classiques et des livres savants. Toutes les envies sont légitimes, et se doivent d'être représentées en bibliothèque si la demande en est formulée : « l'offre doit être la plus large, toute demande est légitime »[344].

C'est à travers son offre que la bibliothèque se présente, mais on l'appréhende même avant tout par la vue, on voit un bâtiment, on voit des collections présentées, qui ne sont pas nécessairement les plus attrayantes. Selon Julien, la vitrine de la bibliothèque doit donner envie, et refléter ce que les gens aimeraient y trouver dedans. C'est pourquoi Raphaëlle Bats propose que la bibliothèque joue un rôle démocratique en rendant visibles et audibles des personnes et des récits marginalisés avec humanité et vulnérabilité partagée. C'est le sens profondément humain qui donne sens aux bibliothèques, et qui peut donner envie de partage avec les autres, de venir, d'échanger, de débattre[345]. C'est ce que Marielle me confie lors de notre entretien qu'elle adorerait voir plus de bibliothèques vivantes en France. Elle n'en a jamais vu, mais elle me dit que c'est un dispositif qui lui plairait particulièrement, que cela abolit la notion de lecture, mais pas celle de partage qui n'en est que renforcée. On peut alors réfléchir à la manière dont la bibliothèque pourrait faire une place aux expériences et aux paroles des classes populaires, en leur confiant directement la voix qu'iels portent sur leurs propres expériences. Comme le dit Michel Melot :

> « Les bibliothèques ne sont pas des objets solitaires. Les collections qui les constituent et dont elles ont la charge n'ont de valeur que rayonnante. L'action culturelle n'est pas, pour la bibliothèque, une fonction subsidiaire ou facultative, un supplément d'âme. C'est tout simplement la bibliothèque en action. »[346]

et ce dans le but de porter une réflexion sur la bibliothéconomie : « ses collections, ses publics, et la meilleure manière de mettre les unes en relation avec les autres, à l'intérieur du lieu et du territoire qui sont les siens. »[347].

[343] PEYROU, Mathilde. *La presse people dans les bibliothèques municipales* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2013. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60402-la-presse-people-dans-les-bibliotheques-municipales.pdf.

[344] BERTRAND, Anne-Marie. L'offre et la demande: un éclairage américain. *Bulletin des Bibliothèques de France*. 2010, Vol. 55, nº 3, p. 22.

[345] BATS, Raphaëlle. Exposer / s'exposer : les bibliothèques narratrices des voix inaudibles. *Documentation et bibliothèques* [en ligne]. Éditions ASTED, 2020, Vol. 66, nº 1, p. 19-29. DOI 10.7202/1068825ar.

[346] HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 2008. ISBN 978-2-7654-0958-8.

[347] PAYEN, Emmanuèle. Mode d'emploi. Dans : *Exposer en bibliothèque : Enjeux, méthodes, diffusion* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2022, p. 7-17. [Consulté le 24 juillet 2026]. ISBN 978-2-37546-143-3. DOI 10.4000/books.pressesenssib.16992.

(cc) BY-NC-ND

LA VIOLENCE INSTITUTIONNELLE SE REMET-ELLE EN QUESTION ?

Mais alors, aujourd'hui, quel est le but de l'institution bibliothèque vis-à-vis des classes populaires ? Comment s'organise-t-elle par rapport à elle et quels sont les objectifs, à court et long terme ? Gabriel Naudé « a donné les principes moteurs d'une organisation épistémologique et éthique, les ressorts qui commandent son utilité et son utilisation. (…) Un monde renouvelé, éclairé, sortira de ce traitement informatif, sur lequel agir en connaissance de cause. »[348] selon Robert Damien. Or, il nous semble impossible que de nouvelles valeurs ressortent de théories qui ont depuis été nuancées, et qui doivent être complétées par le contexte actuel pour être réactualisées. Il est nécessaire que les professionnels remettent en question leurs manières de fonctionner, notamment pour les milieux populaires, et cela passera par le bouleversement des hiérarchies culturelles, qui a déjà commencé grâce à Internet[349]. Si l'institution a aujourd'hui un statut incertain, qu'elle est questionnée surtout dans les milieux populaires, cela a du bon : les valeurs politiques que porte la bibliothèque dans ces espaces est remise en question, interrogée pour ce qu'elle est[350], et c'est également une manière de faire vivre la démocratie. Ainsi, cela « appelle un changement de paradigme institution/bibliothécaire/public, qui impose une redéfinition des rôles, des modes de travail, des espaces, … »[351].

Décentrer le point de vue de l'institution

Travailler sur les violences institutionnelles que les bibliothèques peuvent produire nécessite un certain décentrement de son propre point de vue pour s'ouvrir à l'autre qui envisage les choses différemment, aux propositions, à la contestation donc peut-être aussi. Il faut une nécessaire « remise en question permanente des relations de pouvoir entre l'institution et ceux qui la fréquentent »[352]. Selon le ministère de la Culture lui-même, l'éloignement de ce point de vue auto-centré ne peut être que bénéfique :

> « En effet, le travail en bibliothèque ne peut être orienté exclusivement vers les non-usager·es et leurs attentes, ceux-là mêmes qui expriment une vision parcellaire des bibliothèques ou s'en font une image sans les connaître tout à fait. Mais ici comme ailleurs, le décentrement du regard peut être bienvenu. L'évolution des bibliothèques aura beaucoup à gagner à être pensée dans l'intervalle entre ce

[348] CRISTINA, Ion, MOUGENOT, Éric et BOCCON-GIBOD, Thomas (dir.). *Robert Damien, du lecteur à l'électeur : Bibliothèque, démocratie et autorité*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017. [Consulté le 10 juin 2026]. ISBN 978-2-37546-079-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/pressesenssib/6991.

[349] BORDET, Joëlle. Prévenir les ruptures adolescents-institutions. *INJEP*. Février 2007, nº 11, p. 76.

[350] ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Webinaire : Bibliothèques et mouvements sociaux des quartiers populaires* [en ligne]. 11 juillet 2023. [Consulté le 20 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=CpDa1t1b5Js.

[351] VERNEUIL, Anne. Bibliothèques et inclusion. *BIBLIOTHÈQUE(S)* [en ligne]. Octobre 2015, nº 80. [Consulté le 16 février 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=67095&type_numero=PDF.

[352] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

(cc) BY-NC-ND

> qu'elles sont effectivement et l'image peut être déformée qu'elles projettent sur l'ensemble de la société. C'est en ce sens qu'un plaidoyer efficace ne peut faire l'économie d'une connaissance affinée des points de vue multiples qui participent à la construction de son image et à son évolution. »[353],

ce sans quoi la réalité sociale et contextuelle de la société ne serait pas prise en compte et il serait difficile de changer les choses en accompagnant uniquement les individus[354]. Il s'agit de réussir à trouver un point d'équilibre entre les objectifs politiques de la bibliothèque, ses professionnel·les et ses usager·es qui ont des valeurs et des attentes qui leur sont propres[355]. Lorsque le caractère institutionnel, partial et parfois misérabiliste, c'est-à-dire qui « ne [voit] dans la culture des pauvres qu'une pauvre culture »[356], pose des difficultés pour l'entrée de certains publics[357], il peut dès lors être légitime de se demander dans quelle mesure celui-ci peut être réduit, voire annulé. « L'obsession de l'institution doit donc être de se demander ce qu'elle peut apporter à la population et comment construire les services en se basant sur ce qui est au cœur de ses préoccupations et de ses pratiques. »[358]

La bibliothèque ne s'adapte pas à son environnement, elle cherche à transformer le monde autour d'elle et s'auto-institue en tant qu'actrice qui produit la société en forçant les hiérarchisations de son statut institutionnel, mais en culpabilisant en le faisant[359]. Cela participe à sa propre justification vis-à-vis des publics et de leur analyse, dans l'idée de porter un discours qui puisse les atteindre. La bibliothèque se pose avec autorité en tant que régisseuse d'une société dont elle fait partie :

> « Ce qui est intéressant, c'est à la fois la normativité de ces expressions codifiées, et en même temps la capacité qu'a une république de faire évoluer ces codifications, par l'intermédiaire de textes « illisibles », non publiables, hors bibliothèque. Tout le débat dans une bibliothèque porte sur qu'est-ce qui y entre, même si tout n'est pas conforme. Là

[353] DGMIC, Ministère de la Culture. *Les non-usagers des bibliothèques. Enquête quantitative* [en ligne]. novembre 2018. [Consulté le 12 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68823-les-non-usagers-des-bibliotheques-enquete-quantitative.pdf.

[354] BORDET, Joëlle. Prévenir les ruptures adolescents-institutions. *INJEP*. Février 2007, nº 11, p. 76.

[355] MAUROY, Alice. *Bilan du modèle des bibliothèques troisième lieux en France : modèle dépassé ou à ajuster ?* Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2022.

[356] RASSE, Paul. *Aux origines des culturals studies, Hoggart et les cultures populaires*. Juillet 2009.

[357] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

[358] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[359] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

(cc) BY-NC-ND

> encore, on retrouve cette dialectisation de l'intégration et de l'expulsion. »[360].

Or, les moyens d'agir doivent être pensés selon nos propres positions de domination, et ne pas faire comme si elles n'existaient pas. Il faut sortir du déni social qui ignore les déterminismes, les relations et les liens que les personnes entretiennent ou non avec les institutions qui organisent la société et la vie de ces gens, et qui participent donc au problème[361]. Le problème vient de manière plus large que les bibliothèques, au niveau systémique. Emma dit lors de notre entretien que le problème est plus grand que les gens du métier, et que l'on ne peut pas en tant que bibliothécaire abolir le capitalisme tout seul. « On fait notre taf, (…) parfois ça participe à un truc collectif », c'est-à-dire à entretenir le système dans lequel on est ancré. Les bibliothèques ne doivent pas minimiser ces problèmes sociaux, car cela ne sert qu'à rajouter une peine sur la peine déjà existante. Il est difficile pour elles de pallier les politiques concernées existantes, mais elles peuvent agir en n'étant non pas un espace neutre, mais actif dans l'éducation populaire, la discussion. C'est là l'une des manière de répondre aux besoins des populations[362].

> « La réalité n'est pas d'un côté, où il y aurait une société et, de l'autre côté, on trouverait des intervenants et des institutions. La société est aussi faite d'institutions. Le déni du social est déni que les individus sont socialement situés – les prendre comme des monades aboutit à une impasse –, et en se polarisant sur les individus, on méconnaît qu'ils sont dans des systèmes institutionnels qui ont eux-mêmes un problème aujourd'hui »[363].

Julien le souligne également en se demandant si l'on peut changer le système de l'intérieur ou s'il faut jouer avec. Le fait d'être bibliothécaire reste un métier dans le monde du travail, donc des gens qui sont là par contrainte.

Ce décentrement du regard est important, et il est difficile de le faire depuis l'intérieur, notamment de lutter. « Toute l'ambiguïté vient de ce qu'on lutte contre le système et qu'on est en même temps dans le système »[364] dira Armand Gatti lors de son rejet de l'institution théâtrale. La prise de distance, la critique que l'on peut formuler face à quelque chose dont on fait partie n'est pas toujours aisé. D'une part on porte un avis qui nous est propre peu objectif sur la question, et d'autre part le devoir de réserve dû à la neutralité demandée aux agent·es de la fonction publique peut parfois empêcher de s'exprimer sur des questions aussi sensibles que la désinstitutionalisation. Christophe Evans me parle depuis sa position de cadre à la

---

[360] CRISTINA, Ion, MOUGENOT, Éric et BOCCON-GIBOD, Thomas (dir.). *Robert Damien, du lecteur à l'électeur : Bibliothèque, démocratie et autorité*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017. [Consulté le 10 juin 2026]. ISBN 978-2-37546-079-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/pressesenssib/6991.

[361] BORDET, Joëlle. Prévenir les ruptures adolescents-institutions. *INJEP*. Février 2007, nº 11, p. 76.

[362] ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Webinaire : Bibliothèques et mouvements sociaux des quartiers populaires* [en ligne]. 11 juillet 2023. [Consulté le 20 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=CpDa1t1b5Js.

[363] BORDET, Joëlle. Prévenir les ruptures adolescents-institutions. *INJEP*. Février 2007, nº 11, p. 76.

[364] GATTI, Armand. Rosaspartakus prend le pouvoir. *Travail théâtral*. 1971, nº 13.

(cc) BY-NC-ND

BPI, et qui s'interroge sur ses pratiques dans l'écosystème : « c'est déjà bien de prendre conscience [de notre position] et d'essayer de faire bouger les lignes autant qu'on peut. », il mentionne l'historique de près de 50 ans d'études à la BPI, des connaissances sur les publics, et en particulier des publics en situation précaire, fragile, des publics désaffiliés socialement, économiquement, même en situation de précarité psychologique.

> « C'est ne jamais oublier de penser à ces publics, de rappeler leur existence, leur présence et leurs besoins. C'est vraiment faire en sorte qu'ils ne soient justement pas oubliés du scope quand on constitue un nouvel espace, une nouvelle offre de collections ou de ressources. (…) Et c'est penser à eux aussi en termes de communication, communiquer plus simplement, plus facilement. »

Mais il me parle également des « seules limites » à travers le règlement intérieur, qui peuvent tout de même se révéler excluantes. Ce sont des espaces où il faut ne pas gêner les autres : odeurs corporelles, bruits, et cela revient à des critères qui peuvent être excluants selon une norme légitimée. « Mais pour le reste, il n'y a pas de carte d'accès, pas de d'inscription, de présentation de papier d'identité, on ne paye pas pour venir à la BPI. Donc tout ça c'est ça fait partie de ce travail de facilitation. ». Pour Camille, qui n'a pas cet espace de côté pour pouvoir s'exprimer, le rapport à l'institution est parfois frustrant. Elle me parle d'une médiation d'une exposition sur les femmes célèbres dans l'histoire où elle aurait aimé pousser la critique du patriarcat. Elle me dit alors : « ce qu'on fait, ce qu'on dit est très scruté ».

Pour Otlet, l'institution permet de s'adapter à un large public sans séparation, et de se structurer en réseau pour offrir l'offre la plus large et accessible possible, soutenu par une direction nationale qui coordonne les opérations. La tenue des bibliothèques par des professionnel·les, qui favorisent autant la distraction que l'instruction en restant neutre est l'idéal qu'il bâti pour la médiation en ces lieux[365]. « Mieux vaut que les élus, et la population, qui les a élus, se sentent responsables avec leur "inter-préparation" plutôt que de perpétuer un système où les choses nous sont dictées d'en haut sous forme de normes indicatives »[366] selon Anne-Marie Bertrand, qui critique la centralisation excessive par le haut, souhaitant redonner de l'autonomie aux acteur·ices locales·aux. Le but est alors de former une bibliothèque citoyenne et de proximité, notamment pour celleux qui en sont éloignés. L'action publique sert dès lors toute la population grâce à la médiation de manière personnalisée pour l'accès à la culture et à un espace d'échanges primordial pour la démocratie[367].

---

[365] BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488.

[366] BERTRAND, Anne-Marie. 7. Le peuple, le non-public et le bon public : Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. Dans : DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul, *Le(s) public(s) de la culture*. Vol. 1 et 2 [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 139-153. [Consulté le 16 février 2025]. ISBN 9782724609212. DOI 10.3917/scpo.donna.2003.01.0139.

[367] DARTIGUENAVE, Bruno. 3. Concevoir la bibliothèque comme un lieu d'expression culturelle. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie,

(cc) BY-NC-ND

Une fois les velléités révolutionnaires culturelles recadrées par l'Etat, le mot d'ordre glisse vers la neutralité et la classe ouvrière est bien vite oubliée pour l'intérêt général. L'individualisme triomphe désormais, on cherche son épanouissement, qui fait oublier les revendications populaires des militants et qui glisse vers l'institution et la gestion culturelle par l'Etat : on agit en faveur de tous, donc en faveur de chacun en oubliant les rapports de domination qui sous-tendent la société[368]. Christophe Evans dit lors de notre entretien qu'il est important que « les institutions soient en cohérence avec leur programme institutionnel, pour reprendre une formule de François Dubet, parce qu'il en faut un de programme institutionnel. », qui est nécessairement plus lent que le temps des sociétés. Or, selon François Dubet, la légitimation par la place institutionnelle ne suffit plus, elle doit se réformer en mettant à distance. Mais l'une des faiblesse de la démocratie culturelle est que sa désacralisation des bibliothèques n'a pas été très maitrisée, et s'est inscrite dans la suite de son histoire de légitimation comme nous l'avons étudié ci-dessus. Or,

> « Il faut par conséquent admettre qu'il existe une polysémie de "la Bibliothèque", à la fois instrument de connaissance et outil de pouvoir – non pas tant des uns sur les autres que de tous sur la politique et sur son histoire – et accepter d'en confronter le modèle naudéen aux figures émergentes de notre expérience bibliothécaire. »[369]

L'institution est une donc structure collective dont l'existence est indépendante des individus, et lorsqu'il est question de bibliothèques, son existence est dépendante de la logistique, des finances et de la bibliothéconomie[370]. C'est un service mis en place par l'Etat qui en assure les financements. Ainsi, les bibliothèques peuvent exister de manière indépendante des individus qui y travaillent, qui y viennent, ce qui lui permet d'être assuré d'une pérennité plutôt stable. Elle permet également de ne pas laisser la place à des organisations religieuses qui prennent la place des lieux de proximité gratuits lorsque celles-ci ne sont pas présentes, comme l'a observé Emma en Grèce. Laura mentionne en effet ses doutes sur des entités privées qui pourraient exercer des influences néfastes si les bibliothèques étaient confiées à des acteur·ices extérieur·es au secteur public. Camille soulève aussi le fait que parfois, les personnes de classes populaires sont très attachées à la légitimation institutionnelle, notamment en matière de culture. Cela modifie cependant les relations qui les lient, puisque les pouvoirs publics financent les bibliothèques, qui doivent donc respecter certaines contraintes[371]. Chambon établit un parallèle avec l'institutionnalisation de l'éducation populaire

---

2012, p. 95-110. [Consulté le 14 mai 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-95.

[368] RITAINE, Évelyne. *Les Stratèges de la culture*. Paris, France : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983. ISBN 978-2-7246-0482-5.

[369] CRISTINA, Ion, MOUGENOT, Éric et BOCCON-GIBOD, Thomas (dir.). *Robert Damien, du lecteur à l'électeur : Bibliothèque, démocratie et autorité*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017. [Consulté le 10 juin 2026]. ISBN 978-2-37546-079-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/pressesenssib/6991.

[370] RICHTER, Noë. *Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions*. Bernay, France : Société d'histoire de la lecture, 1997.

[371] CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 1 janvier 2010. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf.

(cc) BY-NC-ND

qui a perdu son caractère militant au fil du temps. Un des écueils auquel il faut être vigilant, c'est également de ne pas reproduire ce que font beaucoup d'industries culturelles avec des intentions politiques douteuses selon Christophe Evans. Unifier la culture peut alors être considéré comme utopique, forme pouvant uniquement converger vers un conformisme mou visant à convenir au plus grand nombre, délaissant donc bien souvent les plus fragiles : « Comment à la fois être reconnu par ses pairs, son autorité, et accueillir les suffrages du plus grand nombre ? »[372]

Est-il souhaitable de remédier à l'institutionnalisation des bibliothèques ?

Le but des institutions culturelles serait alors de conforter le lien social en individualisant les relations, plutôt que de créer un mouvement social qui voudrait réellement l'émancipation intellectuelle et autonome des citoyen·nes :

> « Participer à l'insertion dans la société telle qu'elle est, dans le monde "capitaliste" tel qu'il est… avec ses modèles de consommation, d'individualisme… en un mot, la bibliothèque serait devenue un moyen de conforter l'ordre établi, sous des discours sinon révolutionnaires, du moins parfois militants "de gauche". »[373]

Le lieu s'éloigne donc d'une vision autonomisante de la bibliothèque pour favoriser une voix conformiste pour l'encadrement social et la formation du·e la citoyen·ne. David y voit un danger, notamment dans l'essor de l'offre multimédia une offre de consommation de masse comparable aux supermarchés. L'illusion de l'harmonisation des rapports sociaux sous les rapports capitalistes fonde en réalité une utopie libérale, et non libertaire. C'est pour cela que les déterminismes sociaux et économiques finissent pas triompher, car l'offre fait comme si ces différences ne comptaient pas. La bibliothèque, liée à l'ordre dominant ne peut que se confondre dans le conformisme social qui maintient le *statu quo* sous couvert de la neutralité républicaine[374]. Les droits culturels révèlent désormais un choix de biens culturels tout à fait différent du monoculturalisme national proposé par l'Etat. Les cultures sont actualisées par les personnes qui les pratiquent dans leurs milieux culturels propres. Elles participent ainsi à la construction d'une identité à la fois personnelle et collective, qui crée des liens entre les individus[375]. Cependant, si

> « cette fonction symbolique nouvelle s'apparente à une entreprise de réhabilitation dans la mesure où elle vise à leur conférer une dignité qui leur était jusque-là déniée, cette

[372] ERMAKOFF, Thierry. Le « rôle social » des bibliothèques. Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 72-80. [Consulté le 15 octobre 2025]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.752.

[373] BELAYCHE, Claudine. L'institutionnalisation de la lecture publique. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2005, nº 2, p. 59.

[374] DAVID, Bruno. Le manège enchanté des bibliothécaires. Dans : *Bibliothèque Nationale de France (BNF)* [en ligne]. 1 janvier 2004. [Consulté le 15 octobre 2025]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-06-0087-001.

[375] MEYER-BISCH, Patrice. Les droits culturels:Enfin sur le devant de la scène ? *L'Observatoire* [en ligne]. Observatoire des politiques culturelles, 2008, Vol. 33, nº 1, p. 9-13. DOI 10.3917/lobs.033.0009.

(cc) BY-NC-ND

> inflexion a ses limites. (…) on notera seulement que la politique culturelle gouvernementale n'a intégré qu'à la marge les cultures « marginales », l'essentiel des moyens disponibles demeurant consacré à des formes plus institutionnelles de culture. »[376]

Les crédits accordés aux bibliothèques municipales sont décidés dans un budget, mais l'Etat s'attribue non sans mal la paternité des progrès en matière de lecture publique. Cela rend cependant les bibliothèques dépendantes de ces budgets, contrairement aux modèles anglo-saxons qui émanent du bas, c'est-à-dire créées et soutenues par les communautés. En effet, les conduites des politiques ne sont pas toujours favorables, ce qui peut créer des conflits en interne de l'institution, entre le rôle des élu·es, la dégradation des financements, les inégalités entre les bibliothèques, … Marion Morel me confie que parfois, avec certain·es élu·es, la discussion n'est pas des plus aisées, et il est difficile de faire avancer les choses, même si cela fait partie de son métier. Dans ce cas, la bibliothèque manque cruellement de soutien par le bas, par ses usager·es même pour exister. C'est ce qu'Anne-Marie Bertrand appelle le « dialogue exclusif » d'une structure, ici l'institution qui bénéficie de la légitimité face au reste des acteur·ices. Cela rend l'existence de la bibliothèque relative aux projets politiques et à la manière dont un maire partage les pouvoirs et écoute celleux qui sont concernés par les affaires culturelles[377]. Les équipements socio-culturels sont donc investis d'enjeux idéologiques par les forces politiques qui les gèrent. Cela peut générer des écueils en matière de censure politique pour accentuer ou invisibiliser les opinions idéologiques[378], commandes politiques avec lesquels les agent·es ne sont pas nécessairement d'accord mais qu'iels se doivent d'appliquer. Camille mentionne que ce rapport aux élu·es n'est pas toujours simple, et que les citoyen·nes ne perçoivent pas tout le temps ce lien institutionnel qui ne facilite pas la clarté. Cela vient dès lors servir un projet politique éventuellement dans le cadre d'une réélection, plutôt que les citoyen·nes, alors que le but premier du service public est de s'adresser d'abord à elleux. Thibaud me dit qu'il envisage une bibliothèque autonome par les individus et pour les individus, sans argent public pour éviter les volontés politiques. Reste à déterminer comment trouver les ressources pour la pérennité de cette entreprise.

Il s'agit de penser les intérêts particuliers en articulation avec les intérêts collectifs. Or les intérêts individuels priment de plus en plus en tend à occulter les différences de capitaux entre les individus[379]. Il est donc nécessaire d'inventer de nouvelles formes si l'on veut que l'institutionnalisation demeure. Il faudrait réussir à en faire un service de proximité pour répondre aux questions sociales. Le public

---

[376] DUBOIS, Vincent. *Le « modèle français » et sa « crise » : ambitions, ambiguïtés et défis d'une politique culturelle* [en ligne]. [S. l.] : Presses universitaires de Laval, Québec, 2010, p. 17. [Consulté le 7 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://shs.hal.science/halshs-00498015.

[377] BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et Public Library : Essai d'une généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010. [Consulté le 26 juillet 2026]. ISBN 978-2-37546-043-6. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/pressesenssib/897.

[378] KUHLMANN, Marie, KUNTZMANN, Nelly et BELLOUR, Hélène. *Censure et bibliothèques au XXe siècle*. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 1989. [Consulté le 24 juillet 2026]. ISBN 978-2-7654-0418-7. DOI 10.3917/elec.kuhl.1989.01. DOI: 10.3917/elec.kuhl.1989.01.

[379] DAVID, Bruno. Le manège enchanté des bibliothécaires. Dans : *Bibliothèque Nationale de France (BNF)* [en ligne]. 1 janvier 2004. [Consulté le 15 octobre 2025]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-06-0087-001.

(cc) BY-NC-ND

collaborerait avec les associations et les pouvoirs publics pour plus d'horizontalité, une réelle participation dans la gouvernance et les décisions pour plus de légitimité[380].

> « Les buts de l'institution restent les mêmes : encadrer et construire l'action en commun. Ce qui change, ce sont les modalités du contrôle qu'elle exerce sur l'action. Autant hier l'institution reposait sur la loyauté et la conformité de ses membres à des modes d'action préétablis, autant aujourd'hui elle repose sur des techniques de responsabilisation qui sous-tendent des formes d'injonction à la participation. La gestion des membres se fait alors par l'activité contributive. »[381]

Les espaces de participation peuvent ainsi fonctionner si la parole des gens a réellement du poids et du sens dans les décisions qui sont prises ensuite[382]. Écouter les habitant·es sur les territoires, les impliquer dans les décisions de leurs quartiers reste la meilleure façon d'avoir leur assentiment, puisqu'iels seront d'accord avec ce qu'iels auront produit et ne se sentiront pas dépossédés[383]. Cela permet d'éviter la distance entre les décisionnaires et les citoyen·nes, en réduisant la distance entre les deux et agissant contre la fracture sociale, sans faire de populisme pour autant, puisque les deux instances : l'institution et les habitant·es, ont voix au chapitre. Ces espaces servent donc la construction de liens, éminemment politique dans la définition même de son utilité. Cela se met en place grâce à des discussions avec les bibliothécaires, les élu·es et les usager·es, le tout se croisant et se mélangeant en un vrai débat démocratique[384]. Pour cela, il est nécessaire que la bibliothèque se soumette aux contestations, l'accepte comme levier politique en prenant en compte l'émotion négative[385] que cela fait naître pour s'évaluer et évoluer.

Quelles alternatives ?

« Mais les institutions sont mortelles. Pour qu'un nouveau militantisme en faveur de la lecture publique puisse voir le jour, il importe de remettre en discussion les valeurs qui, après-guerre, ont fait de la bibliothèque un objet de la politique publique. »[386] pour Cristina Ion. Il est nécessaire d'innover pour la pérennité des

---

[380] BATIFOULIER, Francis. Refaire de l'institution. *Empan* [en ligne]. érès, Mars 2012, Vol. 85, nº 1, p. 138-143. DOI 10.3917/empa.085.0138.

[381] PAQUET, Michel. Les institutions, entre déclin et recomposition. *Actualités sociales hebdomadaires*. 2010 10apr. J.-C., nº 2664.

[382] BORDET, Joëlle. Prévenir les ruptures adolescents-institutions. *INJEP*. Février 2007, nº 11, p. 76.

[383] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[384] JACQUET, Amandine. *Bibliothèques troisième lieu*. 2e édition revue et Augmentée. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. ISBN 978-2-900177-47-1.

[385] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

[386] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

(cc) BY-NC-ND

bibliothèques, car la légitimation institutionnelle ne suffit plus.[387] ». « Refaire de l'institution, c'est faire ensemble, faire du projet ensemble (…) Refaire de l'institution, c'est faire ensemble dans le respect de la différenciation des places. »[388] Les bibliothèques participatives, comme la Bibliothèque Louise Michel à Paris, tendent justement à repenser les institutions. Elles réduisent la hiérarchie, donnant des responsabilités au public dans une organisation hybride au sein même de la fonction publique comme l'analyse Julien Prost et Hélène Certain[389]. Refaire l'institution nécessite de ne pas confondre les murs, les structures d'accompagnements et les pouvoirs qui les sous-tendent. L'institution correspond aux attentes de la vie contemporaine et permet de donner du sens si elle s'ouvre à la coconstruction en prenant soin des individualités qui y participent pour faire collectif[390].

La bibliothèque troisième lieu permet par exemple de déverrouiller le cadre, mais l'espace de légitimation demeure tout de même : le règlement s'assouplit, l'offre se diversifie, l'action culturelle s'étend, mais le cadre reste normé et normatif selon Christophe Evans[391]. Laura n'est pas certaine que cela permette de changer les *a priori* sur les bibliothèques, elle me dit qu'elle est quasiment certaine que ses parents n'iraient pas non plus. Mais cela permet de poser des questions pour faire avancer le débat. Si l'on pense toutefois qu'un lieu désinstitutionnalisé signifie un lieu sans règle comme l'écrit Mauroy[392], la compréhension de celle-ci est erronée. L'autogestion, le mode de fonctionnement sans gouvernemental ou décisionnel du haut, s'inscrit en effet dans la philosophie anarchiste, qui, loin d'être une philosophie du désordre et du chaos est l'exigence d'une organisation horizontale, d'autogestion et d'entraide. Elle se pense à travers des structures sans domination, notamment celle que l'Etat peut imposer aux citoyen·es. Mauroy propose une manière de « gérer le conflit et éviter les débordements », positionnant les bibliothécaires en maitre·sses de la situation, seul·es capables de rappeler les règles, les attentes et les codes de la bibliothèque, ce qui me semble être une perspective particulièrement hiérarchisante vis-à-vis du public.

Le conflit est nécessaire dans l'idéal démocratique, puisqu'il souligne l'échange d'opinions et la confrontation de celles-ci : il fait partie de la démocratie. « L'incendie signifie au contraire que la médiathèque ne doit pas se cacher derrière son espace ouvert à tous et à toutes, qu'elle doit s'assumer en ce qu'elle incarne l'action d'un groupe social sur un autre, d'une politique publique qui vise à transformer la vie. »[393], et c'est alors un groupe social qui exprime son opposition, selon la « politicité » des classes dominées que l'on n'écoute pas selon Merklen. Ces

---

[387] SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2010.

[388] BATIFOULIER, Francis. Refaire de l'institution. *Empan* [en ligne]. érès, Mars 2012, Vol. 85, nº 1, p. 138-143. DOI 10.3917/empa.085.0138.

[389] JACQUET, Amandine. *Bibliothèques troisième lieu*. 2e édition revue et Augmentée. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. ISBN 978-2-900177-47-1.

[390] BATIFOULIER, Francis. Refaire de l'institution. *Empan* [en ligne]. érès, Mars 2012, Vol. 85, nº 1, p. 138-143. DOI 10.3917/empa.085.0138.

[391] JACQUET, Amandine. *Bibliothèques troisième lieu*. 2e édition revue et Augmentée. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. ISBN 978-2-900177-47-1.

[392] MAUROY, Alice. *Bilan du modèle des bibliothèques troisième lieux en France : modèle dépassé ou à ajuster ?* Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2022.

[393] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

(cc) BY-NC-ND

incendies informent sur leurs positions, sur ce que ces personnes veulent ou non sur leur territoire, et donne beaucoup d'information sur l'état actuel de la démocratie[394]. Cependant, ce conflit, s'il n'est pas écouté et entendu, pousse à la distanciation des populations avec les institutions, et incite encore moins à franchir les obstacles pour venir en bibliothèque. Ces personnes déjà craintives en ont été détournées par le manque de considération dont leur parole fait preuve, c'est ce qu'on appelle « l'effet bibliothèque » : un rapport désenchanté à la lecture et à la culture ainsi qu'aux institutions qui les représentent[395]. Ainsi peut-on réfléchir à d'autres manières de procéder, d'exercer dans les bibliothèques pour garantir des accès plus pertinents, vastes et équitable.

Bernard Lahire formule :

> « Richard Hoggart a témoigné du fait que les classes populaires n'avaient sans doute rien à gagner à un effacement des frontières clairement établies entre culture et institutions légitimes et culture et pratiques moins légitimes. Il critique ainsi la tendance du travailleur social nouveau style à identifier son "client" ou la propension du bibliothécaire "démocrate" à vouloir "respecter" les goûts de ses lecteurs populaires. Intervenir à partir de normes légitimes constitue, certes, un acte de pouvoir, mais ne pas intervenir, sous prétexte de respecter les différences, c'est contribuer à maintenir les inégalités en place. »[396]

Les bibliothèques populaires ne tirent donc pas bénéfice de l'effacement des différences culturelles entre les cultures populaires et les cultures légitimes. L'Etat et les bibliothèques ne peuvent pas créer des besoins autres que ceux que les individus pensent pour elleux même comme témoigne une des bibliothécaires qu'interroge Issartel[397]. Le fait de regrouper une multitude de ressources qui ne correspondent pas nécessairement aux besoins ni aux envies d'une partie de la population ne peut donc pas favoriser leur venue en bibliothèque. L'appellation d'antan des « bibliothèques populaires » manque également de vocabulaire, de lexique pour définir leurs diversités de pratiques et leurs particularités. Les travaux de Noë Richter montrent les nombreuses formes d'accès au livre et à la lecture[398]. Cette réflexion pourrait constituer un axe de redéfinition des espaces populaires en bibliothèque, en les concevant à partir des usages, des pratiques et des besoins

[394] Ibid.

[395] POISSENOT, Claude. *L'effet bibliothèque. Caractéristiques et fréquentation des bibliothèques publiques* [en ligne]. 2007, [s. d.]. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00172648v1/document.

[396] LAHIRE, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. [S. l.] : La Découverte, 2006. [Consulté le 5 mars 2026]. ISBN 978-2-7071-4928-2. DOI 10.3917/dec.lahir.2006.02.

[397] ISSARTEL, Pascale. *Du discours dominant aux discours éclatés* [en ligne]. Mémoire. Grenoble : Institut d'études politique, 1989 1988. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62212-discours-dominant-aux-discours-eclates-evolution-des-discours-professionnels-des-bibliothecaires-des-annees-70-aux-annees-80-du.pdf.

[398] RICHTER, Noë. *Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions*. Bernay, France : Société d'histoire de la lecture, 1997.

(cc) BY-NC-ND

exprimés par les personnes qui les fréquentent, plutôt qu'en leur appliquant des catégories définies en amont.

Différentes manières de penser la bibliothèque et sa création existent, notamment celle par le bas, qui est beaucoup plus présente dans les bibliothèques anglo-saxonnes. Cela favorise un soutien par les personnes qui veulent s'investir dans la bibliothèque, qui créent donc une bibliothèque qui leur ressemble[399]. Si la bibliothèque émerge du quartier, du groupe lui-même, sa propension à être plus accessible ne peut qu'en être renforcée[400]. Des groupes de comités des usager·es peuvent être instaurés pour permettre le dialogue entre elleux et les professionnel·les, quoique ces dernier·es restent reticent·es face à des avis « profanes » sur leur métier[401]. Antoine me dit qu'il serait intéressant d'avoir plus de transparence sur la manière de gérer une bibliothèque, pour permettre aux gens de s'investir, participer. Des politiques d'encouragement, de soutien et de protection des bibliothèques alternative peuvent être créées par l'institution elle-même[402] pour faciliter la diversité des représentations fournies par des acteur·ices diverses. La coopération territoriale peut être l'une des manière de concevoir les liens de proximité et de recouper les points de vue de différents acteurs : associer l'éducation populaire avec un relai au sein de la bibliothèque, inclure les associations, …[403]. Vous trouverez en annexe 3 une démarche que j'ai intégrée à mon questionnaire, qui propose aux questionné·es de décrire la bibliothèque de leur rêve.

Il faut cependant conserver des instances hors de l'institution, comme la lecture de rue, qui peut passer par des associations comme ATD Quart Monde : « pratique militante, doit en garder le caractère et éviter, lorsqu'elle se fait en bibliothèque, de devenir une "institution". Intervention légère et souple, elle ne peut s'installer indéfiniment dans la durée sans remise en question »[404]. La révolution culturelle doit lier les arts et la culture pour changer la société et la vie, notamment celle des plus éloignés de cette culture. C'est d'ailleurs ce que mentionnent bon nombre des professionnel·les lors de nos entretiens, qui considéraient leur métier comme une forme de militantisme : à travers la gratuité pour Emma, par l'aspect de facilitation de l'accès à la culture pour Christophe Evans, par le questionnement du métier dans leur podcast pour Julien, pour Fred qui me dit qu'« être bibliothécaire c'est un acte politique réel », … Cela passe dès lors par une distanciation de l'institution : l'art doit rejoindre la rue et la culture quotidienne donc en refusant le

[399] HASSENFORDER, Jean. *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle, 1850-1914*. Thèse de 3e cycle. France : Université de Paris (1896-1968). Faculté des lettres, 1967.

[400] ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Webinaire : Bibliothèques et mouvements sociaux des quartiers populaires* [en ligne]. 11 juillet 2023. [Consulté le 20 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=CpDa1t1b5Js.

[401] BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et Public Library : Essai d'une généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010. [Consulté le 26 juillet 2026]. ISBN 978-2-37546-043-6. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/pressesenssib/897.

[402] BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488.

[403] CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 1 janvier 2010. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf.

[404] LAYAT, Dominique. *Le livre contre l'exclusion: lecture et bibliothèque de rue à Besançon*. Villeurbanne, France : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1995. ISBN 978-2-910227-06-7.

(cc) BY-NC-ND

pouvoir des minorités savantes qui hiérarchisent les rapports sociaux. Pour Chklovski :

> « Nous attendions la révolution, pas seulement une révolution politique, mais une révolution qui serait celle des idées, de la perception du monde, qui serait une nouvelle construction. Je crois que nous rêvions à un changement plus radical que les hommes de la Renaissance. Et lorsque nous avons commencé à travailler, nous avions le sentiment qu'il fallait tout reconstruire à la base »[405]

Cela permet d'interroger l'autonomie de la culture et son intégration dans le quotidien de tous. Il s'agit alors de reformer une souveraineté politique absolue de la population d'un territoire pour reformer la puissance publique dans un système ouvert[406] de manière plus participative. Le problème relève cependant de la précarité de ces instances face à celle institutionnelle. Elle ne favorise en rien la possibilité de s'en détacher, aspect dont beaucoup de personnes avec qui je me suis entretenu sont conscientes, malgré cette envie de sortir de l'institution de leur part. Emma me raconte son expérience dans sa bibliothèque associative grecque, avec le recul elle pense que cela n'aurait pas aussi bien fonctionné si la bibliothèque avait été institutionnelle. Cela n'aurait pas permis de construire le type de relation de communauté et les échanges humains qu'elle a vécus là-bas. Mais cela s'est fait au prix d'un énorme épuisement de sa part. Selon elle, c'est l'espace pour la vulnérabilité, la sienne comme celle des usagers, qui lui a permis de tenir le coup. C'est l'aspect relationnel qui permet de prendre en compte l'humain, l'individualité et la richesse de chaque parcours qui viennent nourrir la bibliothèque. Fred me confie que c'est ce genre d'initiatives hors de sa fiche de poste qui lui reste le plus en tête maintenant qu'il est à la retraite : lorsqu'il est allé déposer des livres directement chez un vieillard qui ne pouvait plus se déplacer, et que tout le monde avait été ému aux larmes, parce que le symbole était fort.

Peut-être faut-il juste remettre de l'humain au milieu de la bibliothéconomie sèche et rentable, un espace fondé sur l'empathie et le soin[407]. Christophe Evans mentionne la nécessité d'agir en macro, sortir de la bibliothèque, de ne pas penser depuis l'institution étatique. Cela doit se faire en coopération avec les usager·es elleux-mêmes, comme dans les bibliothèques de Vaulx-en-Velin où divers cercles sont organisés (pour les jeunes, les adultes, les enfants) et où les participant·es peuvent décider de ce qu'iels y font. Pour Julien, il s'agit de « garantir – et je le dis pas à chaque fois – une vraie diversité, un vrai pluralisme pour jouer sur les expressions typiquement bibliothécaires », en matière de réflexion sur les identités queer, racisées (qui manquent cruellement en bibliothèque encore aujourd'hui), sur le classisme, … C'est par exemple le cas des bibliothèques vaudaises qui ont pendant très longtemps organisé des lectures multilingues avec des associations comme l'IFRA qui aide les primo-arrivant·es à avoir accès à des formations. Pendant quinze ans, cela a été un rendez-vous fort inscrit dans la programmation de la bibliothèque

[405] CHKLOVSKI Victor, cité par GAUDIBERT PIERRE. *Action culturelle: intégration et/ou subversion*. Tournai : Casterman, 1972.

[406] BÉHAR, Daniel. Changer les institutions ou changer les pratiques ?:Les priorités de la réforme territoriale. *Esprit* [en ligne]. Éditions Esprit, Mars 2015, nº 2, p. 85-95. DOI 10.3917/espri.1502.0085.

[407] MARTEL, Marie D. Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale. *I2D - Information, données & documents* [en ligne]. A.D.B.S., Avril 2017, Vol. 54, nº 1, p. 52-54. DOI 10.3917/i2d.171.0052.

(cc) BY-NC-ND

en fin d'année. Selon Fatiha Barama, c'était symboliquement très fort avec des familles très fières, les participant·es qui parlaient mieux le français : « Et la bibliothèque dans les cœurs de quartier ? Bah c'était ça. Voilà, c'était ma conclusion. ». Emma souligne cela en disant qu'elle perçoit l'effort des bibliothèques pour aller vers le plus de monde possible. Il faut cependant que la société change, ne serait-ce qu'elle laisse le temps aux classes populaires d'avoir des loisirs, de se rendre en bibliothèque. « Bad Libraries build collections. Good libraries build services. Great libraries build communities. »[408] : « Les mauvaises bibliothèques construisent des collections. Les bonnes bibliothèques construisent des services. Les grandes bibliothèques construisent des communautés. » [Traduction libre].

Le podcast *Deux connards dans un bibliobus* que Julien tient avec Quentin Le Guevel lui permet justement de quitter l'institution pour jouer avec les limites, le droit de réserve et la neutralité. Ce genre de phénomènes émergeant n'est pas encore majoritaire et parfois vivement critiqué par la profession, quoiqu'ils aient tout de même obtenu le prix des Bibliothécaires de l'année discerné par le Grand Prix Livre Hebdo des Bibliothèques[409]. C'est un espace qui peut également être pris par des personnes qui ne sont pas bibliothécaires, comme l'influenceur *Geronymonstre* sur Instagram. Il a la volonté de toucher des nouveaux publics, de donner une image de quartiers qui peuvent consommer de la littérature classique en se reconnaissant dedans, avec leurs propres codes et en brisant les stéréotypes. Dans une affirmation identitaire de la jeunesse des quartiers, ils manifestent une présence bibliothéconomique forte qui ne se dit pas[410].

[408] LANKES, R. David. *Expect more: demanding better libraries for today's complex world*. Lieu de publication inconnu, Etats-Unis d'Amérique : R. David Lankes, 2012. ISBN 978-1-4774-7635-2.

[409] GUYOMARD, Fanny. Deux connards dans un bibliobus, élus bibliothécaires de l'année. Dans : *Livres Hebdo* [en ligne]. 15 janvier 2026. [Consulté le 24 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.livreshebdo.fr/article/deux-connards-dans-un-bibliobus-elus-bibliothecaires-de-lannee.

[410] REY-SAHIN, Sevin. « On veut montrer que, malgré le survêt', on a un cerveau » : sur les réseaux sociaux, Geronymonstre propose des battles littéraires au pied des tours. *Le Monde* [en ligne]. 15 mars 2026. [Consulté le 17 mars 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2026/03/11/on-veut-montrer-que-malgre-le-survet-on-a-un-cerveau-sur-les-reseaux-sociaux-geronymonstre-propose-des-battles-litteraires-au-pied-des-tours_6670437_4500055.html.

(cc) BY-NC-ND

CONCLUSION

Ainsi, nous nous sommes demandé comment les bibliothèques pouvaient réussir à toucher les personnes de classes populaires, sans forcer leur venue puisque cela serait contre-productif, tout en interrogeant la pertinence de l'institution dans ce type de questionnement.

Les bibliothèques sont de grandes idéalistes, voulant redonner une pensée imaginative pour repenser le monde de manière conviviale, individualisée et collective afin de valoriser la diversité[411]. Cela peut dès lors servir l'émancipation collective, transcendant les individus et leurs particularités[412] dans une démarche de proximité. Elles possèdent une capacité de transformation sociale et ce de manière coconstruite et non pas seulement horizontale. Elles sont porteuses de diversité, celle-ci même qui « est porteuse de paradoxes : tandis qu'elle [la bibliothèque] promeut un message d'équivalence entre toutes les formes de différence, elle devient en même temps une forme de dénégation de cela même qu'elle entend préserver. »[413].

Cependant, son appartenance institutionnelle et son histoire intègrent quelques contradictions à cet accueil inconditionnel : « On voit bien cependant que le pont comme la porte ne renvoient immédiatement qu'au second d'entre eux, quand l'institution et la loi plusieurs fois évoquées ressortissent au premier. L'un ne va pas sans l'autre, ai-je postulé. »[414]. Le bien public fondamental que la bibliothèque représente dans la démocratie garantit autant leur liberté que leur difficulté d'accès. Cela étant dit, si rien n'est fait pour que les citoyen·nes puissent s'exprimer sur les attentes vis-à-vis de la bibliothèque, et si cette absence est considérée comme normale, c'est que cette démocratie est malade : « cela ne les regarde pas et ils ne se sentent pas concernés »[415] Cela explique donc parfois la non-venue de certains publics, notamment les publics populaires qui peuvent ne pas se sentir représentés par un intellectualisme bourgeois et légitimé[416]. La conception libérale de cet espace peut avoir des aspects particulièrement insécurisants pour les classes populaires, contre laquelle les habitant·es des quartiers ont la capacité de se prononcer. Il s'agit de trouver des méthodes pour s'adresser à ces populations en dehors des bibliothèques et de l'institution. Cela peut se faire à travers des partenariats avec des associations pour éventuellement les inviter à s'y rendre plus tard, sans obligation aucune. Cela peut passer également par des partages de bâtiment avec d'autres

[411] DARTIGUENAVE, Bruno. 3. Concevoir la bibliothèque comme un lieu d'expression culturelle. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 95-110. [Consulté le 14 mai 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-95.

[412] ROSELLI, Mariangela. La bibliothèque dans les quartiers défavorisés. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. Janvier 2003, n° 3, p. 72.

[413] SALANOUVE, Florence. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives.* Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2011.

[414] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[415] BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et Public Library : Essai d'une généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010. [Consulté le 26 juillet 2026]. ISBN 978-2-37546-043-6. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/pressesenssib/897.

[416] MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0.

(cc) BY-NC-ND

institutions publiques, pour que le service de proximité fonctionne[417]. Il faut nécessairement faire plus pour celleux qui peuvent le moins, dans une vision équitable des services culturels. Dans les contextes sociaux complexes, c'est une des manœuvres qui peut permettre de pousser à l'action, de faire avancer les choses grâce à des professionnel·les engagé·es au service du public, non pas pour guérir les maux de la société, mais pour leur fournir des moyens d'expressions diversifiés[418].

Les bibliothèques ont grandement participé à la diffusion de valeurs et d'un fonds culturel commun de la gauche, en ayant été influencées par ses politiques comme nous l'avons démontré. Cette histoire s'est construite par la volonté de garantir un accès égal à la culture, de reconnaitre les différences culturelles, de faire participer tout·e un·e chacun·e de manière horizontale … Les bibliothèques sont ainsi des espaces hybrides à la croisée de l'institution et du militantisme. Elles contribuent à transformer la société depuis l'intérieur de l'institution en la questionnant[419]. Cela implique un décentrement de pensée et des pratiques professionnelles. Il s'agit de dépasser le système biblio-centré sacré qui place le livre et le métier au centre, pour le transformer en un espace qui fait place aux personnes susceptibles de s'y rendre. Elle ne met pas uniquement des ressources à disposition, mais elle prend également soin de celleux qui l'habitent, et également de celleux qui l'habiteront. C'est un besoin d'espace profondément humain, d'expression de vulnérabilité[420]. Dominique Lahary me confie :

> « Donc c'est très compliqué parce que le grand, le grand défi, c'est que tout le monde s'y sente chez soi, tout le monde s'y sente à l'aise, quel qu'il soit, quel que soit son âge, son sexe ou son genre, sa catégorie sociale, on se sente à l'aise. Donc c'est un défi énorme. En fait, on demande une bibliothèque énorme. Et ça, c'est un mélange subtil d'architecture, de mobilier, d'aménagement, d'accueil humain, de contenu, et cetera. On peut y arriver plus qu'on imaginait. C'est quand même formidable d'arriver, de tendre vers ça, non pas d'y arriver complètement, mais de tendre vers ça. »

Marion le souligne également,

> « dans une médiathèque, il y a tout le monde qui se croise : (…) on va avoir à la fois des personnes qui viennent pour s'isoler, pour trouver du calme, mais aussi ça peut être

[417] CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 1 janvier 2010. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf.

[418] DARTIGUENAVE, Bruno. 3. Concevoir la bibliothèque comme un lieu d'expression culturelle. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 95-110. [Consulté le 14 mai 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-95.

[419] BESSE, Laurent. Chapitre XI. Activismes : les Maisons d'une autre culture ? Dans : *Les MJC : De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes, 1959-1981* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 263-290. [Consulté le 25 juillet 2026]. ISBN 978-2-7535-3048-5. DOI 10.4000/books.pur.4088.

[420] MARTEL, Marie D. Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale. *I2D - Information, données & documents* [en ligne]. A.D.B.S., Avril 2017, Vol. 54, nº 1, p. 52-54. DOI 10.3917/i2d.171.0052.

(cc) BY-NC-ND

> vraiment un lieu de rencontres. Et il y a ces 2, ces 2 polarités qui sont qui sont très belles. Pour en faire un lieu où tout le monde se sente bien en fait, et ne pas se centrer sur une individualité de besoins. »

Dans l'idéal, la bibliothèque devrait se laisser transformer par les gens autant qu'elle a le pouvoir de les transformer, dans une « éthique du care » [421] réciproque et à l'image de la société[422], toute la société et non uniquement à celle dont la culture et les bibliothèques sont aujourd'hui l'apanage. Le détournement de ses usages en est donc presque conseillé, c'est à tout·e un·e chacun·e de pouvoir se l'approprier grâce à un accès facilité :

> « Il est donc d'autant plus essentiel pour elle d'évoluer, de s'aventurer vers d'autres voies sans toutefois perdre son identité, sous peine de devenir une institution "mausolée", pétrifiée dans ses principes : connue de tous mais largement isolée. Aussi, en accord avec sa nature même, la bibliothèque ne peut s'inscrire que dans le mouvement. »[423]

Si cette conclusion ne sonne pas aussi pessimiste que ce que j'avais pu imaginer au départ, il y a des discours sur la joie que peuvent procurer les bibliothèques de lecture publique que j'aimerais souligner. Je l'ai retrouvé dans le discours de nombreuses personnes avec qui je me suis entretenu lors de mon enquête, qui m'a profondément touché, et donné beaucoup d'espoir. De Maria-Pia qui me confie que lorsqu'elle est entrée pour la première fois dans une bibliothèque : « Et puis une joie, une joie en même temps, une joie, une comment dire, une joie, comment dire, pour comment dire. C'est très beau parce que c'est ce qu'on ressentait depuis toujours en fait, et qu'on n'a pas pu l'exprimer peut-être auparavant. », à Emma Raibault dans sa bibliothèque athénienne, jusqu'à Julien Prost qui aimerait mesurer la joie que peuvent créer les bibliothèques. C'est une image qui est porteuse d'espoir. Ainsi, comme l'a déclaré la philosophe Simone Weil (1909-1943), « Si nous gardons sans cesse présente à l'esprit la pensée d'un ordre humain véritable (…) il y a une grande espérance. »[424], et je pense les bibliothèques ont cette capacité à apporter la joie, l'espérance grâce à l'ordre humain, si toutefois elles parviennent à progresser vers une accessibilité et une ouverture toujours plus grande dans l'écoute de celleux qui y viennent, tout comme de celleux qui n'y viennent pas.

---

[421] Ibid.

[422] TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[423] PEYROU, Mathilde. *La presse people dans les bibliothèques municipales* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2013. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60402-la-presse-people-dans-les-bibliotheques-municipales.pdf.

[424] WEIL, Simone. *L'enracinement: prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. Paris, France : Gallimard, 1970.

(cc) BY-NC-ND

BIBLIOGRAPHIE

ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Congrès ABF 2015 - Quand le bibliothécaire persécute l'usager : interdits et usages illégitimes* [en ligne]. 10 juillet 2015. [Consulté le 13 mai 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=mzSYO_86WJM

ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Webinaire : Bibliothèques et mouvements sociaux des quartiers populaires* [en ligne]. 11 juillet 2023. [Consulté le 20 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=CpDa1t1b5Js

ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome I*. Vol. 1. Paris, France : L'Harmattan, 2004. Rencontres internationales de sociologie de l'art de Grenoble. ISBN 978-2-7475-6082-5

ANCEL, Pascale et PESSIN, Alain. *Les non-publics: les arts en réceptions. Tome II*. Paris, France, Italie, Hongrie : L'Harmattan, 2004. Rencontres internationales de sociologie de l'art de Grenoble. ISBN 978-2-7475-6083-2

ANTONUTTI, Isabelle. Les collections des bibliothèques municipales de lecture publique ont-elles prolongé celles des bibliothèques populaires ? Dans : SANDRAS, Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 450-473. [Consulté le 23 juillet 2026]. Papiers. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12518

AROT, Dominique. *Les valeurs professionnelles du bibliothécaire* [en ligne]. 1 janvier 2000. [Consulté le 21 mars 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0033-001

BARBIER, René. *Violence symbolique et pédagogie institutionnelle* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1974. [Consulté le 13 mai 2025]. DOI 10.3406/homso.1974.1868

BARTH-RABOT, Cécile. Chapitre 5. Se dire non-lecteur/non-lectrice. *Collection U*. Armand Colin, Décembre 2023, p. 113-134

BATIFOULIER, Francis. Refaire de l'institution. *Empan* [en ligne]. érès, Mars 2012, Vol. 85, nº 1, p. 138-143. DOI 10.3917/empa.085.0138

BATS, Raphaëlle. Exposer / s'exposer : les bibliothèques narratrices des voix inaudibles. *Documentation et bibliothèques* [en ligne]. Éditions ASTED, 2020, Vol. 66, nº 1, p. 19-29. DOI 10.7202/1068825ar

BÉHAR, Daniel. Changer les institutions ou changer les pratiques ?:Les priorités de la réforme territoriale. *Esprit* [en ligne]. Éditions Esprit, Mars 2015, nº 2, p. 85-95. DOI 10.3917/espri.1502.0085

BELAYCHE, Claudine. Acquisitions et politique culturelle. *Bulletins d'information de l'ABF*. [s. d.], nº 175

(cc) BY-NC-ND

BELAYCHE, Claudine. L'institutionnalisation de la lecture publique. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2005, nº 2, p. 59

BERTRAND, Anne-Marie. 7. Le peuple, le non-public et le bon public : Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. Dans : DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul, *Le(s) public(s) de la culture*. Vol. 1 et 2 [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 139-153. [Consulté le 16 février 2025]. ISBN 9782724609212. DOI 10.3917/scpo.donna.2003.01.0139

BERTRAND, Anne-Marie. *Accueillir les absents* [en ligne]. Villeurbanne : Bibliothèque numérique de l'enssib, [s. d.]. [Consulté le 5 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1507-accueillir-les-absents.pdf

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et Public Library : Essai d'une généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010. [Consulté le 26 juillet 2026]. Papiers. ISBN 978-2-37546-043-6. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/pressesenssib/897

BERTRAND, Anne-Marie. Chapitre II. Deux histoires, deux héritages. Dans : *Bibliothèque publique et Public Library : Essai d'une généalogie comparée* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010, p. 54-91. [Consulté le 17 mai 2025]. Papiers. ISBN 978-2-37546-043-6. DOI 10.4000/books.pressesenssib.903

BERTRAND, Anne-Marie. Chapitre III. Pouvoirs et bibliothèques. Dans : *Bibliothèque publique et Public Library : Essai d'une généalogie comparée* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010, p. 94-131. [Consulté le 10 juin 2026]. Papiers. ISBN 978-2-37546-043-6. DOI 10.4000/books.pressesenssib.904

BERTRAND, Anne-Marie. *Les Bibliotheques Municipales. Enjeux Culturels, Sociaux, Politiques*. Paris : Editions du Cercle de La Librairie, 18 mars 2002. ISBN 978-2-7654-0837-6

BERTRAND, Anne-Marie. L'offre et la demande: un éclairage américain. *Bulletin des Bibliothèques de France*. 2010, Vol. 55, nº 3, p. 22

BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, ERMAKOFF, Thierry, EVANS, Christophe, ION, Cristina, PICARD, David-Georges, RAPATEL, Livia et TESNIÈRE, Valérie. *Quel modèle de bibliothèque ?* [S. l.] : Presses de l'enssib, 2008. [Consulté le 10 octobre 2025]. ISBN 978-2-910227-73-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.738

BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude et PRIVAT, Jean-Marie. Chapitre II. Les non-usagers. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 45-54. [Consulté le 4 novembre 2025]. Études et recherche. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.250

BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude et PRIVAT, Jean-Marie. Chapitre IV. Les bibliothèques, leur usage et leur image de 1979 à 1997. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 67-79.

(cc) BY-NC-ND

[Consulté le 3 septembre 2026]. Études et recherche. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.252.

BESSE, Laurent. Chapitre XI. Activismes : les Maisons d'une autre culture ? Dans : *Les MJC : De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes, 1959-1981* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 263-290. [Consulté le 25 juillet 2026]. Histoire. ISBN 978-2-7535-3048-5. DOI 10.4000/books.pur.4088

BORDET, Joëlle. Prévenir les ruptures adolescents-institutions. *INJEP*. Février 2007, nº 11, p. 76. Les Cahiers de l'action

BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. Papiers. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488

BOUET, Gabrielle. « Pour le congrès de la Fédération de l'enseignement : la lecture et les bibliothèques ». *L'Humanité*. 14 août 1922

BOURDIEU, Pierre. *La distinction: critique sociale du jugement*. Paris, France : Les Éditions de minuit, 1979. ISBN 978-2-7073-0275-5

BOURDIEU, Pierre. *Les règles de l'art: genèse et structure du champ littéraire*. Paris, France : Éditions du Seuil, 1998. ISBN 978-2-02-034975-8

BOURDIEU, Pierre Auteur, ACCARDO, Alain, BALAZS, Gabrielle, BEAUD, Stéphane, BONVIN, F., BOURDIEU, Emmanuel, BOURGOIS, Philippe, BROCCOLICHI, Sylvain, CHAMPAGNE, Patrick, FAGUER, Jean-Pierre, GARCIA, Sandrine, LENOIR, Remi, MATONTI, Frédérique, MUEL-DREYFUS, Francine, PIALOUX, Michel, WASER, Anne-Marie et WACQUANT, Loïc. *La misère du monde*. Paris, France : Éditions Points, 2015. ISBN 978-2-7578-5152-4

BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, France : Les Editions de Minuit, 1970. ISBN 978-2-7073-0226-7

BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude. *Les héritiers: les étudiants et la culture*. Paris, France : Les Éditions de minuit, 1964. ISBN 978-2-7073-0081-2. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/La-culture-des-individus--9782707149282?lang=fr

BOURDIEU, Pierre et THOMPSON, John Brookshire Préfacier. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, France : Points, 2014. ISBN 978-2-7578-4203-4

BOUVY, Michel. Bibliothèques publiques et censure. *Lectures et bibliothèques*. 1976, nº 37

BROUSSOLLE, Yves. Fiche 41. Le service public. *Fiches*. Ellipses, 2019, p. 252-260. ISBN 9782340032842

(cc) BY-NC-ND

CAUNE, Jean et LESCOT, David. *La démocratisation culturelle: une médiation à bout de souffle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2006. Art culture publics. ISBN 978-2-7061-1340-6

CEFAÏ, Daniel. *La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1996. [Consulté le 26 juin 2026]. DOI 10.3406/reso.1996.3684

CERTEAU, Michel de. *La Culture au pluriel*. Paris, France : Union générale d'éditions, 1974

CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques Quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 1 janvier 2010. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf

CHARLOT, Bernard. *Du rapport au savoir: éléments pour une théorie*. Paris, France : Anthropos, 1997. ISBN 978-2-7178-3322-5

CHOURROT, Olivier. *Le bibliothécaire est-il un médiateur ?* [en ligne]. 1 janvier 2007. [Consulté le 23 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0067-001

CHRISTEN, Carole. Les bibliothèques populaires : un remède à la question sociale dans la première moitié du xixe siècle ? Dans : SANDRAS, Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 53-76. [Consulté le 22 juillet 2026]. Papiers. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12353.

CMN. *Qu'est-ce que l'écriture inclusive ? - CMN* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.cite-langue-francaise.fr/decouvrir/l-aventure-du-francais/qu-est-ce-que-l-ecriture-inclusive

COLLECTIF FOCALE. *Votes populaires !: les bases sociales de la polarisation électorale dans la présidentielle de 2017*. Vulaines-sur-Seine, France : éditions du croquant, 2022. ISBN 978-2-36512-290-0

CRISTINA, Ion, MOUGENOT, Éric et BOCCON-GIBOD, Thomas (dir.). *Robert Damien, du lecteur à l'électeur : Bibliothèque, démocratie et autorité*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017. [Consulté le 10 juin 2026]. Papiers. ISBN 978-2-37546-079-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/pressesenssib/6991

DAGORN, Johanna et ALESSANDRIN, Arnaud. Des droits aux devoirs culturels:Entretien avec David Bobée du collectif Décoloniser les arts. *Cahiers de la LCD* [en ligne]. L'Harmattan, Mars 2018, Vol. 1, nº HS1, p. 80-93. DOI 10.3917/clcd.hs01.0080

DAHAN, Chantal. Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales. *INJEP*. 2013, nº 38, p. 80. Les Cahiers de l'action

(cc) BY-NC-ND

DARTIGUENAVE, Bruno. 1. Requalifier sociologiquement les publics. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 61-86. [Consulté le 6 octobre 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-61

DARTIGUENAVE, Bruno. 3. Concevoir la bibliothèque comme un lieu d'expression culturelle. Dans : *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012, p. 95-110. [Consulté le 14 mai 2025]. ISBN 9782765413448. Disponible à l'adresse : https://shs.cairn.info/pour-une-mediatheque-de-l-imaginaire--9782765413448-page-95

DAVID, Bruno. Le manège enchanté des bibliothécaires. Dans : *Bibliothèque Nationale de France (BNF)* [en ligne]. 1 janvier 2004. [Consulté le 15 octobre 2025]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-06-0087-001

Département du Val d'Oise. La bibliothèque vaut-elle le coût ? *Conseil départemental du Val d'Oise*. 2017, p. 56

DGMIC, Ministère de la Culture. *Les non-usagers des bibliothèques. Enquête quantitative* [en ligne]. novembre 2018. [Consulté le 12 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68823-les-non-usagers-des-bibliotheques-enquete-quantitative.pdf

DJAVADZADEH, Keivan et RABOUD, Pierre. Introduction - Le populaire est-il soluble dans les industries culturelles ?:Courants dominants et contraires des cultures populaires. *Raisons politiques* [en ligne]. Presses de Sciences Po, Juin 2016, Vol. 62, nº 2, p. 5-20. DOI 10.3917/rai.062.0005

DONNAT, Olivier. Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Éléments de synthèse 1997-2008. Dans : *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Éléments de synthèse 1997-2008* [en ligne]. Paris : Département des études, de la prospective et des statistiques, 2009. [Consulté le 7 mars 2026]. Culture études. ISBN 978-2-11-139892-4. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/deps/269

DONNAT, Olivier et COGNEAU, Denis. *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*. Paris, France : la Découverte : la Documentation française, 1990. ISBN 978-2-7071-1914-8

DUBOIS, Vincent. *Le « modèle français » et sa « crise » : ambitions, ambiguïtés et défis d'une politique culturelle* [en ligne]. [S. l.] : Presses universitaires de Laval, Québec, 2010, p. 17. [Consulté le 7 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://shs.hal.science/halshs-00498015

DUJOL, Lionel. *Les droits culturels et bibliothèque* [en ligne]. 20 février 2024. [Consulté le 22 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.canal-u.tv/sites/default/files/medias/fichiers/2024/03/Droits%20culturels%20%26%20biblioth%C3%A8ques%20Lionel%20Dujol%20CFCB%20Conf%C3%A9rence%2020%2002%2024.pdf

DUVOUX, Nicolas et LOMBA, Cédric. *Où va la France populaire ?* Paris : PUF - Presses universitaires de France, 2019. La vie des idées. ISBN 978-2-13-080062-0

(cc) BY-NC-ND

ERMAKOFF, Thierry. Le « rôle social » des bibliothèques. Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, EVANS, Christophe, ION, Cristina, PICARD, David-Georges, RAPATEL, Livia et TESNIÈRE, Valérie, *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 72-80. [Consulté le 15 octobre 2025]. Papiers. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.752

EVANS, Christophe. Lecture et usages des médiathèques en France : un état des lieux sociologique. Dans : *Les bibliothèques dans la chaîne du livre* [en ligne]. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2004, p. 27-41. [Consulté le 7 octobre 2025]. DOI 10.3917/elec.paye.2004.01.0027

EVANS, Christophe. Les publics populaires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2014, nº 1, p. 106

FOMPÉRIE, Florian. Les bibliothèques comme refuge. Dans : *Cité Anthropocène* [en ligne]. Lyon, 9 janvier 2026. [Consulté le 13 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://cite-anthropocene.fr/les-bibliotheques-comme-refuge/

FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1976

GALVEZ, Marie. Histoire de la « salle B » ou salle publique de lecture « ouverte à tout venant » à la Bibliothèque nationale au xixe siècle (1868-1905). Dans : SANDRAS, Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 77-100. [Consulté le 22 juillet 2026]. Papiers. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12363.

GATTI, Armand. Rosaspartakus prend le pouvoir. *Travail théâtral*. 1971, nº 13

GAUDIBERT PIERRE. *Action culturelle: intégration et/ou subversion*. Tournai : Casterman, 1972. Collections « M. O. » (Mutations, Orientations)

GEORGIO. *Spirituel* [en ligne]. 10 décembre 2021. [Consulté le 17 juin 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=2dk9kRN4YMU

GIAPPICONI, Thierry et BOURDON, Jacques Préfacier. *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 2001. ISBN 978-2-7654-0795-9

GIORGETTI, Camila et PAUGAM, Serge. *La bibliothèque pour tous* [en ligne]. 1 janvier 2017. [Consulté le 25 novembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-11-0122-013

GIRARD, Augustin. Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang : ruptures et continuités, histoire d'une modernisation. *Hermès, La Revue* [en ligne]. CNRS Éditions, 1996, Vol. 20, nº 2, p. 27-41. DOI 10.4267/2042/14901

GLAS, Marjorie. *Quand l'art chasse le populaire: socio-histoire du théâtre public en France depuis 1945*. Marseille, France : Agone, 2023. ISBN 978-2-7489-0466-6

GOULET, Vincent. «Les bibliothécaires sont-ils vecteurs d'inégalité ?». Dans : *Mediapart* [en ligne]. 23 juin 2017. [Consulté le 6 juillet 2026]. Disponible à l'adresse :

(cc) BY-NC-ND

https://blogs.mediapart.fr/vincent-goulet/blog/230617/les-bibliothecaires-sont-ils-vecteurs-d-inegalite

GRIGNON, Claude et PASSERON, Jean-Claude. *Le savant et le populaire: misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. [Paris] Gallimard : EHESS Seuil, 1989. Hautes études. ISBN 978-2-02-011391-5

GROUPE DE FRIBOURG. *Déclaration de Fribourg sur les droits culturels* [en ligne]. Fribourg : Observatoire de la diversité et des droits culturels, 2007. [Consulté le 21 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.unifr.ch/ethique/fr/recherche/publications/d%C3%A9claration-de-fribourg-sur-les-droits-culturels.html?utm_source=chatgpt.com

GUILLON, Vincent. Politiques culturelles : l'aube d'un démantèlement ? Dans : *Observatoire des politiques culturelles* [en ligne]. 12 mars 2026. [Consulté le 7 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.observatoire-culture.net/politiques-culturelles-aube-demantelement/

GUYOMARD, Fanny. Deux connards dans un bibliobus, élus bibliothécaires de l'année. Dans : *Livres Hebdo* [en ligne]. 15 janvier 2026. [Consulté le 24 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.livreshebdo.fr/article/deux-connards-dans-un-bibliobus-elus-bibliothecaires-de-lannee

HALBWACHS, Maurice, NAMER, Gérard et JAISSON, Marie. *La mémoire collective*. Paris, France : Albin Michel, 1997. ISBN 978-2-226-09320-2

HASSENFORDER, Jean. *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle, 1850-1914*. Thèse de 3e cycle. France : Université de Paris (1896-1968). Faculté des lettres, 1967

HOGGART, Richard, GARCIAS, Jean-Claude, GARCIAS, Francoise, PASSERON, Jean-Claude et PASSERON, Jean-Claude. *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1970. Le Sens commun. ISBN 978-2-7073-0117-8. 30

HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 2008. ISBN 978-2-7654-0958-8

INSEE -. *Institut national de la statistique et des études économiques* [en ligne]. 2023. [Consulté le 26 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.insee.fr/fr/accueil

ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, ERMAKOFF, Thierry, EVANS, Christophe, PICARD, David-Georges, RAPATEL, Livia et TESNIÈRE, Valérie, *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. Papiers. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754

ISSARTEL, Pascale. *Du discours dominant aux discours éclatés* [en ligne]. Mémoire. Grenoble : Institut d'études politique, 1989 1988. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-

(cc) BY-NC-ND

numerique/documents/62212-discours-dominant-aux-discours-eclates-evolution-des-discours-professionnels-des-bibliothecaires-des-annees-70-aux-annees-80-du.pdf

JACQUES, Anaïs. L'inspection générale et les bibliothèques populaires. : Tentative de contrôle gouvernemental ou engagement pour l'instruction du peuple ? (1861-1888). Dans : HENRYOT, Fabienne (dir.), *Inspecter les bibliothèques (1822-2022)* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2024, p. 145-159. [Consulté le 3 septembre 2026]. Papiers. ISBN 978-2-37546-188-4. DOI 10.4000/12kff.

JACQUET, Amandine. *Bibliothèques troisième lieu*. 2e édition revue et Augmentée. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. ISBN 978-2-900177-47-1

JAQUET, Chantal. *Les transclasses ou la non-reproduction*. Paris, France : Presses universitaires de France, 2014. ISBN 978-2-13-063182-8

JEANSON, Francis. *L'action culturelle dans la cité*. Paris, France : Éditions du Seuil, 1973. ISBN 978-2-02-002190-6

KUHLMANN, Marie, KUNTZMANN, Nelly et BELLOUR, Hélène. *Censure et bibliothèques au XXe siècle*. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 1989. [Consulté le 24 juillet 2026]. ISBN 978-2-7654-0418-7. DOI 10.3917/elec.kuhl.1989.01. DOI: 10.3917/elec.kuhl.1989.01

LAGASNERIE, Geoffroy de. *L'art impossible*. Paris, France : Presses universitaires de France, 2020. ISBN 978-2-13-082546-3

LAHARY, Dominique. Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique. *Bulletins d'information de l'ABF* [en ligne]. 2000, n° 189. [Consulté le 9 mars 2026]. Disponible à l'adresse : http://www.lahary.fr/pro/2000/ABF189-bibliotheque-polyvalente.htm. France

LAHIRE, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. [S. l.] : La Découverte, 2006. [Consulté le 5 mars 2026]. ISBN 978-2-7071-4928-2. DOI 10.3917/dec.lahir.2006.02

LANG, Jack. *Le discours de Jack Lang* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1982. [Consulté le 21 juillet 2026]. DOI 10.3406/raipr.1982.2265

LANKES, R. David. *Expect more: demanding better libraries for today's complex world*. Lieu de publication inconnu, Etats-Unis d'Amérique : R. David Lankes, 2012. ISBN 978-1-4774-7635-2

LAYAT, Dominique. *Le livre contre l'exclusion: lecture et bibliothèque de rue à Besançon*. Villeurbanne, France : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1995. ISBN 978-2-910227-06-7

LECOLLE, Michelle. Public (lexique). *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Novembre 2016, p. [En ligne]

LES DIRECTEURS DES THÉÂTRES POPULAIRE ET DES MAISONS DE LA CULTURE RÉUNIS EN COMITÉ PERMANENT. La Déclaration de Villeurbanne. *Le Monde* [en ligne]. Villeurbanne, 28 mai 1968. [Consulté le 9 février 2026]. Disponible à l'adresse :

(cc) BY-NC-ND

https://www.artcena.fr/sites/default/files/medias/D%C3%A9claration_de_Villeurbanne_1968.pdf

MANDON, Daniel. *Culture et changement social: approche anthropologique*. Lyon, France : Chronique sociale, 1990. ISBN 978-2-85008-133-0

MANDON, Daniel. *Les barbelés de la culture: Saint-Étienne, une ville ouvrière*. 2 éd. revue et Augmentée. Lyon, France : Fédérop, 1976. 383

MARTEL, Marie D. Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale. *I2D - Information, données & documents* [en ligne]. A.D.B.S., Avril 2017, Vol. 54, nº 1, p. 52-54. DOI 10.3917/i2d.171.0052

MASSIPE, Alexandre. *Les droits culturels en bibliothèque. Droits, enjeux et application*. 20 novembre 2025

MAUROY, Alice. *Bilan du modèle des bibliothèques troisième lieux en France : modèle dépassé ou à ajuster ?* Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2022

MELOT, Michel, POULAIN, Martine, BLANC-MONTMAYEUR, Martine, BAZIN, Patrick et STRONG, Gary. Table ronde : bibliothèque et démocratisation culturelle. Dans : AROT, Dominique, BATT, Chris, DAMIEN, Robert, DARTOIS, Claire, EVANS, Christophe, GAUDET, Françoise, LUX, Claudia, RESCHE, Danielle, STIEGLER, Bernard, TESNIÈRE, Valérie, WIEGANDT, Caroline, DUPUIT, Jean-Sébastien, GRUNBERG, Gérald, BRUNO, Racine et SEGUIN, Jean-Pierre, *Les 25 ans de la Bpi : Encyclopédisme, actualité, libre accès* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2003, p. 161-181. [Consulté le 4 novembre 2025]. Paroles en réseau. ISBN 978-2-84246-206-2. DOI 10.4000/books.bibpompidou.891

MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0

MERKLEN, Denis. Quand nos bibliothèques brûlent. *Vacarme* [en ligne]. Association Vacarme, Juin 2015, Vol. 72, nº 3, p. 72-87. DOI 10.3917/vaca.072.0072

MEYER-BISCH, Patrice. Les droits culturels:Enfin sur le devant de la scène ? *L'Observatoire* [en ligne]. Observatoire des politiques culturelles, 2008, Vol. 33, nº 1, p. 9-13. DOI 10.3917/lobs.033.0009

MORDILLAT, Gérard. Manière de voir : « Culture, mauvais genres ». Dans : *Le Monde diplomatique* [en ligne]. 1 juin 2010. [Consulté le 24 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.monde-diplomatique.fr/2010/06/MORDILLAT/19198

MORIN, Edgar. *De la culturanalyse à la politique culturelle* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1969. [Consulté le 20 juillet 2026]. DOI 10.3406/comm.1969.1192

MORIZE, Edwina. *L'identité sociale des bibliothécaires :* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2013. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64026-l-identite-sociale-des-bibliothecaires-enquete-sur-les-professionnels-des-bibliotheques-d-etat-et-territoriales-en-france.pdf

(cc) BY-NC-ND

MOTHE, Jacques La. *Actes du Colloque « Les Mauvais genres »: organisé au Centre Culturel Canadien de Paris les 23, 24 et 25 novembre 1989*. [S. l.] : Editions du C.L.P.C.F., 1992. ISBN 978-2-87130-027-4. Google-Books-ID: 0qZ40QEACAAJ

OGILVIE, Bertrand. De l'intérêt d'évoquer le peuple pour parler de culture. *Vacarme* [en ligne]. Association Vacarme, 2001, Vol. 17, nº 4, p. 59-60. DOI 10.3917/vaca.017.0059

OURY, Antoine. Les bibliothèques françaises, vraiment proches de la population ? *ActuaLitté* [en ligne]. 29 février 2024. [Consulté le 7 novembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://actualitte.com/article/115976/bibliotheque/les-bibliotheques-francaises-vraiment-proches-de-la-population

PAQUET, Michel. Les institutions, entre déclin et recomposition. *Actualités sociales hebdomadaires*. 2010 10apr. J.-C., nº 2664

PASSERON, Jean-Claude. *Actes du colloque Lecture et bibliothèques publiques*. Lille : Office régional du Nord-Pas-de Calais, 1982

PASSERON, Jean-Claude. *Images en bibliothèque, images de bibliothèques* [en ligne]. 1 janvier 1982. [Consulté le 20 janvier 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-02-0069-001

PATTE, Geneviève. La bibliotheque a-t-elle un rôle educatif ? *Médiathèques publiques*. 1980, nº 53

PAUGAM, Serge et GIORGETTI, Camila. *Des pauvres à la bibliothèque : Enquête au Centre Pompidou*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2013. [Consulté le 9 mars 2026]. Études et recherche. ISBN 978-2-84246-174-4. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/966

PAYEN, Emmanuèle. Mode d'emploi. Dans : *Exposer en bibliothèque : Enjeux, méthodes, diffusion* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2022, p. 7-17. [Consulté le 24 juillet 2026]. La Boîte à outils. ISBN 978-2-37546-143-3. DOI 10.4000/books.pressesenssib.16992

PENNAC, Daniel. *Comme un roman*. Paris, France : Gallimard jeunesse, 2012. ISBN 978-2-07-064914-3

PEREZ, Patrick, SOLDINI, Fabienne et VITALE, Philippe. *Tout ça pour ça !* [en ligne]. 1 janvier 2002. [Consulté le 26 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0103-012

PEREZ, Patrick, SOLDINI, Fabienne et VITALE, Philippe. *Usages conflictuels en bibliothèque* [en ligne]. 1 janvier 2002. [Consulté le 10 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-01-0004-001

PERONI, Michel. *Histoire de lire : Lecture et parcours biographique*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1995. [Consulté le 22 octobre 2025]. Études et recherche. ISBN 978-2-84246-177-5. Disponible à l'adresse : https://books.openedition.org/bibpompidou/1732

(cc) BY-NC-ND

PETIT, Michèle. *Éloge de la lecture: la construction de soi*. Paris, France : Belin, 2002. ISBN 978-2-7011-3242-6

PEYROU, Mathilde. *La presse people dans les bibliothèques municipales* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2013. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60402-la-presse-people-dans-les-bibliotheques-municipales.pdf

PLANCHON, Roger et BATAILLON, Michel. « Les Maisons de la culture, musée, école ou laboratoire de recherches ? ». *Cité Panorama*. Villeurbanne, 1965, nº 7

POIRRIER, Philippe. L'État culturel en débat (1981-1995). Dans : *Politiques de la culture* [en ligne]. 30 novembre 2015. [Consulté le 9 juillet 2026]. DOI 10.58079/mrc5. DOI: 10.58079/mrc5

POISSENOT, Claude. Bibliothèques et architecture : les chemins sinueux de la rencontre avec les publics…. Dans : *Livres Hebdo* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.livreshebdo.fr/article/bibliotheques-et-architecture-les-chemins-sinueux-de-la-rencontre-avec-les-publics

POISSENOT, Claude. *L'effet bibliothèque. Caractéristiques et fréquentation des bibliothèques publiques* [en ligne]. 2007, [s. d.]. [Consulté le 4 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00172648v1/document

POISSENOT, Claude. *Les raisons de l'absence* [en ligne]. 1 janvier 1993. [Consulté le 30 décembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-06-0015-002

POISSENOT, Claude. Penser le public des bibliothèques sans la lecture? *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Nancy, 2001, Vol. 47, nº 1. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/36300-penser-le-public-des-bibliotheques-sans-la-lecture.pdf

PONSARD, Nathalie. Histoire de lecteurs ouvriers stéphanais des années 1930 à nos jours : un autre « voyage en culture ouvrière » ? *Le Mouvement Social* [en ligne]. La Découverte, 2003, Vol. 205, nº 4, p. 61-86. DOI 10.3917/lms.205.0061

POULAILLE, Henry. Les bibliothèques ouvrières. *Homme réel*. Paris, Mai 1934, nº 5

POULAIN, Martine. *Pour une sociologie de la lecture: lectures et lecteurs dans la France contemporaine*. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 1988. ISBN 978-2-7654-0403-3

RABOT, Cécile. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? Dans : *Politiques de la culture* [en ligne]. 2 juin 2014. [Consulté le 31 mars 2025]. DOI 10.58079/mr9o

RABOT, Cécile. Les médiathèques pour tous ? *Informations sociales* [en ligne]. Caisse nationale d'allocations familiales, 2015, Vol. 190, nº 4, p. 106-114. DOI 10.3917/inso.190.0106

RANCIÈRE, Jacques. Ce n'est pas le savoir qui émancipe. *Le Monde de l'éducation*. Paris, France, 2006, nº 349, p. 12-15

(cc) BY-NC-ND

RASSE, Paul. *Aux origines des culturals studies, Hoggart et les cultures populaires*. Juillet 2009

REY-SAHIN, Sevin. « On veut montrer que, malgré le survêt', on a un cerveau » : sur les réseaux sociaux, Geronymonstre propose des battles littéraires au pied des tours. *Le Monde* [en ligne]. 15 mars 2026. [Consulté le 17 mars 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2026/03/11/on-veut-montrer-que-malgre-le-survet-on-a-un-cerveau-sur-les-reseaux-sociaux-geronymonstre-propose-des-battles-litteraires-au-pied-des-tours_6670437_4500055.html

RICHTER, Noë. Aux origines de la lecture publique. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 1978. [Consulté le 8 décembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-04-0221-001

RICHTER, Noë. *Cinq siècles de lecture populaire: la formation du système de lecture français de la Renaissance à nos jours*. Bernay, France : Société d'histoire de la lecture, 2000. ISBN 978-2-912626-08-0

RICHTER, Noë. Lecture populaire et lecture ouvrière. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 1983. [Consulté le 8 décembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-02-0123-001

RICHTER, Noë. *Les médiateurs du livre:* Bernay (Eure), France : Société d'histoire de la lecture, 2002. ISBN 978-2-85452-251-8

RICHTER, Noë. *Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions*. Bernay, France : Société d'histoire de la lecture, 1997

RICHTER, Noë et PLEIN CHANT. *Introduction à l'histoire de la lecture publique & à la bibliothéconomie populaire*. Bernay (13 rue de l'Union, 27300), France : À l'enseigne de la queue du chat, 1995. ISBN 978-2-9509727-0-5

RITAINE, Évelyne. *Les Stratèges de la culture*. Paris, France : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983. ISBN 978-2-7246-0482-5

RIVES, Caroline. *Les imaginaires de la bibliothèque* [en ligne]. 1 janvier 2010. [Consulté le 10 juin 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0089-008

ROBINE, Nicole. III. Le temps des médias et de la culture de tous:1974-1998. *Bibliothèques*. Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 65-88. ISBN 9782765407829

ROBINE, Nicole, CADILLON, Marie-Claude, DUCASSE, Roland et VAGNÉ-LEBAS, Mireille. *Les jeunes travailleurs et la lecture*. Paris : la Documentation française, 1984. ISBN 978-2-11-001230-2. 35

ROSELLI, Mariangela. La bibliothèque dans les quartiers défavorisés. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. Janvier 2003, n° 3, p. 72

ROSTAING, Corinne. *Une institution dégradante, la prison*. Paris, France : Gallimard, 2021. ISBN 978-2-07-014540-9

(cc) BY-NC-ND

ROSZAK, Theodore et ELSEN, Claude. *Vers une contre-culture: réflexions sur la société technocratique et l'opposition de la jeunesse*. Paris, France : Stock, 1980. ISBN 978-2-234-01282-0

SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin (1804-1869) Auteur du texte. *À propos des bibliothèques populaires : discours de M. Sainte-Beuve prononcé dans la séance du Sénat, le 25 juin 1867*. Paris : Imprimerie impériale, 1867. [Consulté le 20 avril 2025]. Disponible à l'adresse : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5731443z

SALANOUVE, Florence. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives.* Mémoire d'étude. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2011

SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2010

SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. La Numérique. ISBN 978-2-37546-172-3. 020

SCHWARTZ, Olivier. Peut-on parler des classes populaires ? *La Vie des idées* [en ligne]. La Vie des idées, Septembre 2011. [Consulté le 20 novembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes

SCIENCESPO CEVIPOF. Fractures françaises : une nouvelle matrice sociopolitique. Dans : *Cevipof* [en ligne]. 5 novembre 2025. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.sciencespo.fr/cevipof/fr/actualites/fractures-francaises-une-nouvelle-matrice-sociopolitique/

SHAHEED, Farida. *Le droit à la liberté d'expression artistique et de création* [en ligne]. Rapport de résolution 19/6/ du Conseil des droits de l'homme nºGE.13-11845. [S. l.] : Organisation des Nations Unies, 14 mars 2013. Disponible à l'adresse : https://www.fia-actors.com/uploads/Shaheed-Report_FR.pdf

SPIRE, Antoine, VIALA, Jean-Pierre et HERMIER, Guy Préfacier. *La bataille du livre*. Paris, France : Éditions sociales, 1976. ISBN 978-2-209-05181-6

TAJINE, Synda. Bibliothèques publiques dans le monde : un indicateur clé de l'accès à la culture. Dans : *Business News* [en ligne]. 28 octobre 2025. [Consulté le 29 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://businessnews.com.tn/2025/10/28/bibliotheques-publiques-dans-le-monde-un-indicateur-cle-de-lacces-a-la-culture/1370161/

THIVRIER, Jérémy. *Enquêtes de public en bibliothèque : représentations à l'œuvre*. Juillet 2020, p. 124

TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf

(cc) BY-NC-ND

UNESCO. La culture, un besoin vital en temps de crise. Dans : *UNESCO Centre du patrimoine mondial* [en ligne]. 2 avril 2020. [Consulté le 21 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://whc.unesco.org/fr/actualites/2096/

VERNEUIL, Anne. Bibliothèques et inclusion. *BIBLIOTHÈQUE(S)* [en ligne]. Octobre 2015, nº 80. [Consulté le 16 février 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=67095&type_numero=PDF

VUILLERMOZ, Anne. Lire sur ordonnance : la prescription en bibliothèque. *Lire au lycée professionnel*. 2005, nº 47

WATI, Bérénice. *Quand le monde des bibliothèques se livre. Ethnographie du quotidien de bibliothécaires* [en ligne]. Pour une ethnologie des métiers du patrimoine. Paris : Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC – IIAC – UMR 8177), 2011. [Consulté le 15 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.berose.fr/IMG/pdf/549_-_quand_le_monde_des_bibliotheques_se_livre__ethnographie_du_quotidien_de_bibliothecaires.pdf

WEBER, Max, FREUND, Julien et ARON, Raymond Préfacier. *Le savant et le politique*. Paris, France : Union générale d'éditions, 1963. ISBN 978-2-264-00209-9

WEIL, Simone. *L'enracinement: prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. Paris, France : Gallimard, 1970

WEIL, Simone et THÉVENON, Albertine Préfacier. *La condition ouvrière*. Paris, France : Gallimard, 1951

WOJCIECHOWSKI, Jerzy. La crise de la culture ou la crise de la rationalité ? *Bulletin de la Classe des sciences* [en ligne]. Bulletins de l'Académie Royale de Belgique, 1978, nº 64, p. 478-488. DOI https://doi.org/10.3406/barb.1978.58410

ZANCARINI-FOURNEL, Michelle. *« Les luttes et les rêves »: une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*. Paris, France : Zones, 2016. ISBN 978-2-35522-088-3

ZASK, Joëlle. De la démocratisation à la démocratie culturelle. *NECTART* [en ligne]. Éditions de l'Attribut, 2016, Vol. 3, nº 2, p. 40-47. DOI 10.3917/nect.003.0040

PUBLIC : Définition de PUBLIC [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 18 août 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.cnrtl.fr/definition/public

(cc) BY-NC-ND

ANNEXES

ANNEXE 1 - LES GRILLES D'ENTRETIENS

1) NON-PUBLIC DE CLASSE POPULAIRE

Public visé : personnes s'auto-définissant comme appartenant aux classes populaires, ne fréquentant les bibliothèques de lecture publique.

Objectif : donner la parole aux personnes concernées pour essayer d'esquisser leur vision et appréhension des bibliothèques

0 – Mise en confiance et cadrage

(A préciser)

Rappeler qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, que l'entretien ne vise pas à convaincre, la bibliothèque peut très bien ne pas avoir de place dans leur vie

Demander si on peut enregistrer

1 – Parcours personnel, rapport à la culture et à la lecture

Objectif : situer socialement et symboliquement sans enfermer.

•Est-ce que tu pourrais me parler un peu de toi (travail, études, quotidien, ce qui t'occupe en ce moment) ?

•Quelle place a la culture dans ta vie aujourd'hui ? (Musique, films, séries, réseaux sociaux, jeux, sorties, pratiques collectives, etc.)

•Et la lecture ? Est-ce que tu lis parfois ? Quoi ? Où ? Comment ?

Relances possibles :

•Est-ce que tu te reconnais dans ce que l'Etat (les institutions) propose comme « la culture » ?

•Est-ce que tu as honte, tu caches certains contenus culturels que tu regardes ? Si oui, pourquoi ?

•Est-ce qu'il y a des contenus culturels que tu regardes que tu penses que d'autres personnes ne qualifie pas comme de la culture ?

•Quand tu entends le mot « culture », qu'est-ce que ça t'évoque spontanément ?

2 – Représentations de la bibliothèque (sans expérience directe)

Objectif : faire émerger l'imaginaire, les stéréotypes, la violence symbolique.

•Quand je dis « bibliothèque », à quoi tu penses ?

•Si tu devais décrire une bibliothèque sans y être entré·e, comment tu la décrirais ?

(cc) BY-NC-ND

Relances possibles :

•Est-ce que tu as des images précises en tête ? D'où elles viennent ? école, médias, films, témoignages, quartier…

•Est-ce que c'est un lieu où tu te sentirais à l'aise ?

•À l'inverse, est-ce qu'il y a des choses qui pourraient te mettre mal à l'aise ?

3 – Non-fréquentation : raisons, freins, indifférence

Objectif : sortir du schéma « manque / déficit » et laisser place à l'autodétermination.

•Tu dis que tu ne vas pas en bibliothèque : est-ce que c'est un choix, une indifférence, un empêchement ?

•Est-ce que tu as déjà envisagé d'y aller ? Pourquoi / pourquoi pas ?

•Qu'est-ce qui, selon toi, fait que certaines personnes y vont et d'autres non ?

Relances possibles :

•Est-ce une question de : temps ? d'intérêt ? de sentiment de légitimité ? de règles, de silence, de comportements attendus ?

•Est-ce que tu as déjà eu l'impression que « ce n'était pas pour toi » ?

4 – Rapport aux institutions et au service public

Objectif : relier bibliothèque / État / domination symbolique.

•De manière générale, comment tu te situes par rapport aux institutions publiques ? A l'Etat ? Qu'est-ce que tu entends dans ce mot, les institutions, ça correspond à quoi pour toi ?

•Est-ce que tu fais confiance aux institutions culturelles pour te proposer des choses qui peuvent t'intéresser et te concerner ? Pourquoi ?

•Une bibliothèque municipale, pour toi, ça représente quoi ?

Relances possibles :

•Est-ce que tu la vois comme un service utile, neutre, imposé, éloigné de tes besoins ?

•Est-ce que tu as le sentiment que ces lieux sont pensés pour toi ? Et pour des gens de ta catégorie sociale ? Pourquoi ?

5 – Désirs, besoins, bibliothèque idéale (ou alternative)

Objectif : ouvrir sans imposer, recueillir des projections.

•Est-ce que tu penses qu'un lieu comme une bibliothèque pourrait t'être utile d'une manière ou d'une autre ?

•Si tu pouvais imaginer un lieu culturel qui te conviendrait vraiment, à quoi il ressemblerait ?

•Qu'est-ce qu'on y trouverait ?

•Comment on s'y comporterait ?

•Qui le ferait vivre ?

(cc) BY-NC-ND

Relances possibles :

•Est-ce que ce lieu devrait être institutionnel ?

•Associatif ? autogéré ? informel ?

•Ou est-ce que tu penses que tu n'as pas besoin de ce type de lieu ?

6 – Regard critique et message final

Objectif : redonner la parole et la légitimité politique.

•Est-ce qu'il y a quelque chose que tu aimerais dire aux bibliothèques ou aux personnes qui les dirigent ?

•Y a-t-il une question que vous aimeriez poser aux bibliothécaires ?

•Y a-t-il quelque chose d'important que je n'ai pas abordé et que tu voudrais ajouter ?

2) INSTITUTIONNEL·LES

Public visé : directeur·ices, élu·es, cadres culturels

Objectif : interroger les discours de légitimité, les représentations des non-publics, les tensions entre mission, éthique et contraintes institutionnelles.

0 – Mise en confiance et cadrage

(A préciser)

Demander si on peut enregistrer

1 – Position et rôle institutionnel

•Pouvez-vous me décrire votre fonction et votre rôle vis-à-vis des bibliothèques ?

•Depuis quand occupez-vous ce poste ?

•Quelle est votre vision personnelle de la mission des bibliothèques publiques ?

2 – Les publics et les non-publics

Objectif : faire émerger les catégories, les implicites, les angles morts.

•Comment définiriez-vous les publics de votre établissement / territoire ?

•Est-ce qu'il y a, selon vous, des populations plus difficiles à toucher ?

•Comment nommez-vous ces populations en interne ?

Relances possibles :

•Parlez-vous de « non-publics » ? de « publics éloignés » ?

•À quoi attribuez-vous leur absence ?

(cc) BY-NC-ND

3 – Classes populaires et bibliothèques

Objectif : confronter discours institutionnel et analyses sociologiques.

•Quel est votre regard sur la faible présence des classes populaires en bibliothèque ?

•Pensez-vous que la bibliothèque est réellement accessible à tous·tes aujourd'hui ?

•Est-ce que l'institution peut produire, malgré elle, des formes d'exclusion ou de violence symbolique ?

Relances possibles :

•Le cadre, les règles, les collections, les usages attendus ?

•La place des cultures populaires dans les collections ?

4 – Démocratisation culturelle : idéal et limites

Objectif : questionner l'éthique et le paternalisme potentiel.

•Que signifie pour vous la démocratisation culturelle aujourd'hui ?

•Pensez-vous que l'on doit chercher à faire venir tout le monde en bibliothèque ?

•Où placez-vous la limite entre incitation et injonction ?

Relances possibles :

•Est-ce un échec si certaines populations ne viennent pas ?

•Peut-on accepter que certaines personnes ne veuillent pas de l'offre culturelle publique ?

5 – Contraintes institutionnelles et marges de manœuvre

Objectif : comprendre les blocages structurels.

•Quelles sont les principales contraintes auxquelles vous faites face ?

•budgétaires

•politiques

•symboliques

•Jusqu'où peut-on transformer l'institution « de l'intérieur » pour tenter de résoudre (ou du moins réduire) la tension entre domination culturelle et classes populaires ?

6 – Alternatives, remises en question, futur

Objectif : ouvrir vers les bibliothèques alternatives et l'auto-organisation.

•Quel regard portez-vous sur les bibliothèques associatives, autogérées ou non institutionnelles ?

•Pensez-vous qu'elles soient complémentaires, concurrentes, marginales ?

•Si vous aviez carte blanche, que changeriez-vous en priorité ?

(cc) BY-NC-ND

7 – Retour réflexif

•Pensez-vous que l'institution écoute suffisamment les personnes qui ne la fréquentent pas ?

•Que vous apporte, à vous, le fait d'entendre leur parole ?

•Y a-t-il un point que vous aimeriez ajouter ou nuancer ?

Demander à cette personne si elle connait d'autre personne qui serait ok à répondre

3) MEDIATEUR·ICES

Public visé : Position intermédiaire intéressante au contact direct des publics populaires mais travaillent dans le cadre institutionnel

Objectif : révéler les potentielles tensions entre terrain et institution par des exemples concrets, des récits d'expérience et des situations vécues plutôt que des opinions générales.

Exemple de relance : Est-ce que vous auriez un exemple précis qui illustre ce que vous venez de dire ?

1 – Parcours professionnel et rôle dans la bibliothèque

Objectif : comprendre leur position dans l'institution.

•Pouvez-vous me parler de votre parcours et de votre rôle actuel dans la bibliothèque ?

•Depuis combien de temps travaillez-vous dans la médiation avec les publics ?

•Quelles sont concrètement vos missions au quotidien ?

Relances possibles :

•Travaillez-vous plutôt dans la bibliothèque ou hors les murs ?

•Avec quels partenaires (associations, écoles, centres sociaux…) ?

2 – Les publics accompagnés

Objectif : comprendre comment les médiateurs définissent et perçoivent les classes populaires.

•Quels publics rencontrez-vous le plus souvent dans votre travail ?

•Travaillez-vous avec des personnes que l'on pourrait qualifier de publics populaires ou éloignés de la culture ?

•Comment définiriez-vous ces publics ?

Relances possibles :

•Quelles réalités sociales observez-vous ?

•Quelles difficultés rencontrent ces publics dans l'accès à la culture ?

(cc) BY-NC-ND

3 – Rapport des classes populaires à la bibliothèque

Objectif : comprendre les représentations et les freins observés sur le terrain.

•Comment les personnes que vous accompagnez perçoivent-elles la bibliothèque ?

•Quels sont les freins les plus fréquents que vous observez ?

Relances possibles :

•Freins matériels (temps, transport, horaires)

•Freins symboliques (sentiment de ne pas être à sa place)

•Expériences scolaires ou culturelles passées

4 – Expérience de la médiation

Objectif : comprendre les stratégies concrètes mises en œuvre.

•Quelles actions ou dispositifs mettez-vous en place pour aller vers ces publics ?

•Qu'est-ce qui fonctionne le mieux selon vous ?

•À l'inverse, qu'est-ce qui fonctionne moins bien ?

•Relances possibles :

•Médiation hors les murs

•Partenariats associatifs

•Ateliers, actions culturelles

•Travail sur les collections

5 – Transformation du rapport à la bibliothèque

Objectif : voir s'il y a des évolutions chez les publics.

•Avez-vous observé des changements dans le rapport des personnes à la bibliothèque après vos actions ?

•Qu'est-ce qui peut déclencher une première venue ?

Relances possibles :

•rôle du bouche-à-oreille

•accompagnement par un tiers

•activités non centrées sur le livre

6 – Limites et difficultés

Objectif : identifier les obstacles structurels.

•Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans ce travail ?

•Est-ce que certaines contraintes institutionnelles limitent la médiation ?

Relances possibles :

•budgets

•organisation interne

(cc) BY-NC-ND

• attentes politiques

• manque de temps ou de personnel

7 – Regard critique sur l'institution

Objectif : ouvrir un espace de réflexion sur la bibliothèque elle-même.

• Pensez-vous que la bibliothèque est réellement accessible à tous aujourd'hui ?

• Est-ce qu'elle peut, malgré elle, produire des formes d'exclusion ?

Relances possibles :

• règles implicites

• organisation des espaces

• collections

• image sociale du lieu

8 – Vision de la démocratisation culturelle

Objectif : questionner le sens de leur travail.

• Comment comprenez-vous la mission de démocratisation culturelle des bibliothèques ?

• Est-ce que l'objectif doit être de faire venir tout le monde en bibliothèque ?

Relances possibles :

• peut-on accepter que certaines personnes ne souhaitent pas venir ?

• la médiation doit-elle aller vers les publics plutôt que les faire venir ?

9 – Perspectives et bibliothèque idéale

Objectif : ouvrir vers des propositions.

• Selon vous, que faudrait-il changer pour que les bibliothèques soient plus accueillantes pour les classes populaires ?

• Si vous aviez carte blanche, qu'aimeriez-vous expérimenter ?

Relances possibles :

• transformation des espaces

• travail avec les habitants

• bibliothèques hors les murs

• projets autogérés ou associatifs

10 – Conclusion

• Y a-t-il quelque chose d'important que nous n'avons pas abordé ?

• Y a-t-il un message que vous aimeriez transmettre aux décideurs ou aux bibliothécaires ?

(cc) BY-NC-ND

4) CHERCHEUR·EUSES

Public visé : chercheur·euses et spécialistes en sociologie de la culture, sociologie des classes populaires, sociologie de la lecture, politiques culturelles, public des bibliothèques

Objectif : mettre en perspective théorique les résultats de tes entretiens et interroger les concepts que je mobilise (non-public, démocratisation culturelle, violence symbolique ...). Entretien moins descriptif et plus réflexif pour discuter des cadres d'analyse et des interprétations possibles. Demander des exemples de travaux ou d'enquêtes, « Comment analyseriez-vous ce phénomène ? » ou « Comment interpréteriez-vous ce type de situation ? » pour mobiliser leur cadre théorique.

1 – Parcours de recherche et positionnement

Objectif : situer leur travail dans le champ académique.

•Pouvez-vous me parler de votre parcours de recherche et des sujets sur lesquels vous travaillez ?

•Comment en êtes-vous venu·e à travailler sur les questions de culture, de classes populaires ou de bibliothèques ?

Relances possibles :

•disciplines mobilisées (sociologie, sciences de l'information, anthropologie…)

•terrains d'enquête

2 – Les classes populaires et la culture

Objectif : discuter la notion de culture populaire.

•Comment définiriez-vous aujourd'hui les classes populaires dans vos travaux ?

•Quels sont selon vous les principaux enjeux liés à leur rapport à la culture ?

Relances possibles :

•transformations des classes populaires

•fragmentation sociale et culturelle

•rapport aux institutions culturelles

3 – La notion de « non-public »

Objectif : interroger le concept central de ton mémoire.

•Que pensez-vous de la notion de non-public utilisée dans les politiques culturelles ?

•Est-ce un concept pertinent pour analyser les rapports à la culture ?

Relances possibles :

•limites du concept

•alternatives (publics éloignés, publics empêchés, etc.)

(cc) BY-NC-ND

•effets politiques de cette catégorie

4 – Les bibliothèques et les classes populaires

Objectif : mettre en perspective ton terrain.

•Quel rôle les bibliothèques ont-elles historiquement joué dans l'accès à la culture ?

•Comment analysez-vous la faible présence des classes populaires dans ces institutions ?

Relances possibles :

•rôle de l'école

•capital culturel

•image sociale des institutions culturelles

5 – Violence symbolique et légitimité culturelle

Objectif : relier ton mémoire aux théories sociologiques.

•Dans quelle mesure les institutions culturelles peuvent-elles produire des formes de violence symbolique ?

•Pensez-vous que la bibliothèque puisse être perçue comme un lieu socialement marqué ?

Relances possibles :

•normes implicites

•hiérarchies culturelles

•sentiment de légitimité

6 – Démocratisation culturelle

Objectif : questionner les politiques publiques.

•Comment analysez-vous les politiques de démocratisation culturelle menées depuis plusieurs décennies ?

•Ont-elles réussi à réduire les inégalités d'accès à la culture ?

Relances possibles :

•critiques de la démocratisation culturelle

•démocratisation vs démocratie culturelle

•évolution des politiques publiques

7 – Refus ou indifférence à l'offre culturelle

Objectif : interroger un point important de ta problématique.

•Comment interpréter le fait que certaines personnes ne souhaitent pas fréquenter les institutions culturelles ?

•Peut-on considérer cela comme un problème public ?

(cc) BY-NC-ND

Relances possibles :

- autodétermination culturelle
- pluralité des pratiques culturelles
- critique du paternalisme culturel

8 – Médiation et transformation des institutions

Objectif : discuter des solutions.

- Quel rôle la médiation culturelle peut-elle jouer pour réduire ces écarts ?
- Pensez-vous que les institutions culturelles doivent se transformer pour toucher ces publics ?

Relances possibles :

- transformation des pratiques professionnelles
- institutions alternatives
- politiques publiques locales

9 – Perspectives pour les bibliothèques

Objectif : recueillir une réflexion prospective.

- Quel rôle les bibliothèques pourraient-elles jouer dans la réduction des inégalités culturelles ?
- Quelles évolutions vous sembleraient nécessaires ?

Relances possibles :

- évolution des missions
- place des cultures populaires
- nouvelles formes d'accès au savoir

10 – Conclusion

- Y a-t-il un point qui vous semble essentiel dans ce débat et que nous n'avons pas abordé ?
- Auriez-vous des références ou des travaux à me conseiller sur ces questions ?

(cc) BY-NC-ND

ANNEXE 2 - LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES

1) PERSONNES DE CLASSE POPULAIRE

Antoine : employé dans une entreprise de téléphonie mobile qui ne fréquente jamais la bibliothèque

Céline : amie d'enfance de Marina, auxiliaire de petite enfance qui côtoie fréquemment la bibliothèque depuis l'enfance

Ethan : ouvrier qui allait à la bibliothèque enfant avec sa mère documentaliste, mais qui n'y est jamais allé seul depuis

Joaquim : mari de Rosalina, ancien éboueur qui a très peu côtoyé les bibliothèque

Nono : agent de sécurité incendie de nuit dans les dépôts de la RATP – TCL qui ne va jamais en bibliothèque

Maria-Pia : ancienne cuisinière qui a commencé à côtoyer les bibliothèques lors de son arrêt maladie à quarante ans et qui les fréquentent régulièrement depuis

Marielle : professeure des écoles qui a grandi en milieu populaire et qui a découvert les bibliothèques en y emmenant ses enfants

Marina : amie d'enfance de Céline, informaticienne bruxelloise qui a grandi en campagne toulousaine qui va beaucoup en bibliothèque

Mira : ancienne étudiante en design, artiste bédéiste qui va peu en bibliothèque

Pablo : jeune diplômé au RSA qui ne va jamais en bibliothèque

Renda : travailleuse sociale qui a toujours utilisé les bibliothèqus, notamment pour travailler dans le calme et qui mène des projets avec les bibliothèques dans son métier

Rosalina : femme de Joaquim, gardienne d'immeuble à la retraite qui a très peu côtoyé la bibliothèque

2) PERSONNES ISSUES DE CLASSES POPULAIRES QUI SONT DEVENUES BIBLIOTHECAIRES

Céline Benoit : bibliothécaire catégorie A en bibliothèque universitaire

Thibaud : ancien bibliothécaire catégorie B et animateur socioculturel à Rouen

Fabienne : artiste et professeure de dessin dans les bibliothèques et les MJC

Julien Prost : bibliothécaire catégorie B parisien, cocréateur du podcast Deux connards dans un bibliobus

Laura Bousquet : future bibliothécaire, admissible aux concours catégorie A Etat et territorial 2025

3) PROFESSIONNELS DE LA DOCUMENTATION ET DE LA CULTURE

Fred Blanc : ancien bibliothécaire départementale en Charente-Maritime

Camille Dubost : contractuelle aux affaires culturelles de la ville de Givors

(cc) BY-NC-ND

Fatiha Barama : responsables des bibliothèques de quartiers de Vaulx-en-Velin

Marion Morel : directrice des affaires culturelles de la ville de Givors

4) CHERCHEUR·EUSES

Emma Raibault : doctorante en SIC au sein du laboratoire Hélico, ancienne bibliothécaire dans une bibliothèque associative athénienne

Christophe Evans : sociologue, responsable du service Études et recherche de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou

Dominique Lahary : ancien directeur de la bibliothèque départementale du Val-d'Oise dans laquelle il a mené plusieurs enquêtes dans le cadre de sa pratique professionnelle

(cc) BY-NC-ND

ANNEXE 3 - LA BIBLIOTHEQUE IDEALE AUX YEUX DES PERSONNES DE CLASSES POPULAIRES OU ISSUE DE CELLE-CI

Cette sous-partie se concentrera surtout sur les envies, ressentis, besoins des personnes avec qui je me suis entretenu pour ce mémoire. A la question : « Si vous aviez carte-blanche demain pour construire la bibliothèque de vos rêves ; qu'est ce qu'il y aurait dedans, à quoi ça ressemblerait ? », iels m'ont répondu de manière très diverse. La parole leur revient, iels ont l'espace de l'exprimer ici.

Un premier point est ce que l'on pourrait y trouver à l'intérieur. Certaines personnes que j'ai interrogées se rassemble autour de leur passion pour l'informatique, les jeux vidéo, ce que l'on pourrait appeler des geeks. Parmi elleux, Antoine qui aimerait voir dans les bibliothèques plus de choses qui leur parle de ce côté-là comme des ateliers autour du logiciel libre, des discussions autour des nouvelles technologies, des projections, … Pablo le rejoint sur le point des projections, en imaginant des projections, autour de la culture Internet comme des vidéos *Youtube* qui pourrait parler facilement aux plus jeunes. Nono lui pense à des prêts de baladeurs et une salle d'arcades où l'on pourrait trouver des anciens jeux vidéo, Renda à une salle de gaming moderne, et Ethan aimerait faire découvrir des jeux vidéo narratifs qu'il aime en bibliothèque, notamment avec des personnes plus âgées, pour leur permettre de découvrir un art sur lequel elles peuvent parfois avoir des a priori. Tout cela est envisagé dans un cadre confortable, avec du bon matériel de qualité, pour permettre l'échange de celleux qui s'y connaissent entre elleux, et avec celleux qui s'y connaissent moins pour leur faire découvrir. Evidemment, le Wifi gratuit est un des grands axes qui est revenu de manière fréquente dans mes entretiens, et qui permet de naviguer dans des endroits sécurisés sur Internet. Ces envies s'inscrivent dans une démarche de renouvellement et d'évolution de la société dans laquelle les bibliothèques doivent s'inscrire si elles ne veulent pas être dépassés par les centres d'intérêt et les usages dématérialisés.

Les collections sont également abordées : il faut qu'il y en ait pour tous les gouts (du moins les plus vastes possibles), dans une composition subtile de genres différents, et pour tous les âges, avec des supports variés. Il est également important pour certain que l'on puisse partager ses propres livres en les donnant de manières simples me dit Mira qui a trouvé que le processus de don était trop complexe et qui a abandonné. Thibaud insiste sur la dimension musicale, notamment sur les artistes rares et anciens qu'il aimerait voir plus représentés et conservés en bibliothèques. Plusieurs personnes soulignent également l'importance d'une bibliothèque multilingue, avec des traductions et des livre bilingues, qui représente les personnes sur le territoire. Joaquim et Rosalina auraient aimer trouver des livres franco-portugais pour apprendre à lire et à comprendre le français. Elles doivent donc refléter celleux qui veulent s'y rendre et leur culture selon Nono, donc anticiper sur les envies de celleux qui n'y vont pas encore en connaissant bien le terrain et ses habitant·es.

L'idée de la bibliothèques idéales va au-delà du concept de bibliothèques, puisque chacun·e aimerait y trouver ce qu'iel aime : des formes d'arts très variées, des ateliers de cuisine, un espace pour se restaurer de manière qualitative, du sport, des concerts et des spectacle, … Cela ressemble donc à un grand espace culturel ou plusieurs choses sont regroupées pour en faciliter l'accès. C'est le cas de Marina qui

(cc) BY-NC-ND

a connu un tel endroit (Cook and Book) dans Bruxelles et qui regrette sa fermeture. Céline mentionne les ateliers organisés, elle aimerait qu'il y en ait plus pour les adultes et qu'iels puissent se retrouver dans la programmation culturelle. D'autres arts sont mentionnés en termes d'activité comme des cours de photographies qu'on pourrait prendre comme à la MJC avec des prêts d'appareils photographiques comme le suggère Nono, et un immense atelier partagé pour les artistes comme elle. Marielle pense quant à elle à de la sensibilisation militante et à de la formation professionnelle, des spectacles de stand up, des gens qui parlent de leur parcours comme des bibliothèques vivantes, … et Laura a un lieu à la fois social, culturel et de divertissement. Thibaud aimerait aussi que les bibliothèques de conservation soit plus accessibles, et qu'elles conservent également la musique et les vieux CD rares.

Les envies sont diverses et il est certain que les bibliothèques ne peuvent pas tout proposer, il faudrait, dans un monde idéal, qu'il y ait tout sur place. Mais pourquoi ne pas piocher dans ces riches recommandations pour s'inspirer de ce qui peut faire rêver les gens à échelle personnelle pour essayer d'en faire rêver d'autres ? Les aspirations de tout·e un·e chacun·e s'inscrivent dans des sociabilités qui se recoupent, et ce que les personnes avec qui je me suis entretenu ici porte des voix qui sont probablement celles d'un bon nombre de personnes dans la société, qu'elles soient de leur classe sociale ou non.

Ces envies s'inscrivent donc également dans une démarche d'échange, de nombreuses personnes ont envies de faire découvrir leurs centres d'intérêt à d'autres. Les bibliothèques comme lieu de vivre ensemble, de rencontre, de discussion, en se sentant assez représenté pour accepter l'ouverture vers d'autres réalités. Les personnes de classe populaire avec qui je me suis entretenu m'ont quasiment toustes parlé de ce besoin de lien, d'échange, le fait de ne pas y aller seul mais de savoir qu'on allait y trouver des gens qui nous comprendrons. Antoine aimerait discuter et débattre de l'utilisation des logiciels libres, ou des présentations de ce que chacun·e a aimé comme œuvre récemment dans un moment convivial de la même manière que Mira, tisser des liens grâce aux livres comme en rêve Céline et Maria-Pia. La bibliothèque comme lieu de rencontre, de débat, d'échange et de rencontre de l'altérité pour découvrir d'autres monde, somme toute le lieu de la démocratie, où l'on puisse donner son avis de manière libre et éclairée. C'est un point important à souligner puisqu'il définit l'intégration de la bibliothèque au sein de la société et de manière plus précise dans son territoire.

Son emplacement est également discuté, elle doit être intégrée intelligemment au reste de la ville, dans un endroit passant et visible, et bien mise en valeur pour être vue selon Marina Il faut qu'elle soit plus ouverte, et ouverte sur des horaires adaptés, grande et lumineuse et qu'elle donne envie de s'y rendre. Pablo suggère des livres classés par visuels plutôt que par auteur·ices, donner des jolies choses à voir, notamment des jolies couvertures plutôt que des couvertures immaculées, pour « appâter » (sic) les usager·es, il aimerait que la bibliothèque soit rendue « sexy » (sic) visuellement parlant, qu'elle donne envie de s'y rendre, d'y contempler les livres exposés et éventuellement même de se plonger dedans. Elle doit également sembler et être confortable pour que l'on ai envie d'y aller, avoir même l'air plus confortable que son propre chez-soi, parce que beaucoup n'y vont pas car iels ont accès à tout depuis chez eux et que cela reste plus confortable.

Certain·es commentent également les professionnel·les qui y travaillent, insistant sur leur disponibilité, leur capacité à accueillir de manière ouverte, gentille et bienveillante. Iels doivent aller à la rencontre des gens, être disponibles, entrer et créer le lien selon Renda. Joaquim et Rosalina me confient qu'iels pensent qu'iels

(cc) BY-NC-ND

n'y seraient pas retourné·es s'iels avaient été mal reçu·es. Iels ne se seraient pas assez senti en confiance pour oser de nouveau passer la porte du bibliobus dans lequel iels allaient.

Il faut également, évidemment, l'une des premières conditions pour l'accessibilité de toustes : la gratuité selon Marielle. D'autres y mette des aspects idéologiques et politiques : Antoine voit cela comme un des seuls lieux réellement anticapitalistes puisque la consommation n'est pas obligatoire, il n'y a aucune obligation ni pression à cela, et ce encore moins si l'inscription est gratuite.

Pour ce qui est de l'avis des personnes qui travaillent en bibliothèque, à la même question de la carte blanche axée selon leur leviers à elleux : « Si vous aviez carte-blanche demain pour construire la bibliothèque de vos rêves dans cette perspective d'accès des classes populaires ; qu'est-ce qu'il y aurait dedans, à quoi ça ressemblerait ? », iels m'ont répondu de la manière suivante, parfois très prosaïque, d'autre fois plus onirique et utopique.

En terme matérialistes, les bibliothécaires ont besoin de moyens humains et financiers, de temps disponible, d'énergie et de droits sociaux selon Julien Prost, pour mieux réaliser leur travail, mieux accueillir, plus accueillir. Pour Fatiha Barama, cela relève ne serait-ce que des horaires d'ouverture, surtout depuis que la nouvelle médiathèque a ouvert au cœur de Vaulx-en-Velin. Ces projets de renouveau sont également nécessaires, pour montrer aux habitants qu'on n'oublie pas la bibliothèque et qu'on ne la laisse pas croupir dans de vieux locaux inutilisables. Pour Marion Morel et Fred, la priorité reste les bibliobus, à la fois dans les quartiers populaires et les campagnes, pour se déplacer prêt des populations qui ne peuvent pas ou n'osent pas venir en bibliothèque afin d'abolir quelque peu les frontières avec le bâtiment de la bibliothèque. Pour Fabienne qui est médiatrice, le principal est de tisser du lien avec les enfants, et cela passe par les rencontres des familles, le fait de les connaitre, de leur parler, d'échanger, de créer avec elles, et d'avoir des locaux adaptés pour accueillir ce monde, construits en concertation avec les bibliothécaires et les usager·es. Christophe Evans quant à lui, observateur surement peu objectif de son point de vue, construirait des BPI en province, pour que cela soit accessible non plus seulement au parisien·nes.

Emma Raibaut, doctorante au sein du laboratoire de recherche Elico possède une vision plus poétique et douce du métier de bibliothécaire. Elle a travaillé pendant cinq ans dans une bibliothèque associative au cœur d'Athènes qui accueillait surtout des personnes réfugiées, à tel point que les personnes extérieures pensaient que c'était une association pour réfugié·es. La ville d'Athènes possède très peu de service public accessible, donc très peu de bibliothèques publiques. Les associations prennent le relai, et offrent aux gens ce qu'il manque dans la société pour leur offrir, selon son analyse. Elle en retient une expérience très chaotique, épuisante et bordélique, mais selon elle c'est ce qui fait que ça a autant marché auprès de populations très précaires : quand tout est déjà en bazar, on n'a pas peur de casser ou de salir, on se sent à l'aise contrairement à une bibliothèque ou les livres sont blancs, alignés et où rien ne dépasse, où le moindre mouvement risque de déranger à la fois le matériels et les gens autour. La bibliothèque était vivante, joyeuse et toujours en mouvement.

Evidemment, entre les revendications, les souhaits, les envies de tout·e un·e chacun·e, celles de la classe politique, celles des professionnelles puis celles des usager·es, on perd nécessairement quelque chose entre les revendications et l'institutionnalisation qui en est faite lorsque ces demandes remontent, d'où

(cc) BY-NC-ND

l'importance de mener une réflexion politique sur ces aspects-là du travail en bibliothèque, depuis l'intérieur.

(cc) BY-NC-ND

ANNEXE 4 - L'HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES

1) LA DIMENSION PRESCRIPTRICE ET CONTROLANTE HISTORIQUE DU TRAVAIL DE BIBLIOTHECAIRE

Historiquement, les bibliothèques lorsqu'elles ont été accessibles au peuple, ont été entretenues dans le but d'instruire et d'inculquer les bonnes mœurs durant le siècle des Lumières. Les choix des ouvrages étaient réalisés dans le but de moraliser les classes populaires tout en les maintenant dans leur condition dominée[425]. La menace de l'ordre social étant croissante, l'Etat veut maintenir le peuple dans un semblant de connaissance tout en gardant la main sur leur éducation avec un « contenu des fonds où les "bons livres" d'éducation morale et de connaissances élémentaires occupent une place importante. »[426]. Cela avait pour but de faire émerger l'affranchissement du peuple par la connaissance à travers la propagande[427]. Julien Prost a bien en tête ce passé lors de notre entretien et me dit qu'il en perçoit encore les stigmates dans le comportement de certains bibliothécaires.

Les avis divergent cependant quant à la responsabilité de la gestion de ces bibliothèques : quand certain·es demandent une « initiative obligée du gouvernement en matière de lecture populaire »[428] comme Curmer, Jean Macé pense à l'inverse que cela devait être géré par des sociétés et des associations de manière gratuite pour éviter la propriété privée du savoir[429]. Noë Richter l'analyse en les termes suivants : « Pour l'opinion libérale, l'intervention de l'État dans le domaine éducatif était condamnable ; pour les républicains et pour certains socialistes comme Proudhon, elle était suspecte au plus haut point. »[430]. Cela renvoie à l'acception classique dans le débat français de l'émergence des bibliothèques françaises qui ont été créées par le haut et les bibliothèques anglo-saxonne par le bas[431]. Selon Dominique Lahary, il s'agit de réussir à combiner les deux. Dans tous les cas, l'émergence des bibliothèques populaires est une grande révolution de l'accès au savoir, même s'il n'est pas encore tout à fait libre et éclairé. Elles sont garanties dans les budgets municipaux et l'intérêt politique est considérable pour la suite. Elles sont défendues par Sainte-Beuve au Sénat qui défend un Empire libre penseur pour laisser tout le monde s'exprimer sans laisser les droits acquis pendant la Révolution se perdre. Il prône un certain relativisme culturel en argumentant que les

[425] RICHTER, Noë. Aux origines de la lecture publique. Dans : Bulletin des bibliothèques de France (BBF) [en ligne]. 1978. [Consulté le 8 décembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-04-0221-001.

[426] CHRISTEN, Carole. Les bibliothèques populaires : un remède à la question sociale dans la première moitié du xixe siècle ? Dans : SANDRAS, Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 53-76. [Consulté le 22 juillet 2026]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12353.

[427] Ibid.

[428] RICHTER, Noë. Aux origines de la lecture publique. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 1978. [Consulté le 8 décembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-04-0221-001.

[429] Ibid.

[430] Ibid.

[431] BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al. *Quel modèle de bibliothèque ?* [S. l.] : Presses de l'enssib, 2008. [Consulté le 10 octobre 2025]. ISBN 978-2-910227-73-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.738.

(cc) BY-NC-ND

« mauvais livres » d'aujourd'hui seront les « bons livres » de demain et qu'il ne faut pas les censurer, puisque cela donnerait encore plus envie au peuple de les lire[432].

La séparation en salles distinctes la salle d'étude et la salle B, puis nommée salle populaire interroge sur la hiérarchisation des usages de la bibliothèque. « Cela signifie-t-il que sa création corresponde essentiellement à une volonté de favoriser les études des savants en les délivrant de la bruyante présence des lecteurs communs ? Doit y voir au contraire un réel souci d'adaptation aux besoins spécifiques des classes moyennes et populaires ? »[433] S'il ne reste pas de preuve concrète pour pencher d'un côté ou de l'autre de la réponse, il semble tout de même que les usages et les jugements observés en salle de travail de celleux qui ne travaillait pas ne semblait pas favoriser un accès égal à toutes les collections. Cela remet donc en cause une ouverture à toustes : « La salle ne serait pas entièrement publique, en ce sens qu'il faudrait justifier, pour y avoir accès du besoin de faire certains travaux et d'opérer des recherches »[434]. On remarquera cependant que certains envisagent tout de même un accueil comme il pourrait être pensé aujourd'hui :

> « Mais qu'importe ce qui amène les lecteurs à la salle publique ! L'essentiel est que cet abri temporaire leur ait été profitable, et, sous ce rapport, ne nous plaignons pas si la bibliothèque, faisant coup double, atténue à la fois la misère physique et la misère intellectuelle »[435].

Il s'agit donc tout de même d'une acception élitiste des bibliothèques réservée à l'étude et à l'apprentissage de haute vocation, reléguant les savoirs populaires dans des bibliothèques de seconde catégorie. Certain·es individus de classe populaire rejettent les bibliothèques réservées à l'élite, qui elles-mêmes craignent que les bibliothèques populaires ne vident les bibliothèques d'étude. Iels défendent donc l'existence d'une bibliothèque populaire à part : « Pour le congrès de la Fédération de l'enseignement : la lecture et les bibliothèques »[436]. D'autres comme Eugène Morel estime que le terme de bibliothèque populaire maintient les populations dans un mépris de classe et empêche le développement propre aux collectivités contemporaines[437]. Cela empêcherait un développement plus égal des bibliothèques :

> « La librairie publique est-elle une populaire ? En aucune sorte et nulle confusion n'a été plus fatale au développement de la lecture publique, qui a toujours végété

[432] SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin. À propos des bibliothèques populaires : discours de M. Sainte-Beuve prononcé dans la séance du Sénat, le 25 juin 1867. Paris : Imprimerie impériale, 1867. [Consulté le 20 avril 2025]. Disponible à l'adresse : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5731443z.

[433] GALVEZ, Marie. Histoire de la « salle B » ou salle publique de lecture « ouverte à tout venant » à la Bibliothèque nationale au xixe siècle (1868-1905). Dans : SANDRAS, Agnès (dir.), Des bibliothèques populaires à la lecture publique [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 77-100. [Consulté le 22 juillet 2026]. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12363.

[434] Ibid.

[435] Ibid.

[436] BOUET, Gabrielle. « Pour le congrès de la Fédération de l'enseignement : la lecture et les bibliothèques ». L'Humanité. 14 août 1922.

[437] BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488.

(cc) BY-NC-ND

> lorsqu'elle a pris la forme de bibliothèque pour la plus basse partie du peuple. La librairie publique n'est pas une bibliothèque populaire. Pas plus qu'une "bibliothèque" tout court, telle que nous l'entendons. »[438].

Mais la bibliothèque financée par l'Etat comprend une certaine idéologie d'acculturation d'intégration et de conditionnement de la population dominée par la lecture publique[439], surtout à cette époque. Si les modernistes prônent un contrôle des lectures utiles et morales sans endoctrinement de manière neutre, Otlet quant à lui imagine plutôt une assistance intellectuelle non morale. Il veut laisser la liberté de conscience du lecteur pour éviter la propagande politique ou religieuse. Une des raisons pour lesquelles Jean Macé ne veut pas que l'Etat se mêle de la gestion des bibliothèques est qu'il veut éviter la propagande susmentionnée[440]. Tout cela reste tout de même contrôlé et ce jusqu'au contrôle de nombre de romans empruntés : les bibliothèques demeurent des bibliothèques d'instruction du peuple plutôt que de distraction[441]. Les contrôles d'inspection sont d'ailleurs très réguliers, dans l'idée de conserver l'institution financée par l'Etat de celle des bibliothèques populaires. Le gouvernement craint les ouvrages séditieux et des rassemblements autour des ouvrages politiques : la surveillance s'opère de manière étroite[442]. L'insertion de l'Etat dans la gestion de ces bibliothèques mènera plus tard au résultat de la lecture publique actuelle[443], réunissant les différents types de bibliothèques existantes à l'époque (sociétés, bibliothèques d'étude, bibliothèques populaires).

L'action pédagogique qui a longtemps infusé dans les milieux des bibliothèques et dont le métier aujourd'hui découle est donc pétri d'une histoire contrôlante et de surveillance des populations. Selon Passeron et Bourdieu, la violence symbolique se définit comme « tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force »[444]. La pédagogie s'y inscrit de fait selon un arbitraire culturel dominant qui dissimule ses mécanismes internes et ses rapports de force en tant que pédagogue sur un récepteur sous une apparente neutralité. La pédagogie institutionnelle est présente en bibliothèque, notamment sous la forme de normativisation de l'offre[445]. De son pouvoir prescriptif d'antan reste cette forme de normalisme qu'elle incarne du fait de son institutionnalisation. Si la fin des cultures

---

[438] Ibid.

[439] RICHTER, Noë. *Cinq siècles de lecture populaire: la formation du système de lecture français de la Renaissance à nos jours*. Bernay, France : Société d'histoire de la lecture, 2000. ISBN 978-2-912626-08-0.

[440] RICHTER, Noë. Aux origines de la lecture publique. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 1978. [Consulté le 8 décembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-04-0221-001.

[441] BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488.

[442] JACQUES, Anaïs. L'inspection générale et les bibliothèques populaires. : Tentative de contrôle gouvernemental ou engagement pour l'instruction du peuple ? (1861-1888). Dans : HENRYOT, Fabienne (dir.), *Inspecter les bibliothèques (1822-2022)* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2024, p. 145-159. [Consulté le 3 septembre 2026]. ISBN 978-2-37546-188-4. DOI 10.4000/12kff.

[443] RICHTER, Noë. Lecture populaire et lecture ouvrière. Dans : Bulletin des bibliothèques de France (BBF) [en ligne]. 1983. [Consulté le 8 décembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-02-0123-001.

[444] BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, France : Les Editions de Minuit, 1970. ISBN 978-2-7073-0226-7.

[445] BARBIER, René. Violence symbolique et pédagogie institutionnelle [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1974. [Consulté le 13 mai 2025]. DOI 10.3406/homso.1974.1868.

(cc) BY-NC-ND

illégitimes n'est (plus ou moins) plus d'actualité, la hiérarchisation des cultures selon des niveaux de valeurs bien différents est toujours en vigueur. Cela passe notamment à travers l'idée de changer le point de vue des gens qui n'aiment pas lire[446]. Il s'agit dès lors de remettre en cause la logique socio-culturelle à l'œuvre pour éviter de perpétuer une instance de reproduction culturelle normalisante[447]. On note d'ailleurs qu'en 2000, Dominique Arot dira :

> « Les bibliothécaires (ils n'en ont pas le monopole) sont habités par la conviction que l'écrit, qu'il soit littéraire, documentaire, ou informatif - et donc le livre - est un instrument de construction de soi, d'intelligence et de maîtrise du monde et donc une source de liberté »[448],

dans une forme de dénonciation de cette idée du sauvetage par le livre et l'instruction dans les bibliothèques.

L'offre a tout de même beaucoup évolué depuis avec l'émergence des bibliothèques modernes : l'image en est dépoussiérée et le public se moyennise, Les fortes disparités qui existaient précédemment sont gommées et homogénéisées, banalisées dans l'émergence de la classe moyenne supérieure. Cela participe à la banalisation de la bibliothèque dans la société, sans cependant réussir à toucher de manière plus vaste les classes populaires[449]. La bibliothèque est désormais présentée comme un combat pour la démocratie, un espace public de lutte contre l'exclusion culturelle qui lève les barrières symboliques de conditions d'accès à la culture. Cristina Ion parle alors d'un « optimisme diffusionniste » qui relève de l'extension de l'offre selon un volontarisme contraint qui en vient à être découragé par les nombreux efforts vains portés par la démocratisation culturelle[450]. Ainsi en découle la position actuelle des bibliothécaires face à leur métier.

2) HISTOIRE DE LA DEMOCRATISATION CULTURELLE

Dans un premier temps, le phénomène de démocratie culturelle a été conçu dans une perspective d'amener les classes qui n'avaient pas accès aux milieux culturels vers une fréquentation plus assidue de ces endroits. Cependant, le dispositif tel qu'il a été conçu répond surtout aux besoins des classes moyennes, tout en esquivant les besoins des classes populaires. La distance sociale et culturelle est encore trop grande pour celles-ci[451]. La démocratisation culturelle a en effet permis

---

[446] SANDOZ, David. Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2010.

[447] RITAINE, Évelyne. *Les Stratèges de la culture*. Paris, France : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983. ISBN 978-2-7246-0482-5.

[448] AROT, Dominique. Les valeurs professionnelles du bibliothécaire [en ligne]. 1 janvier 2000. [Consulté le 21 mars 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0033-001.

[449] BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, et al. Chapitre IV. Les bibliothèques, leur usage et leur image de 1979 à 1997. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 67-79. [Consulté le 3 septembre 2026]. ISBN 978-2-84246-163-8. DOI 10.4000/books.bibpompidou.252.

[450] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

[451] BERTRAND, Anne-Marie. 7. Le peuple, le non-public et le bon public : Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. Dans : DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul, *Le(s) public(s) de la culture*. Vol. 1

(cc) BY-NC-ND

d'accroitre le nombre d'usager·es dans les bibliothèques en élargissant les catégories sociales qui pouvaient y accéder. Cela a cependant favorisé un éloignement des catégories sociales qui possédaient moins de capital culturel, notamment les classes populaires[452]. On parle alors de démocratisation relative des bibliothèques[453], qui attire davantage, mais dont le champ des classes sociales reste restreint. Selon Nicole Robine, « la démocratisation culturelle est devenue un mythe effondré »[454], pour laisser place à la massification de fréquentation[455], ce qui matériellement permet d'avoir des résultats plus flagrants en matière de fréquentation des bibliothèques.

Initialement, selon l'historique depuis le lancement de la démocratisation culturelle par Malraux, cela consistait en le fait de donner accès aux plus grands nombres aux meilleurs œuvres de l'humanité, selon une acception qui serait unanimement reconnue. Malraux partait du postulat que par le simple contact des œuvres, le public en ressortirait grandi. Cette acception pose évidemment certaines questions : une culture universelle n'existe pas, elle est nécessairement relative à un contexte, selon un temps et un lieu donnés. Le fait de la catégoriser « universelle » permet de lui assurer la légitimité selon une perception ethnocentrée de la culture et du monde. La formulation de Malraux tend également vers l'élitisation de la société, qui selon Jean Caune est une « formule incantatoire, discutable, aussi bien dans son fondement que dans son hypothétique réalisation »[456]. Elle part du principe qu'il existe une et une seule culture élitaire et que les autres seraient des cultures de bas étage. Cela part du principe qu'il n'y a qu'à offrir en développant l'offre culturelle pour élargir les pratiques, or certaines dynamiques de domination se jouent derrière et empêche la répartition effective de la culture. Selon Cristina Ion, le public est soumis à l'ordre social, que la promesse de démocratisation culturelle proposait de lever. L'idée pour elle est non pas d'unifier tous les publics en un seul qui se reconnaitrait unanimement dans ce que propose la bibliothèque, mais plutôt de pouvoir tous les représenter dans leurs individualités propres[457].

Jacques Duhamel ainsi que cinq autres ministres lui succèderont, perpétuant les avancées. Jack Lang prendra ensuite la relève pour y associer un discours interculturel, notamment à travers la reconnaissance de l'art urbain par institutionnalisation des pratiques artistiques et la diffusion par la démocratisation légitime des art populaires. L'idée est de populariser les cultures par le bas, plutôt que par le haut selon l'idée de Malraux. « Mais, de l'autre côté, cette adaptation est un ajustement actif : elle ne consiste pas à recevoir passivement des contenus extérieurs, à prendre progressivement la forme de moules imposés. Elle consiste non

et 2 [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 139-153. [Consulté le 16 février 2025]. ISBN 9782724609212. DOI 10.3917/scpo.donna.2003.01.0139.

[452] RABOT, Cécile. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? Dans : Politiques de la culture [en ligne]. 2 juin 2014. [Consulté le 31 mars 2025]. DOI 10.58079/mr9o.

[453] THIVRIER, Jérémy. Enquêtes de public en bibliothèque : représentations à l'œuvre. Juillet 2020, p. 124.

[454] ROBINE, Nicole. III. Le temps des médias et de la culture de tous:1974-1998. *Bibliothèques*. Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 65-88. ISBN 9782765407829.

[455] GIAPPICONI, Thierry et BOURDON, Jacques Préfacier. *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 2001. ISBN 978-2-7654-0795-9.

[456] CAUNE, Jean et LESCOT, David. *La démocratisation culturelle: une médiation à bout de souffle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2006. ISBN 978-2-7061-1340-6.

[457] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

(cc) BY-NC-ND

à assimiler, mais à intégrer ou inclure. »[458]. Cela signifie dès lors que les citoyen·nes doivent être actif·ves dans cette démarche de démocratie culturelle en portant leurs propres cultures comme légitimes pour permettre l'application de la démocratie. « La démocratie culturelle repose alors sur des modes de vie démocratiques acquis au principe de la complémentarité entre conditions d'individuation et conditions d'avènement du commun, dont les institutions politiques font elles-mêmes partie. »[459]. Lang mettra également en place la déconcentration et la décentralisation des institutions culturelles qui avait déjà été annoncées par Malraux en augmentant fortement les effectifs des DRAC[460] et les financements pour les collectivités territoriales.

3) PETITE HISTOIRE DES CRISES DE LA CULTURE

Celle-ci est née des différentes tensions entre les crises identitaires et politiques que la France a traversé ces derniers temps. La culture peut, selon Daniel Mandon, être abordée selon plusieurs prismes des sciences sociales, ce qui en fait une notion particulièrement difficile à définir. Il parvient tout de même à la cerner dans ses trois acceptions essentielles :

- la culture – Nono me répond instinctivement à la question : « qu'est-ce que ça signifie pour toi la culture ? », il me répond « tomate », en lien avec la culture de la terre – ;
- les cultures – de manière très plurielle et très vaste selon Pablo, de l'architecture au microblogging et à la culture Internet pour Mira et de la musique et du logiciel libre pour Thibaud, très lié au parcours de vie et à son environnement personnel selon Marielle, partagée entre culture légitime et populaire pour Céline Bernard qui est bibliothécaire en BU – et enfin ;
- la Culture[461] en tant qu'élèvement selon la poésie de Maria-Pia, qui me parle de joie et de transcendance du livre jusqu'à nos propres sentiments et émotions.

La crise de la culture relève dès lors d'une crise de l'identité qui viendrait à se perdre dans une unification progressive des différentes cultures de l'humanité et de leur brassage. Cela reviendrait à confondre l'identité et l'altérité d'un peuple. L'identité est toujours fluctuante, quelle qu'elle soit, mais ce qui fait qu'on la reconnait en tant que telle, unique, c'est bien souvent tout ce qui s'est ajouté à elle jusque-là pour faire ce qu'elle est devenue. Plus les créations de nouvelles cultures sont rapides, ce qui est de plus en plus le cas avec l'avènement des nouvelles technologies et de la mondialisation, plus la crise de la culture s'enclenche vite. Elle entraine une nécessité d'adaptation rapide pour le peuple qui se reconnait dans cette

[458] ZASK, Joëlle. De la démocratisation à la démocratie culturelle. NECTART [en ligne]. Éditions de l'Attribut, 2016, Vol. 3, no 2, p. 40-47. DOI 10.3917/nect.003.0040.

[459] ZASK, Joëlle. De la démocratisation à la démocratie culturelle. *NECTART* [en ligne]. Éditions de l'Attribut, 2016, Vol. 3, nº 2, p. 40-47. DOI 10.3917/nect.003.0040.

[460] GIRARD, Augustin. Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang : ruptures et continuités, histoire d'une modernisation. Hermès, La Revue [en ligne]. CNRS Éditions, 1996, Vol. 20, no 2, p. 27-41. DOI 10.4267/2042/14901.

[461] MANDON, Daniel. *Culture et changement social: approche anthropologique*. Lyon, France : Chronique sociale, 1990. ISBN 978-2-85008-133-0.

(cc) BY-NC-ND

culture[462]. Cette crise n'entraine en réalité pas la fin et la destruction d'une culture, c'est un élément perturbateur générationnel comme il en a toujours existé (*cf.* la querelle des Anciens et des Modernes en littérature) lors de changement de paradigmes importants dans la société. Cela signifie non pas un arrêt des productions culturelles, bien au contraire, c'est son abondance soudaine qui perturbe la définition de l'identité culturelle[463]. Les révolutions culturelles font ainsi partie intégrante de la culture et de son évolution, s'ajoutant à la définition initiale de l'identité culturelle pour l'enrichir et l'infléchir, dans une redéfinition perpétuelle[464].

Il faut alors redéfinir ou cerner plus précisément les nouvelles valeurs culturelles que cela soulève, ce qui provoque ce moment de flottement appelé crise. Le passage de l'ère papier à l'ère numérique, le passage d'une culture légitimée et légitimante à une culture grand public, la diversification des ressources, le passage d'une médiation verticale à une médiation participative[465] : voilà autant de changements, ces dernières années qui ont conduit les bibliothèques à redéfinir leurs principes, leurs valeurs et même leurs modes de fonctionnement. Le métier s'interroge sur les tenants et aboutissants de tels changements, et s'adapte au mieux pour convenir à un public potentiel qui infléchit cette culture avec ses valeurs propres. Sans cette remise en question perpétuelle, la bibliothèque est vouée à un vieillissement et à un désintéressement progressif qui illustrera son incapacité à répondre aux besoins culturels d'une population[466]. Ainsi faut-il se poser la question suivante : est-ce la culture qui est en crise, ou la réaction des personnes qui appartiennent à cette culture qui fait crise. La culture n'existe pas sans l'homme et l'homme n'existe pas sans la culture, la crise résulte fondamentalement du rapport entre les deux. L'évolution de la culture résulte d'une photographie à un instant T de la vision des humain·es appartenant à cette culture dont certain·es en proposent l'enrichissement[467]. Cela invite donc les bibliothèques à sortir de leur ethnocentrisme quelque peu lettré et au déterminisme qu'elles imposent en révisant leurs valeurs pour envisager plus d'adéquations entre elle-même et la société dans laquelle elle est implantée.

La baisse des budgets de la culture n'aide pas dans ces adaptations des institutions aux cultures qui changent de manière rapide. Dans les collectivités territoriales, on observe une baisse de 50%, la décision d'accorder ces budgets aux bibliothèques municipales est à l'appréciation des élu·es locales·aux qui décident de leurs répartitions. Cela entraine un risque des démantèlements des politiques culturelles territoriales et incite le désengagement des financements de l'Etat en soutien aux collectivités. Il préfére l'investir dans d'autres ministères au détriment des politiques culturelles territoriales qui sont déclassées en premier lieu.

---

[462] WOJCIECHOWSKI, Jerzy. La crise de la culture ou la crise de la rationalité ? Bulletin de la Classe des sciences [en ligne]. Bulletins de l'Académie Royale de Belgique, 1978, no 64, p. 478-488. DOI https://doi.org/10.3406/barb.1978.58410.

[463] Ibid.

[464] MANDON, Daniel. *Culture et changement social: approche anthropologique*. Lyon, France : Chronique sociale, 1990. ISBN 978-2-85008-133-0.

[465] SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2010.

[466] ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, et al., *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. ISBN 978-2-37546-039-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

[467] WOJCIECHOWSKI, Jerzy. La crise de la culture ou la crise de la rationalité ? *Bulletin de la Classe des sciences* [en ligne]. Bulletins de l'Académie Royale de Belgique, 1978, nº 64, p. 478-488. DOI https://doi.org/10.3406/barb.1978.58410.

(cc) BY-NC-ND

L'ancienne solidarité financière grâce aux financements croisés entre la fonction publique d'Etat et territoriale pour le modèle de coopération de l'action publique est en baisse, au profit des grosses institutions culturelles[468]. On incrimine alors le modèle de politique culturelle français, que Dubois analyse en tant qu'une surestimation de la solidité de ce modèle et de sa cohérence. Sans en nier son incertitude, il blâme surtout le retrait de l'Etat de ce champs politique, tandis que c'est le moment où sa présence serait la plus nécessaire.

4) HISTOIRE D'UNE INSTITUTIONNALISATION DU SERVICE PUBLIC

Selon le lexique de Dalloz, le service public est défini comme « toute activité destinée à satisfaire un intérêt général et qui, en tant que telle, doit être assurée ou contrôlée par l'administration, parce que la satisfaction continue de ce besoin ne peut être garantie que par elle »[469]. Lorsqu'elle est assurée par l'Etat comme l'envisage Paul Otlet, notamment dans le cadre des bibliothèques, elle assure la démocratisation du savoir à tous les publics de manière organisée en réseau de bibliothèques publiques géré de manière nationale. Cela permet de gérer la neutralité qui est de mise pour assurer une offre la plus complète possible afin de répondre aux besoins des divers lecteurs, de la distraction à l'instruction[470]. Cela permet de modérer les différents intérêts de classes par l'Etat qui présente un discours idéologique présenté comme neutre car incarnant l'intérêt général pour l'unité démocratique[471]. « La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société. »[472], même si on observe un réel décalage entre la théorie et la réalité.

Pour contextualiser, la reconstruction de la culture d'après-guerre a permis de rebâtir la France de manière harmonieuse avec l'espoir d'un changement socio-politique. Cela est passé par l'institutionnalisation de la démocratie culturelle, au détriment de la politisation de la culture durement acquise jusque-là par les communautés issues de l'éducation populaire d'avant-guerre. On peut prendre l'exemple du TNP qui devient un service public mais qui oublie le statut de l'ouvrier et de son accès dans le processus et déçoit nombre des ambitions révolutionnaires qui avaient été dressées pour la culture jusque-là. On considère que l'Etat interventionniste seul peut endosser cette mission de la diffusion de la culture de manière réformiste. Il faudra tout de même attendre Malraux pour que la culture parvienne à prendre de l'importance dans la vie politique française. La lutte sociale sera cependant délaissée pour l'intérêt général et un humanisme culturel vague et décepteurs dans ses finalités. Au milieu, les militant·es de la lecture publique cherchent depuis une voix pour sortir de la polarisation entre l'institution et la

[468] GUILLON, Vincent. Politiques culturelles : l'aube d'un démantèlement ? Dans : Observatoire des politiques culturelles [en ligne]. 12 mars 2026. [Consulté le 7 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.observatoire-culture.net/politiques-culturelles-aube-demantelement/.

[469] BROUSSOLLE, Yves. Fiche 41. Le service public. *Fiches*. Ellipses, 2019, p. 252-260. ISBN 9782340032842.

[470] BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. ISBN 978-2-37546-000-9. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488.

[471] GAUDIBERT PIERRE. Action culturelle: intégration et/ou subversion. Tournai : Casterman, 1972.

[472] RABOT, Cécile. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? Dans : *Politiques de la culture* [en ligne]. 2 juin 2014. [Consulté le 31 mars 2025]. DOI 10.58079/mr9o.

(cc) BY-NC-ND

sécurité qu'elle offre, et l'autonomie parfois précaire. L'institutionnalisation des bibliothèques en tant que service public garanti en effet la qualité et la continuité d'accès à la culture pour toustes en théorie. Elle permet d'avoir de budgets alloués par l'Etat, notamment par les collectivités pour exister. La bibliothèque institutionnelle permet de jouer le rôle du pont pour relier les deux rives au-dessus du danger de la précarisation des bibliothèques et garantir leur qualité. La politique publique en fait un lieu passerelle entre l'Etat et sa population avec celle qui ne parle pas, ou moins[473].

Le service public permet ainsi d'établir une certaine égalité sociale, en redistribuant les chances et les moyens d'accès au lieu, de manière certes un petit peu utopique, mais qui a le mérite d'exister. Il propose des solutions par la prise en comptes des attentes et des besoins en fournissant des outils adaptés pour y répondre[474]. Pour garantir cette égalité, les bibliothèques ne peuvent plus prendre parti, puisqu'elles sont devenues un instrument de politique culturelle et sociale. Elles sont censées être neutres, mais elle possède une charge politique dissimulée derrière la neutralité du service public. Cependant, cette théorie d'égalité existe, elle a du mal à s'actualiser dans les faits. Ce ne sont pas les gens qui sont éloignés du service public, mais plutôt les services publics qui sont éloignés de certaines populations, notamment ceux qui sont moins familiers de la bibliothèque. C'est pourquoi les ponts sont à construire du côté des bibliothécaires dans la réflexion théorique leurs propres pratiques[475].

[473] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

[474] TOUIL, Rime. Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ? [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

[475] SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. ISBN 978-2-37546-172-3. 020.

(cc) BY-NC-ND

5) BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNEXE 4 – L'HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES

AROT, Dominique. *Les valeurs professionnelles du bibliothécaire* [en ligne]. 1 janvier 2000. [Consulté le 21 mars 2026]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0033-001.

BARBIER, René. *Violence symbolique et pédagogie institutionnelle* [en ligne]. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1974. [Consulté le 13 mai 2025]. DOI 10.3406/homso.1974.1868.

BERTRAND, Anne-Marie. 7. Le peuple, le non-public et le bon public : Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. Dans : DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul, *Le(s) public(s) de la culture*. Vol. 1 et 2 [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po, 2003, p. 139-153. [Consulté le 16 février 2025]. DOI 10.3917/scpo.donna.2003.01.0139.

BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, ERMAKOFF, Thierry, EVANS, Christophe, ION, Cristina, PICARD, David-Georges, RAPATEL, Livia et TESNIÈRE, Valérie. *Quel modèle de bibliothèque ?* [S. l.] : Presses de l'enssib, 2008. [Consulté le 10 octobre 2025]. DOI 10.4000/books.pressesenssib.738.

BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude et PRIVAT, Jean-Marie. Chapitre IV. Les bibliothèques, leur usage et leur image de 1979 à 1997. Dans : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 67-79. [Consulté le 3 septembre 2026]. Études et recherche. DOI 10.4000/books.bibpompidou.252.

BOUCHAREB, Hind. De la bibliothèque populaire à la bibliothèque publique : continuités et ruptures. Dans : *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 409-434. [Consulté le 17 mai 2025]. Papiers. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12488.

BOUET, Gabrielle. « Pour le congrès de la Fédération de l'enseignement : la lecture et les bibliothèques ». *L'Humanité*. 14 août 1922.

BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, France : Les Editions de Minuit, 1970.

BROUSSOLLE, Yves. Fiche 41. Le service public. *Fiches*. Ellipses, 2019, p. 252-260.

CAUNE, Jean et LESCOT, David. *La démocratisation culturelle: une médiation à bout de souffle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2006. Art culture publics.

CHRISTEN, Carole. Les bibliothèques populaires : un remède à la question sociale dans la première moitié du xixe siècle ? Dans : SANDRAS, Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 53-76. [Consulté le 22 juillet 2026]. Papiers. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12353.

(cc) BY-NC-ND

GALVEZ, Marie. Histoire de la « salle B » ou salle publique de lecture « ouverte à tout venant » à la Bibliothèque nationale au xixe siècle (1868-1905). Dans : SANDRAS, Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014, p. 77-100. [Consulté le 22 juillet 2026]. Papiers. DOI 10.4000/books.pressesenssib.12363.

GAUDIBERT PIERRE. *Action culturelle: intégration et/ou subversion*. Tournai : Casterman, 1972. Collections « M. O. » (Mutations, Orientations).

GIAPPICONI, Thierry et BOURDON, Jacques Préfacier. *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 2001.

GIRARD, Augustin. Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang : ruptures et continuités, histoire d'une modernisation. *Hermès, La Revue* [en ligne]. CNRS Éditions, 1996, Vol. 20, nº 2, p. 27-41. DOI 10.4267/2042/14901.

GUILLON, Vincent. Politiques culturelles : l'aube d'un démantèlement ? Dans : *Observatoire des politiques culturelles* [en ligne]. 12 mars 2026. [Consulté le 7 juillet 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.observatoire-culture.net/politiques-culturelles-aube-demantelement/.

ION, Cristina. La bibliothèque publique peut-elle mourir ? Dans : BERTRAND, Anne-Marie, BETTEGA, Émilie, CLÉMENT, Catherine, ERMAKOFF, Thierry, EVANS, Christophe, PICARD, David-Georges, RAPATEL, Livia et TESNIÈRE, Valérie, *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Presses de l'enssib. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008, p. 96-113. [Consulté le 2 janvier 2026]. Papiers. DOI 10.4000/books.pressesenssib.754.

JACQUES, Anaïs. L'inspection générale et les bibliothèques populaires. : Tentative de contrôle gouvernemental ou engagement pour l'instruction du peuple ? (1861-1888). Dans : HENRYOT, Fabienne (dir.), *Inspecter les bibliothèques (1822-2022)* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2024, p. 145-159. [Consulté le 3 septembre 2026]. Papiers. DOI 10.4000/12kff.

MANDON, Daniel. *Culture et changement social: approche anthropologique*. Lyon, France : Chronique sociale, 1990.

RABOT, Cécile. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? Dans : *Politiques de la culture* [en ligne]. 2 juin 2014. [Consulté le 31 mars 2025]. DOI 10.58079/mr9o.

RICHTER, Noë. Aux origines de la lecture publique. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 1978. [Consulté le 8 décembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-04-0221-001.

RICHTER, Noë. *Cinq siècles de lecture populaire: la formation du système de lecture français de la Renaissance à nos jours*. Bernay, France : Société d'histoire de la lecture, 2000.

RICHTER, Noë. Lecture populaire et lecture ouvrière. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 1983. [Consulté le 8 décembre 2024]. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-02-0123-001.

(cc) BY-NC-ND

RITAINE, Évelyne. *Les Stratèges de la culture*. Paris, France : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983.

ROBINE, Nicole. III. Le temps des médias et de la culture de tous:1974-1998. *Bibliothèques*. Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 65-88.

SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin (1804-1869) Auteur du texte. *À propos des bibliothèques populaires : discours de M. Sainte-Beuve prononcé dans la séance du Sénat, le 25 juin 1867*. Paris : Imprimerie impériale, 1867. [Consulté le 20 avril 2025]. Disponible à l'adresse : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5731443z.

SANDOZ, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Villeurbanne : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des bibliothèques, 2010.

SCHREIBER, Florence et HAGE, Julien. *Bibliothèques, portes et ponts à la fois ? autour d'une conférence de Denis Merklen*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2023. La Numérique. 020.

THIVRIER, Jérémy. *Enquêtes de public en bibliothèque : représentations à l'œuvre*. Juillet 2020, p. 124.

TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. [Consulté le 16 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68129-les-bibliothecaires-des-vecteurs-d-inegalites.pdf.

WOJCIECHOWSKI, Jerzy. La crise de la culture ou la crise de la rationalité ? *Bulletin de la Classe des sciences* [en ligne]. Bulletins de l'Académie Royale de Belgique, 1978, nº 64, p. 478-488. DOI https://doi.org/10.3406/barb.1978.58410.

ZASK, Joëlle. De la démocratisation à la démocratie culturelle. *NECTART* [en ligne]. Éditions de l'Attribut, 2016, Vol. 3, nº 2, p. 40-47. DOI 10.3917/nect.003.0040.

(cc) BY-NC-ND

Table des annexes

ANNEXE 1 - LES GRILLES D'ENTRETIENS 129

1) Non-public de classe populaire 129

2) Institutionnel·les 131

3) Médiateur·ices 133

4) Chercheur·euses 136

ANNEXE 2 - LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES 139

1) Personnes de classe populaire 139

2) Personnes issues de classes populaires qui sont devenues bibliothécaires 139

3) Professionnels de la documentation et de la culture 139

4) Chercheur·euses 140

ANNEXE 3 - LA BIBLIOTHEQUE IDEALE AUX YEUX DES PERSONNES DE CLASSES POPULAIRES OU ISSUE DE CELLE-CI 141

ANNEXE 4 - L'HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES 145

1) La dimension prescriptrice et contrôlante historique du travail de bibliothécaire 145

2) Histoire de la démocratisation culturelle 148

3) Petite histoire des crises de la culture 150

4) Histoire d'une institutionnalisation du service public 152

5) Bibliographie de l'annexe 4 – L'histoire des bibliothèques 154

(cc) BY-NC-ND